

La Semaine Religieuse

de Quimper & de Léon



Administration : 31, rue Elie-Fréron, Quimper

Abonnements, payables d'avance, C/C 93.81, Nantes

Prix uniforme, France, 35 francs — Le numéro, 1 fr. 50

Changement d'adresse, 1 fr. 50 — Correspondance, 1 fr. 50

Offices de la semaine (Janvier).

9. La Sainte Famille Jésus, Marie, Joseph, dm. B.

Au chœur, solennité de l'Epiphanie.

10. 5^e jour de l'Octave. sd. B.

11. 6^e jour de l'Octave. sd. B.

12. 7^e jour de l'Octave. sd. B.

13. Octave de l'Epiphanie. dm. B.

14. S. Hilaire, Ev., C. et D. d. B.

15. S. Paul, 1^{er} Ermite, C. d. B.

16. 2^e dim. de l'Epiphanie. sd. V.

Au chœur, ad libitum, solennité de la Sainte Famille. A V., mém. de N.-D. de Pont-Main, de S. Antoine et de S. Marcel.

Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Lé Guivinec 9-15 | Tréboul 16-22

Sommaire :

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché* : Lettre de la Nonciature apostolique à Mgr l'Evêque ; Recettes de fin d'année ; Avis aux Patronages ; Nominations ; Décès.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse* : Offices paroissiaux ; Prières pendant et après la messe ; Intention recommandée ; Le Nouvel An à l'Evêché ; Inspection diocésaine ; Saint-Pabu : La Retraite-Adoration ; Nécrologe du diocèse pendant l'année 1943. — Le Célébrant et la Messe (à suivre).

III. — *Bibliographie.*

PARTIE OFFICIELLE

Communications de l'Evêché.

I. Son Excellence Monseigneur l'Evêque a reçu de la Nonciature apostolique la lettre suivante :

Vichy, le 20 Décembre 1943.

EXCELLENCE RÉVÉRENDISSIME,

Le Saint Père est angoissé à la pensée que tant de petits enfants des villes touchées par les bombardements passent cette année un Noël encore plus triste, peut-être, que l'année dernière.

Il voudrait leur apporter quelque consolation. Il vient de me charger de remettre à Votre Excellence la somme ci-incluse de

80 mille francs qu'Elle voudra bien destiner aux enfants de la ville de Brest. Que Votre Excellence veuille y voir une marque de la bonté du Saint Père désireux, dans la mesure malheureusement si limitée de Ses moyens, de soulager les misères de tous Ses fils.

Veillez bien agréer, Excellence, l'expression de mon sincère et fraternel dévouement en N. S.

II. Recettes de fin d'année. — En raison des difficultés de voyage, M. le Secrétaire général prie MM. les Curés qui ne pourraient se déplacer de lui faire leurs versements au C/C 3480 Nantes, et de lui adresser directement les feuilles de comptes de leur doyenné. — Il se rendra comme chaque année à Landerneau, Brest et Morlaix.

III. Avis aux Patronages. — En ce commencement d'année, Nous renouvelons la défense que Nous avons faite aux sociétés de nos patronages d'accepter des compétitions sportives de quelque nature qu'elles soient dans la matinée des dimanches et jours de fêtes chrétiennes et d'y convoquer le public.

IV. Nominations. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés chanoines honoraires, MM. Le Berre, curé d'Elliant; Calvez, curé de Ploudalmézeau; Falhon, curé de Guipavas; Colin, curé de Taulé; Rannou, inspecteur diocésain; Pondaven, supérieur du collège Saint-Yves de Quimper; Louarn, secrétaire de l'Evêché.

Directeur au Grand Séminaire, M. Alphonse Guiriec, professeur à l'institution N.-D. du Creisker (Saint-Pol-de-Léon);

Curé-doyen de Sizun, M. Joseph Quillévé, professeur à l'institution N.-D. du Creisker (Saint-Pol-de-Léon);

Recteur de Scrignac, M. Hervé Quillivéré, vicaire à Plougastel-Daoulas;

Recteur de Ploaré, M. Yves Balbous, économe de l'école Saint-Yves (Quimper), en remplacement de M. Pierre Bothorel, démissionnaire pour raison de santé;

Recteur de Lanarvily, M. Charles Le Corre, vicaire aux Carmes (Brest);

Econome de l'école Saint-Yves, M. François Rolland, vicaire au Relecq-Kerhuon;

Vicaire à Plougastel-Daoulas, M. Jean Kerhoas, vicaire à Spézet;

Vicaire à Spézet, M. Mathieu Rolland, surveillant à l'école Saint-Louis (Brest);

Vicaire au Relecq-Kerhuon, M. Roger Urien, surveillant à l'école Saint-Yves (Quimper);

Vicaire à Plouneventer, M. Francis Roué, surveillant à Lesneven;

Vicaire auxiliaire à Crozon, M. Jean-François Guéguen, surveillant à l'institution Saint-François (Lesneven).

V. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles, M. Jean-Louis Léost, chapelain de l'école Saint-Julien (Landerneau), décédé le 1^{er} Janvier, à l'âge de 40 ans; et M. Jean-Marie Jaffrès, ancien recteur de Plouénan, décédé le 3 Janvier, à l'âge de 75 ans.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — Semaine religieuse : c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — Dimanche 9 Janvier, fête de la Sainte Famille, solennité de l'Epiphanie : messes à 6, 7, 8, 9, 10 h. (grand'messe) et 11 h. 30. Quêtes pour l'Œuvre Antiesclavagiste. Vêpres à 14 h. 30, prières pour la paix, bénédiction. Après vêpres, prières bretonnes, sermon breton, bénédiction.

Lundi : à 8 h., à la chapelle, messe des Mères chrétiennes. A 15 h., au patronage de la Sainte-Famille, conférence, bénédiction.

Vendredi : confession des enfants qui n'ont pas encore communie.

Tous les matins : à 7 h. 30, services pour les Trépassés.

Tous les soirs : à 18 h., prières pour la paix, bénédiction.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — Fête de la Sainte Famille ; au chœur, solennité de l'Epiphanie (9 Janvier) : messes à 6 h. 30, 7, 8, 9, 10 h. (grand'messe) et 11 h. 30. Aux messes, quête pour l'Œuvre Antiesclavagiste. A 14 heures, vêpres, prières pour la paix et bénédiction.

Lundi, mardi, mercredi et vendredi : services pour les Trépassés.

Tous les soirs : à 18 h. 15, prières pour la paix.

Prières pendant et après la Messe. — L'usage paraît s'être introduit en certaines paroisses, de faire dire à haute voix à l'assistance, pendant la messe basse, au moment de l'élévation, l'invocation : *Mon Seigneur et mon Dieu*. Cette pratique n'est pas à maintenir. Elle a été interdite par la S. C. des Rites qui ne permet pas non plus au célébrant, de la dire *submissa voce* (S. R. C., n° 4.397, 6 Novembre 1925).

— Quant aux prières après la messe basse, prières dites de Léon XIII, elles peuvent être omises seulement :

1° Après les messes lues ayant par elles-mêmes un caractère intrinsèque de solennité liturgique comme la messe conventuelle proprement dite et la messe votive privilégiée du Sacré-Cœur, le Premier Vendredi du mois.

2° Après les messes basses célébrées dans certaines circonstances extraordinaires, comme une première communion, une communion générale, l'administration du sacrement de Confirmation, la Bénédiction nuptiale solennelle, etc.

Mais un décret de la S. C. des Rites en date du 2 Juin 1916 déclare que la distribution de la Sainte Communion après la messe n'autorise pas cette omission. *On doit réciter les prières avant de donner la communion.*

Intention recommandée. — Le Guilvinec : l'Adoration, du 9 au 15 Janvier inclus.

Le Nouvel An à l'Evêché. — Vendredi 31 Décembre, le clergé de Quimper et des environs était encore réuni à l'Evêché pour présenter à Son Exc. Mgr Duparc et à sa maison épiscopale les vœux de bonne Année.

M. Guéguen, doyen du Chapitre, prit la parole au nom de ses confrères, et d'une voix émue, prononça un beau discours où il louait les qualités, l'énergie et l'inlassable dévouement de notre Evêque, comme père, pasteur et docteur de ses ouailles.

Il eut pour finir une protestation indignée contre le meurtre tragique et injustifiable de M. Perrot, recteur de Scrignac, perpétré par un de ces hommes sans foi et sans conscience qui se multiplient aujourd'hui...

Monseigneur remercie M. le Doyen de son émouvant discours, rappelle la mort du bon M. Rôsec, la maladie de M. Le Berre, et les changements survenus dans le Chapitre par la nomination de deux nouveaux chanoines, MM. Perrot et Brénéol. Il nomme ensuite sept nouveaux chanoines honoraires.

Puis, il évoque la mort tragique du bon recteur de Scrignac et les risques de guerre civile que nous courons, et les dangers qui menacent le Pape lui-même dans son Vatican. Il faut prier pour l'Eglise, et pour la malheureuse France, qui demeure toujours par vocation la Fille aînée de l'Eglise.

Dieu veuille qu'elle puisse secouer pour toujours le joug satanique du laïcisme, qui depuis 200 ans pervertit ses aspirations les plus généreuses, et qui pourrait mener le pays à la ruine totale, si quelque nouveau front populaire parvenait à reprendre le pouvoir.

La Religion seule peut nous ramener à l'ordre et au salut. Mais les masses populaires seront lentes à reconquérir. C'est une élite qui nous aidera d'abord, par l'Action Catholique et les missions paroissiales, et surtout par nos groupes de jeunesse, s'ils demeurent fidèles à l'esprit de foi !

L'éducation chrétienne nous aidera à réaliser ce programme par nos écoles et nos collèges, dont les maîtres ont tant de zèle et de dévouement.

Monseigneur recommande ensuite les associations catholiques de chefs de familles. C'est par elles que pourrait être combattue efficacement la gémation, qui s'est établie dans une foule d'écoles publiques. Le Pape en a signalé le grave danger.

N'oublions jamais que la famille est la vie de l'Eglise, le salut de la maison et la source des vocations.

Inspection Diocésaine. — Le Ministre Secrétaire d'Etat à l'Education nationale communique ce qui suit :

« Le Ministre de la Production Industrielle attire notre attention sur les restrictions sévères qu'il se voit obligé d'imposer à la consommation d'électricité et nous demande de pratiquer dans tous les établissements d'enseignement une politique de stricte économie de manière qu'ils utilisent le moins possible d'éclairage électrique et gagnent au minimum une demi-heure de consommation par jour.

« Je vous prie donc de procéder sur place à tous les aménagements d'emploi du temps désirables pour que l'horaire total des classes soit réduit d'au moins une demi-heure par jour. Cette demi-heure pourra être gagnée soit sur la matinée, soit sur l'après-midi. Toutefois dans les établissements où est appliqué le système de demi-temps, en particulier ceux de l'enseignement secondaire, on devra, pour ne pas faire porter sur un seul groupe d'élèves cette réduction d'horaire, procéder de la façon suivante : la rentrée du matin sera retardée d'un quart d'heure, la sortie du soir avancée d'un quart d'heure.

« Dans toutes les écoles où l'éclairage électrique n'est pas installé, rien ne sera changé aux horaires établis. »

Il résulte de ce qui précède, que les écoles utilisant l'éclairage électrique, doivent réduire d'une demi-heure l'horaire scolaire. Il n'est pas encore spécifié que cette mesure s'applique aux études surveillées des externes.

SAINT-PABU. — La Retraite-Adoration. — La retraite-adoration qu'ont prêchée à Saint-Pabu, du 5 au 12 Décembre, les PP. Briec et Aimé, capucins de Roscoff — aidés pour les confessions par les recteurs de Plouguin et de Landéda — a connu le succès le plus complet : ponctualité aux divers exercices, entrain au chant des nouveaux cantiques, plusieurs retours consolants ont fait la joie du pasteur et des ouvriers.

Si trop de réfugiés ont boudé même les instructions qui leur étaient destinées, en revanche l'ensemble des paroissiens a répondu : présent ! On a compté en effet un total de 869 communions, se répartissant ainsi : 193 hommes et 248 femmes, en première série, 192 hommes et 236 femmes en seconde série. Deux demi-journées avaient été réservées aux enfants en âge de communier.

Le dimanche 12, à vêpres, les Pères ont organisé une fête du souvenir, où l'on a prié avec ferveur pour les absents : prisonniers et autres, et pour les morts de la guerre. Ça été vraiment, dans une église archi-comble, le clou de la semaine d'adoration, un digne point final. Quatre stations du Saint-Sacrement tour à tour devant la chaire, les fonts, le confessionnal et le tabernacle ont été l'occasion de demander pardon des péchés commis par la paroisse et qu'expiant toujours nos chers exilés. Les petites filles de l'école chrétienne en toilette blanche et la chorale des chanteuses ont fait l'admiration des assistants par leurs chants nuancés et leurs prières vibrantes.

Rien ne montre mieux l'enthousiasme soulevé par nos zélés missionnaires que les 45 noms recueillis en vue de la fondation d'une fraternité du Tiers-Ordre et la centaine d'abonnements souscrits au bulletin : « Ar vuhez kristen ».

Dieu veuille que cette adoration, si pleinement réussie, soit pour la paroisse le point de départ d'une vie chrétienne encore plus intense.

Nécrologe du Diocèse pendant l'année 1943. — Voici la liste des membres du Clergé décédés en 1943 :

7 Janvier.	Manhec (Pierre-Marie), Chan. hon., Supérieur de Kéraudren	78 ans.
11 Février.	Quémeneur (René), anc. Recteur du Juch.	78 —
17 —	L'Her (Jean-François), Vicaire de Beuzec-Cap-Sizun	35 —
1 Mars.	Le Berre (Yves), Clerc minoré de Pouldreuzic	23 —
3 Avril.	Le Bec (Jean-Marie), Chan. hon., ancien Recteur de Beuzec-Cap-Sizun	94 —
11 —	Riou (Louis), Vicaire de Pouldergat	68 —
26 —	Monot (Hervé), Recteur de Comanna	68 —
6 Mai.	Pennec (Louis), ancien Recteur d'Ergué-Gabéric	82 —
15 —	Rozec (Jean-Baptiste), Recteur de Saint-Sauveur	63 —

30 —	Drénou (Benjamin), Recteur de Tréméven.	64 —
24 Juillet.	Sellin (François), anc. Rect. de Tréguennec.	69 —
9 Août.	Jézéquel (Paul), anc. Recteur de Trémaouézan	64 —
15 —	Olivier (François), anc. Recteur de Henvic	80 —
16 —	Le Goff (Louis), jeune Prêtre de Lampaul-Plouarzel	25 —
18 —	Olivier (Napoléon), anc. Recteur de Saint-Frégant	81 —
5 Sept.	Renaot (Jean-François), anc. Recteur de Landéda	75 —
22 —	Roué (Joseph), Recteur de Coat-Méal....	55 —
22 Octobre.	Cléach (Adolphe), Chan. hon., anc. Professeur au Grand Séminaire	64 —
30 —	Guenou (Jean), anc. Professeur au Collège Bon-Secours	58 —
11 Nov.	Rosec (Jean-François), Chan. titulaire....	69 —
12 —	Le Meur (Jean-Louis), anc. Recteur de Loc-Eguiner	68 —
12 Déc.	Perrot (Jean-Marie), Recteur de Scrignac.	69 —
20 —	Cuillandre (Jean-Marie), Recteur de Lanarvily	69 —

Le Célébrant de la Messe. — Après les acclamations et les hosannahs des enfants et de la foule au jour des Rameaux, les juifs trépignaient, Judas se hâtait.

Jésus se hâte aussi : *Desiderio desideravi hoc Pascha manducare vobiscum. Baptisma habeo baptizari, et quid volo, nisi ut perficiatur ?* J'ai désiré d'un grand désir manger cette Pâque avec vous. — J'ai un baptême à recevoir, et quelle est ma volonté, sinon de le voir se réaliser ? C'est la veille de sa mort.

Il fait préparer une grande salle, ornée, garnie. Il y appelle ses disciples, il leur lave les pieds, il les place lui-même à table, Pierre ici, Jean là, les autres tout autour... Tout d'un coup : « L'un de vous me trahira ». Quel coup de foudre, quel trouble, quelle angoisse !

Et au milieu de célébrer la fête, le voilà qui prend du pain, le bénit ; du vin, le bénit, et il leur dit : « Prenez et mangez-en tous, prenez et buvez-en tous. C'est mon Corps, c'est mon Sang, et ils se rassasient du Corps et du Sang de J.-C. — Mais voici la conclusion : « Ce que je fais maintenant, faites-le à votre tour en mémoire de moi. » Et par ces mémorables paroles, il leur confère le pouvoir sublime, inénarrable, absolu, extraordinaire, redoutable, de convertir le pain et le vin en son Corps et en son Sang, de s'en nourrir eux-mêmes, et d'en nourrir les autres.

C'est le pouvoir conféré aux prêtres, de célébrer la sainte messe : ce ne sera pas le seul, mais c'est le premier et le plus beau. « *Grande mysterium, s'écrit l'Imitation, et magna dignitas Sacerdotum, quibus datum est quod angelis non est concessum ! — Soli namque Sacerdotes rite in Ecclesia vidinati, potestatem habent celebrandi, et Corpus Christi consecrandi !*... Insondable mystère, sublime dignité des prêtres, auxquels est accordé ce qui n'est pas concédé aux Anges. Seuls en effet les prêtres, régulièrement ordonnés, ont le pouvoir de célébrer, et de consacrer le Corps du Christ.

« Et voyez d'autre part ce qu'ajoute S. Jean Chrysostome (*Hom. 60 au peuple d'Antioche, dim. dans l'Oct. du T. Saint-Sacrement*). Comme il doit être pur, celui qui jouit d'un pareil sacrifice ! Combien plus resplendissante que le soleil doit être la main qui divise cette chair ! quel feu spirituel doit remplir la langue que ce sang rougit et fait vibrer ! Pensez à l'honneur qui vous est fait, à la table où vous êtes invité. Ce que les Anges ne voient pas sans trembler, « qu'ils n'osent regarder, dont l'éclat les éblouit, — devient votre nourriture, s'unit à vous intimement, et vous fait un seul corps, une même chair avec J.-C. ».

Où donc veux-je en venir, si ce n'est à vous inspirer une admiration, une estime infinie pour la dignité sacerdotale, un amour, un respect, une reconnaissance inexprimables pour le divin Sacrement de l'Autel et l'auguste sacrifice de la messe ? Les trois en effet se tiennent et tous les trois ont leur parfaite unité et réalisation dans N. S. J.-C., prêtre, nourriture et hostie.

Ce n'est pas sans raison et sans les motifs les plus pressants que l'Eglise nous fait l'obligation d'assister le dimanche, et nous y invite tous les jours, au saint sacrifice de la messe. Là se trouvent en effet et la source de la grâce et on peut dire le point de départ de toute la religion. Là se réalise la première promesse faite par Dieu à l'homme coupable, et par conséquent se présente l'origine de notre salut. Considérez en effet, que l'autel c'est encore le Calvaire, que le Corps et le Sang de Jésus sont ceux qu'il a immolés sur la Croix, que le prêtre, c'est encore notre divin Sauveur, car il n'agit qu'en son nom, et en employant ses paroles. Le divin sacrement et l'auguste sacrifice ont été institués précisément à l'heure que les Juifs déicides avaient résolu de faire disparaître de la terre jusqu'au nom du Sauveur. Et c'est le moment qu'il a choisi pour perpétuer sa présence et assurer la pérennité de son sacrifice. Aussi quels doivent être les sentiments du prêtre approchant du saint autel ? Vous les voyez à chaque pas, je veux dire à chaque cérémonie. Chacun de ses mouvements l'identifie à notre divin Sauveur. « *Introibo ad altare Dei.* » Le prêtre monte à l'autel : Jésus monte au Calvaire : il est troublé comme autrefois Jésus au jardin de Gethsemani : « *Longe a salute mea, verba delictorum meorum : le pardon de nos péchés s'oppose à mon salut* » Il porte aussi la charge de tous les péchés du monde...

« *Judica me, Deus...* Jugez-moi, mon Dieu, » le prêtre à son tour hésite, il tremble, il a peur ; *discerne causam meam de gente non sancta* : il cherche de tous côtés un appui, un refuge, une justification. « *Quia tu es, Deus, fortitudo mea, tristis incedo ?*... Vous êtes, Dieu, ma force, pourquoi suis-je triste... ? » — « Faites briller votre lumière et votre vérité : ce sont elles qui m'ont conduit jusqu'à votre montagne et à vos tabernacles. »

Oui, je pénétrerai jusqu'à l'autel du Seigneur, du Dieu qui réjouit ma jeunesse. J'avouerai ma bassesse sur une cithare, Seigneur ! Pourquoi, mon âme, êtes-vous triste, et pourquoi me troublez-vous ?

Sur la réponse « *Sperare in Deo*, Espérez en Dieu », il s'élance, avouant encore et pleurant ses fautes, se penche sur les reliques des Saints, qu'il baise et invoque pour obtenir de Dieu le pardon, et commence l'Introït.

Cette partie de la messe, de l'Introït à l'Offertoire, appelée

autrefois messe des catéchumènes, est entièrement consacrée à des supplications et à des instructions pour demander les grâces dont le prêtre et l'Eglise ont besoin, et pour l'édification des uns et des autres par des leçons tirées de l'Ancien et du Nouveau Testament (Epîtres et Evangiles). Un moment la suite en est interrompue par le *Kyrie*, cri de détresse à la Trinité sainte, et le *Gloria in excelsis*, chant des Anges à Noël, et glorification de Jésus, Roi et Fils du Très-haut en même temps que salut du monde.
(A suivre.)

SAINT-HERBOT (par Lannédern). — M. le Recteur de Saint-Herbot recommande son ministère à vos prières et ses futures constructions de presbytère et d'école à votre générosité. — Abbé Hernot, Saint-Herbot, par Lannédern. C. C. 324.48, Rennes.

Le Canon **VAINCOR**

MODÈLE DÉPOSÉ

Vient de paraître

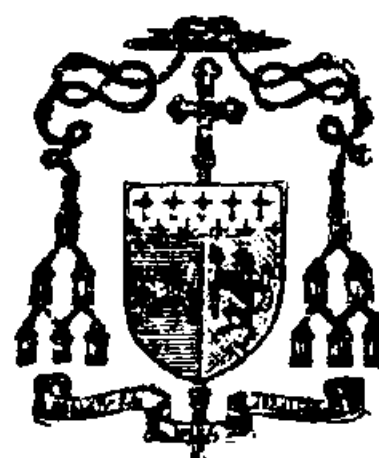
Il brûle indifféremment la cire ou la stéarine
permet le rallumage instantané, évite toutes coulées

Le plus pratique — Le moins cher

Ventes : Toutes les maisons d'articles religieux

La Semaine Religieuse

de Quimper & de Léon



Administration : 31, rue Elie-Fréron, Quimper

Abonnements, payables d'avance, C/C 93.81, Nantes

Prix uniforme, France, 35 francs — Le numéro, 1 fr. 50

Changement d'adresse, 1 fr. 50 — Correspondance, 1 fr. 50

Offices de la semaine (Janvier).

16. 2^e dim. Epiphanie. sd. V.
Au chœur, ad libitum. Fête de
la Sainte Famille ou à V. mém. du
suivant, de S. Antoine et de S.
Marcel.
17. N.-D. de Pontmain. dm. B.
18. La Chaire de S. Pierre à Rome.
dm. B.
19. S. Melaine, E., C. sd. B.

20. Les SS. Fabien P. et Sébastien,
Mm. d. R.
21. Ste Agnès, V. M. d. R.
22. Les SS. Vincent et Anastase, Mm.
sd. R.
23. 3^e dim. Epiphanie. sd. V.
AV., mém. de S. Timothée et de
S. Raymond.

Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Tréboul 16-22 | Esquibien 23-27

Sommaire :

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché* : L'Instruction sur le Mariage ; Registres ; Correspondance ; Commun des Souverains Pontifes ; Nominations.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse* : Offices paroiss-

siaux ; Intention recommandée ; Nécrologie : M. Cuillandre, recteur de Lanarvily ; Trégarvan et Quéménéven ; Adoration. — Le centenaire de Ste Bernadette Soubirous.

III. — *Bibliographie*.

IV. — *Annonces et avis divers*.

PARTIE OFFICIELLE

Communications de l'Evêché.

I. **L'Instruction sur le Mariage.** — La mise en application de l'Instruction *Sacrosanctum*, fixée par Notre ordonnance au 1^{er} Février, est retardée pour donner le temps d'imprimer et de livrer les questionnaires et formulaires prescrits par le Saint-Siège. Elle ne deviendra effectivement obligatoire qu'à une date qui sera fixée ultérieurement.

MM. les Curés et Recteurs profiteront de ce délai pour bien se pénétrer des instructions nouvelles (1) en même temps que

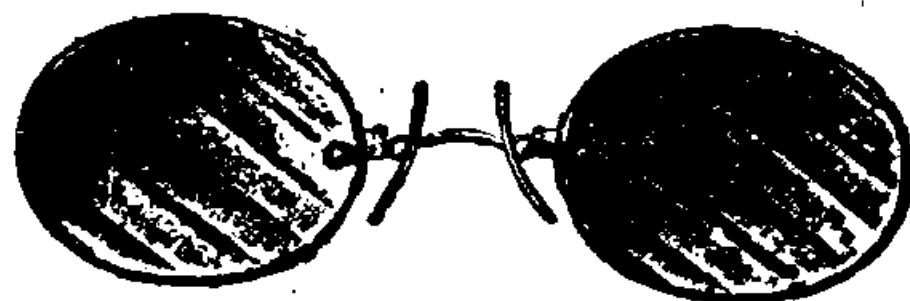
(1) On consultera avec fruit sur ces questions F. Cimetier, *Préparation canonique au mariage*. Emmanuel Vite, Lyon. — Raoul Naz, *Les formalités prescrites avant et après la célébration du mariage*. Letouzey et Ané, Paris.



LUNETTERIE & ORTHOPÉDIE

DELBENN

16, Rue Kéréon, QUIMPER



P. LE GUENNEC
Opticien diplômé
BANDAGISTE

MAISON DE CONFIANCE, RECOMMANDÉE AUX MEMBRES DU CLERGÉ

Le Gérant : D. PLOUENNEC. Quimper, Imprimerie Cornouaillaise.

de la doctrine de l'Eglise sur la nature, les conditions, les empêchements, la célébration du mariage chrétien. Nous nous réservons de publier Nous-même sur certains points des éclaircissements et des précisions qui faciliteront leur tâche.

Ils devront instruire les fidèles des principales dispositions auxquelles désormais ils devront se conformer relativement à l'enquête avant tout mariage, notamment : de l'obligation d'informer le pasteur de la paroisse de tout projet de mariage au moins un mois avant la date prévue pour la célébration, — de l'obligation pour chacun des futurs de se présenter personnellement, en temps voulu, pour répondre aux interrogations qui lui seront faites.

— Pour les questionnaires et les formulaires, c'est bien à l'Imprimerie Cornouaillaise, rue des Gentilshommes, à Quimper, et non à l'Evêché qu'il faudra s'adresser.

II. Registres. — MM. les Curés et Recteurs voudront bien envoyer, dans le courant du mois, au Secrétariat de l'Evêché, le double des registres paroissiaux de 1943, avec table alphabétique.

III. Correspondance. — Nous serions reconnaissants aux Confrères qui écrivent à l'Evêché de bien vouloir joindre un timbre pour la réponse.

IV. Commun des Souverains Pontifes. — L'Ordo pour 1944 tient compte du décret de la S. C. des Rites, en date du 9 Janvier 1942, qui a établi pour le Bréviaire et le Missel un Commun des Souverains Pontifes. Des *Mutationes* pour le Bréviaire et d'autres pour le Missel indiquent, selon les décisions de la S. C., les changements que le nouveau Commun apporte à l'Office ou à la Messe de différents Papes.

Les feuilles qui contiennent les textes avec celles qui ont pour objet les *Mutationes* sont en vente dans les principales Librairies religieuses du Diocèse.

V. Nominations. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, M. Jean-Louis Tanneau, vicaire à Kerfeunteun, a été nommé recteur de Pleuven, en remplacement de M. Pierre Henry, démissionnaire pour cause de santé ;

Vicaire à Penhars, M. Joseph Lozac'h, vicaire au Bourg-Blanc ;

Vicaire au Bourg-Blanc, M. Eugène Cosquer, vicaire à Penhars.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — Semaine religieuse : c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — 2^e dimanche après l'Épiphanie (16 Janvier) : messes à 6, 7, 8, 9, 10 h. (grand'messe) et 11 h. 30. Vêpres à 14 h. 30 ; confréries du Saint-Sacrement, du Sacré-Cœur et de l'Adoration perpétuelle, procession du Saint-Sacrement, prières pour la paix et bénédiction.

ter la chaude et convaincante parole du Père Briec, Capucin, qui nous a rappelé nos devoirs de créature envers le Créateur, de fils à l'égard du Père. Tous les fidèles remercient le Père Briec de les avoir affermis dans leurs convictions, et M. l'abbé Denniel, aumônier de St-Blaise, à Douarnenez, qui avec le Père Briec, au confessionnal, a mis leurs âmes en paix avec le Maître.

Nous n'avons qu'un seul regret, c'est que ce ne fut pas assez long, deux jours pour le premier groupe, qui communie à Noël (83 femmes et 43 hommes), un jour et demi pour le second (78 femmes, 52 hommes), et un jour pour les enfants (25 garçons et 13 filles). Enfin nous nous consolons en pensant que, si le Bon Dieu le permet, nous aurons une Mission dans deux ans.

Malgré leur brièveté, de tels moments ne s'oublient pas. N'est-ce pas le Christ lui-même, invisible sans doute, mais réellement, qui parcourt le diocèse, d'une paroisse à l'autre, comme jadis la Palestine, de bourgades en bourgades, laissant après lui la chaude trace de son passage, et une ambiance de paix et de joie intérieures ?

QUÉMÉNÉVEN. — Adoration (18-25 Décembre). — Pluie et vent, chemins transformés en fondrières. Viendront-ils ? Oui, les paroissiens de Quéménéven sont venus bien fidèlement aux instructions. Gravement, ils ont écouté la parole austère du P. Le Jollec et du P. Cuervenou. Le jour de Noël, communion générale, l'église paroissiale était trop petite et pourtant N.-D. de Kergoat voyait à ses pieds une fort belle assistance priante et chantante. 162 enfants, 400 hommes et 635 femmes ont rendu hommage à Jésus-Hostie et ont puisé en Lui force pour s'engager avec confiance dans la nouvelle année si lourde d'événements redoutables. Dieu gouverne.

I e Centenaire de St^e Bernadette Soubirous (7-9 Janvier 1944). — En vue de célébrer, avec tout l'éclat permis par les circonstances actuelles, le prochain Centenaire de la naissance et du baptême de St^e Bernadette Soubirous (7-9 Janvier 1844), Son Exc. Mgr Choquet, évêque de Tarbes et Lourdes, a adressé aux habitants de la Cité et aux fidèles de son diocèse une lettre pastorale pour les convoquer à prendre part aux cérémonies organisées pour fêter le mémorial de ce grand événement.

A l'heure où les regards de la France si cruellement meurtrie se tournent avec confiance vers la Vierge de Massabielle pour implorer la paix dans la justice et l'honneur dont dépend son relèvement matériel et moral, il semble plus que jamais opportun de recourir à Celle qui nous a transmis le message de salut apporté au monde par la Reine du Ciel.

C'est donc, par delà les limites de la Bigorre, au pays tout entier que l'éminent Gardien du Sanctuaire a adressé la pressante invitation de participer, sinon par une présence effective, du moins par la pensée et par le cœur, à cette fête du souvenir, de la reconnaissance et de la supplication en faveur de la Patrie en détresse et de ceux qui continuent à souffrir pour elle.

Pour donner à ces solennités le caractère d'une manifestation unanime au cours de laquelle des hommages exceptionnels ont été rendus à la glorieuse Messagère de l'Immaculée, la paroisse de Lourdes et le Sanctuaire ont célébré un triduum. Durant ces trois jours a été évoquée sous les formes les plus émouvantes l'étonnante prédestination de la Voyante dans le cadre historique où commença cette vie prodigieuse dont le rayonnement, après un siècle écoulé, surpasse le prestige de toutes les gloires d'ici bas.

Les fêtes du Centenaire ont compris notamment : le 6 Janvier après-midi une cérémonie solennelle en l'église paroissiale, suivie de l'hommage des enfants à leur sainte compatriote, et d'une procession commémorative avec la châsse des reliques, aux diverses demeures de Bernadette (Moulin de Boly, Maison paternelle, Hospice municipal) ; le 7 Janvier, anniversaire de la naissance : office pontifical, discours de Son Exc. Mgr Choquet, cortège triomphal qui, passant par le *cachot* de la rue des Petits-Fossés, s'est acheminé vers le Sanctuaire où a eu lieu, à Massabielle, le dernier Salut du T. Saint-Sacrement.

Le 9 Janvier, anniversaire du Baptême, à 10 heures, en l'église paroissiale fut célébrée une messe solennelle avec renouvellement pour toute l'assistance des promesses du Baptême.

Objet trouvé. — Un bréviaire a été trouvé à la gare de Pont-de-Buis et est déposé au presbytère de Pont-de-Buis.

BIBLIOGRAPHIE

Editions de DIHUNAMB, Hennebont (Morb.).

LOEIZ HERRIEU : LA LITTÉRATURE BRETONNE DEPUIS LES ORIGINES JUSQU'AU XX^e SIÈCLE, suivie d'extraits traduits des meilleurs auteurs. — 43 francs franco.

Ce livre comble une lacune. C'est le premier travail d'ensemble, en français, sur l'histoire de la littérature de langue bretonne depuis les origines, c'est-à-dire le VI^e siècle, jusqu'à nos jours.

On y trouve une biographie sommaire des divers auteurs, une appréciation sur leurs œuvres, ainsi que d'originales considérations sur les différentes époques littéraires.

Les catholiques ne seront pas surpris de voir quelle place importante occupe le clergé breton dans les diverses périodes littéraires envisagées par l'auteur ; de nombreux prêtres bretons furent et sont encore parmi les meilleurs écrivains de chez nous.

L'ouvrage se termine par des extraits traduits des meilleurs auteurs, qui permettront à ceux qui ignorent le breton de se faire une idée de la belle qualité de cette littérature trop méconnue, qui, suivant Renan, « a exercé au Moyen-Age, une immense influence, changé le tour de l'imagination européenne et imposé ses motifs poétiques à presque toute la chrétienté ».

Le magnifique rayonnement de l'œuvre de notre grand J.-P. Calloc'h permet d'affirmer, à la suite de Renan, que cette littérature continue à s'imposer à l'attention des lettrés de tous les pays.

CALENDRIER MARIAL DE POCHE. — Superbe illustration en couleurs : 2 fr. ; 4,50 les 3 ; 15,75 les 12 ; 130 fr. le cent.

Au Propagateur des Trois Ave, Blois (L.-et-Ch.). C/C 306-10 Paris.

Le Gérant : D. PLOUZENEC. Quimper, Imprimerie Cornouaillaise.

La Semaine Religieuse

de Quimper & de Léon



Administration : 31, rue Elie-Fréron, Quimper

Abonnements, payables d'avance, C/C 93.81, Nantes
Prix uniforme, France, 35 francs — Le numéro, 1 fr. 50

Changement d'adresse, 1 fr. 50 — Correspondance, 1 fr. 50

Offices de la semaine (Janvier).

23. 3 ^e dim. Epiphanie. sd. V. A V., mém. du suivant et de S. Raymond.	27. S. Jean Chrysostome, E. C. D., d. B.
24. S. Timothée, E., M. d. R.	28. S. Pierre Nolasque, C. d. B.
25. Conversion de S. Paul, Ap. dm. B.	29. S. François de Sales, E. C. D.
26. S. Polycarpe, E. M.	30. 4 ^e dim. Epiphanie. sd. V. A V., mém. de S. Jean Bosco et de Ste Marline.

Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Esquibien	23-27	Lanrice	30-31
Saint-Coultz	28-29		

Sommaire :

I. PARTIE NON OFFICIELLE. — <i>Chronique du diocèse</i> : Offices paroissiaux ; Intentions recommandées ; Porspoder et Trébabu ; L'Adoration. — Université Catholique de l'Ouest : Cours de formation pédagogique.	II. <i>Chronique générale</i> . — Le Catéchisme vivant au foyer (à suivre) ; Le bon accueil ; Le Célébrant de la messe (suite).
	III. — <i>Annonces et avis divers</i> .

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — *Semaine religieuse* : c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — 3^e dimanche après l'Epiphanie (23 Janvier) : messes à 6, 7, 8, 9, 10 h. (grand'messe) et 11 h. 30. Vêpres à 14 h. 30 ; prières pour la paix, bénédiction. A 15 h. 30, à la chapelle, réunion du Tiers-Ordre. A 18 h., sermon breton, vêpres des morts.

Tous les matins : à 7 h. 30, services pour les Trépassés.

Tous les soirs : à 18 h., prières pour la paix et bénédiction.

— EGLISE DE SAINT-MATHEU. — 3^e dimanche après l'Epiphanie (23 Janvier) : messes à 6 h. 30, 7, 8, 9, 10 h. (grand'messe) et 11 h. 30. Vêpres à 14 h., prières pour la paix et bénédiction.

Lundi, mardi et mercredi : à 8 h., services pour les Trépassés ; à 18 h. 15, prières pour la paix.

Mercredi : confessions des enfants des écoles chrétiennes ; à 9 h. 30, confessions des garçons et des filles des écoles communales qui sont libres le matin. — Messe de communion, jeudi, à 8 h. 30.

Samedi : à 14 heures, confessions des garçons et filles des écoles communales qui sont libres l'après-midi.

Jeudi, vendredi et samedi : triduum eucharistique de saint François de Sales, second patron de la paroisse. Le Saint-Sacrement sera exposé de la fin de la première messe au soir. Tous les jours du triduum, à 17 h. 45, prédication par M. le chanoine Le Berre, curé-doyen d'Elliant et bénédiction solennelle du Saint-Sacrement.

Samedi : journée de prières pour la France et pour les Prisonniers ; à 7 h. 30, messe chantée ; à 17 h. 45, réunion de clôture du triduum et procession du Saint-Sacrement sous la présidence de Son Exc. Mgr Cogneau, évêque auxiliaire de Quimper.

Intentions recommandées. — Esquibien : Adoration du 23 au 30 Janvier.

— Penmarc'h : La Retraite des jeunes gens et celle des jeunes filles.

PORSPODER. — L'Adoration. — Elle a eu lieu durant la semaine du 2 au 9 Janvier. Prêchée par les RR. PP. Briuec et Aimé, des Capucins de Roscoff, elle a connu un plein succès. Les prédications eurent lieu en breton, sauf une après-midi en français pour chacun des deux groupes. Mais le couronnement de la retraite fut la belle fête du dimanche 9. Les Vêpres étaient fixées à 3 heures, et dès 2 h. et demie l'église était pleine à craquer.

250 communions d'hommes, 600 de femmes, 250 d'enfants, voilà la belle gerbe que Porspoder a pu offrir à Jésus-Hostie, résultats consolants si l'on tient compte des difficultés que de nombreux paroissiens, les hommes surtout, durent surmonter, pour venir faire leur Adoration.

TRÉBABU. — L'Adoration (25 Décembre-2 Janvier). — Les jours officiels étaient les 30 et 31 Décembre : pour une population de 249 habitants, la mesure paraissait suffisante ; c'était trop peu pour le zèle du bon recteur comme pour la dévotion des fidèles. Pendant 9 jours, malgré la mauvaise saison et les travaux urgents, les paroissiens de Trébabu sont venus écouter la parole des Pères Le Jollec et Le Carre, payer leur tribut d'hommages au Dieu de l'Eucharistie ; grands et petits se sont approchés au moins deux fois de la sainte Table. On les a vus se priver du nécessaire pour que leurs missionnaires puissent refaire leurs forces.

La fête de clôture a été une apothéose : un jeune prêtre de Saint-Renan était à l'autel ; le clergé, la maîtrise et la chorale du Conquet prêtaient leur concours ; Ouessant était représenté ; paroissiens et étrangers ont acclamé le Christ Jésus. L'humble bourg de Trébabu a vécu, le dimanche 2 Janvier, les scènes touchantes du Saint Evangile.

Notre Dame du Val — dont feu Mgr Roull s'était constitué l'apôtre — a dû être contente de ses enfants de Trébabu. Qu'elle daigne les préserver de tout danger et faire germer parmi eux, avec la dévotion eucharistique, des vocations religieuses et sacerdotales ! — L. J.-C.

Université Catholique de l'Ouest. — Cours de formation pédagogique. — L'Université Catholique d'Angers va inaugurer prochainement une série de cours destinés à compléter la formation pédagogique des étudiants qui se préparent au professorat dans l'enseignement secondaire. — Y sont invités tous les membres de l'enseignement libre.

Les cours auront lieu en 1944.

Jeudi 27 Janvier. — *Notre beau métier d'éducateurs chrétiens*, M. le chan. Pasquier ; — *Collège et famille*, M. le chan. Esnault.

Jeudi 10 Février. — *Comment soutenir l'intérêt d'une classe*, M. l'abbé Guéry ; — *Collège et famille (suite)*, M. le chan. Esnault.

Jeudi 17 Février. — *Ce qu'il faut éviter dans la version latine*, M. le chan. Civrays ; — *Comment enseigner le grec*, M. le chan. Fleury.

Jeudi 9 Mars. — *La classe de français en Première et en Seconde*, M. l'abbé Dréano ; — *Comment enseigner le grec (suite)*, M. le chan. Fleury.

Jeudi 23 Mars. — *L'enseignement du latin*, M. le chan. Bonneau ; — *Le devoir français en Première et en Seconde*, M. l'abbé Dréano.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Le Catéchisme vivant au Foyer. — Il y a un fait que personne ne peut contester, que l'histoire se doit d'enregistrer : l'affaïssement moral de la France a commencé avec sa déchristianisation.

La France a besoin d'une résurrection. Il faut que notre pays retrouve son âme : la France sera chrétienne ou elle ne sera pas.

Mais, pour cette œuvre de redressement — et sur ce point tout le monde est d'accord — c'est sur la jeunesse qu'il faut compter, c'est donc à la jeunesse qu'il faut donner tous nos soins. Il s'agit par conséquent de mettre les petits Français sous l'action spirituelle de la doctrine de vie apportée par Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Et qui, mieux que la famille, est apte à donner l'éducation chrétienne à ces chers enfants ? Il n'y a pas de puissance éducatrice plus grande que celle de la famille. L'enfant est pétri de ce qu'il voit, de ce qu'il entend dans sa famille. C'est donc aux parents, et surtout à la mère de famille, qu'incombe le grand devoir de faire l'éducation chrétienne des futurs sauveurs du pays. Que la mère n'attende pas que ses enfants aillent à l'école ou au catéchisme pour commencer leur éducation morale et religieuse : il serait trop tard. C'est dès leur première âme que la mère se doit à sa tâche d'éducatrice.

Mères de familles, faites de votre foyer une école de vie chrétienne avec, à la base, le *Catéchisme vivant*. Habituez vos petits enfants aux expressions, aux mots qu'ils retrouveront plus tard dans leur livre de catéchisme (Dieu, le Bon Jésus, la Sainte Vierge, les Anges, les Saints). Utilisez la mémoire très sensible de l'enfant pour y graver le mystère de notre rédemption (les récits de l'Histoire Sainte, la vie de Notre-Seigneur) et pour

y fixer les formules essentielles qui devront charpenter l'édifice de ses connaissances religieuses (le ciel, l'enfer, le péché, la contrition, la grâce, l'Eglise, la Messe). Surtout, expliquez à vos petits enfants notre belle doctrine chrétienne, en l'adaptant à la connaissance qu'ils peuvent en prendre.

Qui donc mieux que la maman saura donner cette explication ? Elle seule aura des mots de maman, des mots du cœur, des mots qui comprennent les désirs, les inquiétudes, les erreurs involontaires de l'enfant. Car il arrive que l'enfant s'égare, qu'il se fasse de fausses idées des choses lointaines et abstraites qu'on lui expose. C'est la maman qui peut redresser ces erreurs.

Comme l'enfant est tout yeux avant d'être tout oreilles, il faut lui donner un enseignement des plus sensibles, des plus concrets : mettre sous son regard le crucifix du foyer, des tableaux, des statues religieuses et les lui expliquer, le conduire à l'église et lui révéler le sens et l'usage de l'autel, du tabernacle, de la table de communion, de la lampe du Saint-Sacrement.

Rappelons-nous que l'éducation ne consiste pas seulement à enseigner des généralités qui répondront à tous les besoins. Il s'agira le plus souvent de cas d'espèces. Il faudra provoquer la curiosité de l'enfant, éveiller ses questions, ouvrir son âme, juger devant lui les faits de la vie courante en les considérant sous l'angle chrétien, tout cela avec des mots d'enfant, avec un vocabulaire d'enfant que la vie aura suggéré, imposé à la maman. (A suivre.)

Le bon accueil. — Adorons d'abord Notre-Seigneur, modèle de bonté et de bienveillance...

Apparuit benignitas et humanitas Salvatoris Dei nostri.

Adorons-Le dans la crèche, accueillant les bergers et les mages.

Adorons-Le dans sa vie publique, accueillant les foules sans aucune marque de lassitude ou d'impatience, bien mieux, les appelant à Lui : *Venite ad me omnes*, et leur promettant de ne jamais les décevoir : *Et eum qui venit ad me non ejiciam foras.*

Adorons-Le accueillant les petits enfants, les bénissant avec douceur et les protégeant contre la rudesse de ses apôtres.

Adorons-Le dans sa passion, accueillant Judas au jardin de Gethsémani : *Amice...*, accueillant la prière du larron : *Hodie mecum eris in paradiso.*

Souvenons-nous qu'il a promis d'avoir à notre égard l'attitude que nous aurons eue à l'égard du prochain : *Eadem quippe mensura qua mensi fueritis...*

Quamdiu fecistis uni ex his fratribus meis minimis, mihi fecistis.

On ne saura jamais tout le bien qu'on peut faire en pratiquant la vertu de bon accueil.

Nous représentons pour les gens le Bon Dieu ; c'est là une grave responsabilité, car c'est sur nous qu'on Le juge.

Nous prêchons que Dieu ne se lasse jamais, qu'il est bon, qu'il est indulgent, qu'il est compréhensif. Il faut que nous, qui sommes ses représentants, donnions la même impression de bonté, d'indulgence et de compréhension.

Et cela est d'autant plus important qu'il n'y a rien qui scandalise chez un prêtre comme le défaut de bonté ; on lui pardonnera plus facilement une faiblesse, même grave, qu'une attitude dure et cassante, tant il est vrai qu'un prêtre fait souvent plus de mal par ses défauts que par ses fautes.

Cette vertu de bon accueil est d'autant plus nécessaire qu'il y a, dans le milieu populaire surtout, des préjugés contre le clergé : le prêtre y apparaît comme un homme austère qu'on ne voit qu'enveloppé de mystère, revêtu d'ornements sacrés, possédant des pouvoirs surnaturels, et beaucoup risquent d'être un peu gênés, surtout ceux qui ne viennent pas souvent dans nos églises. Dans ces milieux, on a comme une frayeur instinctive du prêtre.

Si nous ne corrigeons pas cette impression défavorable par une bonté accueillante, tous ceux qui ont des préjugés contre nous continueront à se tenir éloignés et méfiants.

Ils n'ont pas si souvent l'occasion d'entrer en contact avec un prêtre. S'il le font, c'est la plupart du temps avec une certaine appréhension, à l'occasion d'une inscription au catéchisme, d'un mariage, ou de funérailles. S'ils gardent un mauvais souvenir de notre accueil, ils en éprouveront une amertume qui leur rendra les choses religieuses encore plus antipathiques et retardera leur conversion.

Même si nous sommes obligés de refuser ce qu'ils sont venus demander, il y a toujours moyen de trouver une manière de présenter le refus qui ne soit ni blessante ni décourageante.

Il faut que ceux auxquels nous sommes obligés d'opposer une fin de non recevoir sentent que nous sommes au regret de leur refuser quelque chose, et que nous serions très heureux d'avoir une occasion prochaine de leur témoigner notre bonne volonté et notre désir sincère de leur faire plaisir.

Tout est dans la manière.

S'il nous arrive de ne pas toujours accueillir aussi bien qu'il le faudrait ceux qui viennent à nous, il y a à cela bien des excuses : travail accablant, surcharge d'occupations, importunité indiscreète de certains, et puis malaises physiques, provenant du manque de sommeil, ou d'une maladie de foie ou d'estomac.

Tout cela est vrai, mais ce n'est pas inscrit sur notre front, et les gens ne sont pas obligés de savoir que nous sommes fatigués.

Nous avons, en général, fort peu de temps à nous, mais ce n'est pas une raison pour donner l'impression « qu'on a autre chose à faire qu'à écouter ceux qui se présentent ». Il est toujours permis de couper court aimablement à une conversation qui risque de se prolonger inutilement.

Est-ce une bonne méthode que de chercher à expliquer à quelqu'un que l'on est pressé, et le temps qu'on prend à démontrer qu'on ne l'a pas ne serait-il pas plus utilement employé à fixer un rendez-vous pour un autre moment si, de fait, on est dans l'impossibilité d'accorder sur-le-champ l'entretien demandé ?



C'est surtout aux enfants et aux pauvres, à tous ceux qui sont souvent rudoyés, qu'il importe d'assurer un accueil bienveillant.

L'enfant s'attache à ceux dont il se sent aimé, et, s'il importe pour son plus grand bien qu'il sente chez le prêtre de la fermeté et même une forte autorité, il importe encore plus qu'il puisse croire et se fier à la bonté profonde du cœur sacerdotal.

Un enfant d'une famille communiste, que ses parents obligeaient à aller au patronage communiste le dimanche, s'arrangeait le jeudi, où il n'était pas surveillé, pour venir dans un patronage catholique. Et à l'Abbé qui lui demandait : « Pourquoi ne vas-tu pas le jeudi au patronage communiste, puisque tu y vas le dimanche ? On ne s'amuse pas bien là-bas ? », l'enfant répondit : « Oh ! si, il y a tout ce qu'il faut pour s'amuser, mais ici je sens qu'on m'aime bien. »

« La bonté a converti plus de monde que le zèle, la science ou l'éloquence, et ces trois choses n'ont jamais converti personne sans que la bonté y soit pour quelque chose » (Père Faber).



De quelle manière ai-je accueilli les différentes personnes qui se sont présentées ?

Je puis me poser les questions suivantes :

— Est-ce que je laisse à ceux qui m'approchent l'impression d'une bonté sincère ?

— Et pour cela, est-ce que je sais puiser à la bonne source, c'est-à-dire dans le Cœur même du Christ qui veut vivre en son apôtre ?

— Est-ce que, souvent, mon manque de temps n'est pas plus le fait d'un manque d'organisation que de la surcharge de travail ?

— Est-ce qu'il ne m'arrive pas d'avoir deux poids et deux mesures pour recevoir ceux qui ont recours à mon ministère, et de les traiter différemment selon mes goûts ou préférences personnelles ? Me rappeler à ce sujet le conseil de l'apôtre : « *Non enim est acceptio personarum apud Deum* » (Rom. 2-11).

Pour terminer, communier intérieurement à la bonté si délicate du Cœur de Notre-Seigneur accueillant les enfants, les pauvres et les pécheurs :

Charité de Jésus-Christ, venez en moi, et remplissez mon cœur, mon esprit et ma vie. G. C. (Fiches pastorales.)

Le Célébrant de la messe (suite). — Après, c'est le *Credo*, où l'Eglise proclame sa Foi, renforcée et confirmée par l'usage de vingt siècles, et par la voix d'autant de conciles.

Alors commence la Messe ou le Sacrifice proprement dit. Le prêtre, ayant entre les mains le pain et le vin, dons de la munificence divine, *de tuis donis ac datis*, représentant aussi les offrandes des fidèles, qu'ils apportaient autrefois en ce moment de l'office, en fait solennellement l'oblation, du pain d'abord, du vin ensuite, à la divine Majesté.

« Recevez, Père très-saint et tout puissant, cette Hostie immaculée, que moi, votre indigne serviteur, je vous offre à vous,

mon Dieu vivant et véritable, pour mes péchés, mes offenses et mes négligences sans nombre, pour tous les assistants, et aussi pour tous les fidèles chrétiens vivants et morts, afin qu'elle profite à moi et à eux pour la vie éternelle. Ainsi soit-il ! »

Après avoir versé une goutte d'eau dans le vin, pour figurer l'union du peuple fidèle à la divinité de J.-C. qui s'est fait homme pour nous, le prêtre fait l'oblation du Calice :

« Nous vous offrons, Seigneur, ce calice du salut, en suppliant votre clémence de le faire monter, en odeur de suavité, en présence de votre majesté divine, pour notre salut et le salut du monde entier. »

Après s'être lavé les mains, symbole de pureté, revenu au milieu de l'autel, le prêtre dit une prière à la Sainte Trinité, puis se tournant vers les fidèles, pour leur prouver que la messe n'est pas seulement son sacrifice à lui, mais aussi le leur, il leur adresse cette invitation :

« Priez, mes frères, afin que mon sacrifice et le vôtre soit agréable à Dieu le Père tout-puissant. »

Ce qui prouve à chacun, et au prêtre lui-même, que s'il ne doit pas se détacher de N.-S. J.-C., il ne doit pas davantage, dans tout le cours du sacrifice, s'isoler du peuple fidèle. Nous ne faisons tous qu'un, et le chef et les membres, pour honorer la Trinité sainte, Dieu Père, Fils et Saint-Esprit.

Après vient la Préface, faisant suite naturelle à cette invitation : *Vere dignum et justum est*. Il est vraiment digne et juste, équitable et salutaire, de vous rendre grâce en tout temps et en tout lieu, Seigneur saint, Père tout-puissant, Dieu éternel, par Jésus-Christ notre Seigneur...

Toujours Jésus évoqué comme Médiateur entre le Ciel et nous. Il n'y en a pas d'autre : c'est par lui que le louent les saints Anges, toutes les Vertus du ciel, et c'est par lui et avec eux que nous demandons à faire entendre notre voix, nos louanges et nos supplications sans fin :

Sanctus, sanctus, sanctus. Dominus Deus Sabaoth. Saint, saint, saint est le Seigneur, le Dieu des armées. Hosanna au plus haut des cieux : Bèni soit celui qui vient au nom du Seigneur.

Voici maintenant le Canon, partie qui ne varie pas, qui n'a pas varié d'un mot depuis S. Grégoire mort en 604, prononcée secrètement par le prêtre par respect pour le mystère, où il recommande, toujours par Jésus-Christ, la Sainte Eglise, le clergé, tous les fidèles répandus dans le monde, où il nomme par leur nom le Pape régnant et l'Evêque du diocèse, où il a un souvenir spécial pour tous les assistants, surtout ceux qui servent à l'autel, une intention plus spéciale encore pour ceux qui ont recommandé la messe ; — où chacun peut recommander aussi ses parents et ses amis...

Le *Communicantes* rappelle la communion qui existe entre l'Eglise militante et l'Eglise triomphante, en citant, après la B. V. Marie, les Apôtres, quelques successeurs de S. Pierre, et les principaux martyrs de Rome, mère de toutes les Eglises.

Aussitôt, d'après un rite conservé de l'Ancienne Loi, le prêtre étend les mains sur l'hostie et le calice, comme pour en prendre possession, et demande à Dieu, comme fruit de leur offrande, la paix sur la terre, la préservation de l'enfer, la vie éternelle dans la société des élus.

Enfin, c'est le dernier geste avant la Consécration avec cinq siges de Croix : Nous vous prions, Seigneur, qu'en toutes choses cette oblation soit *bénie, approuvée, ratifiée, raisonnable, acceptable* ; en sorte qu'elle devienne pour nous le Corps et le Sang de votre Fils bien-aimé Jésus-Christ, Notre-Seigneur.

Suit le récit, comme dans l'Evangile (vous l'avez dans tous vos livres de messe), de la Consécration du Pain et du Vin, de l'Institution de l'Eucharistie où le prêtre prononce les mots à voix basse, mais distincte, et aussitôt après les mots : *Hoc est Corpus Meum, hic est Calix Sanguinis mei*, il fait la génuflexion, élève l'Hostie et le Calice, pour les faire adorer du peuple, car ils ne sont plus ni le Pain, ni le Vin, mais le Corps et le Sang de notre Sauveur. Tout le monde les adore profondément incliné, et le prêtre se relève pour continuer la messe. (A suivre.)

HARMONIUMS

NEUFS ET D'OCCASION DE TOUTES MARQUES
ÉCHANGE . LOCATION . CRÉDIT
LABROUSSE

33, Rue de Rivoli - Paris (4°)
41 bis, Boulevard des Batignolles - Paris (8°)
221, Faubourg Saint-Honoré - Paris (8°)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Agences

BREST
QUIMPER

Bureaux permanents

Châteaulin, Morlaix,
Concarneau, Pont-l'Abbé,
Douarnenez, Quimperlé,
Saint-Pol de Léon.

et nombreux bureaux périodiques

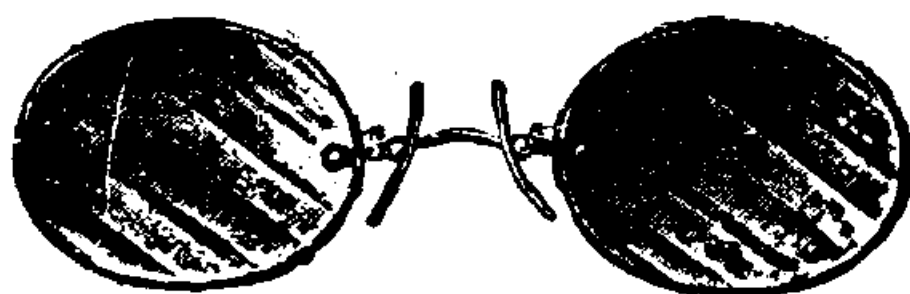
Toutes opérations de banque et de bourse, garde de titres, coffres-forts



P. LE GUENNEC
Opticien diplômé
BANDAGISTE

LUNETTERIE & ORTHOPÉDIE
DELBENN

16, Rue Kéréon, QUIMPER

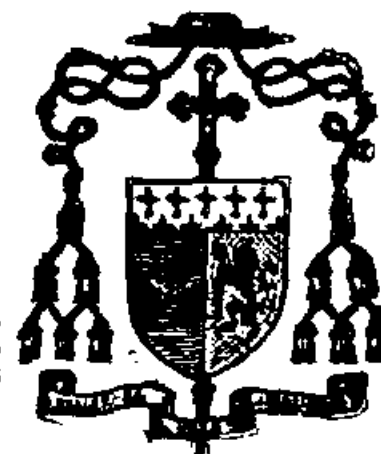


MAISON DE CONFIANCE, RECOMMANDÉE AUX MEMBRES DU CLERGÉ

Le Gérant : D. PLOUZANEC. Quimper, Imprimerie Cornouaillaise.

La Semaine Religieuse

de Quimper & de Léon



Administration : 31, rue Elie-Fréron, Quimper

Abonnements, payables d'avance, C/C 93.81, Nantes
Prix uniforme, France, 35 francs — Le numéro, 1 fr. 50

Changement d'adresse, 1 fr. 50 — Correspondance, 1 fr. 50

Offices de la semaine (Janvier-Février).

- | | |
|--|--|
| 30. 4 ^e dim. Epiphanie. sd. V.
A V., mém. du suivant et de
Ste Martine. | 3. S. Gildas, Ab. sd. B. |
| 31. S. Jean Bosco. d. B. | 4. S. André Corsini, E., C. d. B. |
| 1 ^{er} Février. S. Ignace, E., M. d. R. | 5. Ste Agathe, V., M. |
| 2. Purification de la B.V.M. 2 ^e cl. B.
A V., mém. du suivant. | 6. Septuagésime. sd. v.
A V., mém. du suivant et de
S. Tite. |

Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Lanreec 30-31 Janvier.	Lesneven 1- 5 Février.
	St-Jean-Trollimon .. 6- 8 —

Sommaire :

- | | |
|--|---|
| I. PARTIE OFFICIELLE. — <i>Communications de l'Evêché</i> : Le « Grand Retour » ; Inspection Diocésaine ; Décès. | M. Jean-Louis Léost, chapelain de Saint-Julien, à Landerneau. |
| II. PARTIE NON OFFICIELLE. — <i>Chronique du diocèse</i> : Offices paroissiaux ; Intentions recommandées ; Avis de services ; Les catéchismes bretons ; Nécrologie : M. Jean-Marie Jaffrès, ancien recteur de Plouénan ; | III. <i>Chronique générale</i> . — Privilèges spirituels réservés aux membres de l'Union Missionnaire du Clergé ; Le Catéchisme vivant au foyer (suite et fin) ; Le célébrant de la messe (suite et fin). |
| | IV. — <i>Annonces et avis divers</i> . |

PARTIE OFFICIELLE

Communications de l'Evêché.

I. Le « Grand Retour ». — Les cérémonies du « Grand Retour » de la statue de Notre-Dame de Boulogne auront lieu, dans le diocèse de Quimper et de Léon, pendant les deux mois de Novembre et de Décembre de la présente année.

II. Inspection Diocésaine. — CONFÉRENCES PÉDAGOGIQUES. — La création d'un Centre à Saint-Pol de Léon, nécessitée par les difficultés de communication de cette région avec Morlaix, nous amène à changer quelque peu l'itinéraire publié dans les « Avis ». Les conférences auront lieu à Pont-Croix le 8 Février ; à Quimper le 10 ; à Quimperlé le 11 ; à Châteaulin

le 15 ; à Morlaix le 19 ; à Saint-Pol le 22 ; à Lesneven, le 23 ; à Saint-Renan, le 24 ; à Landerneau le 25. Le Centre de Carhaix est supprimé : le personnel des écoles de cette région peut se rendre aisément soit à Quimper soit à Châteaulin.

III. Décès. — Monseigneur l'Evêque recommande aux prières du Clergé et des fidèles, M. François Férelloc, ancien vicaire de Mellac, décédé le 21 Janvier, à l'âge de 65 ans ; et M. Nicolas Mével, recteur de Plogoff, décédé le 24 Janvier, à l'âge de 70 ans.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — Semaine religieuse : c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — 4^e dimanche après l'Épiphanie (30 Janvier) : messes à 6, 7, 8, 9, 10 h. (grand'messe) et 11 h. 30. Vêpres à 14 h. 30, prières pour la paix, bénédiction.

Mardi : confession des filles des écoles libres.

Mercredi, Purification de la Très Sainte Vierge : messes à 6, 7, 8, 9. A 10 h., bénédiction des Cierges, procession et grand'messe. Vêpres à 14 h. 30, prières pour la paix, bénédiction.

Mercredi soir : confession des filles des écoles publiques.

Jeudi : confessions en vue du 1^{er} vendredi.

Vendredi : messe du Sacré-Cœur à 8 h. au chœur. Exposition du T. Saint-Sacrement de 8 h. 30 à 18 h. A 18 h., chapelet, bénédiction. A 20 h., adoration du T. Saint-Sacrement pour les hommes.

Samedi : confession des garçons des catéchismes.

— **EGLISE DE SAINT-MATHIEU.** — 4^e dimanche après l'Épiphanie (30 Janvier) : messes à 6 h. 30, 7, 8, 9, 10 h. (grand'messe) et 11 h. 30. A 14 h., vêpres et prières pour la paix.

Lundi, mardi, jeudi et samedi : services pour les Trépassés.

Mercredi, fête de la Purification de la Sainte Vierge : messes basses à 7 h. et 7 h. 30 ; à 8 h. 30, bénédiction des Cierges et messe chantée. A 18 h., complies et prières pour la paix.

Jeudi : confessions à partir de 14 heures.

Vendredi, 1^{er} vendredi du mois : à 7 h., messe à l'autel du Sacré-Cœur. Après la messe de 7 h. 30, bénédiction. Le Saint-Sacrement sera exposé de 9 h. à 17 h. A 17 h., prières pour la paix et bénédiction. A 20 h. 15, heure d'adoration pour les hommes et les jeunes gens.

Tous les soirs : à 18 h. 15, sauf mercredi et vendredi, prières pour la paix.

Intentions recommandées. — L'Adoration et les Retraites de Plourin-Ploudalmézeau, du 5 au 20 Février.

— Lanarvily et Loc-Brévalaire : les Missions du 23 Janvier au 6 Février.

Avis de services. — Plougonven : Jeudi 10 Février, 11 heures, service anniversaire de M. le chanoine Manchec, supérieur de Keraudren.

— Plogoff : Jeudi 3 Février, à 10 heures (h. solaire), service de huitaine pour M. Mével, recteur.

Les Catéchismes bretons. — Le *Katekiz Krenn* est enfin paru. A la date du 11 Janvier l'éditeur annonçait que les expéditions étaient terminées, sauf pour Pont-Croix.

Nous espérons donc qu'au moment où paraîtront ces lignes les envois seront arrivés à destination et que l'on pourra s'approvisionner dans les dépôts habituels, à savoir : les écoles de filles de Landerneau, Lesneven, Saint-Renan, Châteaulin, Carhaix, Pont-l'Abbé, Douarnenez, Saint-Pol (La Charité), Morlaix (N.D. du Mur), et à l'Inspection Diocésaine.

Le prix de l'exemplaire est de 16 francs. Il est recommandé de se pourvoir dès maintenant, même si ces manuels ne devaient être mis entre les mains des enfants qu'au mois d'Octobre. Aucune expédition ne peut être faite à domicile.

Il ne reste plus dans les dépôts que quelques centaines de *Katekiz Bihan* ; il serait prudent de s'approvisionner au plus tôt. Nous comptons bien faire procéder à une nouvelle édition ; mais que peut-on garantir aujourd'hui ?

Nécrologie. — M. Jean-Marie JAFFRÈS, ancien Recteur de Plouénan. — Le 3 Janvier mourait à la Maison de Saint-Joseph, où il s'était retiré, M. l'abbé J.-M. Jaffrès, ancien recteur de Plouénan. Une première cérémonie funèbre eut lieu à la chapelle de Saint-Joseph le matin du 5 Janvier ; une seconde, l'après-midi, à Plouvorn où se fit l'inhumation dans le coin réservé aux prêtres, auprès de la Croix du Cimetière.

Né à Plouvorn, le 26 Octobre 1869, d'une famille très chrétienne, J.-M. Jaffrès se fit remarquer à l'école paroissiale tenue par les Frères et fut dirigé vers le Petit Séminaire de Keroulas, où, pendant six ans, il occupa les premières places dans un cours illustre. Déjà il impressionnait pour son calme et son esprit réfléchi. Au Grand Séminaire il fut un modèle comme il devait l'être dans sa vie sacerdotale.

Prêtre en Mars 1895, il fut nommé aussitôt vicaire à Saint-Ségal pour aider le recteur malade. Son zèle éclairé et docile le fit rapidement apprécier. En 1899, il fut transféré à Plounevez-Lochrist où le souvenir de sa profonde influence sur les âmes demeure encore bien vivant : il y fut, en effet, l'auxiliaire dévoué de ses recteurs et prêta un concours généreux et actif à la construction de l'école libre des filles.

En 1914, à Morlaix, puis à Juvisy, il fut l'infirmier, prêtre toujours et avant tout.

Démobilisé en 1916, il devint, en Mars, recteur du Cloître-Saint-Thégonnec, où il fit beaucoup de bien. En 1924, il arriva à Plouénan, tout près de sa maison natale. Avec sa prudente bonté, sa perspicacité toujours en éveil, il ne tarda pas à être l'objet d'une respectueuse estime et d'une affectueuse vénération qui ne firent que croître pendant les 17 ans de son ministère dans cette paroisse.

L'étude de l'histoire locale (la notice de M. le chanoine Pérennès sur Plouénan a été inspirée par son zèle) lui fit connaître merveilleusement ses paroissiens et les relations des familles entre elles : c'était une force pour le ministère et pour un arbitrage d'union qui fut maintes fois efficace. Pasteur vigilant, tout écart du droit chemin provoquait de sa part, *suaviter sed fortiter*, un rappel à l'ordre. Attentif à instruire son peuple, il lui procura une grande Mission en 1926, organisa l'Action Catholique et stimula la formation des jeunes. Il s'intéressa particulièrement et avec succès aux vocations et une des grandes

joies de sa vie fut de voir monter au saint autel cinq de ses enfants préférés, tandis que d'autres au Grand Séminaire préparent la relève. Il ne put réaliser le projet, qui lui tenait à cœur, d'ouvrir une école libre de garçons.

Resté seul en 1939, en l'absence de son vicaire, il ne put résister aux fatigues d'un ministère très chargé, et il ne se remit pas complètement d'une maladie qui faillit l'emporter. En Novembre 1941, il démissionna.

Pendant deux ans à Saint-Joseph, il a beaucoup souffert avec une résignation admirable, édifiant tous ceux qui l'approchaient par sa joie et son esprit surnaturel.

M. Jaffrès laisse le souvenir d'un saint prêtre. Sous une timidité naturelle et un extérieur modeste, il cachait un cœur d'une exquise délicatesse. Après une vie très simple, il est mort pauvre. Dieu seul connaît sa générosité aussi discrète que substantielle. Réellement bon, doux par vertu, mais toujours très ferme sur les principes, il ne se livrait qu'à ses intimes et ne prenait ses décisions qu'après mûre réflexion.

Ses paroissiens prieront pour le repos de son âme et lui demanderont de continuer auprès de Dieu sa paternelle sollicitude.

— *M. l'Abbé Jean-Louis LÉOST, Chapelain de Saint-Julien à Landerneau.* — Peu de bruit et beaucoup de bien. Il était à Landerneau le plus populaire, le plus aimé des prêtres, et les paroissiens l'ont bien montré en défilant en foule devant son corps, et en lui faisant d'inoubliables funérailles.

Depuis cinq ans sa vie n'était plus qu'une longue souffrance : « Je ne voudrais pas revivre les cinq dernières années », disait-il ; et cette souffrance, traversée de quelques éclairs de joie, fut supportée par lui tout seul, car les autres n'avaient pas le droit de la remarquer. Plusieurs fois il dut s'avouer vaincu, et ses traits tirés ne lui auraient pas permis de donner le change : « Il faut souffrir pour aller au Ciel ».

Il n'était pas fait pour les activités où il faut s'imposer ; il ne savait pas refuser, il ne savait pas gronder. Il cherchait toujours l'occasion de donner et de se donner. Cette générosité-là lui permit d'employer sa vive et pétillante intelligence dans deux ministères de choix : les malades et les catéchismes.

Il fut le plus affectueux, le plus délicat des confrères ; il racontait avec une pointe de malice les bonnes histoires qui chassent les humeurs sombres ; il savait vraiment prendre sa part des joies et des peines. Sa maladie ne lui permit pas d'assister à des cérémonies de famille, où sa place d'ainé de douze était tout indiquée. Ce fut la cause d'une amère souffrance de plus, et aussi d'un mérite.

Car Dieu lui a fait la grâce de ne perdre aucun fruit de ses épreuves. « Nous prions et nous prions pour toi », lui disait-on après la récitation des prières des agonisants. Et il répondit : « Priez maintenant : après ce ne sera pas la peine ». — « Et pourquoi ? » — « Parce que j'irai tout droit au Ciel ».

C'est dans cette espérance invincible que le matin du deux Janvier, presque sans agonie, il termina son douloureux voyage, ayant reçu de la Sainte Eglise toutes les consolations et toutes les grâces.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Privilèges spirituels réservés aux membres de l'Union Missionnaire du Clergé. — 1^{re} série : *Privilèges communs à tous les membres, quelle que soit leur date d'inscription à l'U.M.C.* : 1° Indulgence plénière, aux conditions ordinaires, aux fêtes de l'Epiphanie, des Saints Apôtres, de Saint Michel archange, de Saint François-Xavier, une fois par mois à un jour choisi à volonté, à l'article de la mort.

2° Indulgence de cent jours pour toute œuvre en faveur des Missions.

3° Pouvoir (pourvu que l'on soit approuvé pour les confessions) de bénir et d'imposer avec les rites prescrits les scapulaires de la Passion, de l'Immaculée Conception, de la Sainte Trinité, de Notre-Dame des Sept-Douleurs, de Notre-Dame du Mont-Carmel.

4° Pouvoir de bénir et d'imposer ces scapulaires avec une seule formule, et sans obligation de les inscrire sur les registres.

5° Faculté d'anticiper, dès midi, la récitation de matines et laudes du lendemain, pourvu que l'office du jour soit terminé.

2^e série : *Privilèges concédés aux membres inscrits avant le 1^{er} Avril 1933 et pouvant être accordés, sur demande, aux autres membres, par rescrit de la S. Pénitencerie* : 1° Pouvoir (pourvu que l'on soit approuvé pour les confessions) de bénir, hors de la ville de Rome, par un seul signe de croix, les chapelets, rosaires, croix, crucifix, médailles et petites statues, et de leur appliquer les Indulgences apostoliques.

2° Pouvoir de bénir d'un seul signe de croix les chapelets et rosaires et de leur appliquer les indulgences des Pères Croisiers.

3° Pouvoir de bénir et d'indulgencier les chapelets de Notre-Dame des Sept-Douleurs.

4° Pouvoir de bénir les crucifix d'un seul signe de croix, et de leur appliquer les Indulgences du Chemin de la Croix en faveur des personnes empêchées légitimement d'en parcourir les stations.

5° Faculté de bénir d'un seul signe de croix les crucifix et de leur appliquer l'indulgence plénière *in articulo mortis* pour ceux qui au moins contrits de cœurs, les baisent ou, au moins, les touchent en quelque manière.

6° Faveur de l'autel privilégié quatre fois par semaine, pourvu que l'on n'ait pas obtenu de faveur semblable pour d'autres jours.

Le Catéchisme vivant au foyer (suite et fin). — Le catéchisme ne deviendra une école de vie que s'il est non seulement expliqué, proposé, élucidé, mais commenté par la vie même.

Les enfants apprennent beaucoup plus que nous le pensons, par le spectacle de la vie. Ils sont extrêmement perspicaces pour déceler les mensonges, les lâchetés. Il faut donc leur offrir le spectacle d'une vie vraiment chrétienne. L'exemple entraîne, dit le proverbe. L'exemple permanent, constant, l'exemple commentant une doctrine souvent exprimée ne sera-t-il pas encore plus efficace que l'exemple à l'état pur ? Qu'importe à l'enfant

que sa mère lui dise : « Fais ta prière », si sa mère ne prie pas avec lui, si l'enfant ne voit ni son père ni sa mère prier ? *La prière en famille*, si agréable à Dieu et si puissante sur le Cœur de Jésus, est donc nécessaire à l'éducation de l'enfant : elle lui donnera l'idée vivante de l'hommage que nous devons tous, du plus grand au plus petit, au souverain Seigneur de toutes choses.

A la famille aussi de commenter l'enseignement du catéchisme par la *reconstitution des coutumes chrétiennes*. Si la famille s'y emploie, l'enfant rattachera facilement, spontanément, l'Incarnation à la crèche qu'on a montée dans sa chambre ou qu'on lui fait visiter à l'église, les prières pour les morts, les pieuses visites au cimetière à la doctrine des fins dernières ; il reliera les petits sacrifices qu'on lui demande, à la grande loi de mortification rappelée par le carême. La liturgie intime du foyer peut être un excellent commentaire du catéchisme des vérités de la foi.

Sans la foi, le catéchisme est un enseignement stérile, inefficace, une œuvre morte qui n'a pas de prise sur les âmes. Grâce à la famille chrétienne, le catéchisme sera un enseignement vivant : les vérités chrétiennes pénétreront, informeront progressivement toute la vie de l'enfant, l'enfant vivra de la foi.

L'éducation chrétienne que la maman donnera à ses enfants exigera d'elle une vie intérieure débordante — on ne donne que ce qu'on a — et ce sera tant mieux. Elle ressemblera à ces mères de jadis dont l'histoire nous a transmis l'édifiant souvenir : à Blanche de Castille, mère de Saint Louis ; à la mère de Jeanne d'Arc dont la Sainte disait : « C'est de ma mère que je tiens mes créances », à tant d'autres saintes âmes dont nous honorons les noms dans nos calendriers familiaux.

Aux jours sombres que nous vivons, sa tâche même consolera la mère de famille, car elle sentira bientôt que près d'elle se forment tous les jours par cette école de *vie chrétienne* que sera devenu son foyer, les petits sauveurs, les petits rédempteurs de demain.

Le célébrant de la messe (suite). — Qui donc ne serait ému, comme le prêtre lui-même, à ces instants solennels, devant ces mystères invisibles, mais absolument réels ?

Il poursuit donc :

« Nous souvenant, nous et votre peuple, de la Passion, de la Résurrection, de l'Ascension de votre Fils, nous vous offrons, Seigneur, de vos biens et de vos dons, l'hostie pure, l'hostie sainte, l'hostie immaculée, le pain sacré de la vie éternelle, et le calice du salut éternel. (Autant de signes de Croix que d'objets signalés.) »

Daignez les agréer comme vous l'avez fait pour les présents d'Abel, le sacrifice d'Abraham et celui de Melchisédech. Ordonnez que votre Ange, cet Ange n'est-il pas Jésus lui-même, les porte sur votre autel céleste, en présence de votre Majesté, afin que nous tous qui participants à cet autel, aurons reçu le Corps et le Sang de votre Fils, nous soyons comblés de toutes les grâces et bénédictions célestes.

Ici, mémoire des défunts, comme il y a eu plus haut mémoire des vivants, et prière pour eux, et ensuite pour nous tous, de nous faire participer au sort des bienheureux dont le nom vient par ordre.

En cet endroit il y avait autrefois une bénédiction des fruits de la terre. L'Eglise a supprimé la bénédiction, mais a conservé le texte, dont voici la conclusion : Par N.S. J.-C., « C'est par lui, Seigneur, que vous créez toujours ces biens ; que de même par lui, avec lui, en lui, Père tout-puissant, en l'unité du Saint-Esprit (signes de croix avec l'hostie sur le calice et en avant), vous receviez tout honneur et toute gloire dans les siècles des siècles », et le prêtre élève alors en même temps le calice et l'hostie. C'est ce que l'on a appelé la petite élévation. Quelques-uns ont jugé ce moment le plus beau de la messe. — Je préfère le suivant : *Le Pater*.

Le Pater ! la prière dite et enseignée par N. S. J.-C. ! Considérez à quel point de la messe nous sommes arrivés, et où elle se trouve placée. Nous avons assisté à la Consécration, à l'offrande solennelle du Corps et du Sang de J.-C. présents sur l'autel, et présentés sans doute au même instant par le saint Ange de Dieu, sur l'autel glorieux du Ciel... Nous avons entendu les prières pour les vivants et pour les morts... le prêtre a entre les mains l'Hostie sainte et le Calice du salut, et par eux souhaité tout honneur et toute gloire dans les siècles des siècles, au Père tout-puissant, en l'unité du Saint-Esprit... Le prêtre a entre les mains l'Hostie sainte et le Calice du salut, et c'est en ce moment que l'Eglise lui rappelle tout d'un coup la prière enseignée par Jésus à ses disciples : Notre Père !

Notre Père, qui êtes aux cieux...

Notre Père ? Qui donc est-ce qui parle, et du Père de qui ?

Avez-vous bien remarqué la formule qui au Missel précède le *Pater* ? *Oremus, Præceptis salutaribus moniti*... Avertis par des préceptes salutaires, et formés par l'institution divine, nous osons dire :

Notre Père qui êtes aux cieux...

Qui est-ce qui parle ? Est-ce moi son prêtre, je suis son enfant ?

Est-ce vous, mes frères, qui êtes aussi les enfants de Dieu ?

Est-ce vous tous, vous et moi, et nos frères qui ne sont pas là, disséminés dans le monde entier ?

Oui, il est le Père de tous, il est notre Père à tous, nous pouvons lui dire hardiment : Notre Père, qui êtes aux cieux. Nous sommes tous frères.

Mais, ne suis-je pas ici, à l'autel, quelque chose de plus ? J'ai Jésus entre les mains ; en tout, pendant la messe, j'ai agi au nom de Jésus ; j'ai consacré au nom de Jésus ; j'ai offert la victime, Jésus, au nom de Jésus, Jésus s'est offert lui-même. Est-ce que, entre mes mains, ce n'est pas lui encore qui dit et a droit de dire, s'identifiant à son prêtre, et à tous ses frères, qui aussi avec lui, par lui, en lui, ont offert le sacrifice de la messe, n'est-ce pas lui qui doit dire le premier, au nom de tous : Notre Père, qui êtes aux cieux ?... C'est ainsi que je l'entends, et en effet, instruit par ses préceptes, formé par son institution même, les yeux fixés sur l'Hostie, j'ose dire moi-même, en son nom et pour nous tous : Notre Père, qui êtes aux cieux, que votre nom soit sanctifié, que votre règne arrive, que votre volonté soit faite... et tout le reste... Et je tombe d'émoi et d'admiration.

M'avez-vous compris ?

Suit une prière pour demander la paix, et la fraction du

pain en vue de la communion. C'est un ancien usage de l'Eglise remontant à J.-C. qui rompit le pain pour le donner aux Apôtres.

L'Agnus Dei et la prière suivante continuent la même demande de la paix, surtout par la destruction du péché et des désordres qui s'en suivent.

Deux autres prières qui respirent une piété tendre préparent le prêtre à la communion. L'une est un acte de foi à la divinité de J.-C., l'autre exprime des sentiments d'humilité, d'amour et de confiance.

Il communie.

Corpus Domini Nostri J.-C. custodiat animam meam in vitam æternam. Quid retribuam Domino ?

Sanguis Domini J.-C. custodiat animam meam in vitam æternam.

La 2^e communion sert ainsi d'action de grâces à la première... et le sacrifice est consommé par la communion du Prêtre sous les deux espèces. Postcommunion. Les fidèles communient à leur tour. C'est dans l'ordre : tous ceux qui assistent à la messe doivent communier à la messe. Ils l'ont offerte avec le prêtre : ils doivent participer avec lui à tous les fruits de la messe. *Ecce Agnus Dei, ecce qui tollit peccata mundi. — Corpus D. N. J.-C. custodiat animam tuam in vitam æternam.*

Dernières oraisons conformes à l'esprit de la fête.

Ite Missa est. Bénédiction du Prêtre, précieuse à l'égal d'une bénédiction divine, puisqu'elle procède en effet du ministre et représentant de J.-C.

Dernier évangile ordinairement de S. Jean, rappelant l'origine du Verbe au sein de Dieu, créateur de toutes choses, lumière du monde qui n'a pas voulu le recevoir, annoncé par S. Jean-Baptiste, descendu lui-même sur terre, renié par les siens, mais donnant à ceux qui ont bien voulu le recevoir, qui ont cru en lui, qui ne sont pas nés seulement de la chair et du sang, mais de Dieu, le pouvoir de devenir eux-mêmes enfants de Dieu. Car le Verbe s'est fait chair, et il a habité parmi nous, et nous avons vu sa gloire, la gloire du Fils unique du Père, plein de grâce et de vérité.

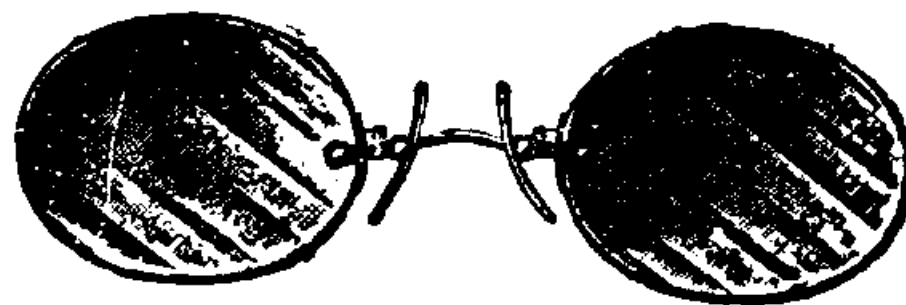
Voilà la messe, et la haute dignité de celui qui a reçu le mandat de la dire, et d'en distribuer les grâces et les fruits au peuple chrétien tout entier.



P. LE GUENEC
Opticien diplômé
BANDAGISTE

LUNETTERIE & ORTHOPÉDIE
DELBENN

16, Rue Kéréon, QUIMPER



MAISON DE CONFIANCE, RECOMMANDÉE AUX MEMBRES DU CLERGÉ

La Gérant : D. PLOUZENNAC. Quimper, Imprimerie Cornouaillaise.

La Semaine Religieuse

de Quimper & de Léon



Administration : 31, rue Elie-Fréron, Quimper

Abonnements, payables d'avance, C/C 93.81, Nantes

Prix uniforme, France, 35 francs — Le numéro, 1 fr. 50

Changement d'adresse, 1 fr. 50 — Correspondance, 1 fr. 50

Offices de la semaine (Février).

- | | |
|--|--|
| 6. Septuagésime. sd. v.
A V., mém. du suivant et de
S. Tite. | 10. Ste Scolastique, V. d. B. |
| 7. S. Romuald, ab. d. B. | 11. App. de la B. V. M. Immaculée.
d. m. B. |
| 8. S. Jean de Matha, C. d. B. | 12. Les SS. Sept Fondateurs Servi-
tes. d. B. |
| 9. S. Cyrille d'Alexandrie, E., C., D.
d. B. | 13. Sexagésime. sd. v.
A V., mém. de S. Valentin. |

Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Saint-Jean-Trollimon	6-8	Plomeur	12-15
Plouzévédé	9-11		

Sommaire :

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché* : Le « Grand Retour » ; Le Timbre antituberculeux ; Vin de messe ; Quête pour les Œuvres Sociales Maritimes ; Prix de Vulpian ; Décorations diocésaines ; Nominations ; Tableau de la Visite pastorale et des Confirmations pour 1944.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse* : Offices paroissiaux ; Intention recommandée ; Services anniversaires. — Université Catholique de l'Ouest ; L'héroïsme d'un petit Breton.

III. *Chronique générale*. — L'abbé Jean Rhodain visite les prisonniers ; Le Mariage chrétien.

PARTIE OFFICIELLE

Communications de l'Evêché.

I. Le « Grand Retour ». — *Rectification*. — Les cérémonies du « Grand Retour » auront lieu dans le diocèse de Quimper en Octobre et en Novembre 1944.

II. Le Timbre antituberculeux. — Monseigneur l'Evêque a reçu du Comité National de Défense contre la Tuberculose l'appel suivant :

« Le Comité National de Défense contre la Tuberculose réalisera, du 1^{er} au 31 Mars 1944, en collaboration avec le Secours National, une Campagne Nationale d'Action Antituberculeuse »

dont la légende est « COMBATTRE LA TUBERCULOSE, C'EST SERVIR LE PAYS ».

Le Comité National qui entreprend cette Campagne doit être secondé plus encore, cette année, parce que les conditions actuelles s'avèrent plus difficiles, et plus impérieuse la nécessité des ressources.

La tuberculose est un risque de guerre. Elle va frapper sans doute indistinctement tous les individus, mais plus particulièrement les jeunes hommes, les populations évacuées des zones de combat.

Les Organisations départementales Antituberculeuses qui reçoivent la recette s'efforcent de placer et de secourir, de préserver et d'éduquer enfants et adultes malades ou en danger de contagion. Le Comité National, sur sa propre part (5 %), aide, chaque année, le Sanatorium du Clergé à Thorenc, par l'attribution de subventions annuelles.

Nous serions particulièrement reconnaissants à Votre Excellence, s'il lui plaisait d'accorder son bienveillant intérêt à cette Campagne et de la servir par les moyens de sa *Semaine religieuse*, de ses écoles et de ses œuvres.

Monseigneur l'Evêque demande instamment à tous les collègues, à toutes les écoles et à toutes les organisations catholiques d'œuvres de répondre avec empressement à cet appel et d'apporter à la vente du timbre antituberculeux un concours actif et zélé.

III. Vin de messe. — Tous les bons de vin de messe ont été expédiés à MM. les Curés-Doyens. Il leur appartient de les utiliser au plus tôt pour éviter — comme c'est déjà arrivé — que ces bons ne soient périmés.

Les bons revenant aux paroisses du canton de Quimper et aux communautés de la ville ont été remis directement — pour gagner du temps — au même fournisseur que l'an dernier et c'est à lui qu'il faut s'adresser.

IV. Quête pour les Œuvres Sociales Maritimes. — Pour venir en aide dans les milieux maritimes aux œuvres d'Action catholique dont l'urgence se révèle chaque jour plus grande et les besoins plus pressants, une quête se fera dans toutes les paroisses du diocèse le dimanche 13 Février. Elle sera annoncée le dimanche 6 Février et le produit en sera expédié immédiatement au Secrétariat de l'Evêché (C. C. P. Nantes 3.480).

V. Prix de Vulpian, en faveur d'une famille nombreuse. — Nous rappelons que les conditions fixées pour obtenir ce prix sont les suivantes :

1° La famille bénéficiaire devra avoir au moins 10 enfants vivants, habiter dans le diocèse de Quimper, être catholique pratiquante, jouir de l'estime générale, s'être distinguée pour la façon dont les enfants auront été élevés.

2° Toute demande devra être présentée par M. le Curé du canton et envoyée à l'Evêché avant le 15 Mars. Une formule de dossier sera adressée à ceux qui la désireront.

3° Le prix sera décerné chaque année par Son Excellence Monseigneur l'Evêque, à l'occasion de la Fête des Mères.

VI. Tableau de la Visite Pastorale et des Confirmations pour 1944

MOIS	DATES	JOURS DE LA SEMAINE	PAROISSES OU LA CONFIRMATION SE DONNE LE MATIN	PAROISSES OU LA CONFIRMATION SE DONNE LE SOIR
AVRIL	19	Mercredi...	Douarnenez	Tréboul. — Pensionn ^t Saint-Blaise, Douarnenez.
	20	Jeudi.....	Ploaré	Le Juch.
	21	Vendredi..	Pouldavid.....	Pouldergat.
	22	Samedi....	Poullan.....	Beuzec-Cap-Sizun.
	23	Dimanche..	Mahalon	Meilars. — Confort.
	24	Lundi.....	Audierne.....	Esquibien.
	25	Mardi.....	Goulien	Cléden.
	26	Mercredi...	Plogoff.....	Primelin.
	27	Jeudi.....	Petit-Séminaire.....	Pont-Croix (Paroisse).
	28	Vendredi..	Poulgoazec.....	Plouhinec.
	29	Samedi....	Plözévet.....	Landudec. — Guiler.
	30	Dimanche..	Plonéis.....	Gourlizon.
MAI	1	Lundi.....	Plogonnec.....	Guengat.
	5	Vendredi..	Plogastel-Saint-Germain...	Pouldreuzic. — Lababan.
	6	Samedi....	Plonéour-L ⁿ . — Tréguennec.	Peumerit.
	7	Dimanche..	Plovan. — Tréogat.....	Saint-Jean-Trolimon.
	8	Lundi.....	Penmarc'h	Saint-Guénolé.
	9	Mardi.....	Plomeur	Guilvinec.
	10	Mercredi...	Plobannalec.....	Lesconil.
	11	Jeudi.....	Pont-l'Abbé. — Tréméoc ..	Pens ^t St-Gabriel, Pont-l'Abbé.
	12	Vendredi..	Loctudy.....	Trefflagat.
	13	Samedi....	Combrit.....	Plomelin.
	15	Lundi.....	Saint-Evarzec	Pleuven. — Clohars.
	16	Mardi.....	Bénodet.....	Gouesnac'h.
	17	Mercredi...	Fouesnant.....	La Forêt.
	18	Jeudi.....	Concarneau	Le Passage-Lanriec.
	19	Vendredi..	Trégunc.....	Lanriec.
	20	Samedi....	Beuzec-Conq	Rosporden.
	21	Dimanche..	Elliant.....	Tourc'h.
	22	Lundi.....	Saint-Yvi	Ergué-Armel.
	28	Dimanche..		Saint-Mathieu, Quimper.
JUIN	29	Lundi.....	Saint-Corentin, Quimper...	Loc-Maria.
	30	Mardi.....	Kerfeunteun.....	Sainte-Thérèse. — Pensionnat Sainte-Thérèse.
	31	Mercredi...	Ergué-Gabéric	Langolen.
	1	Jeudi.....	Briec.....	Landrévarzec.
	2	Vendredi..	Edern.....	Landudal.
	3	Samedi....	Le Retraite, Quimper.....	Saint-Yves. — Le Likès.

La Confirmation se donne soit le matin, soit le soir, dans la paroisse inscrite la première ; la seconde est convoquée.

Arrêté à Quimper, le 2 Février 1944.

† ADOLPHE,

Evêque de Quimper et de Léon.

VII. Décorations diocésaines. — Monseigneur l'Evêque a conféré la médaille du Mérite diocésain aux instituteurs et institutrices libres, dont les noms suivent :

MM. Le Vouédec, de Saint-Martin de Brest, 53 ans d'enseignement ; Floc'h François, de Saint-Joseph de Brest, 40 ans d'enseignement ;

Mlles Le Chaussec, de Riec-sur-Bélon, 52 ans d'enseignement ; Perrot, de Riec-sur-Bélon, 35 ans d'enseignement ; Lagadec, de Kerlouan, 33 ans d'enseignement.

VIII. Nominations. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

Vicaire suppléant, ou administrateur de Pont-Aven, M. Jean Le Daré, vicaire auxiliaire à Sainte-Croix de Quimperlé ;

Vicaire auxiliaire à Sainte-Croix, M. Jean Sergent, vicaire à Lennon ;

Vicaire auxiliaire à Lennon, M. Laurent Guézengar, vicaire à Saint-Thurien.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — Semaine religieuse : c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Dimanche de la Septuagésime (6 Février) :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 h. (grand'messe) et 11 h. 30. Vêpres à 14 h. 30. Confréries du Rosaire et du Scapulaire, procession, prières pour la paix, bénédiction.

Lundi : à 10 h., service pour Mlle Kerhuel, commandé par la Bibliothèque catholique.

Vendredi : confession des enfants qui n'ont pas encore communie.

Tous les matins : à 7 h. 30, services pour les Trépassés.

Tous les soirs : à 18 h., prières pour la paix, bénédiction.

— **EGLISE DE SAINT-MATHIEU.** — *Dimanche de la Septuagésime (6 Février) :* messes à 6 h. 30, 7, 8, 9, 10 h. (grand'messe) et 11 h. 30. A 14 h., vêpres, procession du Rosaire, prières pour la paix et bénédiction.

En semaine : tous les matins, à 8 h., services pour les Trépassés ; tous les soirs, à 18 h. 15, prières pour la paix.

Intention recommandée. — Melgven : Retraite pour femmes mariées et jeunes filles, du 13 au 20 Février.

Services anniversaires. — Beuzec-Cap-Sizun : jeudi 10 Février, à 10 h. (h. solaire), service anniversaire pour M. l'abbé Jean L'Her, ancien vicaire.

— Plabennec : jeudi 17 Février, à 11 h., service anniversaire pour M. L'Her, vicaire à Beuzec-Cap-Sizun.

Université Catholique de l'Ouest. — *Ecole Supérieure d'Agriculture et de Viticulture d'Angers.* — Les épreuves écrites du Concours d'entrée à l'Ecole Supérieure d'Agriculture et de Viticulture d'Angers auront lieu au siège de l'Ecole, 33, rue Rabelais, Angers, les 15, 17 et 18 Avril 1944.

Les jeunes gens qui désirent y prendre part sont invités à faire leur demande accompagnée des papiers nécessaires le plus tôt possible. Le registre des inscriptions sera clos le 20 Mars.

On rappelle que cette épreuve écrite est obligatoire pour tous les candidats. Elle est éliminatoire et les élèves doivent ensuite faire un stage agricole dans une exploitation de leur choix. Pendant ce stage, ils doivent rédiger un rapport qui devra parvenir à la Direction de l'Ecole au plus tard le 15 Août.

Les épreuves orales auront lieu dans le courant de Septembre.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. le Directeur de l'Ecole Supérieure d'Agriculture, 33, rue Rabelais, Angers.

Prix du programme des cours : 10 francs.

L'héroïsme d'un petit Breton. — Le dimanche soir 28 Mars, les avions bombardent Saint-Nazaire. Une bombe démolit la grande porte de l'église de l'Immaculée-Conception, tandis que des plaquettes incendiaires mettent le feu au toit. Les paroissiens, malgré le danger, essayent de lutter contre l'incendie, mais sont vite débordés. Parmi eux se trouvent le petit Camille Elan, 12 ans, enfant de chœur.

Tout à coup, ce petit pense au Saint-Sacrement et, malgré les débris enflammés qui tombent du toit, il entre dans l'église, sans égard aux recommandations des assistants qui lui disent que c'est une folie. Il arrive jusqu'à l'autel, ouvre le tabernacle, prend le ciboire, le rapporte jusqu'au presbytère sans avoir reçu la moindre égratignure. Tout le long du trajet, la foule s'agenouille, adorant son Dieu.

On ne ménage pas au jeune Elan les compliments. Il répond tout simplement : « M. le Recteur était absent, j'ai bien été obligé de le remplacer ». *(Sem. rel. de Vannes.)*

CHRONIQUE GÉNÉRALE

L'abbé Jean Rodhain visite les prisonniers. — L'abbé Jean Rodhain, aumônier général des prisonniers de guerre et des travailleurs français à l'étranger, de retour d'Allemagne, a été reçu en audience par le Chef de l'Etat.

Il a informé le Maréchal de la situation des camps de Graudenz et de Thorn, de l'Oslag XVII A et du Stalag XVII B, qu'il a visités à l'occasion des fêtes de Noël et du Jour de l'An.

L'abbé Rodhain a notamment célébré une messe de minuit à Graudenz, messe à laquelle ont tenu à assister tous les prisonniers du camp.

Mariage chrétien. — L'instruction très importante approuvée par le Pape Pie XII il y a quelques mois concernant la célébration des mariages va incessamment entrer en application.

L'objet principal de cette instruction est d'aggraver encore l'obligation de l'enquête préliminaire au mariage déjà prescrite par le Droit Canonique.

Cette enquête, pour être sérieusement faite, exigera de trois à quatre semaines. Et voilà pourquoi, désormais, l'inscription des publications de bans devra avoir lieu un mois avant la date prévue du mariage.

Les futurs se présenteront *personnellement* aux prêtres de la paroisse où doit avoir lieu le mariage. Ils y répondront *séparément* à un questionnaire écrit qu'ils devront signer de leur propre main. Et si l'un ou l'autre des futurs ou les deux sont mineurs, ils seront accompagnés de leurs parents.

Cette enquête, qui désormais doit précéder obligatoirement tout mariage catholique, est faite en vue de s'assurer : 1°) que les futurs sont baptisés et confirmés ; 2°) qu'ils sont libres de tout lien au point de vue du mariage ; 3°) qu'il n'y a pas d'empêchement de mariage entre eux ; 4°) qu'ils contractent mariage en toute liberté et sans condition contraire à la nature du mariage ; 5°) qu'ils ont l'intention d'assurer et d'accomplir les obligations essentielles du mariage ; qu'ils sont suffisamment instruits des premiers éléments de la religion chrétienne, de la nature et des obligations essentielles du mariage.

L'enquête a donc pour but de sauvegarder la sainteté du mariage chrétien, d'en assurer la validité et la liberté, et par là même d'assurer le véritable bonheur des époux et de la famille qu'ils vont fonder.

Si l'Eglise prend de telles mesures aujourd'hui, c'est parce qu'aujourd'hui la famille est exposée à des dangers inconnus autrefois et d'autant plus graves que parfois les catholiques eux-mêmes, et parfois les futurs contractants, n'en ont pas conscience.

C'est d'abord l'*Union libre*, qui est la négation même de la famille, qui rend impossible l'éducation des enfants, qui est un retour à l'animalité, une violation flagrante de la loi naturelle, de la loi divine, des lois de l'Eglise, si bien que les intéressés sont considérés comme pécheurs publics, indignes des sacrements, de l'honneur du parrainage, de la sépulture ecclésiastique.

C'est le *Mariage purement civil*. Le mariage entre chrétiens ne peut être purement civil puisqu'il impose des liens que Dieu seul peut former, des charges auxquelles Dieu seul peut subvenir. En fait, le mariage a existé de longs siècles avant qu'il n'y eût aucun pouvoir civil, et le mariage fut toujours entouré de rites religieux. Mais depuis Jésus-Christ, le mariage entre chrétiens est un sacrement, et en dehors de ce sacrement il n'y a pas de mariage possible entre chrétiens. L'Etat peut bien, à la Mairie, prendre note des mariages, comme il prend note des naissances et des décès ; mais de même que ce n'est pas l'Etat qui fait naître ou qui fait mourir, ce n'est pas l'Etat qui marie. Aussi les chrétiens qui se contentent du mariage civil se mettent-ils en marge des lois de Dieu et de l'Eglise et sont considérés par l'Eglise comme pécheurs publics.

Il y a encore le *Divorce*, la prétendue rupture du lien conjugal. Condamné par la loi divine primitive, par Jésus-Christ, par l'Eglise, il fait du mariage un contrat résiliable, une aventure, il favorise la dépravation et la discorde ; il est calamiteux pour la femme, plus encore peut-être pour les enfants. Les chrétiens qui demandent le divorce se rangent d'eux-mêmes parmi les pécheurs publics ; à plus forte raison les divorcés qui se rema-

rient civilement même s'ils n'ont pas demandé le divorce. Le nombre même des divorces (30.000 par an en France avant la présente guerre) prouve que la conception du mariage est faussée chez beaucoup, au détriment du bonheur familial et de la prospérité nationale.

Puis, c'est la *Stérilité volontaire*. Violation flagrante, non pas d'une loi de l'Eglise comme on le dit parfois, mais d'une loi naturelle et d'une loi divine très claire, dont l'observation est une condition de bonheur pour la famille, de prospérité pour la nation.

Le mariage, acte de constitution de la famille, est souvent aussi profané par le *Sacrilège*. Les deux contractants ne prennent pas au sérieux le mariage et reçoivent le Sacrement en état de péché mortel ; parfois c'est seulement l'un des deux qui est coupable ; mais c'est déjà un malheur. Ou bien on contracte mariage avec des intentions contraires aux lois divines, par exemple l'intention de divorcer ou de limiter coupablement le nombre des enfants : sacrilège encore. Ou encore on se marie avec un empêchement dirimant qu'on connaît sans en demander dispense : sacrilège. Il est difficile de croire qu'une famille ainsi fondée sur le sacrilège soit bénie de Dieu. C'est ici la cause secrète de beaucoup de mariages malheureux.

Autre cause de malheur : le *Désaccord entre les époux au point de vue religieux*. La religion mixte (un conjoint catholique et un autre chrétien non catholique) et la disparité de culte (un conjoint catholique et un autre non baptisé) sont des empêchements de mariage ; l'Eglise n'en accorde dispense qu'avec répugnance et sous deux conditions : que les époux n'aillent pas à une autre église ou temple et que les enfants soient tous élevés dans la religion catholique. Le danger est-il moindre pour un catholique à épouser un conjoint indifférent ou sans religion ? Les conjoints seront en désaccord grave sur des questions essentielles, sur la nature même du mariage, sur le caractère des relations conjugales, sur l'éducation des enfants : source redoutable de dissentiments et de discordes... ou bien invitation fatale à l'indifférence et à l'apostasie pour le conjoint catholique. Et s'il s'agit de se marier à un conjoint qui appartient à tel groupe antireligieux (qui est aussi une religion tendant à ruiner la religion chrétienne), c'est une folie criminelle.

Nous pourrions signaler encore, parmi les dangers qui menacent le mariage et la famille, la vie en dehors du foyer, la mauvaise tenue des ménages par suite de luxe exagéré ou de manque d'ordre, dangers provenant aussi d'une conception fautive et non chrétienne du mariage et aboutissant au malheur des familles.

C'est pour obvier à tous ces dangers que l'Eglise impose aujourd'hui l'enquête que nous signalons. Elle contribue à restaurer la conception vraie de la famille humaine, à assurer les conditions qui font le bonheur des familles et la prospérité des nations.

Modifications dans le service des trains de voyageurs à partir du 1^{er} Février.
Les trains 501 Paris à Brest (arr. 19.31) et 506 Brest (dép. 7.47) à Paris, circuleront à nouveau sur le parcours Saint-Brieuc-Brest.

Les trains 1593 Morlaix (dép. 19.50) à Brest et 4512 Brest (dép. 5.53) à Morlaix seront supprimés entre Morlaix et Brest.

Les trains suivants reprendront leur ancien horaire :

— 3562 (semaine) Roscoff dép. 7.58, Morlaix arr. 8.50.

— 3563 (lundis, jeudis, samedis), Morlaix dép. 18.31, Roscoff arr. 19.48.

En outre, à partir du 24 Janvier 1944, les trains 2790 Brest (dép. 5.25) à Quimper et 2791 Quimper (dép. 10.10) à Brest seront supprimés.

HARMONIUMS

NEUFS ET D'OCCASION DE TOUTES MARQUES
ÉCHANGE . LOCATION . CRÉDIT
LABROUSSE

33, Rue de Rivoli - Paris (4°)
41 bis, Boulevard des Batignolles - Paris (8°)
221, Faubourg Saint-Honoré - Paris (8°)

LOCATION

FILMS 9^m/m 5
Pathé-Baby

CINÉMATHEQUE

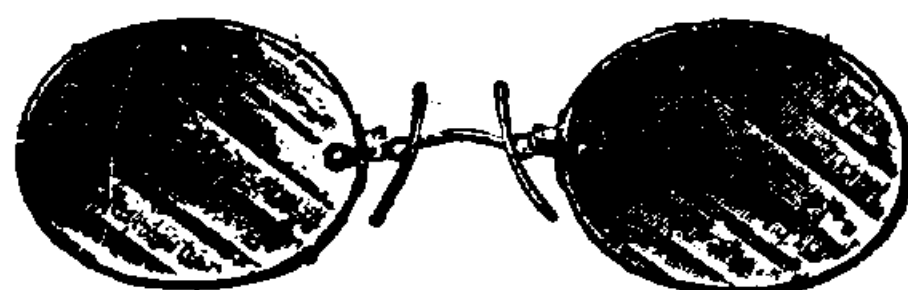
- H A M O N I C -
Saint-Brieuc



P. LE GUENNEC
Opticien diplômé
BANDAGISTE

LUNETTERIE & ORTHOPÉDIE
DELBENN

16, Rue Kérôn, QUIMPER



MAISON DE CONFIANCE, RECOMMANDÉE AUX MEMBRES DU CLERGÉ

Le Gérant : D. PLOUENNEC. Quimper, Imprimerie Cornouaillaise.

La Semaine Religieuse

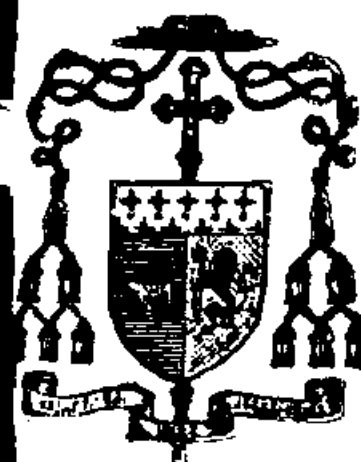
de Quimper & de Léon

Administration : 31, rue Elie-Fréron, Quimper

Abonnements, payables d'avance, C/C 93.81, Nantes

Prix uniforme, France, 35 francs — Le numéro, 1 fr. 50

Changement d'adresse, 1 fr. 50 — Correspondance, 1 fr. 50



Offices de la semaine (Février).

- | | |
|---|-----------------------------|
| 13. Sexagésime. sd. v. | 18. S. Siméon, E., M. S. R. |
| 14. S. Valentin, Pr. et M. s. R. | 19. De la B. V. M. s. B. |
| 15. Les SS. Faustin et Jovite, M. s. R. | 20. Quinquagésime. sd. v. |
| 16. De la Férie. s. v. | Vêpres sans mémoire. |
| 17. S. Guévroc, Ab. sd. B. | |

Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Plomeur	12-16	Kergloff	20-22
Plourin-Ploudalmézeau	17-19		

Sommaire :

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché* : Instruction « Sacro-Sanctum » ; Vacances scolaires ; Séances théâtrales ; « Feiz ha Breiz » ; Nominations ; Décès.
II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse* : Offices paroissiaux ; Informations scolaires ; Le

Trévoux ; Retraite ; Esquibien : L'Adoration.
III. *Chronique générale*. — La soif du plaisir ; L'art de quêter ; Un grand danger pour l'enfance : le Cinéma (à suivre).
IV. — *Annonces et avis divers*.

PARTIE OFFICIELLE

Communications de l'Evêché.

I. Instruction « Sacro-Sanctum ». — MM. les Curés et Recteurs peuvent dès à présent demander à l'Imprimerie Cornouaillaise, rue des Gentilshommes, Quimper, les différents imprimés qui leur seront nécessaires pour l'application du nouveau règlement sur le mariage. Ils auront soin de bien spécifier les imprimés dont ils ont besoin et le nombre d'imprimés de chaque série qu'ils désirent.

— Nous pensons que chacun devrait demander un nombre de formulaires correspondant à la moyenne des mariages pendant trois ans.

II. Vacances scolaires. — Les vacances des écoles primaires et secondaires sont fixées :

à l'occasion des jours gras, du samedi 19 au jeudi 24 Février;
— à Pâques, du samedi 1^{er} au lundi 17 Avril (ou du mercredi 29 Mars au lundi 17 Avril pour les établissements qui n'auraient pas usé du congé des gras).

III. Séances Théâtrales. — *Droits d'auteurs.* — Lorsqu'un organisateur de séance théâtrale sollicite de la Préfecture une autorisation préalable, il doit savoir que le dossier complet suppose le programme des séances, un livret ou une copie du livret de chacune des pièces et le *certificat des auteurs*. Même les patronages affiliés à l'A.T.O.C.E.P. sont astreints à cette réglementation.

Pour obtenir ce certificat des auteurs, s'adresser à M. Guy Poussard, délégué du Comité des Auteurs, 1, place du Styvel, Quimper.

IV. « Feiz ha Breiz ». — Nous avons désigné M. l'abbé F. Guivarc'h, aumônier du Cours Normal Saint-Sébastien, comme directeur de *Feiz ha Breiz*, en remplacement de M. l'abbé Perrot, décédé. Nous demandons à tous les catholiques, et en particulier aux prêtres, religieux et religieuses de l'aider pour une rédaction toujours plus intéressante et une diffusion plus large de la revue.

V. Nominations. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

Recteur de Plogoff, M. Jean-Louis Guillerm, recteur de l'Ile-de-Sein ;

Recteur de l'Ile-de-Sein, M. François Nicolas, vicaire à Esquibien ;

Recteur de Plouguer, en remplacement de M. le chanoine Le Treut, démissionnaire pour cause de santé, M. Jean Croissant, vicaire à Lambézellec ;

Vicaire à Esquibien, M. Yves Le Com, vicaire à Melgven ;

Vicaire à Melgven, M. Maurice Menou, surveillant au collège Saint-Yves de Quimper.

VI. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles : M. Pierre Jacopin, recteur de Poullaouën, décédé le 9 Février, à l'âge de 72 ans.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — Semaine religieuse : c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Dimanche de la Sexagésime* (13 Février) : messes à 6, 7, 8, 9, 10 h. (grand'messe) et 11 h. 30. Vêpres à 14 h. 30, prières pour la paix, bénédiction. Après vêpres, réunion bretonne, chant des prières, sermon, bénédiction.

Lundi : à 8 h., à la chapelle, messe mensuelle des Mères chrétiennes. A 15 h., au patronage de la Sainte-Famille, conférence et bénédiction.

Lundi et mardi : à 7 h. 30, services pour les Trépassés.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — *Dimanche de la Sexagésime* (13 Février) : messes à 6 h. 30, 7, 8, 9, 10 h. (grand'messe) et 11 h. 30. Aux messes, quête par les Conférences paroissiales de Saint-Vincent de Paul en faveur de leurs pauvres. A 14 h., vêpres, prières pour la paix et bénédiction.
En semaine : tous les matins, à 8 h., services pour les Trépassés ; — tous les soirs, à 18 h. 15, prières pour la paix.

Informations scolaires. — FILMS. — Sur proposition du Comité national de l'Enseignement libre, le Secrétariat à la Jeunesse a décidé de mettre à la disposition des écoles libres du diocèse, pourvues d'un appareil de projection, 18 collections de films fixes. Les établissements qui sont dans les conditions voulues pour en bénéficier sont priés de se faire connaître, avant le 25 Février, à la Direction diocésaine de l'Enseignement.

— BACCALAURÉAT. — M. l'Inspecteur d'Académie nous avise que « le registre d'inscription au baccalauréat (1^{re} session 1944) est ouvert du jeudi 3 Février au mardi 29 Février inclus ».

LE TRÉVOUX. — **Retraite.** — Une retraite de quatre jours, sollicitée par le groupe des chanteuses et la section féminine de la J. A. C., a réuni 66 jeunes filles de la paroisse du Trévoux. Retraite fidèlement suivie et presque fermée. Les heures libres se sont passées et les repas ont été pris sous la direction d'une Religieuse de La Norgard, dans une salle du bourg aimablement prêtée. Et quels beaux chants, pieux, artistiques, surtout le matin du 6 Février ! Est-ce qu'un témoin perspicace, passant sur le placître, à cette heure, n'aurait pas perçu dans la statue de granit d'un ancien recteur, fondateur des deux chorales, un tressaillement joyeux ? La question peut se poser. — Et maintenant, au tour des jeunes gens de venir, en temps voulu, apprendre du R. P. Marcel à connaître et à aimer Notre Seigneur Jésus-Christ !

ESQUIBIEN. — **L'Adoration.** — A Esquibien, en ces tout derniers temps, ont surgi de terre, pour Dieu, une école de filles, une salle paroissiale, un beau, spacieux et moderne patronage ; et dans leur solidité de moellon, leur luxe de pierre de taille, ces édifices, prolongement de l'église, sont un témoignage de foi, une marque de zèle.

Cette foi et ce zèle viennent à nouveau de se montrer bien vivants durant les journées de l'Adoration qui a été suivie fidèlement par la presque totalité des paroissiens. A la Table Sainte l'on a compté 431 hommes, 778 femmes, 240 enfants.

La consolation et l'espoir là-bas s'appuient sur le nombre croissant des communions, surtout parmi la jeunesse qui se groupe, puise au contact de l'hostie l'énergie et la vaillance ardente, se forge une âme pour les combats de Dieu.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

La soif du plaisir. — Rappel nécessaire. — Les jeunes de notre diocèse trouveront peut-être quelque chose à glaner dans ces conseils de l'Archevêque de Besançon à ses diocésains.

Plusieurs fois déjà, j'ai élevé la voix contre le dévergondage qui sévit, à l'heure actuelle, dans maintes paroisses de notre

diocèse. Ce n'est pas sans une véritable tristesse que je me vois obligé aujourd'hui de revenir sur cette question.

Le courant de jouissance qui saisit tant de jeunes gens et de jeunes filles et les conduit à leur perte, accélère sa marche et risque d'entraîner ceux-là même qui jusqu'alors ont résisté. A la campagne, les bals se multiplient. Tout est prétexte à danser et à s'exciter sensuellement. Jamais l'expression « faire la noce », dans son sens le plus grossier, n'a été aussi justifiée que par la façon dont se célèbrent certains mariages. On se demande comment des époux peuvent recevoir dignement le sacrement qui les unit devant Dieu, quand ils savent de quels plaisirs déplacés leur union sera l'occasion. Ce n'est pas assez de danser le soir du mariage, on danse et on ripaille deux jours et deux nuits. Et, bien entendu, il ne s'agit pas de quelques amis seulement. Toute la jeunesse du pays et des villages voisins est invitée à ces réjouissances.

Que de tels abus se produisent dans des familles qui ne sont catholiques que de nom, mais qui n'ont plus ni pratiques religieuses, ni traditions chrétiennes, cela se comprend. Mais ce qui nous surprend, nous peine et nous effraie, c'est de savoir que des familles qui se disent et qui se croient vraiment catholiques, se laissent entraîner dans ce paganisme et ne tiennent aucun compte des avertissements que nous leur donnons, au nom de Dieu lui-même et de la Sainte Eglise.

« Nous ne faisons pas de mal », dit-on.

Ah ! vous croyez que ce n'est pas faire du mal à un pays, que de lui préparer une jeunesse avide de plaisirs et incapable de sacrifices. En réalité, c'est frapper le pays de mort, puisque c'est l'empêcher de se relever.

Et quand, pour mettre fin à ces abus, nous évoquons le souvenir des prisonniers, des absents et des familles éprouvées : « Ils ne seront pas plus malheureux, nous répond-on, parce que nous nous amusons ». Parler ainsi, c'est méconnaître les principes les plus élémentaires de la charité chrétienne ; c'est oublier la valeur rédemptrice de la mortification et des sacrifices. Sachez, Messieurs les amuseurs, que si au lieu de faire bombance, vous meniez une vie honnête et sérieuse, vous attireriez sur notre patrie des grâces de protection et de salut dont elle a un si grand besoin et que vous détourniez d'elle par votre immoralité.

Grâce à Dieu, au milieu du laisser-aller général, des âmes élevées surgissent, des jeunes gens et des jeunes filles se préparent sérieusement et chrétiennement aux lourdes tâches qui les attendent. Nous ne saurions trop les féliciter de leur énergie et les encourager dans la lutte qu'ils mènent pour assurer l'avenir de la France.

Comme il ne faut pas que, dans la Sainte Eglise, ceux qui se moquent des principes de la morale chrétienne soient mis sur le même plan que ceux qui les respectent et qui font honneur à leur religion, je demande à MM. les Curés de refuser les honneurs religieux et la messe elle-même aux jeunes gens et aux jeunes filles qui, à l'occasion de leur mariage, organisent de ces bals qui sont un véritable scandale par leur durée, par le nombre des participants et par le laisser-aller qui les caractérise. Et je leur fais un devoir strict de conscience d'appliquer ces sanc-

tions si, après des avertissements paternels et répétés, ils n'obtiennent pas satisfaction.

En agissant ainsi, j'accomplis mon devoir d'évêque, gardien et défenseur des lois de la Sainte Eglise de Dieu et mon devoir de citoyen français, résolu à travailler de toutes mes forces au relèvement de la Patrie.

† Maurice DUBOURG, Archevêque de Besançon.

L'art de quêter. — Dans certaines églises — non catholiques — de New-York, on entre en prenant un billet. Comme au cinéma.

Dans telle église de Londres, un plateau est placé à l'entrée, surveillé par un verger, ou bedeau.

Un curé normand nous a affirmé que l'on quêtait, chez lui, jusqu'à quatre ou cinq fois pendant la messe. C'est beaucoup. Les fidèles ont-ils le temps de prier ?

Même chez nous, il faut avouer que les deux perceptions traditionnelles : quête et paiement des chaises, introduisent dans l'office beaucoup de bruit, de dérangement, de distraction. Ces églises où, de l'offertoire à la communion, on entend le bruit des sous... Nous ne critiquons pas la chose. Il faut que l'Eglise vive, c'est trop clair. Nous regrettons un bruit nécessaire, mais fastidieux.

Mgr Chevrot, curé de Saint-François de Sales de Paris, a trouvé une solution, que nous proposons, sans plus, à l'attention des recteurs d'églises.

Pour supprimer les chaisières et leur échange de monnaie, des trones sont placés à l'entrée de l'église. Vous restez sceptique sur le résultat ? Mgr Chevrot vous dira que l'éducation des fidèles étant faite sur ce point — et il faut la faire, durant quelques mois, assez souvent — la fabrique n'y perd rien. Au contraire... Avantage considérable : il n'y a pas de chaises louées ; les chaises sont au premier occupant : et l'on n'a pas ce spectacle lamentable — les fidèles qui louent une chaise étant, le plus souvent, des communiant de messe basse — d'une grand'messe dite devant une nef vide, alors que les bas-côtés sont garnis de fidèles qui ne voient rien.

Quant à la quête, elle n'est pas supprimée. Elle est faite plus solennellement et plus rapidement. Dès le début du *Credo*, six acolytes pénètrent en procession au milieu des fidèles, portant plusieurs plateaux : ces plateaux circulent de mains en mains par carré de chaises, sans que le quêteur s'en mêle : cela se fait avec tant d'ordre et de célérité, que le chant du *Credo* est à peine terminé que les acolytes reviennent processionnellement se ranger en demi-cercle dans le chœur pour élever leurs plateaux au moment du *Suscipe*. N'est-ce pas là une belle évocation de ce qui se faisait dans la primitive Eglise où chacun collaborait suivant ses moyens au Sacrifice ?

Un grand danger pour l'enfance : le cinéma.

M. André Magnan, d'Aix-en-Provence, chargé de mission par l'Institut de psychologie et de pédagogie, a fait récemment les observations suivantes, que reproduit le *Bulletin religieux* de Monaco dans son numéro de Juillet :

Dans une seule région, la Provence, en une année, plus de 14.000 enfants ont passé devant les tribunaux. 1942 a vu défiler plus de 40.000 délinquants... Errants de ville en ville, ils infectent les régions et en viennent même jusqu'à former des bandes organisées.

Au point de vue intellectuel, la situation n'est guère plus brillante ; on a dénommé 12% d'illettrés complets dans nos Chantiers de jeunesse ! D'autre part, la paresse est certainement le signe de la déchéance de ces jeunes générations : l'année dernière, uniquement en zone libre, nous comptions des milliers de jeunes qui ne faisaient strictement rien. Ils ont tous la hantise du vol et surtout un besoin de fuite inextinguible, dérouté dans les idées, fuite de tout ce qui pourrait engager leur responsabilité et leur faire dire : « Je suis embarqué ». Enfin, fait symptomatique, 46% des jeunes délinquants sont habitués à fréquenter les lieux de débauche. Certains optimistes prétendront peut-être que c'est là une catégorie à part. Ne suivons pas la politique de l'autruche ; ces chiffres sont le témoin d'un mal grandissant. Tout ce rythme de dissociation a été accéléré par les mœurs et le progrès. La grande ville semble la vraie coupable du drame qui se déroule silencieusement en ce moment : 85% de moins de vingt ans, surpris en flagrant délit, sont d'origine citadine... 5% seulement sont des ruraux.

Qui dira la terrible et désastreuse part d'influence qu'a exercée sur ces enfants et ces jeunes gens dévoyés le cinéma ?

Le film pourrait être un si efficace moyen de formation et d'éducation ! Il devrait être à tout le moins une saine récréation.

Hélas ! dans la plupart des cas il n'exerce que des ravages. Si les adultes subissent moins profondément ses effets parce qu'ils ne perdent pas complètement leur sens critique et que leur sensibilité est émoussée, les jeunes, au contraire, sont livrés sans défense à la féerie, aux invraisemblances, aux déformations de l'écran. Il est fréquent de voir des jeunes gens, des jeunes filles se livrer aux pires excentricités, et parfois au vol et au crime, pour « faire du cinéma ». Beaucoup d'enfants et d'adolescents ignorent à peu près tout de l'histoire de France, alors qu'ils sont très renseignés sur la vie des stars...

« L'OPIMUM DE L'ENFANT... » — Les parents devraient s'inquiéter de savoir si le film projeté est au moins convenable. Hélas ! que de familles, pour se débarrasser des petits, leur disent fréquemment : « Tiens, voilà dix francs, va-t-en au cinéma ! »

M. l'abbé Courtois, dans un récent article de *Vaillance*, appelait fort justement le cinéma l'opium de l'enfant.

De cet opium qui ravage leur esprit, leur cœur, leur intelligence, leur équilibre et leur âme, certains ne peuvent plus se passer. Ils volent leurs parents, ne vont pas à l'école — nous avons déjà cité une appréciation de l'inspecteur primaire de Saint-Etienne relevant que dans cette ville 20% des enfants et jeunes gens d'âge scolaire fréquentaient les cinémas permanents au lieu des salles de classe. Et nous connaissons à Limoges des petits qui vont au cinéma 4 ou 5 fois par semaine...

Les éducateurs, les surveillants de collège par exemple, ont toujours remarqué qu'une séance de cinéma laissait les enfants rêveurs et énervés. Le docteur Rouvroy, directeur des institu-

tions pour les jeunes délinquants, en Belgique, affirme que les enfants qui ont assisté à une séance cinématographique ordinaire présentent une diminution de 20% de leur puissance cérébrale et physique, deux fois plus qu'après une journée de classe.

C'est que l'enfant, selon la remarque de l'abbé Courtois, n'est pas un adulte, sa suggestibilité est beaucoup plus grande. Dominé par la loi du mimétisme propre à son âge, il vit intensément en lui-même et tend à reproduire ce qu'il voit sur l'écran.

Même si elle n'est pas immorale, dit le docteur Mario Bernabéi, l'intrigue se base toujours sur des traits émouvants qui maintiennent le système nerveux dans un état de tension constante. Qu'on pense alors à la délicatesse particulière d'un système encéphalo-spinal, encore aussi peu développé que celui de l'enfant, à l'usure à laquelle il se trouve soumis, à l'état de suggestibilité encore plus grande dans lequel le plongent le lieu fermé, l'obscurité, la musique, la fatigue et la passibilité de l'esprit devant l'écran. Je pense qu'il faut s'accoutumer à parler de cinéma comme on parle de café, de thé, de cocaïne, d'une substance agréable mais dangereuse, à cause de l'excitation produite sur les centre nerveux les plus délicats.

Les instituteurs ont observé que la mémoire et l'attention diminuaient chez leurs élèves dans la mesure où ils devenaient des habitués du cinéma. Tous les sens de l'enfant sont happés, envoûtés par l'écran. S'il est impressionnable, il est en grand danger. En 1937 l'attention du ministère de l'Education nationale fut attirée par un certain nombre de suicides ou de tentatives de suicide auxquels s'étaient livrés des enfants après avoir assisté à la projection du film *Poil de carotte*. (A suivre.)

Questions juridiques. — Enregistrement : dons et legs aux Associations diocésaines et aux Congrégations religieuses. — Parmi les aménagements que la loi n° 639 du 15 Novembre 1943 (J. Off. du 20 Novembre 1943, p. 2.986) apporte au Code de l'enregistrement, il convient de relever l'article 35 qui complète l'art. 418 du Code de l'enregistrement. Ce texte soumettait au droit de 12% les dons et legs faits à diverses Sociétés ou Œuvres, parmi lesquelles nous relevons :

- les « Sociétés d'instruction et d'éducation populaire gratuites reconnues d'utilité publique et subventionnées par l'Etat » ;
- les « organismes d'Assurances sociales » ;
- les « établissements d'utilité publique dont les ressources sont exclusivement affectées à des œuvres scientifiques à caractère désintéressé ».

La nouvelle loi fait bénéficier du même tarif de 12% :

- 1° « Les dons et les legs faits à l'Office national et aux Offices départementaux des Mutilés, Combattants, Victimes de la guerre et Pupilles de la Nation » ;
- 2° « Les dons et legs faits aux Associations culturelles, aux Unions d'Associations culturelles et aux Congrégations autorisées ».

Ce texte avantage les Associations diocésaines catholiques qui sont des Associations culturelles et que la loi du 25 Décembre 1942 (J. Off. du 2 Janvier 1943) avait autorisées à recevoir des dons et legs.

Il bénéficie également à toutes les Congrégations religieuses d'hommes et de femmes, sans distinction, suivant leur objet, mais à la condition qu'elles soient autorisées (expression de la loi du 1^{er} Juillet 1901) ou reconnues (expression de la loi du 8 Avril 1942, qui ne doit pas être confondue avec l'expression « reconnues d'utilité publique »).

L'autorisation du Gouvernement est nécessaire à ces Associations ou Congrégations pour pouvoir accepter dons et legs.

En quelques lignes. — Pour la seconde fois, S. Em. le cardinal Gerlier s'adressant à la jeunesse rurale de son diocèse la met en garde contre la reprise affligeante des banquets et des bals dont la joie bruyante et la fréquente immoralité contrastent avec les souffrances qui nous entourent.

— Les religieuses du Carmel de Lisieux ont célébré il y a quelques mois, dans l'intimité de la communauté, le 60^e anniversaire de la prise d'habit de Mère Agnès de Jésus, prieure du Carmel, et sœur de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus.

SUIS ACHETEUR d'Appareils de Cinéma sonores 17 mm 5 ou 16 mm. Ecrire, Corbel, Patronage de Châtaudren (C.-du-N.).

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Agences

BREST
QUIMPER

Bureaux permanents

Châteaulin,
Concarneau,
Douarnenez,
Saint-Pol de Léon.

Morlaix,
Pont-l'Abbé,
Quimperlé,

et nombreux bureaux périodiques

Toutes opérations de banque et de bourse, garde de titres, coffres-forts

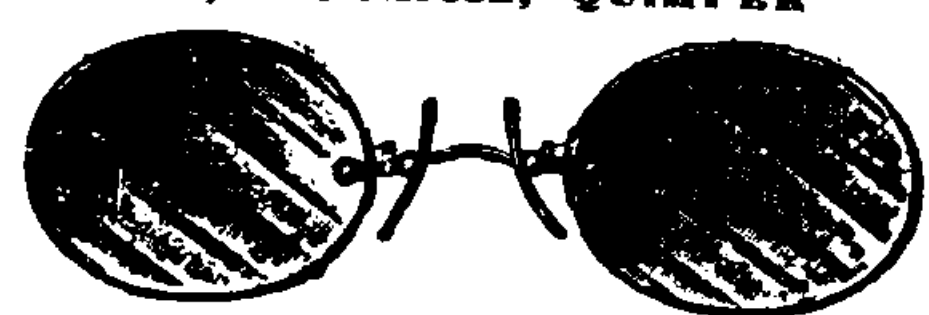


DELBENN
DEPOSEE

P. LE GUENNEC
Opticien diplômé
BANDAGISTE

LUNETTERIE & ORTHOPÉDIE
DELBENN

12, Rue Kéréon, QUIMPER

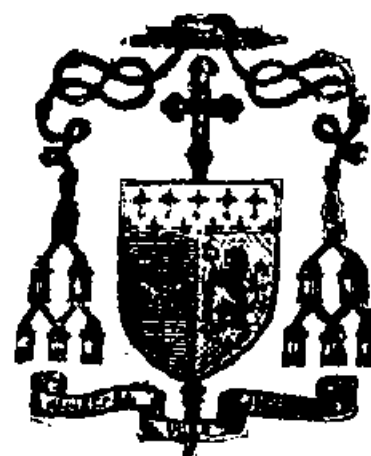


MAISON DE CONFIANCE, RECOMMANDÉE AUX MEMBRES DU CLERGÉ

Le Gérant : D. PLOUZENNEC. Quimper, Imprimerie Cornouaillaise.

La Semaine Religieuse

de Quimper & de Léon



Administration : 31, rue Elie-Fréron, Quimper

Abonnements, payables d'avance, C/C 93.81, Nantes

Prix uniforme, France, 35 francs — Le numéro, 1 fr. 50

Changement d'adresse, 1 fr. 50 — Correspondance, 1 fr. 50

Offices de la semaine (Février).

- | | |
|---|--|
| <p>20. Quinquagésime. sd. v.
Vêpres sans mémoire.</p> <p>21. De la Férie. s. v.</p> <p>22. Chaire de S. Pierre à Antioche.
dm. B.</p> <p>23. LES CENDRES. s. v.</p> | <p>24. Vigile de S. Mathias. De la Férie. s. v.</p> <p>25. S. Mathias. Ap. 2^e cl. R.</p> <p>26. De la Férie. s. v.</p> <p>27. 1^{er} dim. du Carême. sd. v.
A V., prem. de S. Gabriel. servite, d. B.</p> |
|---|--|

Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Kergloff	20-22	Le Drennec	25-26
Gourlizon	23-24	Ile de Batz	27-29

Sommaire :

- | | |
|--|---|
| <p>I. PARTIE OFFICIELLE. — <i>Communications de l'Evêché</i> : Instruction « Sacrosanctum » ; Pension des vicaires ; Mandement pour le Saint Temps du Carême.</p> <p>II. PARTIE NON OFFICIELLE. — <i>Chronique du diocèse</i> : Offices paroissiaux ; Lampaul-Plouarzel : Récol-</p> | <p>lections et Retraites ; Nécrologie : M. Mével, recteur de Plogoff.</p> <p>III. <i>Chronique générale</i>. — Congrès National français des Congrès Mariels ; Une Croisade d'« Ave » à offrir à N.-D. d'Espérance ; Allocutions prénatales.</p> <p>IV. — <i>Annonces et avis divers</i>.</p> |
|--|---|

PARTIE OFFICIELLE

Communications de l'Evêché.

I Mandement pour le Saint Temps du Carême.

— Après en avoir conféré avec Nos vénérables Frères les Chanoines et Chapitre de Notre insigne église Cathédrale ; Le Saint Nom de Dieu invoqué ;

Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

ARTICLE 1^{er}. — Nous rappelons aux fidèles l'obligation de faire pénitence pendant le saint Temps du Carême, en observant tout d'abord les lois de l'Eglise au sujet du jeûne et de l'abstinence.

Nous leur donnons connaissance de ces lois en les informant que le Saint-Siège Nous permet de reporter au mercredi l'abstinence prescrite en Carême le samedi.

ARTICLE II. — En raison des circonstances et en vertu des pouvoirs concédés par le Saint-Siège, Nous dispensons tous les fidèles de l'obligation du jeûne et de l'abstinence, sauf le Vendredi-Saint, jusqu'à nouvel ordre.

ARTICLE III. — Nous exhortons les fidèles à compenser par des bonnes œuvres, et spécialement par des aumônes proportionnées à leurs ressources, les adoucissements apportés par l'Eglise à l'ancienne rigueur de la pénitence.

Ces aumônes seront remises à MM. les Curés, Recteurs et Aumôniers, ou déposées dans un tronc spécial pour être envoyées au Secrétariat de l'Evêché.

Les pauvres qui n'auraient pas le moyen de faire une aumône, même légère, pourront y suppléer en récitant, chaque semaine, pendant la durée du Carême, cinq *Pater* et *Ave* pour les besoins de l'Eglise, de la France et du diocèse.

ARTICLE IV. — Le temps fixé pour satisfaire à la communion pascale s'ouvrira, pour le diocèse, le dimanche de la Passion, et finira le second dimanche après Pâques.

Nous recommandons instamment à MM. les Curés et Recteurs de donner à leurs paroissiens la plus grande liberté pour le choix de leur confesseur.

Dès le quatrième dimanche du Carême, MM. les Curés et Recteurs liront en chaire la traduction du canon 859, § 1, du Code de Droit canonique (1) et rappelleront à leurs paroissiens le précepte de la Communion pascale.

On lira et expliquera également la traduction du canon 854 sur la Communion des enfants (2). Les enfants qui ont atteint l'âge de raison et qui réunissent les conditions exigées par le canon précité sont tenus de communier à Pâques.

(1) Canon 859 :

§ 1. Tout fidèle de l'un et l'autre sexe, parvenu à l'âge de discrétion, c'est-à-dire dès qu'il a l'usage de la raison, doit, au moins une fois chaque année, pendant le Temps pascal, recevoir le sacrement de l'Eucharistie, à moins que, d'après l'avis du curé ou de son confesseur, pour une cause raisonnable, il ne doive s'en abstenir, pour un temps.

(2) Canon 854 :

§ 1. L'Eucharistie ne doit pas être administrée aux enfants qui, en raison de la faiblesse de leur âge, n'ont encore ni la connaissance ni le goût de ce sacrement.

§ 2. Pour que la sainte Eucharistie puisse et doive être administrée aux enfants en péril de mort, il suffit qu'ils sachent distinguer le corps du Christ de la nourriture ordinaire et l'adorer avec révérence.

§ 3. Hors du danger de mort, il faut une connaissance plus complète de la doctrine chrétienne ; une préparation plus soignée est à bon droit requise, à savoir celle qui consiste au moins dans la connaissance, proportionnée à leur intelligence, des mystères de la foi nécessaires de nécessité de moyen, et qui leur permet de s'approcher de la sainte Table avec la dévotion que comporte leur âge.

§ 4. Le jugement des dispositions suffisantes des enfants, pour être admis à la première communion, appartient à leur confesseur et aux parents ou à ceux qui les remplacent.

§ 5. Mais c'est du devoir du curé de veiller, même par examen, si dans sa prudence il le juge opportun, à ce que les enfants n'approchent pas de la sainte Table avant d'avoir l'usage de la raison ou sans les dispositions suffisantes ; il doit également avoir soin de faire communier au plus tôt ceux qui ont l'usage de la raison et sont suffisamment disposés.

Les parents sont obligés de présenter, et MM. les Curés et Recteurs de préparer les enfants à la communion pascale sous peine de manquer gravement à leur devoir.

ARTICLE V. — La quête pour le Denier du Culte sera faite, autant que possible, avant Pâques. Les fidèles comprendront la nécessité qui s'impose à eux, en conscience, de pourvoir à l'entretien du clergé.

Les offrandes ainsi recueillies seront intégralement transmises, au plus tard vers la fin de Juin, au Secrétariat de l'Evêché, pour être, avec le concours de la Commission de contrôle, affectées au traitement du clergé.

ARTICLE VI. — Nous renouvelons, d'une manière toute spéciale, les prescriptions antérieures touchant les quêtes qui doivent se faire : pour les Séminaires, à Pâques, la Pentecôte, l'Assomption et Noël ; pour les Lieux Saints, pendant les offices du Vendredi-Saint ; pour le Denier de Saint-Pierre, le jour de la solennité des Apôtres Pierre et Paul ; pour l'œuvre des Cercles et Patronages, le dimanche du Rosaire.

Nous recommandons en outre très particulièrement à la charité des fidèles, l'Œuvre des Ecoles chrétiennes, qui répond à l'un des besoins les plus urgents et les plus graves de l'heure présente. Nous rappelons qu'une quête est faite, le jour de l'Ascension, dans toutes les églises, pour l'Institut catholique d'Angers, et Nous ordonnons qu'une quête soit faite pour les écoles chrétiennes du Diocèse, le dimanche de la solennité du T. S.-Sacrement.

ARTICLE VII. — L'Œuvre des Vocations, dite de saint Corentin et de saint Pol, doit être établie et fonctionner régulièrement dans toutes les paroisses. Nous la recommandons d'une manière pressante au zèle du clergé et à la générosité des fidèles.

ARTICLE VIII. — Nous rappelons, au clergé et aux fidèles, la nécessité d'organiser solidement dans chaque paroisse et de développer activement « l'Action Catholique », si instamment recommandée par le Souverain Pontife.

ARTICLE IX. — Nous autorisons la bénédiction du Très Saint-Sacrement pour chacune des réunions du soir qui auront lieu, à l'occasion du Carême, dans les églises et chapelles de Notre diocèse.

Et seront Notre présente Instruction pastorale et Notre Mandement, lus et publiés dans toutes les églises et chapelles publiques de notre diocèse, le dimanche de la Quinquagésime et les dimanches qui suivront.

Donné à Quimper, en Notre maison de Saint-Joseph, sous Notre seing, le sceau de Nos armes et le contre-seing du Secrétaire général de Notre Evêché, le 2 Février 1944, en la fête de la Purification de la Très Sainte Vierge Marie.

PAR MANDEMENT :

Y. PERROT, CHAN.,
Secrét. gén. de l'Evêché.

† ADOLPHE,
Evêque de Quimper et de Léon.

II Instruction « Sacrosanctum ». — Les formulaires à se procurer sont au nombre de cinq : 1. Interrogatoire des fiancés ; — 2. Interrogatoire des témoins ; — 3. Interrogatoire des parents, quand le fiancé (ou la fiancée) est mineur. — 4. Serment supplétoire ; — 5. *Status documentorum*.

Dans la commande d'imprimés il suffira de citer le numéro.

L'Imprimerie Cornouaillaise prévient MM. les Curés et Recteurs que toutes les commandes d'imprimés faites jusqu'ici sont considérées comme non avenues et doivent être renouvelées.

III. Pension des Vicaires. — A partir du 1^{er} Mars prochain, le taux de la pension de MM. les Vicaires sera augmenté de 150 francs par mois.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Evêché, c/c 3480. Nantes. — Semaine religieuse : c/c 9381. Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-COSENTIN. — *Dimanche de la Quinquagésime (20 Février) :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 h. (grand'messe) et 11 h. 30. Exposition du Saint-Sacrement depuis la 1^{re} messe jusqu'à la fin des vêpres. Vêpres à 14 h. 30, chant du *Miserere*, prières pour la paix et bénédiction.

Lundi et mardi : grand'messe à 10 h. ; vêpres à 16 h. Exposition des Quarante Heures.

Mercredi des Cendres : imposition des Cendres avant et après les messes basses 7, 8, et 9 h. A 10 h., bénédiction et imposition solennelle des Cendres, grand'messe.

Vendredi : à 17 h. 30, chemin de Croix.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — *Dimanche de la Quinquagésime (20 Février) :* messes à 6 h. 30, 7, 8, 9, 10 h. (grand'messe) et 11 h. 30. A 14 h., vêpres, procession du Saint-Sacrement, prières pour la paix et bénédiction.

Dimanche, lundi et mardi : prières des Quarante Heures. Le Saint-Sacrement sera exposé de la fin de la messe de 7 h. à la fin des vêpres qui seront chantées à 16 heures, lundi et mardi.

Mercredi des Cendres : imposition des Cendres aux messes de 7 h. et de 7 h. 30. A 8 h. 30, bénédiction des Cendres et messe chantée. A 20 h. 15, sermon breton de Carême.

Tous les matins : à partir de jeudi, services pour les Trépassés.

Tous les soirs : à 18 h. 15, à partir de mercredi, prières pour la paix.

LAMPAUL-PLOUARZEL. — Récollections et Retraites. — Au tableau d'honneur de la natalité, la paroisse de Lampaul tiendrait le premier rang : pour une population de 1.200 habitants, même en temps de guerre, elle enregistre par an 34 baptêmes. Pour nourrir tant de bouches, les pères et les mères se dépensent, les jeunes filles y intéressent la campagne. Les petits enfants cependant réclament du pain : depuis de longs mois, Lampaul est privé de blé. Aussi le bon recteur s'ingénie pour pourvoir aux nécessités les plus criantes.

Il ne néglige pas pour autant le ravitaillement spirituel de ses ouailles. Les Filles du Saint-Esprit ont ouvert école primaire, école maternelle et ouvroir ; elles soignent les malades, catéchisent les garçons. Les retraites paroissiales se multiplient : du 29 Janvier au 4 Février, le P. Le Jollec a consacré

une journée aux enfants, leur mettant sous les yeux le divin modèle de Nazareth. — Deux jours inculquaient aux jeunes filles les vertus solides qui assureront leur avenir. — Trois jours rappelaient aux femmes la sublimité de leur mission et leur apprenaient à sanctifier les épreuves. Entre temps, le Missionnaire s'est adressé aux hommes, les félicitant de prêcher d'exemple pour l'assistance à la messe paroissiale. Combien elle est touchante dans sa simplicité cette humble église de Lampaul. — L. J.-G.

Nécrologie. — **M. MÉVEL, Recteur de Plogoff.** — Le lundi 24 Janvier, M. Mével terminait son catéchisme, quand il fut appelé pour extrémiser une malade à mi-route entre le bourg et Lescoff. Le vent soufflait terriblement de l'Ouest... Sans chercher d'excuse il fut immédiatement prendre sa bicyclette et prévenir sa sœur qu'il dînerait seulement au retour. Hélas ! il ne devait pas connaître le retour. Moins de 3/4 d'heure plus tard, un bruit se répandait, jetant la consternation dans la paroisse : « M. le Recteur est mort ». Au premier instant, personne ne voulait y croire mais il fallut bientôt se rendre à l'évidence. M. Mével venait de succomber auprès du lit de la malade avant même que d'avoir pu remplir son ministère. Un confrère du voisinage appelé en toute hâte — le vicaire de l'endroit aidait à l'Adoration d'Esquibien — arriva pour constater le décès et prier pour le repos de son âme.

Que s'était-il passé ? Un médecin d'Audierne qui se trouvait dans le quartier fut appelé et arriva aussitôt. Il déclara que la mort du vénéré pasteur était due à une crise cardiaque. Rien, pourtant ne faisait prévoir une mort si soudaine. La veille il avait chanté la grand'messe et le matin même il fut dire la messe en la chapelle de Bon-Voyage. Espérons que Notre-Dame, pour laquelle il avait une grande dévotion, aura été au-devant de son fidèle serviteur pour l'introduire dans son heureuse éternité.

Né à La Feuillée en 1874, M. Mével fit ses études au Petit Séminaire de Saint-Pol de Léon. Entré au Grand Séminaire en 1895, prêtre en 1900, il fut nommé 5 mois plus tard vicaire à Tourn, puis à Plozévet en 1904. Recteur de Landévennec en 1923, il fut transféré à Plogoff en Janvier 1933.

M. Mével n'a pas fait beaucoup de bruit mais il a fait beaucoup de bien. Dans les différents postes qu'il a occupés, il a laissé le souvenir d'un prêtre pieux et zélé. Partout on a beaucoup apprécié son zèle et son esprit sacerdotal. A Plozévet où il fut vicaire pendant 18 ans, M. Mével comptait encore — kermesses et autres — lui ont prouvé leur profond et fidèle attachement. Ils sont venus nombreux assister à ses funérailles, lui donnant par là une dernière marque de leur estime et de leur affection.

A Plogoff, pendant 11 ans, M. Mével a mené le bon combat. Son unique souci a été le bien des âmes et pour le leur procurer, il a multiplié les retraites, adorations et missions.

Il était fier de posséder la chapelle de Bon-Voyage et il a beaucoup fait pour développer dans le fond du Cap la dévotion à Notre-Dame. Quelle joie il éprouvait lorsque, au jour du

grand pardon, il voyait les foules accourir et prier Notre-Dame de Bon-Voyage, celle que nos marins invoquent avant que de passer le Raz.

A l'exemple du divin Maître, M. Mével aimait beaucoup les enfants et son bonheur était d'être parmi eux. Aussi voyait-il souvent son école et Dieu seul connaît les sacrifices qu'il a consentis pour elle. Combien lui auront dû le bienfait d'une éducation chrétienne ou l'éclosion d'une vocation religieuse ! Sa mort soudaine et inattendue ne lui a pas permis de réaliser un autre projet auquel il tenait beaucoup, mais, ce qu'il n'a pu faire, un autre, espérons-le, le fera un jour.

M. Mével aimait ses paroissiens et ses paroissiens l'aimaient : la foule qui remplissait l'église le jour de l'enterrement — des hommes en grand nombre — l'a bien montré.

Après une première cérémonie à Plogoff, dans la matinée du mercredi 26 Janvier, la dépouille du bon recteur fut transportée à La Feuillée et inhumée dans le cimetière de sa paroisse natale.

Chez tous ceux qui l'ont connu et en particulier parmi ses confrères du Cap, M. Mével Nicolas laisse le souvenir d'un prêtre très digne — très dévoué au service des âmes — sympathique à tous et il y a tout lieu de croire qu'il été fort bien reçu Là-Haut. — R. I. P.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Congrès National Français des Congrès Marials. — Réponse du Saint Père à Son Exc. Monseigneur Harscouët, Evêque de Chartres, Président du Comité :

« Dal Vaticano, 31 Décembre 1943.

« MONSEIGNEUR,

« Le Saint Père a appris avec une satisfaction toute paternelle, par la récente lettre de Votre Excellence, que le Comité National Français des Congrès Marials avait repris le cours de ses réunions, interrompu par la guerre, et s'occupait dès maintenant des travaux préparatoires à la tenue à Grenoble et La Salette, en 1946, du 5^e Congrès National.

« Cette nouvelle ne pouvait manquer d'être pour Sa Sainteté, au milieu de la terrible tourmente de la guerre qui afflige Son cœur de père, un motif de vraie joie et de surnaturelle espérance. La France, « royaume de Marie », si éprouvée par les événements actuels, s'unira pour fêter le centaire de l'apparition de La Salette et raviver sa piété filiale envers son auguste Protectrice ; nul doute que de nombreuses grâces ne lui soient réservées à cette occasion, grâces dont les zélés organisateurs du Congrès auront été les instruments.

« De tout cœur Sa Sainteté encourage Votre Excellence et ses dévoués collaborateurs dans leur pieux dessein et, appelant de Ses vœux la pleine réussite de leurs travaux, elle leur envoie de tout cœur une large Bénédiction Apostolique.

« Veuillez agréer, Monseigneur, avec mes félicitations et mes souhaits personnels, l'assurance de mon fidèle dévouement en Notre Seigneur.

« L. Card. MAGLIONE. »

Une Croisade d'« Ave » à offrir à Notre-Dame d'Espérance. — Depuis deux ans de grands mouvements de prières sont organisés dans différents sanctuaires de la Très Sainte Vierge. Ils ont pour but d'obtenir, par l'intercession de Marie, Reine de la Paix, la fin de la guerre et l'établissement d'une paix juste et durable.

Des milliards d'Ave ont déjà été offerts à N.-D. de la Garde, à Marseille, à N.-D. du Puy, à N.-D. de Verdun, à N.-D. de Grande-Puissance, à Lamballe, à N.-D. de Pontmain. Le 17 Janvier dernier s'est terminée l'une de ces offensives pacifiques. Il faut que se poursuive cette route lumineuse d'Ave qui conduit au Cœur de la Très Sainte Vierge.

C'est pour cette raison qu'avec les encouragements bienveillants de S. Exc. Monseigneur l'Evêque de Saint-Brieuc s'organise une nouvelle *Croisade d'Ave*. Elle veut obtenir, par l'intercession de N.-D. d'Espérance, la Madone briochine vénérée, l'établissement de la paix. Tous auront à cœur de s'enrôler dans cette croisade pacifique. Que chacun s'engage à réciter tous les jours une ou plusieurs dizaines de chapelet. Il faut que des milliers d'Ave soient récités avec ferveur et confiance, et le jour de la Fête de N.-D. d'Espérance, le 31 Mai 1944, nous aurons la joie d'offrir à notre Reine une gerbe magnifique de prières et de sacrifices.

N. B. — Pour tous renseignements et feuilles d'inscriptions pour la *Croisade d'Ave* s'adresser à M. le Directeur de Notre-Dame d'Espérance, Saint-Brieuc.

Allocations Prénatales. — Caisse d'Allocations Familiales de l'Enseignement privé et des Cultes de la Région de l'Ouest, 27, rue Volney, Angers. — La Caisse d'Allocations familiales de l'Enseignement privé et des Cultes, avançant dans cette voie la plupart des Caisses de France, vient de décider qu'elle accordera désormais à la future maman une allocation de 200 frs par mois pendant les six mois qui précéderont la naissance de chaque enfant.

Cette allocation n'enlèvera pas la prime de 500 frs déjà servie à chaque naissance, mais s'y ajoutera.

Pour toucher cette allocation, les ayants-droit devront présenter à la Caisse d'Allocations familiales de l'Enseignement privé et des Cultes, 27, rue Volney, à Angers, un certificat de grossesse délivré par leur médecin. Il est recommandé de profiter de cette visite au médecin pour faire opérer un prélèvement et un examen du sang. Afin d'encourager l'usage de cette technique, par laquelle se peuvent déceler des affections qui causent souvent, s'il n'y est porté remède, de graves accidents, la Caisse a décidé de rembourser, sur présentation de la note d'honoraires, les frais de consultation.

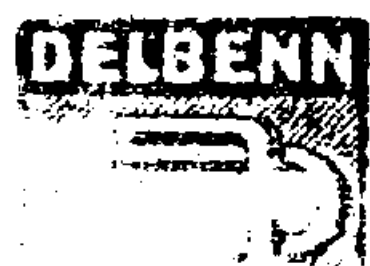
Le rouge des lèvres et la sainte Communion. — On lit sous ce titre dans la Semaine religieuse de Rennes :

Nous pensons que nos lectrices, si elles aiment Notre-Seigneur et ressentent à son sujet les délicatesses d'un véritable amour, iront à Lui sans peinture et attendront pour agrémenter leurs lèvres d'un quelconque produit coquelicot ou sang de bœuf, d'être revenues de la messe, si tant est qu'elles ne puissent paraître acceptables ou distinguées aux yeux du monde qu'à ce prix.

LOCATION FILMS 9^m/m 5
CINÉMATHEQUE - HAMONIC -
Saint-Brieuc

HARMONIUMS
NEUFS ET D'OCCASION DE TOUTES MARQUES
ÉCHANGE . LOCATION . CRÉDIT
LABROUSSE

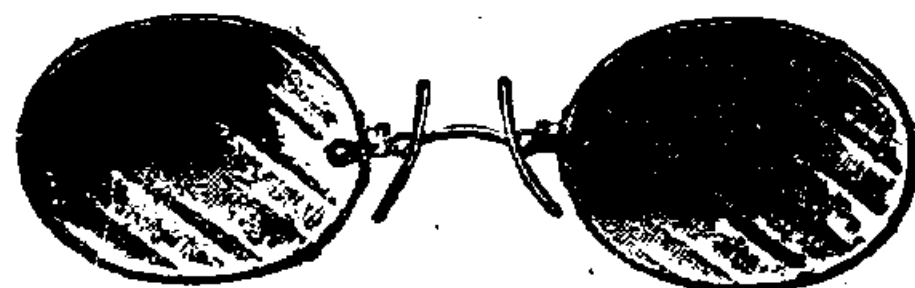
33, Rue de Rivoli - Paris (4°)
41 bis, Boulevard des Batignolles - Paris (8°)
221, Faubourg Saint-Honoré - Paris (8°)



LUNETTERIE & ORTHOPÉDIE

DELBENN

16, Rue Kéréon, QUIMPER



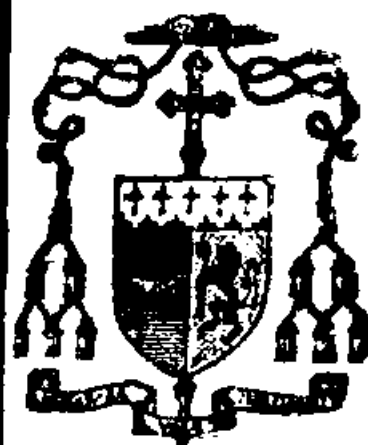
P. LE GUENEC
Opticien diplômé
BANDAGISTE

MAISON DE CONFIANCE, RECOMMANDÉE AUX MEMBRES DU CLERGÉ

Le Gérant : D. PLOUZENEC. Quimper, Imprimerie Cornouaillaise.

La Semaine Religieuse

de Quimper & de Léon



Administration : 31, rue Elie-Fréron, Quimper

Abonnements, payables d'avance, C/C 93.81, Nantes
Prix uniforme, France, 35 francs — Le numéro, 1 fr. 50

Changement d'adresse, 1 fr. 50 — Correspondance, 1 fr. 50

Offices de la semaine (Février-Mars).

- | | |
|---|--|
| 27 Fév. 1 ^{er} dim. du Carême. sd. v.
A V. mém. du suivant. | 3. S. Guénolé, Ab. dm. B. |
| 28. S. Gabriel, Servite. d. B. | 4. S. Casimir, C. sd. B. |
| 29. S. Ruellin, E., C. sd. B. | 5. 2 ^e dim. du Carême. sd. v. |
| 1 ^{er} Mars. De la Férie. s. v. | A V. mém. des SS. Perpétue et |
| 2. S. Joévin, E., C. sd. B. | Félicité. |

Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Ile de Batz 27-29 Fév. | Elliant 1^{er}-5 Mars.

Sommaire :

- | | |
|---|-------------------------------------|
| I. PARTIE OFFICIELLE. — <i>Communications de l'Evêché</i> : Lettre pastorale de Son Exc. Mgr l'Evêque de Quimper et de Léon, sur l'Education de la Jeunesse, et Mandement pour le Carême de l'an de grâce 1944 (à suivre) ; Le décret « Sacrosanctum » ; Campa- | gne antituberculeuse ; Nominations. |
| II. PARTIE NON OFFICIELLE. — <i>Chronique du diocèse</i> : Offices paroissiaux ; Intention recommandée ; Mission Lanarvilly-Lopre. | |
| III. — <i>Bibliographie</i> . | |
| IV. — <i>Annonces et avis divers</i> . | |

PARTIE OFFICIELLE

Communications de l'Evêché.

I. Lettre Pastorale de Son Excellence Monseigneur l'Evêque de Quimper et de Léon, sur L'Education de la Jeunesse, et Mandement pour le Carême de l'an de grâce 1944.

Adolphe-Yves-Marie DUPARC, par la grâce de Dieu et du Saint-Siège Apostolique, Evêque de Quimper et de Léon, Assistant au Trône Pontifical, Comte Romain, au Clergé et aux Fidèles de Notre Diocèse, salut, paix et bénédiction en Notre Seigneur Jésus-Christ.

NOS TRÈS CHERS FRÈRES,

« Il y a des temps pleins d'alarme, où les nations les plus puissantes se troublent tout à coup, et semblent, selon l'expression de l'Ecriture, marcher étourdies et chancelantes dans

leurs voies, des temps pleins de douleur, où les royaumes inclinent à leur ruine, où les mains tombent à tous les habitants de la terre, par l'abattement et l'effroi ; où, enfin, les âmes les plus fermes, frappées du spectacle accablant des maux publics et privés, ont peine à se défendre des plus sinistres pressentiments.

« Et cependant, une voix a toujours crié à travers les siècles qu'il ne faut jamais désespérer du genre humain ni de son avenir, parce que le genre humain passe et se renouvelle sans cesse et peut chaque jour arriver à un renouvellement heureux. Il ne faut pas même désespérer d'une nation : quels que soient ses malheurs, il y a toujours pour elle une admirable ressource qui peut suffire à la régénérer, malgré ses égarements et ses fautes. Que lui faut-il ? Une seule chose : qu'elle se laisse élever. C'est par là que Dieu a fait les nations guérissables, dit la Sagesse éternelle : la forte éducation des générations naissantes peut toujours puissamment contribuer à tout relever, à tout sauver. »

Voici près d'un siècle que Monseigneur Dupanloup écrivait ces lignes qui pourraient aussi justement être datées d'aujourd'hui. Nous les vivons, hélas ! ces temps pleins d'alarme et de douleur, où les nations chancellent dans leurs voies, où les âmes les plus fermes ont peine à se défendre des plus sinistres pressentiments. Dieu permet cependant que la « ressource » providentielle, l'éducation, reste à notre disposition : « la forte éducation des génération naissantes peut toujours puissamment contribuer à tout relever, à tout sauver ».

De tout temps, la préparation de la jeunesse à la vie a préoccupé l'Eglise : l'œuvre apparaît, à l'heure présente, plus impérieuse et plus angoissante que jamais. Rarement, les périls qui menacent la jeunesse ont été plus graves, et jamais la Patrie n'eut plus besoin de caractères fortement trempés. Affaire urgente, affaire capitale, affaire complexe aussi. Elle exige l'action conjuguée de trois forces, qui s'appellent la Famille, l'Ecole, la Profession. Nous voudrions, nos chers Frères, vous exposer ce que peuvent et doivent faire, à cet effet, les parents au foyer, les maîtres à l'école, les prêtres aux œuvres de jeunesse, étant entendu que, pour nous, la vraie éducation, l'éducation parfaite ne saurait être que l'éducation chrétienne.

I. — La famille est le premier milieu naturel et nécessaire de l'éducation. Bonne ou mauvaise, son influence est primordiale et irremplaçable. Déclarons de suite et sans ambages que la plupart des parents n'attachent pas assez d'importance à leur tâche d'éducateurs et semblent ne pas comprendre leurs lourdes responsabilités. Pour beaucoup d'entre eux, l'enfant n'apporte avec lui que des soucis matériels. L'organisation de l'économie du foyer en fonction des exigences nouvelles qui viennent charger la vie passe avant tout. Pour d'autres, l'enfant est simplement le joujou fragile, la poupée vivante qu'on entourera de parures et de tendresses factices. Parfois même, ô scandale, l'enfant qui paraît est reçu comme un gêneur qui vient troubler les habitudes de vie égoïste et libre.

Quoi d'étonnant alors que l'œuvre éducatrice soit négligée ou faussée dans sa direction ! Préoccupés d'écarter de leur

chemin toute incidence qui menacerait d'en briser la ligne facile, tels pères et telles mères s'imaginent qu'ils n'obtiendront la paix qu'en usant d'un système de dressage à base d'interdictions ou même de corrections violentes. Nous n'entendons pas signifier qu'il convient de proscrire absolument des moyens utiles à l'occasion et parfois nécessaires. Nous disons seulement qu'une méthode pareille, employée sans discernement ni mesure, tend à faire de l'enfant un être taciturne, hypocrite, révolté peut-être, et à l'éloigner de ses parents, en qui il ne verra plus que d'implacables tyrans et non des guides providentiels.

Inversement, tels autres, pères ou mères, poussés par le même désir d'asseoir à tout prix leur tranquillité, estimeront de bonne tactique de céder aux moindres caprices de leur enfant. Peut-être témoigneront-ils ça et là d'un essai de résistance bientôt vaincue par des larmes diplomatiques. Le résultat sera que l'enfant, sûr de la faiblesse de ses parents, renchérira encore et intensifiera ses exigences. Sans peine, il arrivera à se convaincre d'être le centre d'un monde gravitant autour de lui, tout entier à sa dévotion. Et voilà comment, de concession en concession, les parents se seront faits les premiers pourvoyeurs de l'égoïsme de leur enfant. Quand ils s'en apercevront, il sera trop tard. Des habitudes seront nées, se seront développées, et devenues une nouvelle nature, elles se heurteront durement à toute tentative de redressement.

Qui n'a eu l'occasion de faire de semblables observations ? Notre siècle offre malheureusement trop d'exemples de ce genre. C'est en définitive d'une véritable démission des parents qu'il s'agit, et cette abdication a son origine dans l'égoïsme et son expression dans le refus des responsabilités. S'il appartient naturellement aux parents d'être par fonction des éducateurs, ce rôle revêt, en raison des circonstances actuelles, le caractère d'une obligation stricte, à laquelle ils ne sauraient se dérober sans compromettre l'avenir de notre pays. La défaite nous a placés brutalement en face des fruits de nos erreurs : elle ne doit pas nous décourager, mais plutôt nous amener à réfléchir et provoquer les résolutions opportunes. Il va de soi que la collaboration du père et de la mère est ici requise. Une éducation à laquelle n'ont pas coopéré ces deux puissances et ces deux amours sera toujours incomplète, inachevée par quelque endroit. Il lui manquera, si l'amour du père est déficient, la virilité qui imprime à la volonté sa marque ; et, si c'est la mère qui fait défaut, la bonté, la délicatesse, qui président à la formation du cœur. L'unité de vue et d'action est indispensable. Toutefois, s'il est vrai de dire que, pour faire l'éducation, le père et la mère ne doivent avoir qu'un seul esprit, un seul cœur, une seule volonté, il convient d'ajouter que c'est à la mère que revient, en principe, la majeure partie de la tâche, spécialement dans les premières années. Ils s'ensuit que l'enfant sera généralement ce que sa mère l'aura fait. « Heureux, s'écrie le poète, l'homme à qui Dieu donne une sainte mère ! »

L'action familiale doit s'exercer de bonne heure. « L'homme est fait à trois ans », écrit Joseph de Maistre. L'expression est exagérée. Il est certain, cependant, que les tendances s'accusent bien tôt, et que c'est un faux calcul d'attendre l'éveil de la rai-

son pour commencer l'éducation de l'enfant. En toutes choses, mais en éducation particulièrement, tout dépend des principes. Si, de très bonne heure, on s'occupe avec soin des enfants, alors l'action paternelle et de bons enseignements peuvent beaucoup. Au contraire, si on laisse de mauvaise et fausses maximes entrer une fois dans leur esprit, alors la tyrannie de l'habitude se rend invincible, et il n'y a plus de remède qui puisse guérir le mal. Pour empêcher qu'il ne devienne incurable, il faut le prévenir (1). Combien ont ce souci ?

Peu de parents s'arrêtent à l'éducation de la première enfance, et moins encore à l'adolescence. C'est alors, pourtant, que l'autorité d'un père et la tendresse d'une mère doivent faire sentir leur plus forte et leur plus douce influence. Moment difficile, entre tous, où il faut redoubler de soins délicats, de patience calme, de prévoyance attentive et cependant discrète. Ceux-là seuls qui ont mandat divin pour cette œuvre sont capables de la réussir d'un bout à l'autre et d'en achever dignement l'exécution.

« Eduque ton fils, dit la Sainte Ecriture. Ne te décourage pas, mais prends garde que ta faiblesse ne devienne la cause de sa mort. » Le conseil divin trouve son application dans tous les temps, et de nos jours plus que jamais.

Il n'est guère aujourd'hui de foyer où l'on n'ait à se plaindre de l'insubordination à l'égard des parents. Un vent d'indépendance enivre la jeunesse, la rend méprisante du passé, présomptueuse pour l'avenir, sourde à tous les avis. A qui la faute ? En grande partie aux parents qui n'ont pas su faire respecter leur autorité. L'enfant parle de ses droits avant d'avoir appris à connaître ses devoirs. Il se croit admis à faire entendre des réclamations, discute le plus souvent l'ordre donné, et, à chacun des ses arguments, c'est un lambeau de respect qui tombe et disparaît. Or, l'autorité et le respect manquant, il n'y a plus d'éducation possible.

Puisqu'il est reçu que l'œuvre de l'éducation peut être assimilée à celle du jardinage, nous oserons poursuivre dans le style de la comparaison. Abandonné à lui-même, l'enfant pousse comme un sauvageon, au mépris de toute culture et de toute règle. La belle et sévère harmonie du jardin français y perd non seulement l'ordonnance des lignes, mais la fécondité des plantes, dont les fruits n'arrivent pas à maturité ; les branches folles et gourmandes absorbent toute la sève ; l'arbre est épuisé avant même d'avoir atteint son plein développement. Il fallait tailler, émonder, greffer. On a trouvé plus commode de laisser agir la nature seule, et la faillite de l'œuvre a été consommée. Dans les années déplorables qui ont précédé la guerre, avant la catastrophe de 1940, la famille a si souvent failli à sa mission que l'on comprend le mot sévère du Pape Pie XI touchant « la décadence lamentable de l'éducation familiale ».

Ce que n'ont pas fait les éducateurs d'avant-guerre, les parents d'aujourd'hui le feront-ils ? Nous ne posons pas cette question à ceux qui, n'ayant aucune conscience de leur mission, ne cherchent pas à s'améliorer, ni à ceux qui, n'ayant pas encore compris la rude leçon des événements, n'aspirent qu'à

retrouver le régime de facilité d'antan. Ceux-là ne comprendront pas. Nous nous adressons aux parents sérieux, honnêtes, chrétiens, à ceux qui ont le souci de mieux faire, parce qu'ils reconnaissent loyalement qu'ils se sont laissés entraîner par une ambiance mauvaise et qu'ils ont été trop faibles dans le passé. Nous leur demandons de se ressaisir et de profiter des circonstances présentes, de la vie dure qui s'impose à tous, pour donner à leur fils et à leurs filles une éducation plus virile. La tâche est difficile, mais nécessaire.

Soyez tous vigilants et courageux, pères et mères, si vous voulez être en mesure de remplir une charge qui incombe d'abord à vous personnellement. Cette charge, vous ne l'aliénerez jamais. Elle devra retenir votre sollicitude, tant que restera inachevée l'œuvre de l'éducation de vos enfants.

(A suivre.)

II. Le décret « Sacrosanctum » entrera en application dans le diocèse de Quimper à partir du Dimanche de Pâques 1944.

Nous empruntons à la Semaine religieuse de Poitiers un ensemble de règles qui faciliteront la mise en pratique des nouvelles Instructions :

« Différents cas peuvent se présenter, dont voici les principaux.

I. — Les deux futurs sont de notre diocèse et de la même paroisse :

a) Le Curé interrogera alors séparément le futur et la future ;

b) Il interrogera (1), pour chacun des futurs, deux témoins connus de lui ; les mêmes témoins peuvent du reste servir pour l'un et l'autre, pourvu qu'on leur pose, pour chacun, des questions séparées ;

c) Si les deux ou l'un des deux futurs sont mineurs et que le Curé ne soit pas certain du consentement des parents ou tuteurs, le Curé interrogera les parents ou tuteurs du ou des mineurs ;

d) S'il reste un doute sur l'état libre des futurs, il fera signer le serment supplétoire ;

e) Enfin il établira le *Status Documentorum* ;

f) Le Décret « Sacrosanctum » dit que la Sainte Congrégation souhaite vivement que l'envoi de tout ce dossier soit fait à l'Evêché, mais ce n'est pas absolument nécessaire. L'Evêché n'impose pas cet envoi.

II. — Les deux futurs sont de notre diocèse, mais de deux paroisses différentes.

a) Le Curé qui fera le mariage interrogera la partie qui réside sur sa paroisse ; il interrogera de même les deux témoins et, s'il y a lieu, en cas de minorité, les parents ou tuteurs ;

b) Il enverra les mêmes formulaires à son confrère (sans oublier le timbre pour la réponse) et lui demandera de faire

(1) BOSSUET.

(1) Chaque fois du moins qu'il n'aura pas réuni les preuves de l'état libre, de l'absence d'empêchements, de la liberté du consentement.

les interrogatoires pour la partie qui demeure sur la paroisse de celui-ci ;

c) Enfin, ayant reçu les pièces de son confrère, il établira le *Status Documentorum* et, s'il y a lieu, exigera le serment supplétoire ;

d) Le dossier complet pour ce deuxième cas est donc exactement le même que celui du premier cas.

Inutile de l'envoyer à l'Evêché, mais il doit être conservé dans les archives de la paroisse.

III. — *L'un des futurs est de notre diocèse et l'autre d'un diocèse étranger :*

a) Le Curé qui fera le mariage interrogera la partie qui réside sur sa paroisse, les deux témoins et, s'il y a lieu, en cas de minorité, les parents ou tuteurs ; il fera signer le serment supplétoire, s'il en est besoin ;

b) Il établira la partie du « *Status Documentorum* » qui concerne le conjoint habitant sur sa paroisse ;

c) Il enverra à son confrère du diocèse étranger (sans oublier les timbres pour la réponse) le « *Status Documentorum* » ainsi rempli avec le formulaire de l'interrogatoire pour la partie résidant dans le diocèse étranger, les formulaires pour l'interrogatoire des deux témoins, et, s'il y a lieu, en cas de minorité seulement, les formulaires pour l'interrogatoire des parents ou tuteurs ;

d) Il demandera à son confrère de faire les interrogatoires, de compléter le « *Status Documentorum* » et d'envoyer le dossier ainsi constitué à son propre Evêché. Ce dernier transmettra toutes ces pièces au curé de notre diocèse, qui fera le mariage ;

e) En possession de tous ces documents, le Curé qui assistera au mariage DOIT faire parvenir le dossier complet à l'Evêché de Quimper qui l'examinera et donnera le « *Nihil obstat* ».

Au reçu de ce « *Nihil obstat* » le Curé pourra procéder au mariage.

IV. — Lorsque les deux parties viennent d'une paroisse ou d'un diocèse étrangers, le Curé, qui aura reçu la délégation d'un confrère pour assister licitement à ce mariage devra exiger un dossier complet et le soumettre à l'Evêché de Quimper pour le « *Nihil obstat* ».

V. — A l'aide de ces principes, tous les autres cas seront facilement solutionnés.

— *En raison de la pénurie de papier, l'Imprimerie Cornouaillaise prie de ne demander que le nombre d'imprimés nécessaires pour une année.*

III. **Campagne antituberculeuse.** — Nous prions MM. les Curés et Recteurs de lire ou de faire lire à toutes les messes, dimanche prochain, la note relative au Timbre Antituberculeux et publié à la *Semaine religieuse* du 4 Février courant.

IV. **Nominations.** — Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

Recteur de Poullaouën, M. Henri Lérans, vicaire à Guipavas ;
Vicaire à Guipavas, M. Claude Philippot, vicaire à Edern.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — *Semaine religieuse* : c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — 1^{er} dimanche du Carême (27 Février) : messes à 6, 7, 8, 9, 10 h. (grand'messe) et 11 h. 30. Allocution aux messes par M. le chanoine Le Grand, prédicateur du Carême. Vêpres à 14 h. 30, prières pour la paix, bénédiction. A 20 h. 15, ouverture de la Station du Carême.

Mardi et jeudi : à 20 h. 15, sermon du Carême.

Lundi et mardi : à 7 h. 30, services pour les Trépassés.

Vendredi : à 17 h. 30, chemin de Croix.

Tous les jours : à 18 h., prières pour la paix.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — 1^{er} dimanche du Carême (27 Février) : messes à 6 h. 30, 7, 8, 9, 10 h. (grand'messe) et 11 h. 30. A 14 h., vêpres et prières pour la paix.

Mercredi : confessions des enfants des catéchismes. A 20 h., sermon breton du Carême.

Jeudi : à 8 h. 30, messe mensuelle pour les prisonniers, messe de communion des enfants. A partir de 14 h., confessions.

Vendredi, 1^{er} vendredi du mois : à 7 h., messe à l'autel du Sacré-Cœur ; après la messe de 7 h. 30, bénédiction. Le Saint-Sacrement est exposé de 9 h. à 17 h. A 17 h., prières pour la paix et bénédiction. A 20 h. 15, heure d'adoration pour les hommes et les jeunes gens.

Tous les matins : sauf jeudi et vendredi, services pour les Trépassés.

Tous les soirs : à 18 h. 15, sauf vendredi, prières pour la paix.

Intention recommandée — L'Adoration d'Elliant, du 27 Février au 5 Mars.

Mission Lanarvily-Lopre. — Goude gouel kaer tronidigez an Aotrou Corre, person nevez Lanarvily, setu raktal digoret ar mision bras er barrez. Goulennet e oa bet, ha preparet ivez, gant an Aotrou Cuillandre, Doue e bardono, ha gant an Aotrou Pailler, person Lopre. A-holl-viskoaz, o deus bet an diou barrez graet a-gevret o misionou hag o adorasionou, al lodenn genta e iliz Lanarvily, an eil lodenn e iliz Lopre. Prezeget e oa ar Mision gant an Tadou Kapusined, Yvon, Briec hag Aimé, ha n'eo ket bet, evit den ebet, nag eun hanter Mision, nag eun tamm Mision. Met bet eo bet, evit pep-unan, eur Mision penn-da-benn, heuliet adalek ar brezegenn genta betek an hini ziweza. Eun dudi e oa gwelout an ilizad tud-se o selaou ar prezegennou, o kana, o lavarout o chapeled, oc'h ober hent ar Groaz...

An holl, en diou barrez, nemet eun daou pe dri bennak — e pelec'h n'eus ket a zenved diantket ? — o deus graet o Mision hag o deus kavet herr-herr an amzer tremenet en iliz. Klozet eo bet ar Mision dre eur prosesion gaer a zeuas eus iliz Lopre betek iliz Lanarvily, goude beza chomet a-sav dirak ti-ker an diou barrez da adlakaat enno ar grusifi er plas a enor. An Tad Yvon, e herr gomzou nerzus hag entanet a roas e genteliou diweza... Ha goude bennoz Hor Salver Jezuz-Krist hag hini an Tadou, e tistroas pep hini d'e di, laouen da veza adkavet ar peoc'h hag an eürusted, war hent ar baradoz.

BIBLIOGRAPHIE

DIRECTOIRE DES FORMALITÉS REQUISES POUR LE MARIAGE d'après l'Instruction « Sacrosanctum » ET APPLICATIONS PRATIQUES. — Cette courte brochure (8 pages) énonce tout d'abord les règles à suivre ; puis, en douze applications pratiques, elle envisage les principaux cas qui peuvent se rencontrer.

Elle est en dépôt au **Secrétariat de l'Archevêché de Rennes**, où l'on voudra bien la prendre ou la faire prendre. Prix : 2 francs ; franco : 3 francs.

Editions Spes, 79, rue de Gentilly, Paris (13^e).

Chanoine TURCQ : A TOI, JEUNE HOMME, ce Code de la route.

A TOI, JEUNE FILLE, ce Code de la route.

Chacune de ces deux brochures, préparation au mariage : 8 fr. 50.

ET LA CÉLIBATAIRE ? Aux jeunes filles qui, pour un motif sérieux, ne songent pas à la vie matrimoniale. — 8 fr. 50.

QUAND LES OISEAUX SE SONT ENVOLES... — Toujours pour la famille !... Père et mère ont rempli leurs grands devoirs d'époux... La cage est vidée de ses oisillons. — 8 fr. 50.

P. Raoul PLUS, S. J. : SACRIFICE ET CHASTETÉ. 62 pages.

Mag. A. BAOS : LA RÉVÉLATION CHRÉTIENNE. 32 pages.

Sécurité d'abord !

UN
BON DU TRÉSOR

même entièrement détruit
n'est pas anéanti

Rappelez-vous
votre numéro, vous
sauverez votre capital

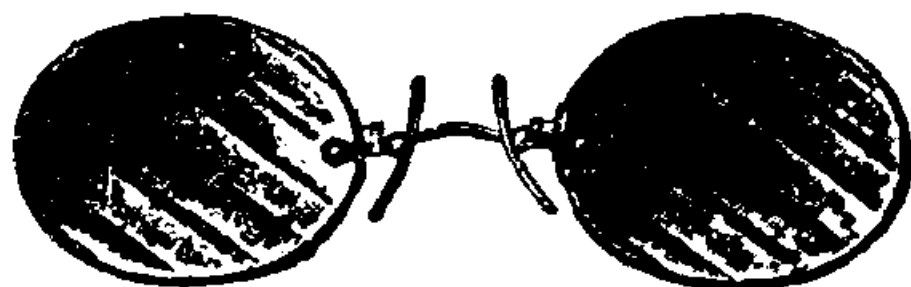
ON SOUSCRIT PARTOUT



P. LE GUENNEC
Opticien diplômé
BANDAGISTE

LUNETTERIE & ORTHOPÉDIE
DELBENN

16, Rue Kérôn, QUIMPER

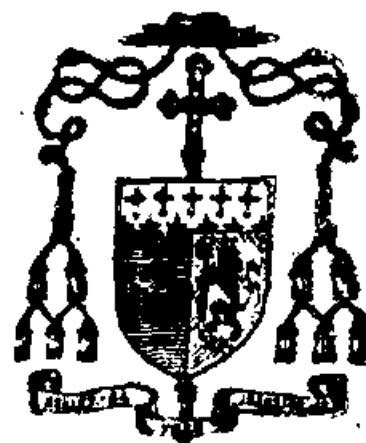


MAISON DE CONFIANCE, RECOMMANDÉE AUX MEMBRES DU CLERGÉ

Le Gérant : D. PLOUTENEC. Quimper, Imprimerie Cornouaillaise.

La Semaine Religieuse

de Quimper & de Léon



Administration : 31, rue Elie-Fréron, Quimper

Abonnements, payables d'avance, C/C 93.81, Nantes

Prix uniforme, France, 35 francs — Le numéro, 1 fr. 50

Changement d'adresse, 1 fr. 50 — Correspondance, 1 fr. 50

Offices de la semaine (Mars).

- | | |
|--|--|
| 5. 2 ^e dim. du Carême, sd. v.
A Vêpres, mém. du suivant. | 9. St ^e Françoise Romaine, V. d. B. |
| 6. Les St ^{es} Perpétue et Félicité, Mm.
d. R. | 10. Les 40 Martyrs, sd. R. |
| 7. S. Thomas d'Aquin, C., D. d. B. | 11. Du samedi, v. |
| 8. S. Jean de Dieu, C. d. B. | 12. 3 ^e dim. du Carême, sd. v.
A V., mém. de S. Paul et de S.
Grégoire. |

Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Elliant	1- 5	Dinéault	8-10
La Forest-Landerneau	6- 7	Lannéanou	11-12

Sommaire :

- I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché* : Lettre pastorale de S. Exc. Mgr l'Evêque de Quimper et de Léon, sur l'Education de la Jeunesse (suite) ; Décès.
- II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse* : Offices paroissiaux ; Intentions recommandées ; Avis de service ; Avis ; Films ; Plourin-Ploudalmézeau : L'Adoration ; Le nouveau Catéchisme breton. — Carême 1944, à N.-D. de Paris.

PARTIE OFFICIELLE

Communications de l'Evêché.

I. Lettre Pastorale de Son Excellence Monseigneur l'Evêque de Quimper et de Léon, sur *L'Education de la Jeunesse*, et Mandement pour le Carême de l'an de grâce 1944 (suite).

II. — Un jour viendra cependant où il vous faudra la partager, lorsque sonnera pour votre enfant l'heure d'aller à l'école. Là encore, l'affaire est d'importance pour l'éducation.

Par la force des choses, le maître d'école est appelé à prendre une grosse influence sur son élève. Il le garde en classe de longs mois, de longues années ; il jouit auprès de lui d'un prestige incomparable dû à sa science qui en impose, et du respect que lui témoignent les parents eux-mêmes. S'il aime les enfants,

et s'il en est aimé, il est maître de leur âme. Il peut pétrir leur esprit comme il l'entend, incliner leur volonté vers ce qu'il veut. Il sera, selon les cas, ou l'artisan de la formation ou celui de la déformation.

Normalement, des parents chrétiens ne peuvent confier leurs enfants qu'à des maîtres chrétiens, les placer dans une école qui continue et prolonge l'influence de leur propre foyer. Telle est la loi de l'Eglise.

On n'a pas oublié les enseignements donnés sur l'éducation de la jeunesse par les Cardinaux, Archevêques et Evêques de France : « Les parents, en mettant au monde un enfant, contractent l'obligation imprescriptible et reçoivent le droit inaliénable de l'élever. Ce devoir ne consiste pas seulement à lui procurer ce qui est nécessaire à la vie du corps, mais aussi et surtout à pourvoir à la vie de son âme par une éducation conforme à la foi et à la morale chrétienne. » La même doctrine a été rappelée en termes équivalents par le Pape Pie XI. « Puisque les parents ont l'obligation de donner leurs soins à l'enfant jusqu'à ce qu'il soit en mesure de se suffire, il est évident qu'ils conservent durant tout ce temps le même droit inviolable sur son éducation. »

Sous couleur d'économie, avec des précautions rigoureusement déterminées, la loi scolaire organique du 30 Octobre 1886 permettait aux communes de moins de 500 habitants d'avoir une école mixte accessible aux garçons et aux filles sans distinction d'âge. Une loi plus récente, du 12 Février 1932, invoque l'intérêt des études pour étendre cette mesure, après avis du Conseil municipal et du Conseil départemental, à toute commune, quel que soit le nombre de ses habitants, lorsque la population scolaire ne dépasse pas l'effectif de deux classes. Depuis dix ans, ce mouvement s'est considérablement accru, favorisé par les circonstances de la guerre et de l'occupation.

Nous ne saurions l'admettre. Le Pape Pie XI a condamné la coéducation des sexes « comme une erreur pernicieuse fondée sur un naturalisme négateur du péché originel » (1). Et nul ne contestera que le mélange prolongé des enfants de l'un et l'autre sexe sur les mêmes bancs, et dans les mêmes lieux de récréations ne devienne facilement un danger de corruption. Il appartient aux parents chrétiens d'agir auprès du maire et des conseillers municipaux de leur commune pour obtenir d'eux un avis défavorable à la gémiation, et si, malgré tout, la gémiation demeure, ils ne doivent pas se lasser de protester auprès des autorités supérieures jusqu'au rétablissement, toujours légalement possible, des écoles spéciales et séparées dans les communes ayant plus de 500 habitants.

Responsables de l'éducation de leur enfant, les parents le seront également du choix des maîtres qui les suppléeront dans une tâche qu'il leur est impossible d'assumer dans tous ses détails, faute de loisirs ou de capacités. Il faudrait donc que les parents chrétiens trouvassent partout des écoles chrétiennes. Actuellement il n'y en a pas partout. Gardons précieusement celles qui existent. Créons-en là où elles manquent. Nous avons lieu d'être fiers de nos écoles chrétiennes. Nos institutions secondaires dépassent en recrutement les lycées et collèges de

(1) Encyclique *Divini illius magistri*.

l'Etat. Au degré primaire, le diocèse compte 327 écoles, 229 de filles et 98 de garçons, fréquentées par 55.650 écoliers. Il reste cependant beaucoup à faire encore pour répondre à tous les besoins. 224 paroisses demeurent sans école de garçons, 94 sans école de filles, et 103, dont 9 d'une population supérieure à 2.000 habitants, sans aucune école. Un évêque ne saurait penser sans affliction qu'il existe en son peuple un aussi grand nombre de familles chrétiennes qui se voient dans l'obligation de livrer leurs enfants à la neutralité. Le bon ordre demanderait dans chaque paroisse, à côté de l'église, une école chrétienne à l'usage des baptisés.

Qu'est-il permis d'espérer de ces écoles pour l'éducation de la jeunesse ? D'abord, une instruction pleinement conforme aux exigences de notre époque, et en même temps solide et profonde. Il est déjà loin le temps où l'on croyait pouvoir affirmer, avec plus de malice que de raison : « Dans l'enseignement libre, une obéissance tient lieu de diplôme, et le dévouement supplée à la compétence. » Nous acceptons et ratifions l'hommage rendu au dévouement, mais nous récusons, au nom de la vérité, le grief d'incompétence. Sur les mêmes lignes que leurs collègues de l'enseignement officiel, les maîtres et les maîtresses de l'enseignement libre, en dépit de conditions inégales, ont affronté les jurys d'examens et conquis les diplômes légaux. Munis d'authentiques certificats, ils entendent garder le droit de se consacrer tout entiers à l'instruction de leurs élèves. Ils ne redoutent pas le progrès qu'ils savent utiliser et parfois devancer. Nous leur enjoignons de combattre la routine sans se laisser prendre aux engouements téméraires. A bouleverser constamment les plans d'études et les méthodes de travail, la formation intellectuelle n'a rien à gagner. Le vrai progrès comporte autant de tradition que de révolution. Nous demandons à nos instituteurs et institutrices de se tenir au courant des nouveautés pédagogiques, de ne pas abandonner les disciplines, littéraires ou scientifiques, qui ont fait leurs preuves. Plus souple dans l'application de ses programmes, l'enseignement libre a la faculté de s'adapter au tempérament et aux besoins spéciaux de chaque région naturelle.

Au-dessus de la formation intellectuelle, Nous plaçons la formation morale, l'art de former le cœur et de lui donner l'amour de tout ce qui est grand et noble, de former la volonté libre et de l'incliner au bien. Cette préparation à la vie est encore plus nécessaire que l'autre. Il s'agit ici d'inculquer à l'enfant le sens et le respect du devoir. Où les prendra-t-il mieux qu'à l'école chrétienne ? La religion qu'on lui enseigne lui montre comment il a reçu de Dieu tout son être physique et moral, toutes ses puissances et toutes ses facultés, et lui fait comprendre en même temps comment, venant de Dieu avec mission de retourner à Dieu, il doit organiser sa vie tout entière suivant les desseins de son Créateur et Père. La volonté de Dieu, voilà pour lui le fondement du devoir et la règle de toutes les obligations de la vie personnelle et sociale.

Nous vivons une époque d'amolissement général : on aime ses aises, on recule devant la peine, on a peur du sacrifice, on oublie que le devoir, le strict devoir est toujours à base d'effort et presque toujours à base de sacrifice. Parce que Dieu le veut, le croisé du Christ acceptera des sacrifices pour combattre, direc-

tement ou indirectement, les inclinations de la mauvaise nature; parce que Dieu le veut, il prendra l'habitude de voir dans ses camarades des frères, enfants du même Père qui est dans les Cieux, et de leur venir en aide au besoin. Voyez dès lors de quelle merveilleuse efficacité peut être, pour former la conscience d'un enfant, pour le détourner du mal et le pousser au bien, pour l'arracher à la tyrannie de ses instincts égoïstes, pour l'élever, enfin, la direction qu'il reçoit à l'école chrétienne. Celle-ci trahirait sa mission, si elle n'avait pas le souci de cette formation morale.

Elle la trahirait plus encore si elle négligeait de donner à ses élèves la formation spécifiquement religieuse qui constitue sa raison d'être essentielle et leur premier besoin.

Les parents d'aujourd'hui ne comprennent pas tous l'importance de l'instruction religieuse : la diminution de leur foi les empêche de souffrir de leur ignorance et de leurs déficiences à cet égard. Quant aux adolescents qui n'ont pas encore été aux prises avec les difficultés de la vie, ils ne voient pas la nécessité d'assurer à leur religion des fondements solides. Aux uns et aux autres, des études qui ne sont pas sanctionnées par des examens officiels semblent de minime importance. Il appartiendra à l'éducateur chrétien de mettre l'instruction religieuse à sa vraie place, la première, sinon par le temps qui lui est consacré, du moins par l'importance des problèmes qu'elle aborde.

A l'école chrétienne, le catéchisme est appris chaque jour et expliqué. La science de l'ordre surnaturel y marche de pair avec celle de l'ordre naturel. Les manuels sont choisis avec soin. Vous n'y trouverez pas les livres mauvais qui attaquent directement la religion, ni les livres neutres qui gardent sur elle un silence systématique, mais des ouvrages rédigés dans un esprit chrétien, des arithmétiques qui comptent aussi bien les choses chrétiennes que les choses profanes, des géographies et des atlas qui mentionnent les évêchés comme les préfectures, des histoires qui assignent au catholicisme sa place véritable, des recueils d'exercices qui n'excluent pas les maximes de l'Evangile.

D'autre part, la vie religieuse de l'école pénètre et imprègne toutes les fibres de l'âme enfantine. On prie avant et après chaque exercice. Les élèves ont sous les yeux des images, des sentences, des signes matériels et sensibles, qui rendent la religion comme visible et palpable, qui la montrent importante et belle, rayonnante et sainte. Le Crucifix en particulier est accroché au mur de la classe et il vaut à lui seul la plus persuasive des leçons. Les maîtres et les maîtresses édifient par leurs paroles, par leurs exemples. Ils conduisent les enfants aux offices de l'église, à la messe et aux vêpres du dimanche, non seulement pour assurer la police, mais pour s'associer avec eux aux offices et aux chants liturgiques. Bref, à l'école chrétienne, la religion est toujours et partout respectée, glorifiée; elle inspire la leçon du maître et le travail de l'élève; elle est l'âme de la maison.

De l'école chrétienne ainsi comprise sortira, nous l'espérons, une jeunesse qui sans doute ne sera pas parfaite, mais qui, conformément au désir de Pie XI, « loin de renoncer aux œuvres de la vie terrestre et de diminuer ses facultés naturelles, les

développera et les perfectionnera, en les coordonnant avec la vie surnaturelle ».

C'est à la formation d'une telle jeunesse que travaillent depuis de longues années, en dépit des difficultés inouïes, les maîtres et les maîtresses de l'enseignement libre. Ils ont droit à notre reconnaissance. Par la grandeur et l'utilité de la tâche à laquelle ils se sont consacrés, comme par le dévouement dont ils font preuve, ils ont attiré sur leurs œuvres et sur leurs personnes la sympathie de l'Etat nouveau. Nous nous en réjouissons et sommes bien persuadé qu'encouragés par le geste fait en leur faveur, et surtout par l'ardeur de leur foi religieuse et patriotique, ils se rendront de plus en plus dignes de la confiance que l'Eglise et la France mettent en eux.

(A suivre.)

II, Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles M. Jean-Louis Gourlaouën, ancien vicaire auxiliaire du Bourg-Blanc, décédé le 25 Février, à l'âge de 78 ans.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — Semaine religieuse : c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — 2^e dimanche du Carême (5 Mars) : messes à 6, 7, 8, 9, 10 h. (grand'messe) et 11 h. 30. Vêpres à 14 h. 30, prières pour la paix, bénédiction. A 20 h. 15, sermon du Carême pour tous.

Lundi et mardi : à 7 h. 30, services pour les Trépassés.

Mardi et jeudi : à 20 h. 15, sermon du Carême.

Mardi : à 8 heures, messe mensuelle de la Ligue à la chapelle. A 14 h. 30, réunion des dizainières.

Vendredi : confession des enfants qui n'ont pas communie. A 17 h. 30, chemin de la Croix.

Tous les soirs : à 18 heures, prières pour la paix et bénédiction.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — 2^e dimanche du Carême (5 Mars) : messes à 6 h. 30, 7, 8, 9, 10 h. (grand'messe) et 11 h. 30. A 14 h., vêpres, procession du Rosaire, prières pour la paix et bénédiction.

Mercredi : à 20 h. 15, sermon breton de Carême.

Tous les matins : services pour les Trépassés.

Tous les soirs : à 18 h. 15, prières pour la paix.

Intentions recommandées. — Trégunc : Retraite des femmes mariées, du 6 au 9 Mars.

— Dinéault : Retraite-Adoration, du 5 au 12 Mars.

— La Forêt-Landerneau : Retraite-Adoration, du 6 au 13 Mars.

Avis de service — Mercredi 8 Mars, à 10 h. 30, à Ploaré, service anniversaire pour M. l'abbé Quéménéur, ancien recteur du Juch.

Avls. — Une fois encore, une dernière, nous vous supplions humblement, surtout dans vos règlements de compte, de faire précéder votre nom, sur le devant du coupon, de votre numéro d'inscription. Vous ne sauriez croire combien la fantaisie de nos abonnés nous donnant leur adresse modifiée, incomplète,

illisible, etc., nous cause d'embarras, pour les retrouver sur nos registres.

— Beaucoup de retards depuis 1943 et depuis 1944 Janvier et Février.

Films. — Les 18 collections de films, toutes semblables, mises à notre disposition par le Secrétariat de la Jeunesse, sont en circulation. L'expédition en a été faite et sera faite dans l'ordre de date des demandes. Nous prions nos Correspondants d'en avoir soin et de les renvoyer, après usage, comme ils auront été reçus, en recommandé. Les frais d'envoi aller-retour sont à la charge des demandeurs.

PLOURIN-LOUDALMÉZEAU. — L'Adoration (5-20 Février). — Convoqués par leur dévoué pasteur au festin de l'Adoration, les paroissiens de Plourin, à l'encontre des invités de la parabole évangélique, n'ont pas cherché de prétextes pour s'abstenir. Pour une population de 1.200 âmes — comptant plus de 40 prisonniers de guerre — 150 jeunes filles, 225 femmes, 185 jeunes gens, 165 hommes sont venus, successivement et pendant trois jours pleins, payer leur tribut d'hommages à l'Hôte de nos tabernacles. Ils ont écouté avidement la parole de Dieu que leur distribuait le P. Jollec. Sous la direction du vicaire de Porspoder, puis du vicaire de Landunvez, ils ont exécuté, avec autant de cœur que d'intelligence, les chants usuels et liturgiques. Renouvelés par l'Adoration, ils ont protesté, avec enthousiasme, de leur fidélité inébranlable au Christ Jésus.

Déjà, après une sérieuse journée de récollection, 70 enfants s'étaient approchés de la Sainte Table. Si le chiffre paraît faible, c'est que la plupart des parents confient garçons et filles aux écoles libres des paroisses voisines. A défaut d'écoles chrétiennes, Plourin possède une congrégation d'enfants de Marie florissante, une section de Jacistes dont le noyau est formé par les anciens du Nivot et qui, sous la prudente direction du vicaire, fait déjà du bon travail. La paroisse compte surtout des pères et mères de famille vraiment dignes de ce nom, conscients de leurs responsabilités et plus décidés que jamais à remplir leurs devoirs. Aussi nul doute que la vie chrétienne, entretenue par l'Eucharistie, ne devienne encore plus intense dans les âmes, nul doute que l'*Hostie Salulaire* qu'ils ont si bien célébrée n'ouvre un jour les portes du ciel à tous les enfants du bon Saint Budoc. — L. J.-C.

Le nouveau Catéchisme breton. — D'un ami, ces réflexions spontanées, amicales, désintéressées au sujet du nouveau Catéchisme breton. Elles paraîtront tardives, après l'impression et la mise en circulation du volume. Mais pouvait-il les faire plus tôt ? Si elles ne peuvent servir en ce moment, peut-être seront-elles utiles, avec d'autres remarques du même genre, à l'occasion d'une édition ultérieure. Un ouvrage n'est pas toujours parfait, dès qu'il sort des presses pour la première fois. Il y a des lacunes, des oublis, des fautes à corriger : c'est d'expérience quotidienne. Que des critiques avisés et compétents présentent donc sans crainte et sans contrainte leurs observations.

Quoi qu'il en soit, voici ce que cet ami, fervent et amoureux du breton et de sa langue, nous écrivait les jours derniers :

... « Ce qui me console, outre le moyen que me fournit le confessionnal de faire du bien à de nombreuses âmes, c'est qu'en général j'ai trois après-midi libres par semaine. Et j'en profite pour m'occuper, entre autres choses, de langue et d'histoire bretonne. J'ai, par exemple, étudié attentivement les nouveaux « *Katekiz bihan* » et « *Katekiz krenn* » du diocèse de Quimper. Et je suis heureux de reconnaître qu'au point de vue langue ces catéchismes dénotent un progrès considérable sur l'édition qui existait de mon temps. Je m'en voudrais, pourtant, si je me permettais de dire que je les crois parfaits. Quelques exemples. Pourquoi écrire *ano* et *lesano*, contrairement à l'usage, qui exigerait *hano* et *lez-hano* ? De même, pourquoi *eur*, *enori*, *eritourien*, alors que l'éthymologie demanderait qu'on écrive *heur* (heure, hora), *henori* (honneur, honor), *heritourien* (héritier, heredes) ? Pourquoi terminer en *out* tous les verbes en *ed*, comme *karout*, *gwelout*, *sellout*, au lieu de *kared*, *gweled*, *selled* ? Pourquoi *ofanset* et *oferen* au lieu de *offanset* et *offeren* (offendre et offerre) ? Pourquoi *ar sonj*, *hor Salver*, *a sento*, au lieu de *ar zonj*, *hor Zalver*, *a zento*, comme *a chome* au lieu de *a jome* ? etc. — En un mot, il me semble que cette nouvelle façon d'écrire le breton ne tient pas assez compte de l'usage, de l'étymologie et de l'euphonie ; et il me paraît difficile, quant à moi, de l'adopter absolument.

Quoi qu'il en soit, j'espère que le clergé finistérien me faillira pas à son devoir et continuera de son mieux de travailler au maintien et au progrès de la langue bretonne, rempart des traditions et de la foi dans notre cher pays. Mes humbles félicitations à vous-même pour ce que vous faites pour cela dans votre *Semaine religieuse*. Et mes meilleurs vœux pour la continuation de votre apostolat. *Ken-a-vo*, Monsieur le Chanoine, et croyez-moi vôtre en N. S.

O. M. I.

Editions SPES, 79, rue de Gentilly, Paris (13^e).

Carême 1944 à Notre-Dame, par le R. P. PANICI, S. J. — *Christianisme et valeurs vitales* : LE CHRIST ET L'AVENIR. — 1. Le Christ et les ennemis de l'avenir : a) L'abus du plaisir ; 2. Le Christ et les ennemis de l'avenir : b) L'égoïsme ; 3. Le Christ et l'avenir personnel ; 4. Le Christ et l'avenir familial ; 5. Le Christ et l'avenir national ; 6. Le Christ et l'avenir international.

Retraite pascalle : L'AVENIR SPIRITUEL. — 1. L'horreur du péché ; 2. La montée ; 3. Le vol de l'âme ; 4. Le Pain qui donne la vie ; 5. La Passion, splendeur spirituelle.

Abonnement aux 7 fascicules : 53 francs franco.

Chacune des 6 conférences, 6,50 ; La Retraite Pascale, 14 fr.

N'attendez pas l'avenir : construisez-le.

A l'horizon, la mort qui surgit à titre d'ailes ; une ville sac-sagée par les bombes ; des victimes innombrables, surtout des vieillards, des femmes et des enfants ; des quartiers intacts, d'autres détruits avec leurs richesses, maisons, mobiliers, objets d'art, monuments ; en certains points, sur les décombres grossièrement déblayés, des baraques provisoires...

Stupide et navrant spectacle, image fidèle du monde présent, symbole véridique de sa conscience...

Voulez-vous que ces ravages, ces morts, ces souffrances, durent et se renouvellent ?

Alors, continuez à vivre dans l'oubli de la morale, dans la recherche du plaisir, dans un égoïsme féroce. Comme d'autres en font autant, c'est à coup sûr la lutte autour des satisfactions. L'armistice, la paix n'y changeront rien, car les combats, arrêtés entre les armées, renaîtraient dans le domaine social, économique, et même privé. La douleur prendrait d'autres formes, mais ne disparaîtrait pas.

Voulez-vous que le monde change ?

Alors, écoutez et mettez en pratique ce que le Christ nous enseigne sur la façon de préparer un avenir riche en bonheur : installer partout l'ordre véritable, supprimer tous les abus de plaisirs et refouler l'égoïsme ; donner à la vie personnelle, à celle de la famille, de la nation, enfin de l'humanité, la structure chrétienne qui les rend fécondes en justice, en richesses et en joies.

Sujet d'actualité, idées et résolutions nécessaires, s'il en fut ! Que tous ceux qui veulent pouvoir enfin vivre humainement méditent ces Conférences sur le Christ et l'avenir.

Sécurité d'abord !

UN
BON DU TRÉSOR
même entièrement détruit
n'est pas anéanti

Rappelez-vous
votre numéro, vous
sauverez votre capital

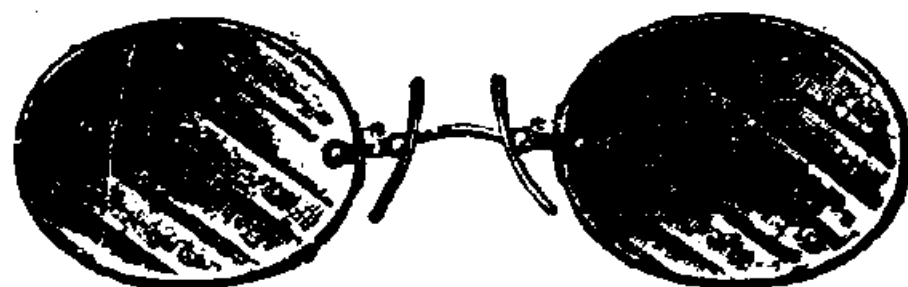
ON SOUSCRIT PARTOUT



BÉNARD Frères
Opticien diplômé
Bandagiste diplômé

LUNETTERIE & ORTHOPÉDIE
DELBENN

16, Rue Kéréon, QUIMPER

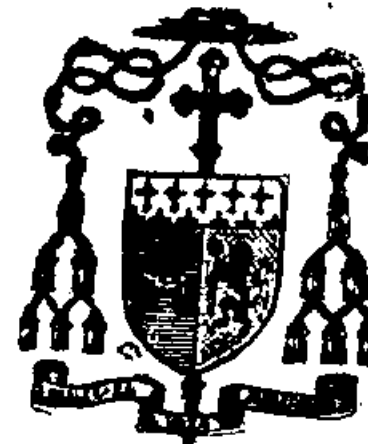


MAISON DE CONFIANCE, RECOMMANDÉE AUX MEMBRES DU CLERGÉ

Le Gérant : D. PLOURENNEC. Quimper, Imprimerie Cornouaillaise.

La Semaine Religieuse

de Quimper & de Léon



Administration : 31, rue Elie-Fréron, Quimper

Abonnements, payables d'avance, C/C 93.81, Nantes
Prix uniforme, France, 35 francs — Le numéro, 1 fr. 50
Changement d'adresse, 1 fr. 50 — Correspondance, 1 fr. 50

Offices de la semaine (Mars)...

- | | |
|--|---|
| 12. 3 ^e dim. du Carême. sd. v.
A V., mêm. de S. Paul et de
S. Grégoire. | 17. S. Patrick, E., C. d. B. |
| 13. De la Férie. v. | 18. S. Cyrille de Jérusalem, E., C.
et D. d. B. |
| 14. De la Férie. v. | 19. 4 ^e dim. du Carême. sd. v.
V. de S. Joseph. Epoux de la
B. V. M. 1 ^{re} cl. B. Mém. du 1 ^{er} dt-
manche. |
| 15. De la Férie. v. | |
| 16. De la Férie. v. | |

Adoration perpétuelle pendant la semaine.

- | | | | |
|------------------------------|-------|---------------------------|-------|
| Lannéanou | 11-12 | St-Thérèse, Quimper | 17-19 |
| St-Joseph du Pilier-Rouge .. | 13-16 | | |

Sommaire :

I. PARTIE OFFICIELLE. — Communi-
cations de l'Evêché : Lettre pastorale
de S. Exc. Mgr l'Evêque de Quimper
et de Léon, sur l'Education de la
Jeunesse (suite) ; Lettre de S. Em.
le Cardinal Maglione ; Pour le Bien-
heureux de Montfort ; Inspection
diocésaine ; Bleun-Brug ; Action Ca-

tholique et Grand Retour ; Propaga-
tion de la Foi.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — Chro-
nique du diocèse : Offices paroiss-
iaux ; Intentions recommandées ;
Succès universitaires ; Gouel ar
Mammou ; Melgven ; Retraites ; Plo-
meur : L'Adoration. — Conférences
de N.-D. de Paris.

PARTIE OFFICIELLE

Communications de l'Evêché.

1. Lettre Pastorale de Son Excellence Monsei-
gneur l'Evêque de Quimper et de Léon, sur *L'Edu-
cation de la Jeunesse*, et Mandement pour le
Carême de l'an de grâce 1944 (suite).

III. — Faut-il pourtant ajouter que l'œuvre éducatrice ne
luit pas avec les années scolaires ? Elle n'est même pas enga-
gée comme elle va commencer de l'être. En cet adolescent, si
bien disposé soit-il, la vie monte lentement, orgueilleuse et sen-
suelle. La lutte va devenir plus rude, parce que les obstacles
eux-mêmes deviendront plus difficiles à franchir. Sans les

œuvres postcolaires le long et pénible travail de l'école chrétienne risque fort d'être compromis ou même anéanti. Le protestant Taine disait un jour à Monseigneur d'Hulst : « Si l'Eglise, par les miracles de son zèle, ne remet pas la main sur les masses paganisées, c'en sera fait de la civilisation française ». Ce miracle, l'Eglise l'a opéré ; et parce qu'en aucun temps elle ne fut inférieure à sa tâche, parce qu'en tout temps elle suscite les œuvres qu'il faut, elle offre aux jeunes d'aujourd'hui ses œuvres de jeunesse qui comptent parmi les plus belles. Nous ne pouvons pas songer à les énumérer toutes, et nous devons nous borner aux plus répandues et aux plus connues dans le diocèse. Je pense, notamment, aux patronages, aux Congrégations d'enfants de Marie, aux mouvements spécialisés.

Les patronages représentent la forme la plus simple des œuvres de jeunesse. Les autres œuvres d'ailleurs en sortent souvent et s'y rattachent plus ou moins. C'est aux patronages, multipliés depuis 60 ans, que le catholicisme doit de n'avoir pas plus souffert en France. Bien qu'incomplètement, ils ont suppléé dans une certaine mesure à la formation religieuse que les instituteurs ne donnaient plus à l'école.

A la jeunesse essentiellement joyeuse et joueuse, ils offrent des distractions. Un patronage où l'on ne s'amuserait pas serait vide en peu de temps. Encore pourtant est-il indispensable au but que nous poursuivons que ces distractions soient saines et formatrices, depuis les jeux en plein air jusqu'aux divertissements d'intérieur. Il y a abus quand le sport absorbe toute l'activité, sans considérer ni les titres privilégiés de l'âme immortelle, ni les égards dus à la vie de famille, ni le précepte de la sanctification du dimanche. Il y a abus aussi quand le cinéma et le théâtre cessent de représenter des pièces intelligentes, de bon goût et de plus morales et moralisatrices. Il ne faut jamais perdre de vue qu'au patronage les divertissements ne sont pas la fin, mais seulement un moyen. Le cercle d'études y doit entrer comme partie intégrante. Ici, les esprits sortent de la passivité. L'Evangile, l'Encyclique pontificale, le grand livre de l'Actualité leur fournissent les thèmes les plus variés et les mieux appropriés. Nous bénissons les aumôniers de patronage, qui pratiquent le cercle d'études comme un moyen de continuer l'enseignement religieux à la jeunesse qui grandit.

Avec une égale ferveur, nous recommandons les Congrégations d'enfants de Marie. Il nous est pénible d'entendre dire que beaucoup de jeunes filles, à la campagne et en ville, ont tendance à les désertir, parfois même à les mépriser. Au regard de ces transfuges « modernes », au sens péjoratif du mot, les Congrégations de la Sainte Vierge ne seraient plus que des institutions démodées et des vocables surannés.

Jeunes filles chrétiennes, soyez bien persuadées qu'en vous inspirant de l'esprit, des exemples, et des vertus de la Vierge de Nazareth, vous demeurez fidèles aux traditions les plus respectables, aux qualités les plus distinguées de la race bretonne et française. A l'école de Marie, préparez-vous à être à la fois des femmes de bon sens et des semeuses d'idéal.

Les jeunes gens eux-mêmes trouvaient jadis dans ces congrégations, qui n'ont pas toutes disparues, un moyen de développer en eux les vertus viriles et les habitudes de vie religieuse intense.

Ces années dernières ont vu surgir une nouvelle formule

d'apostolat instamment recommandée par les Papes Pie XI et Pie XII. Branchée sur l'Action Catholique, elle n'entend pas se contenter de préserver et de maintenir, elle entreprend de pénétrer et de conquérir, chacun dans son milieu et par son milieu : c'est la formule des mouvements spécialisés.

A sa base se pose un fait incontestable : on est bien obligé de se rendre compte que, dès l'âge de quinze ou de seize ans, quel que soit le milieu familial, quelle qu'ait été l'école fréquentée, la grosse majorité des adolescents, de la classe ouvrière notamment, tournent le dos à la pratique religieuse. Franchi le seuil de l'usine ou de l'atelier, ils sont, pour ainsi dire, perdus pour la religion. L'indifférence, sinon l'incrédulité, les envahit, et, avec la foi qui s'en va, la moralité elle-même disparaît. Quelle est la cause de ces phénomènes ? Sans doute y a-t-il la part d'une formation chrétienne imparfaite et fondée sur des habitudes routinières. Ces âmes avaient vécu des traditions de leur famille sans les raisonner suffisamment ; elles avaient suivi le mouvement général de leur paroisse, sans comprendre les raisons profondes de leurs pratiques. Mais il y a plus encore l'influence du milieu professionnel. En notre siècle où la vie en société est intensifiée, l'influence des cadres sociaux est plus que jamais puissante.

Dès 1924, un prêtre belge qui avait consacré son zèle à la jeunesse ouvrière, frappé des immenses lacunes de cette jeunesse et des difficultés qu'elle éprouve de demeurer chrétienne dans un milieu démoralisé, créa dans son pays ce qu'il appela « la jeunesse ouvrière chrétienne ». Tout de suite la méthode dont il était l'initiateur apparut la meilleure, « le type achevé de l'Action Catholique », dira plus tard Pie XI, non seulement pour grouper les jeunes ouvriers entre eux et les rendre plus forts contre les vexations morales qu'ils endurent, mais encore pour conquérir à leur foi les frères de travail qui en étaient éloignés. Et, de la Belgique où il était né, le mouvement gagna la France entière et s'étendit à la jeunesse étudiante, à la jeunesse agricole, à la jeunesse maritime.

Le but, vous le voyez, est précis : convertir ou rendre plus chrétien un compagnon de travail. Des ouvriers seront apôtres des ouvriers, des étudiants apôtres des étudiants, des marins apôtres des marins. La qualité dans l'espèce importe plus que la quantité, car c'est l'élite qui entraîne, et c'est elle que l'on suit, pourvu qu'elle soit réellement une élite, formée non pour elle-même, mais pour son prochain, une élite qui dans son milieu travaille à un état social plus conforme à l'Evangile, plus foncièrement chrétien.

(A suivre.)

II. Son Excellence a reçu, de Son Eminence le Cardinal Secrétaire d'Etat, la lettre suivante :

« Dal Valticano, 2 Février 1944.

« EXCELLENCE RÉVÉRENDISSIME,

« Dans le concert des souhaits, qui sont montés jusqu'au Trône pontifical, pour les fêtes de Noël et du Nouvel An, ceux de Votre Excellence, de son Auxiliaire dévoué et de tout le Diocèse de Quimper devaient trouver auprès du Saint-Père un accueil particulièrement ému. Compatissant aux épreuves de votre cher troupeau, mais rempli d'une surnaturelle confiance

dans les consolations, que Dieu prépare à ses fidèles enfants, l'Auguste Pontife vous envoie à tous, avec la faveur de la Bénédiction Apostolique, spécialement pour vos prêtres et séminaristes prisonniers. Ses vœux paternels de bonne, heureuse et sainte année, que puisse couronner le retour d'une paix chrétienne, dans l'honneur, la justice et la charité !

« Profondément touché de votre si délicate sympathie à mon endroit, je vous prie aussi, Excellence Révérendissime, d'agréer pour vous et pour Son Excellence Mgr Cogneau mes souhaits les plus fervents, avec l'hommage de mon cordial et fidèle dévouement en N. S.

« L. Card. MAGLIONE. »

III. Pour le Bienheureux de Montfort — Le 19 Mars prochain, 4^e dimanche de Carême, une quête sera faite à toutes les messes, dans toutes les églises et chapelles du diocèse, pour la construction, à Saint-Laurent-sur-Sèvres, d'une église en l'honneur du Bienheureux de Montfort, apôtre de la Vendée et de la Bretagne, fondateur des Pères de la Compagnie de Marie et de la Congrégation des Filles de la Sagesse, inspirateur des Frères de Saint-Gabriel.

Elle sera annoncée et recommandée en chaire dimanche prochain et le produit en sera immédiatement adressé au Secrétariat de l'Evêché (C/C 3480, Nantes).

IV. Inspection diocésaine. — *Subventions.* — Le solde des subventions accordées pour l'année scolaire 1942-1943 vient de nous être mandaté. L'envoi aux écoles sera terminé au plus tard le 15. Prière aux intéressés de nous prévenir en cas de non-réception de ce reliquat, égal au 1/8 de la subvention totale.

V. Bleun-Brug. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, M. le chanoine Favé, sous-directeur des Œuvres, est nommé directeur du Bleun-Brug, en remplacement de M. Perrot.

VI. Action Catholique et Grand Retour. — Nous recommandons à toutes les Communautés religieuses et à tous les Mouvements d'Action Catholique : hommes, femmes, jeunes gens, jeunes filles, enfants même, de profiter du Saint temps du Carême pour commencer eux-mêmes et propager autour d'eux la Croisade de Pénitence et de Prière pour la conversion des pêcheurs, condition indiquée par la Très Sainte Vierge pour obtenir la paix. Cette Croisade s'achèvera dans le diocèse en Octobre et Novembre par la Route Mission de Notre-Dame de Boulogne appelée le Grand Retour.

Les pratiques de pénitence qui sont à la portée de tous sont : 1^o l'acceptation patiente et courageuse des restrictions imposées par notre temps ; 2^o l'aide à ceux qui sont dans l'indigence ou le malheur, par tous les moyens en notre pouvoir.

Quant à la Prière, répandons dans nos écoles et nos familles la récitation quotidienne du Chapelet. Au Portugal, depuis les apparitions de Notre-Dame de Fatima, tous les hommes, à part une petite minorité, disent leur chapelet tous les jours, et c'est à cette pratique que ce pays doit en grande partie d'avoir été préservé de la révolution et de la guerre.

Cette note sera lue dans toutes les églises et chapelles du diocèse.

VII. Propagation de la Foi. — Offrandes de 1943.

— Nous sommes heureux d'annoncer dès maintenant à MM. les Directeurs paroissiaux que le total des offrandes, non comprises celles qui ont été reçues au siège de l'Œuvre, à Paris, pour le diocèse, s'élève à plus de deux millions huit cent mille francs.

En déduisant de ce chiffre un don extraordinaire de 480.000 fr., nous relevons, pour les recettes ordinaires de 1943, une augmentation de près de 800.000 fr. par rapport à l'année précédente.

80 paroisses sont inscrites au Tableau d'Honneur avec une moyenne de 5 fr. par habitant. Parmi elles, citons dès aujourd'hui, Tréglonou avec 27 fr. 20 et Saint-Divy avec 25 fr. de moyenne par habitant !...

Toutes nos espérances sont largement dépassées. Dieu soit loué, et merci à tous au nom de nos chers missionnaires ! Et, puisque le centenaire des « *Lizeri Breuriez ar Feiz* » arrive cette année (1844-1944), le témoignage d'une pareille générosité, n'est-elle pas déjà pour le diocèse la meilleure façon de le célébrer ?

Chan. J.-R. GUÉGUEN, *Directeur diocésain.*

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Enché : c/c 3480, Nantes. — *Semaine religieuse* : c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — 3^e dimanche du Carême (12 Mars) : messes à 6, 7, 8, 9, 10 h. (grand'messe) et 11 h. 30. Vêpres à 14 h. 30, prières pour la paix, bénédiction. (Les quêtes pour la Conférence de Saint-Vincent de Paul.)

Dimanche, mardi et jeudi : à 20 h. 15, sermon du Carême pour tous.

Lundi et mardi : à 7 h. 30, service pour les Trépassés.

Tous les soirs : à 18 h., prières pour la paix et bénédiction.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — 3^e dimanche du Carême (12 Mars) : messes à 6 h. 30, 7, 8, 9, 10 h. (grand'messe) et 11 h. 30. Aux messes, ouverture de la Station de Carême par le R. Père Edmond, du Couvent des Capucins de Nantes, et collecte des enveloppes du Denier du Culte. A 14 h., vêpres, prières pour la paix et bénédiction.

Mardi et jeudi : à 20 h. 15, prédications de Carême.

Mercredi : à 20 h. 15, sermon breton de Carême.

Tous les matins : à 8 h., services pour les Trépassés.

Tous les soirs : à 18 h. 15, prières pour la paix.

Intentions recommandées. — Plougastel-Daoulas : les Retraites paroissiales, du 12 au 26 Mars.
Brest (St-Joseph du Pilier-Rouge) : Adoration, du 13 au 16 Mars.
Lothey-Landremel : deux Retraites (pour jeunes filles et femmes mariées), du 16 au 22 Mars.
Poullan : Adoration, du 19 au 26 Mars.

Succès universitaires. — M. Toulemont, étudiant à la Faculté d'Angers, vient de remporter devant la Faculté de Paris le Certificat d'Histoire Générale de la Philosophie (avec mention Assez Bien) et le Certificat de Philosophie Générale et Logique.

Gouel ar Mammou. — La fête des Mères aura lieu, comme chaque année, au mois de Mai. L'Inspection diocésaine, 19, rue Pen-ar-Stéir, peut adresser dès maintenant à ceux qui le désirent « *Eun eurig pedennou* », veillée de prières en breton, spécialement adaptée à cette fête. Prix de l'exemplaire : 1 franc.

MELGVEN. — Retraites. — S'il est douloureux d'assister à la lente dissolution et comme à l'émiettement des consciences qui par étapes négligent les pratiques essentielles de la religion, il est réconfortant pour un chef de paroisse de percevoir autour de lui une emprise plus profonde de l'idée religieuse, une vitalité chrétienne qui fixe les âmes en cette fierté conquérante que les convictions énergiques portent en elles-mêmes.

A Melgven, les militants d'Action Catholique et l'élite de l'A.C.J.F. travaillent avec ardeur. Leurs efforts bien dirigés donnent déjà du fruit. Témoin la double retraite de dames et de jeunes filles récemment prêchée dans la paroisse et qui s'est terminée par 210 communions de dames et 180 communions de jeunes filles.

PLOMEUR. — L'Adoration. — Plomeur vient de vivre les jours bénis et heureux de l'Adoration : jours trop vite passés, hélas ! d'après l'appréciation des paroissiens qui auraient voulu écouter plus longtemps la parole chaleureuse et vibrante des Missionnaires dévoués, des RR. Pères Pronost et Richard, O.M.I. Ils ont su faire pénétrer dans les cœurs l'amour de Jésus-Hostie et parler éloquemment des devoirs de charité envers le prochain dans les temps de troubles et d'égoïsme où nous vivons.

Plus de 1.100 communions de grandes personnes sans compter les enfants montrent le succès de l'Adoration. Il faut noter que près de 100 sont retenus en captivité et aussi quelques réfractaires qui n'ont pas entendu l'appel divin.

Merci aux Pères qui ont remué la population et puisse celle-ci rester fidèle aux résolutions prises pendant l'Adoration.

Editions SPES, 79, rue de Gentilly, Paris (13^e).

Conférences de Notre-Dame de Paris. — 1^{re} Conférence : LE CHRIST, ET LES ENNEMIS DE L'AVENIR. — I. L'abus du plaisir. — Dans toutes les périodes de souffrance, on rêve à ce qui se passera « quand la guerre sera finie ». Le Conférencier de Notre-Dame de Paris a jugé bon de nous entretenir de ce magnifique et actuel sujet, « le Christ et l'Avenir ».

Si nous voulons que l'avenir soit meilleur que le passé, nous devons en bannir les erreurs, les fautes, les désordres de toutes sortes, dont le résultat est toujours la souffrance. On reconnaît celui qui nous a parlé de l'Ordre, et de la Souffrance, qui sort toujours du désordre (Carêmes de 1942 et 1943).

La grande cause de désordre, c'est l'abus du plaisir. Il montre le rôle normal du plaisir, qui est de nous pousser à l'action, s'il est dans l'ordre, il est bon et légitime. Mais si, pour jouir davantage, on sort des limites fixées par la raison, par l'expérience et par l'Evangile, on pénètre dans le désordre. Les effets

de ce dernier sont alors la destruction de l'intelligence, de la volonté, du cœur ; destruction de la santé, affaiblissement de la race et de la Patrie ; péchés, et menaces pour la vie éternelle.

Sortant de ces remarques négatives, le Conférencier nous montre comment le Christ s'est conduit à l'égard du plaisir, dont il a usé, sans jamais en abuser. Imitons le Maître de l'humanité, demandons son secours pour être forts contre l'abus du plaisir, et nous nous épargnerons déjà de grands dangers, et nous trouverons même une joie très haute, celle de l'ordre dans la vie.

2^e Conférence : LE CHRIST, ET LES ENNEMIS DE L'AVENIR. — II. L'égoïsme. — Le second désordre universel, aussi dangereux que le premier, c'est l'égoïsme, source de colère, de haine, de guerre petites ou grandes.

Ses méfaits ne s'arrêtent pas là. Comme toute erreur, l'égoïsme tend à se justifier par des raisonnements, faux naturellement, et il crée l'individualisme. Ce système appuie nos plus mauvaises tendances. Deux exemples principaux, celui de la famille, blessée par le divorce, et celui du travail, dont le régime fut l'injustice même quand l'individualisme triomphait.

Celui-ci a produit le socialisme, qui se dresse contre les injustices sociales. Excellentes intentions ! Par malheur, le socialisme reste encore individualiste à sa base, et contient, de ce fait, des erreurs aussi nocives que le mal qu'il voulait guérir.

La solution ne se trouve nulle part ailleurs que dans le Christianisme. Jésus a ruiné l'égoïsme, l'individualisme, et ce qu'il y a de faux dans le socialisme, quand il nous enseigne que nous ne formons avec Lui qu'une immense réalité, la Vraie Vigne dont il est le tronc et dont nous sommes les sarments, le Corps mystique dont il est la Tête et dont nous sommes les membres. Notre attitude doit donc se résumer dans la merveilleuse maxime : « Tu aimeras ton prochain comme toi-même ».

BIBLIOGRAPHIE

La revue « Feux Nouveaux », 1, rue François-Baës, à Lille, vient d'éditer l'*Encyclique de S. S. Pie XII sur les Etudes bibliques*.

Ce document revêt une grande importance pour tous les problèmes que posent la lecture et l'étude des textes sacrés.

L'exemplaire : 6 fr. ; franco : 7 fr.

S. N. C. F.

A partir du 2 Mars 1944, sont supprimés : les trains Carhaix (départ. 7.10) à Guingamp ; Guingamp (départ. 12.15) à Carhaix ; Carhaix (départ. 12.15) à Rospenden ; Rospenden (départ. 19.55) à Carhaix.

Les trains Carhaix (départ. 6.00) à Morlaix et Morlaix (départ. 18.28) à Carhaix supprimés le jeudi.

Les trains Carhaix (départ. 6.18) à Châteaulin et Châteaulin (départ. 18.00) à Carhaix, n'auront plus lieu que les lundis, jeudis et samedis.

DAHLIAS nouveaux rares et modernes A-B-C

12 fr. 15 fr. 20 fr. 25 fr. 30 fr. et 50 fr.

Collection de 10 dernier cri, 200 fr. ; collection de 10 la Royale, 250 fr.

Dahlias nains ou pompons, 108 fr. les 10 ; 540 fr. les 50.

Glaïeuls, Rosiers, Iris, Bégonias, Chrysanthèmes, etc.

Beauchamp, cultivateur de dahlias à Coulommiers (S.-et-M.)

Tarif 4 fr. Timbre pour réponse. Catalogue copieusement illustré 10 fr.

HARMONIUMS
 NEUFS ET D'OCCASION DE TOUTES MARQUES
 ÉCHANGE • LOCATION • CRÉDIT
LABROUSSE
 33, Rue de Rivoli - Paris (4°)
 41 bis, Boulevard des Batignolles - Paris (8°)
 221, Faubourg Saint-Honoré - Paris (8°)

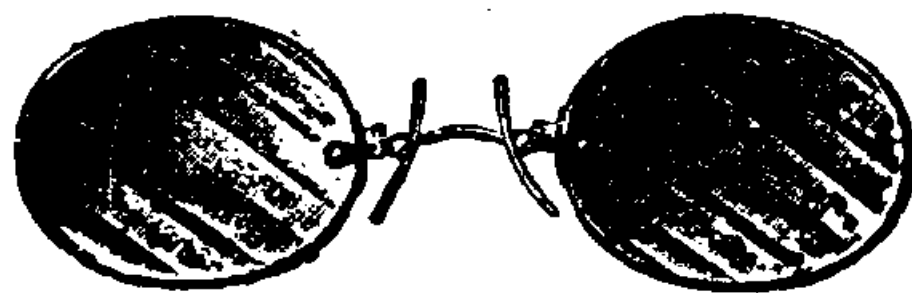
Sécurité d'abord!
 UN
BON DU TRÉSOR
 même entièrement détruit
 n'est pas anéanti
 Rappelez-vous
 votre numéro, vous
 sauvez votre capital
 ON SOUSCRIT PARTOUT



Opticien diplômé
 Bandagiste diplômé

LUNETTERIE & ORTHOPÉDIE
DELBENN

16, Rue Kérôn, QUIMPER

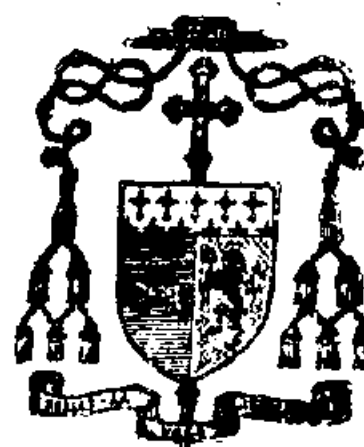


MAISON DE CONFIANCE, RECOMMANDÉE AUX MEMBRES DU CLERGÉ

Le Gérant : D. PLOUZENEC, Quimper, Imprimerie Cornouaillaise.

La Semaine Religieuse

de Quimper & de Léon



Administration : 31, rue Elie-Fréron, Quimper

Abonnements, payables d'avance, C/C 93.81, Nantes
 Prix uniforme, France, 35 francs — Le numéro, 1 fr. 50
 Changement d'adresse, 1 fr. 50 — Correspondance, 1 fr. 50

Offices de la semaine (Mars).

- | | |
|--|---|
| 19. 4 ^e dim. du Carême. sd. v.
V. de S. Joseph, mém. du dim. | 24. S. Gabriel, Arch. dm. B. |
| 20. S. Joseph, Epoux de la B. V. M.
1 ^{re} cl. B. | 25. Annonciation de la B. V. M.
1 ^{re} cl. B. |
| 21. S. Benoît, Ab. dm. B. | A V., mém. du suivant. |
| 22. De la Férie. v. | 26. LA PASSION. sd. v. |
| 23. De la Férie. v. | A V., mém. de S. Jean Damascène. |

Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Sainte-Thérèse, Quimper	17-19	Poullan	23-25
Beuzec-Conq	20-22	Petit Séminaire, Pont-Croix..	26-27

Sommaire :

I. PARTIE OFFICIELLE. — Communiqués de l'Evêché : Lettre pastorale de S. Exc. Mgr l'Evêque de Quimper et de Léon, sur l'Education de la Jeunesse (suite et fin) ; Instruction « Sacrosanctum » ; Pour nos Prisonniers ; Action Catholique.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — Chronique du diocèse : Offices paroissiaux ; Intention recommandée ; Pré-

dicateurs de Carême ; Quimper : « Prise d'aube » à la Manécanterie Saint-Corentin ; Bibliographie de M. le chanoine Peyron.

III. Chronique générale. — Un don généreux du Saint-Père aux prisonniers de guerre ; Conférences de N.-D. de Paris ; Un grand danger pour l'enfance : le cinéma (suite).

PARTIE OFFICIELLE

Communications de l'Evêché.

1. Lettre Pastorale de Son Excellence Monseigneur l'Evêque de Quimper et de Léon, sur l'Education de la Jeunesse, et Mandement pour le Carême de l'an de grâce 1944 (suite et fin).

Comment un jeune pourra-t-il être préparé à ce rôle sauveur ? La formation chrétienne continuera d'être assurée par l'étude et la pratique ferventes de la religion ; la formation intellectuelle par les enquêtes, les cours par correspondance, l'examen et la discussion en commun des questions et problèmes, les congrès et semaines professionnels ; la formation apostolique

par les services divers d'entr'aide matérielle et morale, les récol-
lections et les retraites fermées. Les vrais militants devront pos-
séder les vertus qui font d'abord l'homme : loyauté, probité,
courage, obéissance, patience et bonté. Qu'à leur foyer ils soient
les meilleurs fils, dans leurs métiers les meilleurs artisans, dans
la cité les meilleurs citoyens. Puis, que, sur ces vertus natu-
relles, se dresse en chacun d'eux le vrai et fier chrétien, celui
qui prie, celui qui souffre, celui qui aime, celui qui sur son
grand labeur d'homme assidu à son chantier de travail et de
chrétien obstiné à son chantier d'œuvre, sourit avec l'optimisme
au cœur. Il y a dans ces hommes l'étoffe d'un ardent apôtre du
Christ. C'est la plus fière conquête de nos œuvres de jeunesse.
Et cette jeunesse promet d'être féconde. Venez et voyez.

Voici d'abord le Jocisme. Il n'y a pas encore vingt ans, le
mouvement était inconnu chez nous. Quel merveilleux dévelop-
pement ! A son dixième anniversaire, il comptait en France
plus de cent mille adhérents et adhérentes. La guerre a freiné
cet essor, mais sans étouffer la flamme qui l'anime. Entendez
et méditez ce chant d'un accent nouveau :

*Nous refferons chrétiens nos frères.
Par Jésus-Christ nous le pourrons.
Nous leur porterons la lumière
Et la flamme dont nous brûlons.*

Dans nos campagnes, la jeunesse agricole lui fait écho. Les
Jacistes disent : « Nous représentons, dans le Finistère, environ
1.500 jeunes gens et 2.000 jeunes filles, et, la guerre finie, ce
chiffre, qui s'accroît tous les jours, sera vite plus que doublé.
Ce n'est pas d'ailleurs le nombre que nous cherchons par dessus
tout. Nous formons des hommes capables d'être des chefs. Il
faut qu'on nous entende et qu'on nous comprenne. Il y a long-
temps que notre terre nationale souffre. Son mal s'est de nos
jours singulièrement aggravé. Pour tenir dans le passé, la foi
chrétienne gardait au cœur de nos aïeux l'espérance et la cha-
rité, l'amour d'une famille nombreuse, la fierté du travail, la
conscience du devoir d'état. Le paganisme moderne a tué ces
vertus. Nous les ressusciterons. »

Quel mouvement intéressant aussi que celui de la Jeunesse
Etudiante Chrétienne ! Devant le monde qui se disloque et qui
craque de toute part, devant les hontes qui s'y étalent, devant
les scandales qui s'y multiplient, chaque jour plus graves et
révélateurs d'une corruption avancée, les jeunes étudiants, les
dirigeants de demain, rêvent d'une société renouvelée. Ils parlent
d'une révolution « spiritualiste » irréductible au marxisme et au
capitalisme, aussi matérialistes l'un que l'autre. Ils veulent
remettre plus d'âme dans le monde. En attendant, ils s'effor-
cent de porter dans leur milieu des Facultés, de Lycées, ou de
Collèges, le message du Christ, son nom, sa loi, sa charité.

Plus tard venu, la Jeunesse Maritime Chrétienne accentue
dans le même esprit ses progrès. J. O. C., J. A. C., J. E. C.,
J. M. C. autant de mouvements de rechristianisation très pro-
metteurs, qui méritent toute notre sympathie, mais qui exigent
de la part des jeunes qui s'y engagent une grande abnégation
avec un zèle éclairé, et de la part du clergé qui les dirige une
connaissance approfondie des méthodes employées ainsi qu'un
vif et permanent souci de formation chrétienne. Un immense

labeur, un espoir immense, voilà ce que représentent pour nous,
à l'heure actuelle, nos œuvres de jeunesse.

L'heure est grave, très grave, c'est pourquoi, pour terminer,
Nous adjurons tous ceux qu'intéresse le problème de notre relè-
vement, de scruter leur conscience et de peser leur responsa-
bilité devant les hommes et devant Dieu.

Parents, comment vous comportez-vous à l'égard de vos
enfants ? Cherchez-vous à garder dans le sens de leur baptême
ceux et celles que Dieu vous a confiés ? Avez-vous le souci
de veiller sur eux, de les éduquer, de les « élever ? »

Prêtres, dans les travaux de votre zèle, ménagez une place
de choix à la formation des jeunes. Aimons-les de toute l'affec-
tion que nous portons à Dieu et à la Patrie, dont ils sont l'ave-
nir et l'espoir. Si ensemble et au plus tôt, nous n'y pensions pas,
si nous ne nous préoccupons pas, plus encore que nous ne l'avons
fait jusqu'à présent, de l'éducation chrétienne de l'enfance et
de la jeunesse, nous courons le risque de nous trouver un jour
en face d'un peuple anémié dans son tempérament catholique et
déchu de sa foi antique.

Et vous enfin, jeunesse de l'an de grâce 1944, acceptez pour
vous les paroles que l'abbé Perreyve adressait naguère à vos
aînés et qui n'ont rien perdu de leur actualité : « Avez-vous bien
pensé à la grandeur des destins qui vous attendent ? Quand
l'heure de la destruction sera finie dans notre tremblante
Europe, ce sera l'heure de retrouver les fondements du temple
et de relever ses murs pour la paix du siècle à venir. C'est vous,
jeunes, qu'attend une si grande heure du monde... Plaise à Dieu
que vous ayez compris que les fondements des sociétés huma-
ines sont choses sacrées et c'est trop peu, pour la solide gran-
deur des générations qui doivent y vivre, que d'y jeter de l'or,
de la puissance, du progrès, de la gloire, même du génie.

« Il y en a un qui est la pierre angulaire. Quiconque a voulu
bâtir sans cette pierre n'a rien élevé que le premier vent n'ait
dispersé, que le premier torrent n'ait détruit. Celui-là, rien ne
le remplace.

« Quiconque a fait sans Lui de la gloire, n'a réussi qu'à
déchaîner, sur la terre, le monstre sanglant des batailles sans
fin. Quiconque a fait sans Lui de l'industrie n'a réussi qu'à
abrutir les hommes, à transformer le monde en chaudière, et
les âmes immortelles en rouages souffrants et irrités, qui tour-
nent, blasphèment et se brisent ; quiconque a fait sans Lui de
la science, s'est enfoui dans les sables de la raison pure et de
l'altière critique. C'est que Celui dont je parle leur manquait.

« Amis, c'est Celui-là surtout qu'il faut connaître et dont il
faut porter le nom éternel dans les fondements de l'édifice à
venir. Toutes nos grandeurs passées ont connu ce nom divin :
nos épreuves et nos périls le savent aujourd'hui plus que jamais.
C'est le nom du Seigneur Jésus-Christ. »

II Instruction « Sacrosanctum » — Les formulaires
ont été expédiés par l'Imprimerie Cornouaillaise à toutes les
paroisses.

III. Pour nos Prisonniers. — A l'occasion des dix jours de solidarité qui auront lieu à Quimper, du 1^{er} au 10 Avril, en faveur du Livret du Prisonnier, Monseigneur l'Evêque ordonne, à la même intention, une quête le 26 Mars, à toutes les messes, dans toutes les églises et chapelles de Quimper.

IV. Action Catholique. Veillée de Prières. — Nous demandons aux paroisses de s'unir d'intention au pèlerinage de l'Action Catholique Rurale à la basilique du Sacré-Cœur à Montmartre le dimanche de la Passion. Elles peuvent organiser une veillée de prières soit le 25 Mars, soit le 26 Mars, dimanche de la Passion, pour la France et pour la Paix. La Direction des Œuvres tient à votre disposition le texte de la veillée en français et en breton.

La communion qui serait faite en groupe par les jeunes ruraux et jeunes rurales le 25 Mars comptera comme communion pascale.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — Semaine religieuse : c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — 4^e dimanche du Carême (19 Mars) : messes à 6, 7, 8, 9, 10 h. (grand'messe) et 11 h. 30. Vêpres à 14 h. 30, prières pour la paix, bénédiction. Quêtes pour la construction d'une église en l'honneur du Bienheureux Grignon de Montfort à Saint-Laurent-sur-Sèvre. A 20 h. 15, sermon du Carême, ouverture de la retraite des dames. Tous les matins, la messe de retraite sera dite à 8 h., au chœur. Tous les soirs, à 20 h. 15, sermon de retraite jusqu'à vendredi inclus. Samedi, confession des retraitantes. Messe de communion le dimanche, à 8 heures.

Lundi et mardi : à 7 h. 30, services pour les Trépassés.

Lundi, mardi et mercredi : retraite de première communion privée à la Sainte-Famille, sermons à 11 h. et 17 h. Communion, jeudi, à la Sainte-Famille, à 8 h. 30.

Tous les soirs : à 18 h., prières pour la paix.

— **EGLISE DE SAINT-MATHIEU.** — 4^e dimanche du Carême (19 Mars) : messes à 6 h. 30, 7, 8, 9, 10 h. (grand'messe) et 11 h. 30 (messe des hommes). Aux messes, quête pour la construction d'une église au Bienheureux Grignon de Montfort à Saint-Laurent-sur-Sèvre. A 14 h., vêpres, procession du Saint-Sacrement, prières pour la paix et bénédiction. A 20 h. 15, cérémonie en l'honneur du travail.

De lundi à vendredi : retraite pascale des dames. Tous les jours, à 7 h. 30, messe expliquée et courte instruction. A 20 h. 15, prédication. Messe de communion le dimanche 26 Mars, à 8 heures.

Jedi : journée mensuelle de prières pour la France.

Intention recommandée. — Beuzec-Conq : Adoration-Retraite, du 19 au 26 Mars.

Prédicateurs de Carême. — Quimper (Cathédrale) : M. le chanoine Le Grand, officiel.

Quimper (Saint-Mathieu) : le R. P. Edmond, des Capucins de Nantes.

Brest (Saint-Louis) : M. Kerantret, sous-directeur des Œuvres. Landivisiau : le R. P. Le Gall, Montfortain.

QUIMPER. — « Prise d'aube » à la Manécanterie Saint-Corentin. — La popularité justement acquise par les Petits Chanteurs à la Croix de Bois a eu la contrepartie fâcheuse d'accréditer une erreur sur le rôle des manécanteries : à leur corps officiellement habilités pour interpréter, sur scène, à l'intention des morceaux de musique sacrée. C'est peut-être pour protester à l'avance contre toute dégradation du sacré en profane que la Manécanterie Saint-Corentin, récemment formée par M. l'abbé Gouzien, maître de chapelle à la cathédrale, a inauguré son ministère dans le seul cadre qui fût digne de sa destination : la cathédrale, en une cérémonie qui participât quelque peu à la beauté sévère d'une consécration.

L'atmosphère de cette première prise d'aube, présidée par S. Exc. Mgr Duparc, était celle d'une ordination : le Pontife à l'autel, la procession des enfants remontant la grande nef au chant très pur du *Laudate pueri Dominum*, l'appel des candidats, leur disposition, l'interrogatoire qui définissait leur engagement. Il n'y avait pas jusqu'à la répartition de l'assistance recueillie et intéressée qui ne rappelât les cérémonies d'ordination dont la cathédrale est depuis trop longtemps privée.

« Apprendre à mieux servir le bon Dieu par la liturgie et le chant sacré ». C'est le texte même de leur promesse que Monseigneur commenta aux enfants en une exhortation d'une simplicité toute paternelle : fidèles à l'invitation du Psalmiste qu'ils répétaient en montant au chœur, ils vont désormais, manéchantres, offrir à Dieu le chant du matin de leurs jeunes vies, s'associer à l'autel au sacrifice du prêtre, représentant dans l'une et l'autre fonction, le peuple fidèle dont ils seront les délégués ; aussi qu'ils soient, comme ils viennent de définir eux-mêmes leur idéal : « pieux, dociles, respectueux des choses saintes, dévots de l'Eucharistie et fils très aimants de la Très Sainte Vierge ».

Pendant que l'Evêque bénissait leurs vêtements de chœur qu'ils portaient encore pliés sur leurs bras, le groupe des enfants a chanté le *Pater* des messes solennelles ; puis, un par un, agenouillés, ils furent revêtus de l'aube « symbole de la pureté de leur âme », du cordon « symbole de modestie et de dignité dans leur maintien », et de la petite croix de bois « insigne de leurs fonctions ». Les voici maintenant, blanche corolle épanouie : ils entonnent le chant de l'amitié qui les unira au service du même Maître : *Ubi caritas et amor* ; puis avec un sérieux de clerc et une grâce d'enfant, ils se donnent le baiser de paix ; de nouveau, ils chantent l'antienne *O quam gloriosum est regnum* de la Toussaint, qui célèbre la grandeur anticipée de ceux qui « vêtus de blanc » s'ordonnent, avec le Christ et par le Christ, à la gloire du Père. Puis leur cortège descend du sanctuaire vers l'orgue au chant d'un cantique à la Vierge. Le cérémonial prévoit à cet endroit, hors le temps de la Septuagésime, le répons délicieux : *Isti sunt agni novelli*, par lequel l'Eglise saluait les « renés » eux aussi vêtus d'aube, au retour processionnel des fonts baptismux.

La messe se célèbre : une partie des manéchantres accomplit avec gravité les fonctions à l'autel ; l'autre, au petit orgue,

chante avec âme et un sens très averti du rythme grégorien, la messe « Statuit » de la Chaire de Saint-Pierre à Antioche.

Ainsi a inauguré son « service » la Manécanterie Saint-Corentin. Dans le « jeu sacré » qu'est, selon R. Guardini, la liturgie, elle trouvera l'épanouissement normal du « jeu scout » qu'elle mènera hors du sanctuaire. L'un et l'autre se confondent plus encore qu'ils ne s'associent et — l'expérience en est déjà faite — peuvent conduire jusqu'au « plus haut service » où l'aube grandie, comme celle que la maman du petit Samuel lui apportait chaque année au temple, prend valeur d'une consécration cette fois véritable et définitive.

Biographie de M. le Chanoine Peyron. — S'adresser à M. le chanoine Pérennès, 3, rue de l'Hospice, Quimper. Prix : 70 fr. net. Régler à Nantes C/C 3709, Société Générale, Quimper, en inscrivant sur la correspondance de la partie versante avec le titulaire du compte : *A porter au Crédit du Compte n° 2573 de M. le chanoine Pérennès.*

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Un don généreux du Saint-Père aux Prisonniers de Guerre. — Le Souverain Pontife vient de faire parvenir à l'abbé Rodhain, aumônier général des Prisonniers de Guerre, un chèque de 2 millions, à l'intention des Prisonniers français, polonais, yougoslaves et alliés.

Editions SPES, 79, rue de Gentilly, Paris (13°).

Conférences de Notre-Dame de Paris. — Troisième Conférence : LE CHRIST, ET L'AVENIR PERSONNEL. — Les deux premières Conférences ont rappelé que toute souffrance provient des désordres que l'homme cause. Elles l'ont montré plus en détail à propos des deux désordres les plus étendus, l'abus du plaisir et l'égoïsme. La troisième Conférence aborde la vérification de ces vérités ; elle examine la conduite personnelle, y met à nu les causes de souffrances et en indique les remèdes.

Un regard jeté autour de soi constate que la plupart des hommes semblent égarés, perdus sur une terre et dans une vie où ils ne savent comment vivre heureux, et cela, non seulement dans les effroyables circonstances actuelles, mais dans l'existence ordinaire. Ils n'ont presque plus aucune notion de morale ni de religion. Alors ils se jettent vers le plus facile, vers le plaisir, où ils ne trouvent, après une brève ivresse, que désenchantement, ennui, dégoût, maladies, mécontentement.

Notre époque n'allège pas ce genre de vie. Elle l'alourdit, au contraire, de toutes sortes de déceptions et de souffrances. Tout ce qu'on avait promis à nos pères et à nous s'est montré menteur : le progrès, le marxisme, la science... De sorte que l'avenir de l'homme moderne apparaît effroyable.

Tout s'est montré menteur, parce qu'on s'est adressé à tout, sauf à la vérité. Car Dieu nous offre, au contraire, une vie pleinement humaine et surnaturelle. Un guide admirable, le Christ,

s'offre à nous mener, par des routes sûres, en pleine clarté. La vie des vrais chrétiens forme un saisissant contraste avec celle des ignorants et des incroyants. Et c'est par un pathétique appel à ceux-ci que se termine la Conférence.

Un grand danger pour l'enfance : le cinéma (suite).

UN DOSSIER IMPRESSIONNANT. — Le directeur du si utile *Office familial de documentation artistique*, M. l'abbé Chassagne, qui connaît à fond la question, a rassemblé là-dessus un dossier impressionnant.

Ouvrons ce dossier. Nous constatons d'abord que les enfants vont beaucoup au cinéma. Dans un quartier populaire de Lyon le curé de la paroisse signale qu'à une séance ordinaire, un dimanche en matinée, on comptait 150 enfants sur 450 personnes.

Le professeur Lavarenne, dans un livre récent sur l'éducation, indique qu'en France sur 5 millions de clients par semaine les cinémas comptent 1 million et demi d'enfants.

Nous relevons ensuite les observations de médecins et d'éducateurs qui dénoncent les dangers physiques et moraux qui guettent les petits dans les salles obscures.

Un médecin très distingué de Lyon, père de famille nombreuse, a écrit à M. l'abbé Chassagne :

L'enfant trop jeune ne peut suivre utilement une séance de cinéma ; c'est pour lui une succession d'images fatigantes et un peu hallucinantes. D'autre part, le cinéma, le soir, à la veillée, avec la désorganisation des heures du coucher, est toujours à éviter. Il n'est pourtant pas de soirée de cinéma où l'on ne voie des nourrissons sur les bras de leur mère, des bambins de 3 à 4 ans, des garçonnets ou des fillettes de 8 à 10 ans. On ne s'est pas demandé si l'air enfermé de la salle convenait aux nourrissons, si le film dramatique risquait d'effrayer les jeunes enfants... Prenons des exemples : les enfants nerveux, qu'il s'agisse de vrais tarés, épileptiques, spasmophiles, somnambules, ou simplement les grands émotifs, supporteront mal des films dramatiques. Les mères attentives connaissent bien les nuits agitées de cauchemars qui suivent pour beaucoup d'enfants la vue de ces films effrayants. Les imaginatifs, ceux qui vivent dans le rêve et perdent facilement contact avec la réalité, risquent de trouver dans les grands films d'aventures un véritable bouillon de culture de leurs tendances schizoïdes.

Le directeur de l'*Office familial de documentation artistique* cite un effroyable exemple de déséquilibre émotif auquel peuvent atteindre les enfants sous l'influence du cinéma dans la catastrophe survenue au Brésil en 1938 : « On projetait à une séance pour enfants un film particulièrement mouvementé intitulé : « Les bandits de l'air ». Au moment où sur l'écran le héros de l'aventure allait tirer sur son adversaire, un enfant, pris par le sujet, cria : Feu. Telle était la tension psychique de cette salle pleine d'enfants que ce cri suffit pour créer une crise de folie collective. Croyant à un incendie, toute l'assistance se rua sur les portes... Résultats : 46 enfants tués, écrasés par les autres... »

Après de ces dangers physiques les dangers moraux sont plus terribles encore : déformations de l'esprit (les enfants

applaudissent toujours le bandit qui lutte avec un policier), détraquement, perte du sens moral.

Un rapport remarque que les enfants assistent de préférence aux films policiers, de cow-boys, d'aventures, de gangsters. Ils ne méprisent pas non plus les films érotiques.

Les scènes de poursuite, les combats si nombreux dans les films de police ou d'aventure exciteront au plus haut degré leur imagination. Or, ayant beaucoup — et même trop — d'imagination, toute attitude, toute scène de caractère passionnel ou criminel est portée de ce fait aux dernières conséquences.

Tel cet exemple cité par le D^r Dante Costa :

En Septembre 1937, un enfant de huit ans, R. L., a vu un film de cow-boy ; dès qu'il arrive chez lui il s'empare d'un revolver de son père et crie à son petit frère, âgé de trois ans : « Je suis le petit garçon ! Come qui », puis il tire et blesse grièvement l'enfant.

Que le film aille jusqu'à une influence criminogène, ce n'est pas inouï. Témoin ce fait :

Th. Robert âgé de 16 ans, et Kl., venus à Lyon, se rendent au cinéma dans le quartier de Bellecour. Ils assistent à un film policier, où est interprété le classique assassinat du chauffeur de taxi. En sortant de la salle, ils prennent un taxi en stationnement sur la grande place voisine et se font conduire dans la banlieue, aux Aqueducs de Beaunant. Il fait déjà nuit. Profitant de ce que le chauffeur est penché sur son taximètre, à l'arrivée, ils l'assomment à coups de marteau ; mais gênés dans leur méfait, ils prennent la fuite sans avoir pu le dévaliser. (A suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Agences

BREST
QUIMPER

Bureaux permanents

Châteaulin, Morlaix,
Concarneau, Pont-l'Abbé,
Douarnenez, Quimperlé,
Saint-Pol de Léon.

et nombreux bureaux périodiques

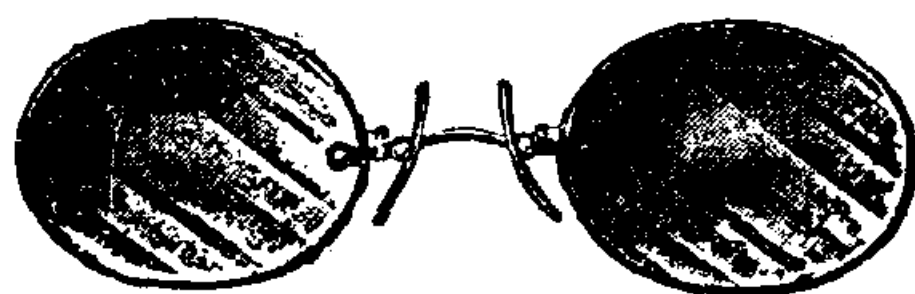
Toutes opérations de banque et de bourse, garde de titres, coffres-forts



Opticien diplômé
Bandagiste diplômé

LUNETTERIE & ORTHOPÉDIE
DELBENN

16, Rue Kéréon, QUIMPER

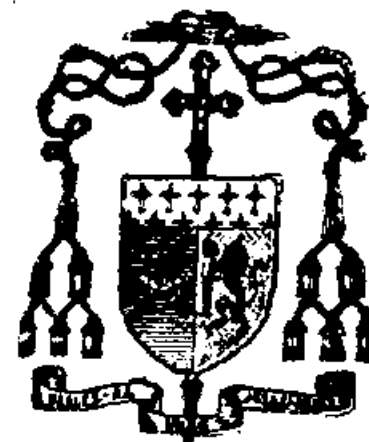


MAISON DE CONFIANCE, RECOMMANDÉE AUX MEMBRES DU CLERGÉ

Le Gérant : D. PLOUENNEC. Quimper, Imprimerie Cornouaillaise.

La Semaine Religieuse

de Quimper & de Léon



Administration : 31, rue Elié-Fréron, Quimper

Abonnements, payables d'avance, C/C 93.81, Nantes
Prix uniforme, France, 35 francs — Le numéro, 1 fr. 50

Changement d'adresse, 1 fr. 50 — Correspondance, 1 fr. 50

Offices de la semaine (Mars-Avril).

26. LA PASSION. sd. v.

A V., mém. du suivant.

27. S. Jean Damascène, C., D. d. B.

28. S. Jean Capistran, C. sd. B.

29. De la Férie. v.

30. De la Férie. v.

31. Les Sept Douleurs de la B. V. M.
dm. B.

1^{er} Avril. Du samedi. v.

2. LES RAMEAUX. sd. v.

A V., mém. de S. François de
Paule.

Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Petit Séminaire, Pont-Croix.. 26-27
Orphelinat Massé 28
Grand Séminaire 29-30

Creisker 30-1^{er} Avril.
Noviciat du Likès..... 2-3

Sommaire :

I. PARTIE OFFICIELLE. — Communica-
tions de l'Evêché : Inspection dio-
césaine ; Vacances scolaires ; Nomi-
nation.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — Chro-
nique du diocèse : Offices paroissiaux ;
Prédicateurs de Carême ; Le
monument de l'abbé Perrot ; Saint-

Joseph du Pilier-Rouge : L'Adora-
tion ; Panégyrique de Saint Corentin.
— Laval : Décès.

III. Chronique générale. — Quel-
ques mortifications du Saint Curé
d'Ars ; Un grand danger pour l'en-
fance : le cinéma (suite et fin) ; Con-
férences de N.-D. de Paris.

PARTIE OFFICIELLE

Communications de l'Evêché.

1. Inspection diocésaine. — La Direction des Services
Agricoles du Finistère organise du 6 Avril au 20 Juillet une
série de conférences ayant en vue la préparation des Institu-
teurs au Certificat d'Aptitude à l'Enseignement Agricole.

Ces conférences auront lieu chaque jeudi, de 13 h. 30 à
15 h. 45.

Les instituteurs qui désirent y assister sont priés de s'ins-
crire dès maintenant et jusqu'au 31 Mars, à la Direction des Ser-
vices Agricoles, 31, rue de Douarnenez, à Quimper.

II. Vacances scolaires. — Les dates des vacances de Pâques portées à la *Semaine religieuse* du 11 Février sont à modifier. Sauf ordre contraire, elles auront lieu dans les écoles diocésaines, primaires et secondaires :

Du mercredi 5 au vendredi 14 Avril, pour les écoles qui ont profité du congé des Gras; — Du mercredi 5 au lundi 17 Avril, pour les écoles qui n'auraient pas usé du dit congé.

III. Nomination. — Monseigneur l'Evêque a autorisé M. Le Borgne, recteur de Lanrivoaré, à l'occasion de son cinquantième anniversaire de prêtrise, à porter la mosette de doyen.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Evêché : c/c 3480, Nantes. — Semaine religieuse : c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Dimanche de la Passion* (26 Mars) : messes à 6, 7, 8, 9, 10 h. (grand'messe) et 11 h. 30. A 8 h., messe de communion pascale des dames. A 14 h. 30, vêpres, prières pour la paix, bénédiction. (Les quêtes pour le Livret du Prisonnier.) A 20 h. 15, sermon du Carême pour tous.

Toute la semaine : retraite pascale des jeunes filles : messe de retraite à 8 h. au grand chœur ; sermon chaque soir, jusqu'à vendredi inclus, à 20 h. 15.

Lundi, mardi et mercredi : à 11 h. 15 et à 17 h., à la chapelle, retraite pascale des enfants des écoles et catéchismes : messe de retraite à 8 h. 30, à la chapelle.

Lundi : à 7 h. 45, service anniversaire de M. Riou, rue Goarem-Dro.

Vendredi : à 17 h. 30, chemin de la Croix.

Samedi : confession des jeunes filles jusqu'à 19 h. et après 20 h.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — *Dimanche de la Passion* (26 Mars) : messes à 6 h. 30, 7, 8, 9, 10 h. (grand'messe) et 11 h. 30 (messe des hommes). Aux messes, quête en faveur du Livret du Prisonnier. A 14 h., vêpres, prières pour la paix et bénédiction. A 20 h. 15, réunion pour tous les fidèles : fête du grand pardon.

Durant la semaine : sauf samedi, retraite pascale des jeunes filles. Le matin, à 7 h. 30, messe expliquée et courte instruction. Le soir, à 20 h. 15, sermon et bénédiction.

Lundi, mardi et mercredi : à 17 h. 30, petite retraite préparatoire à la communion privée. Messe de communion, jeudi, à 8 h. 30.

Prédicateurs de Carême. — Quimper (Ste-Thérèse) : Le R. P. Rannou, Oblat de Marie.

Morlaix (St-Mathieu) : Retraite Pascale : M. Julien, aumônier du Lycée de Quimper.

Le monument de l'Abbé Perrot. — Une souscription publique pour le Monument de l'abbé Yann-Vari Perrot, recteur de Scrignac, fondateur des Bleun-Brug, vient d'être ouverte.

Les traits du bon Recteur seront taillés dans le granit du gisant qui recouvrira sa tombe, mais de plus une croix celtique sera élevée à l'emplacement du drame.

Le monument comme la croix seront réalisés dès la clôture de la souscription, mais ne seront mis en place que lorsque la Paix et le calme seront revenus.

Les souscriptions doivent être adressées au compte postal spécial ouvert à cet effet : M. Bouillé, Bleun-Brug, Perros-Guirec, C. C. Rennes 635.31.

SAINT-JOSEPH DU PILIER-ROUGE. — L'Adoration. — Malgré les tristesses et les difficultés de l'heure présente, les exercices de l'Adoration se sont déroulés avec succès du 13 au 16 Mars dans la paroisse de Saint-Joseph du Pilier-Rouge, grâce au dévouement des RR. PP. Cadour et Berthou, de la Compagnie de Marie. Le succès a dépassé les espérances.

Dès le dimanche 12, à toutes les messes, le R. P. Berthou adressait aux paroissiens un vibrant appel. Ils sont venus nombreux aux réunions qui avaient lieu, le matin à 8 h. 30, l'après-midi à 14 h. 30 et le soir à 20 heures.

La réunion du soir était la plus suivie. Les hommes, nombreux, et les jeunes gens, étaient heureux et fiers d'offrir leurs hommages et leurs adorations à Jésus présent sur l'autel.

Le Saint-Sacrement demeura exposé chaque jour de 8 h. 30 jusqu'à la fin de la réunion du soir. A chaque heure, des groupes de grandes personnes se relayaient aux pieds de l'autel pour prier au nom de la paroisse et du diocèse.

Les communions furent très nombreuses le jeudi et le dimanche. Pendant la messe, dite par M. le Recteur, la foule priait et chantait avec ferveur sous la direction de M. l'abbé Sergent, vicaire.

Le mardi, la fête en l'honneur de N.-D. de Lourdes, et le jeudi, la fête de la Réparation, touchèrent les cœurs.

Le jeudi soir, l'église était bien remplie pour la clôture. Après l'allocution, M. le Recteur dit sa satisfaction, sa reconnaissance et sa joie, adressa à tous des félicitations et des remerciements : aux Révérends Pères, pour avoir si bien rappelé aux fidèles leurs devoirs envers l'Eucharistie ; à ses paroissiens aussi pour leur docilité, leur piété, leur assiduité aux exercices de l'Adoration.

Puis il leur demanda de se rappeler les conseils de vie chrétienne qui leur avaient été donnés et de les mettre en pratique.

Puisse, après ces jours bénis, Notre Seigneur être mieux connu encore, aimé et servi dans la paroisse de Saint-Joseph du Pilier-Rouge !

Panegyrique de Saint Corentin. — Une très élégante plaquette vient de sortir des presses de l'Imprimerie Cornouaillaise.

Sur la couverture artistement illustrée, bordée d'hermines sont gravées la statue du Patron du diocèse, la Cathédrale avec ses flèches élancées.

Sur beau papier, à l'intérieur, les photographies des trois évêques qui assistaient à la Solennité du Pardon, le 12 Décembre 1943, Nosseigneurs Duparc, Le Bellec et Cogneau, puis, en 15 pages, la splendide allocution prononcée par Son Excellence Monseigneur l'Evêque de Vannes, page lumineuse d'histoire bretonne, en même temps que pieux hommage à l'Apôtre de la Cornouaille.

On trouvera cette plaquette dans les Librairies Le Goaziou et Guivarc'h, à Quimper, ainsi qu'à la Sacristie de la Cathédrale. Prix : 6 francs.

LAVAL. — Décès. — Nous apprenons la mort du Révérendissime Père Labouré, Supérieur général des Oblats de Marie-Immaculée et de la Congrégation de la Sainte-Famille et de l'Espérance de Bordeaux. Il était né à Montsûrs (Mayenne), le 19 Mai 1885. Elu Supérieur général en 1932.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Quelques mortifications du Saint Curé d'Ars. — DÉPOSITIONS DES TÉMOINS. — *M. Bezacier, curé de Lescheroux, son conchambriste au Grand Séminaire de Lyon.* — De la chambre que nous habitions, il n'y avait que deux pas à faire pour voir passer un régiment suisse au service de la France et entendre sa belle musique. Plusieurs séminaristes cédaient à la tentation de voir et d'entendre ; pour lui, je ne me rappelle pas qu'il se soit jamais dérangé.

Jeanne-Marie Chanay, une des directrices de la Providence. — Lorsqu'il se levait de meilleure heure que de coutume, il encourageait son corps en lui promettant quelques instants de repos pendant le jour ; mais ensuite, il n'en faisait rien. Il l'attrapait, disait-il lui-même, en ajoutant ce même repos pour la nuit.

Il ne respirait jamais une bonne odeur, ne s'appuyait pas quand il était à genoux. Quoiqu'il craignît beaucoup le froid, il ne porta jamais de manteau. « Je n'ai jamais oublié mon manteau », disait-il quelquefois en riant.

Nous lui offrions des fruits, des raisins, par exemple, en lui disant que cela lui ferait du bien. Il n'y goûtait même pas.

Le Frère Athanase, directeur de l'école d'Ars. — Il m'a avoué qu'il aimait beaucoup les fruits, et cependant je ne l'ai jamais vu en manger. Je tiens de lui que c'était par suite d'une promesse. Deux fois il reçut une corbeille d'abricots ; il me les donna. « Voilà pour vos enfants. J'ai beaucoup de plaisir à recevoir, mais j'en ai encore plus à donner. » Il prenait si peu !

La Comtesse des Garets. — Il craignait beaucoup les mauvaises odeurs, et plus d'une fois il a failli s'évanouir à l'église par suite de l'air vicié par la foule des pèlerins et les maladies de toutes sortes d'infirmes. Et cependant il restait.

M. l'abbé Tailhades, prêtre du diocèse de Montpellier. — Il avait la même soutane en hiver et en été ; il la portait jusqu'à ce qu'elle tombât en lambeaux ; alors il la faisait rapiécer. Son rabat était grossièrement confectionné et presque toujours de travers, tant il s'occupait peu de son extérieur. Ses bas étaient d'une laine grossière, très mal tricotés.

Pendant l'hiver, il souffrait beaucoup du froid. « Il y a un an ou deux, me dit-il un jour en 1839, mes pieds gelèrent. La peau de mes talons tomba et resta dans mes bas quand je les quittai. Bah ! au ciel nous serons bien dédommages, nous ne penserons plus à tout cela. »

M. Carrier, curé de Mizérieux. — Dans les premières années de son ministère, il suivait régulièrement les conférences ecclésiastiques ; les plus grandes instances de ses confrères ne parvinrent jamais à lui faire accepter plus de deux légères por-

tions. Le concours des fidèles allant en augmentant, il ne tarda pas à se retirer de nos réunions dès que les matières théologiques avaient été traitées, refusant obstinément de prendre part au repas.

Mlle Catherine Lassagne, directrice de la Providence. — Je suis persuadée que, dans les premiers temps qu'il était à Ars, il ne mangeait qu'une fois par jour et ne buvait que de l'eau. Un jour que nous le pressions de manger, il nous dit : « Quand je n'avais personne, j'étais bien plus heureux, je faisais des mate-faim (galettes du pays), j'en mangeais deux ou trois, je buvais un verre d'eau et je disais : en voilà pour deux ou trois jours ! »

Antoine Cinier, d'en face de l'église. — Quelquefois, il venait chez nous au moment du dîner : des pommes de terre nouvellement cuites se trouvaient sur la table. « Vous avez là, disait-il, des pommes de terre qui ont une agréable apparence, elles me font envie. » Il en prenait une, la regardait et la remettait sur table sans y avoir touché : c'était une pénitence qu'il s'imposait.

M. des Garets, maire d'Ars. — Il me disait un jour : « Autrefois, quand je mangeais tous les deux jours, je me portais très bien ; maintenant qu'il me faut manger tous les jours, je souffre continuellement de l'estomac. »

M. Toccanier, auxiliaire de M. Vianney. — Je sais qu'il couchait sur une mauvaise paille, avec un traversin en paille. J'ai vu à côté de son lit une planche, et je crois qu'il couchait dessus, sinon toujours, du moins quelquefois. J'ai obtenu de lui l'aveu qu'il avait couché soit au grenier, soit au rez-de-chaussée de la cure, qui est très humide, sans se servir de lit : « Quand on est jeune, ajoutait-il, on fait des imprudences. »

Un grand danger pour l'enfance : le cinéma (suite et fin).

A côtés de ces faits exceptionnels, tout le monde constate que les films d'amour font perdre pour le moins leur belle fraîcheur d'âme aux adolescents ; que les nudités les troublent et éveillent en eux les passions, que le cinéma, enfin, les transporte dans un romanesque absolument faux.

Ajoutons que la promiscuité des salles est fréquemment répugnante et que certains cinémas ambulants projettent même des photos obscènes.

Il y a bien l'interdiction des films aux moins de 16 ans, mais elle est fréquemment inopérante. Et certains maires n'osent pas empêcher la projection des films essentiellement mauvais...

Dans les campagnes, à peu près préservées jusqu'à présent, le cinéma ambulant se répand. Ce fait a amené M. l'abbé Chassagne à formuler les pertinentes observations suivantes :

Dans la programmation 16 mm. spécifiquement rurale, celle par conséquent qui intéresse au premier chef les habitants de la campagne, un tiers seulement des films est coté au-dessous de la cote morale 4. Deux tiers, par conséquent, représentent des cotes morales 4 bis et 5, c'est-à-dire tout à fait dangereux moralement ou nettement mauvais. Sur ce chiffre un bon nombre sont interdits aux mineurs de moins de 16 ans.

Or, les tourneurs, sauf les salles familiales de cinéma, sont obligés, par les maisons de location de films, de traiter l'ensemble de leurs programmes sans pouvoir faire un choix. Bien plus, un certain nombre, parmi eux, favorisés par l'éloignement et l'absence de contrôle, ne tiennent aucun compte des interdictions aux mineurs.

Le résultat c'est que dans nos villages les enfants, dès leur plus jeune âge, sont exposés à voir les films les plus dangereux, les plus suggestifs.

La programmation Standard des gros centres n'est pas beaucoup meilleure, avec cependant un choix plus grand qui permet des films plus intéressants.

Si j'ajoute le réel danger moral que constituent, à la campagne plus qu'en ville, la mauvaise tenue des spectateurs dans la salle obscure, les familiarités de mauvais aloi, j'aurai exposé la situation telle qu'elle est.

A cette situation M. Chassagne propose les remèdes suivants :

1° N'admettre rigoureusement aucun jeune aux films interdits aux moins de 16 ans ; 2° Multiplier les films dont la cote morale peut permettre la présence des jeunes ; 3° Ecarter en conscience les jeunes des films cotés 4 bis et au-dessus même non interdits aux mineurs. Notre service d'affichage des cotes morales renseigne pour chaque film ; 4° Multiplier les documentaires d'éducation technique, de formation générale à l'intention des jeunes ; 5° Surveiller la tenue morale des salles et les à-côtés du spectacle.

... EVITERONS-NOUS LA SUPRÊME HUMILIATION. — Les directeurs de salles, les éducateurs, les parents surtout peuvent et doivent peser leurs responsabilités devant ce fait social.

Ainsi que l'écrivait naguère l'un de nos plus distingués prélats à l'administration préfectorale dans une lettre que publia la *France catholique* du 6 Mai :

Je suis effrayé du nombre sans cesse croissant des réclamations qui me parviennent des milieux les plus divers, concernant l'« immoralisme » éhonté de certains films de cinéma et l'impossibilité d'entraver leur déplorable carrière. On me signale particulièrement ces jours-ci « La Maison du Maltais » et « Le Jour se lève » qui sont un défi aux mœurs honnêtes. Même censurés, même interdits, ils finissent toujours par reprendre l'affiche et par s'imposer.

Les esprits solides et les hommes de bon sens ont bien de la peine à se reconnaître dans les contradictions dont on leur donne le spectacle quotidien.

Il leur suffit d'ouvrir les yeux pour constater le degré d'abjection où s'enlissent les foules de plus en plus dépourvues d'idéal, de tenue et de sens moral, par exemple sur le chapitre de la pudeur, de l'honnêteté conjugale et du respect de soi-même. Presque à toute heure la rue leur offre un champ d'expérience où rien ne manque pour former leur opinion.

D'autre part, et en même temps, il leur suffit de prêter l'oreille pour entendre les appels pathétiques du gouvernement à la rénovation nationale, à la dignité humaine, à la restauration des valeurs spirituelles et morales, principalement en ce qui concerne le mariage, la famille, l'éducation des enfants...

Dès lors, devant ce point de départ et ce point d'arrivée, comment ne pas être épouvanté de la manière dont on comble l'entre-deux ? Cela fait penser au médecin qui s'aviserait de soigner des hommes ivres en leur offrant les pires alcools, ou des intoxiqués en leur prescrivant des poisons à doses massives...

Les bons Français qui veulent sincèrement travailler au redressement moral de leur pays n'arrivent pas à comprendre comment on peut soumettre à un régime aussi malsain les malades de l'âme, qui sont légion dans nos grandes villes, ni pourquoi la police, qui sait mettre fin aux exploits des tueurs de corps, reste complètement désarmée, impuissante, sinon indulgente, quand il s'agit d'un mal encore plus pernicieux et plus dangereux pour l'avenir.

Une France morte conserverait dans l'histoire le prestige de son passé. Une France dépravée ne serait plus dans le monde qu'un sujet de honte. Il m'est difficile de croire qu'on ne puisse pas et qu'on ne veuille pas éviter la course à cette suprême humiliation...

Nous souhaitons que les pouvoirs publics, que les pères et mères de familles prennent à cœur cette réforme du cinéma. Elle est urgente. Elle est indispensable. Il faut sauver l'âme de nos enfants...

Jean PÉLISSIER.

Editions SPES, 79, rue de Gentilly, Paris (13°).

Conférences de Notre-Dame de Paris. — Quatrième Conférence : LE CHRIST ET L'AVENIR DE LA FAMILLE. — La quatrième Conférence analyse la vie de famille.

Quelles en sont les bases, quels attraits superficiels et profonds la font se fonder, quels besoins y trouvent satisfaction, — plaisir et surtout amour, affection, appui, utilisation des meilleures puissances de l'âme et du cœur, — c'est la première partie.

Mais, vite, une constatation s'y impose : le grand nombre des déceptions, des mauvais ménages, des mauvais couples. d'où vient cette faillite ?

Elle vient des erreurs placées à la base de la vie de famille. On a voulu bâtir sur le plaisir, sur l'égoïsme et sur l'individualisme : il ne pouvait sortir de là que les misères, les grandes misères, que nous constatons.

Revenant aux grands principes, aux principes de l'Ordre, le Conférencier rappelle, dans la troisième partie, les éléments du bonheur, qui se situe à l'opposé des pratiques devenues courantes : l'amour vrai, don de soi, oubli de soi, dévouement ; respect des lois de la nature et de la volonté de Dieu. Le plaisir n'est qu'un supplément, qui ne peut être cherché pour lui-même, en dehors de la Loi de Dieu. De là surgit toute la morale de la famille, qui demande, certes, des sacrifices, mais qui apporte le vrai bonheur.

La Conférence se termine par une émouvante évocation des belles et saines familles chrétiennes. Que beaucoup de familles, en France, redeviennent des familles vraiment chrétiennes, et le Pays sera sauvé.

S. N. C. F. — Modifications à partir du 16 Mars 1944.
Morlaix dép. 5 h. 34 ; Landerneau, 6 h. 46 ; Brest arr. 7 h. 20.
Brest dép. 18 h. 45 ; Landerneau 19 h. 25 ; Morlaix arr. 20 h. 28.

HARMONIUMS

NEUFS ET D'OCCASION DE TOUTES MARQUES
ÉCHANGE · LOCATION · CRÉDIT
LABROUSSE

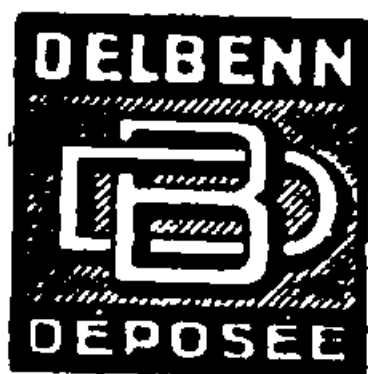
33, Rue de Rivoli - Paris (4°)
41 bis, Boulevard des Batignolles - Paris (8°)
221, Faubourg Saint-Honoré - Paris (8°)

Sécurité d'abord!

UN
BON DU TRÉSOR
même entièrement détruit
n'est pas anéanti

Rappelez-vous
votre numéro, vous
sauverez votre capital

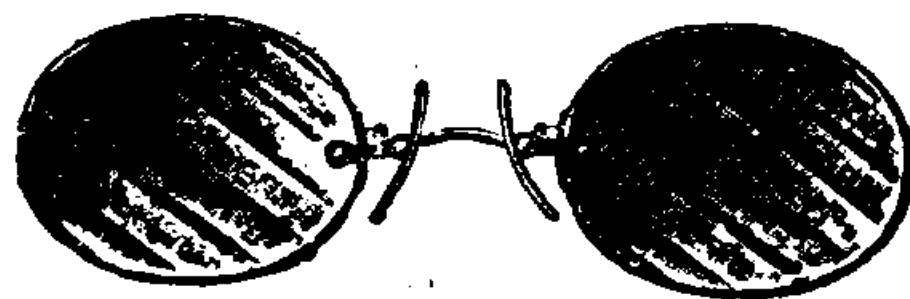
ON SOUSCRIT PARTOUT



Opticien diplômé
Bandagiste diplômé

**LUNETTERIE & ORTHOPÉDIE
DELBENN**

16, Rue Kérôn, QUIMPER

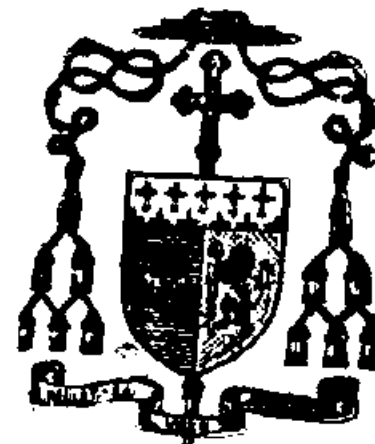


MAISON DE CONFIANCE, RECOMMANDÉE AUX MEMBRES DU CLERGÉ

Le Gérant : D. PLOUZENNAC. Quimper, Imprimerie Cornouillaise.

La Semaine Religieuse

de Quimper & de Léon



Administration : 31, rue Elie-Freron, Quimper

Abonnements, payables d'avance, C/C 93.81, Nantes
Prix uniforme, France, 35 francs — Le numéro, 1 fr. 50

Changement d'adresse, 1 fr. 50 — Correspondance, 1 fr. 50

Offices de la semaine (Avril).

- | | |
|--|--|
| 2. LES RAMBAUX, sd. v.
4 V., mém. de S. François de
Paule. | 6. Jeudi-Saint, 1 ^{re} cl. B.
7. Vendredi-Saint, 1 ^{re} cl. N.
8. Samedi-Saint, 1 ^{re} cl. v. et B.
9. PAQUES, 1 ^{re} cl. avec Oct. priv.
de 1 ^{er} Ordre. B.
Vêpres sans mémoire. |
| 3. De la Fête. v.
4. De la Fête. v.
5. De la Fête. v. | |

Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Noviciat du Likès	2-3	Keranna	9-10
Kernisy	4-5		

Sommaire :

- | | |
|---|--|
| I. PARTIE OFFICIELLE. — Communi-
cations de l'Evêché : Huiles Saintes ;
Application du décret « Sacrosanctum » ;
Nominations ; Décès. | carneau : Service funèbre ; Lothey :
Retraites ; Dinéault : L'Adoration. |
| II. PARTIE NON OFFICIELLE. — Chro-
nique du diocèse : Offices paroissiaux ;
Prédicateurs de Carême ; Ordination ;
« Feiz ha Breiz » ; Con- | III. Chronique générale. — La
Messe. Les Assistants (à suivre) ;
Confiance dans l'avenir pour la
France et l'Italie ; Cité du Vatican ;
Les trésors du Mont-Cassin réfugiés
à Rome. |

PARTIE OFFICIELLE

Communications de l'Evêché.

I. Huiles Saintes. — La distribution des Saintes Huiles se fera comme à l'ordinaire le Jeudi-Saint à la Cathédrale où MM. les Curé-Doyens doivent les faire prendre.
Toutefois les chefs de paroisse qui, en raison des difficultés de voyage, ne pourraient prendre à temps les huiles nouvelles, peuvent, en vertu d'un Indult de la S. C. des Rites en date du 28 Janvier 1944, se servir des huiles anciennes jusqu'à ce qu'ils se soient procuré les huiles consacrées cette année.
Nota. — Les prix sont doublés.

II Application du décret « Sacrosanctum ».

Comme il a été dit, le décret *Sacrosanctum* sur le mariage entrera en application le dimanche de Pâques. A partir de cette date, MM. les Curés et Recteurs auront à se conformer strictement aux Règles qui ont été publiées pour le diocèse par l'Ordonnance épiscopale du 24 Décembre 1943. Ils tiendront compte des explications données précédemment sur cette matière, complétées par les précisions suivantes :

1° Il n'est prescrit d'interroger des témoins que dans les cas où le Curé ne réussit pas à établir avec certitude l'état libre, l'absence d'empêchement et la liberté du consentement.

2° L'emploi d'un *Status documentorum* n'est pas imposé pour tous les mariages, mais seulement chaque fois qu'il s'agira pour le Curé d'obtenir le *nihil obstat* de la Curie diocésaine, ou de donner à un autre prêtre la permission d'assister licitement à un mariage contracté en dehors de sa paroisse. Cette pièce sera à conserver soigneusement dans les archives de la paroisse où le mariage aura été célébré.

III. Nominations. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

Recteur de Hanvec, M. Jean Sanquer, recteur de Garlan ;
Recteur de Garlan, M. Marc Gogail, vicaire à Taulé.

IV. Décès. — Nous recommandons aux prières du Clergé et des fidèles, M. Jean Le Moign, recteur de Hanvec, décédé le 19 Mars, à l'âge de 67 ans.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — Semaine religieuse : c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Dimanche des Rameaux* (2 Avril) : messes à 6, 7, 7 h. 45, 8 h. 30 ; à 9 h., bénédiction des Rameaux, grand'messe ; dernière messe à 11 h. 30. Quêtes pour la Station de Carême. Vêpres à 14 h. 30, prières pour la paix, bénédiction. A 20 h. 15, sermon du Carême pour tous.

Lundi, mardi et mercredi : à 20 h. 15, retraite pascale des hommes.

Jeudi : à 7 h. 30, messe paroissiale ; à 9 h., grand'messe pontificale, bénédiction des Saintes Huiles. A 14 h. 30, lavement des pieds aux pauvres. A 20 h. 15, sermon pour tous.

Vendredi : office à 9 h., quête pour les lieux saints. A 15 h., chemin de Croix. A 20 h. 15, sermon pour tous.

Samedi : à 7 h. 30, office, feu nouveau, bénédiction du cierge pascal, des fonts baptismaux, grand'messe.

Samedi : après-midi, confessions de 14 à 19 h. et après 20 h.

— **EGLISE DE SAINT-MATHIEU.** — *Dimanche des Rameaux* (2 Avril) : messes à 6 h. 30, 7, 8 h. (messe de communion des jeunes filles), 8 h. 45, 9 h. 30 (bénédiction des Rameaux et grand'messe) et 11 h. 30. Aux messes, quête pour la Station de Carême. A 14 h., vêpres, procession du Rosaire, prières pour la paix et bénédiction. A 20 h. 15, ouverture de la retraite pascale des hommes et des jeunes gens ; cérémonie du Souvenir.

Lundi : à 20 h. 15, sermon pour les hommes mariés.

Mardi : à 20 h. 15, sermon pour les jeunes gens.

Mercredi : à 20 h. 15, sermon pour les hommes et les jeunes gens.

Jeudi-Saint : à 8 h. 30, messe chantée ; à 20 h. 15, heure sainte pour tous les fidèles.

Vendredi-Saint, jour de jeûne et d'abstinence : à 8 h. 30, office, quête

pour les lieux saints. A 15 h., chemin de la Croix. A 20 h. 15, sermon de la Passion pour tous les fidèles.
Samedi-Saint : à 8 h. 30, bénédiction du feu nouveau, du cierge pascal et des fonts baptismaux ; messe chantée. Confessions jusqu'à 20 heures.
Dimanche de Pâques : à 8 heures, messe de communion des hommes. A 14 h., vêpres et clôture de la Station de Carême.

Prédicateurs de Carême. — *Douarnenez* : le R. P. Trébaol, Montfortain.

Ordination. — Le 20 Mars, en la fête de Saint Joseph, dans l'église paroissiale de Saint-Michel à Lesneven, S. Exc. Mgr Cogneau a conféré :

LE SOUS-DIACONAT, à MM. :

Ernest Le Borgne, de Tréflaouenan ;
Paul Moru, d'Arzano ;
Olivier Pellen, de Saint-Pabu ;
Jean Simon, de Plounévez-Lochrist ;
Jean Tromeur, de Collorec.

Paul Le Gall, de St-Louis de Brest ;
Michel Péron, de Guipavas ;
Joseph Sénéchal, de Pluguffan ;
Pol Tanguy, de Saint-Pol-de-Léon ;
Yves Uguen, de Plouider.

LE DIACONAT, à MM. :

Pierre Elard, de Plouarzel ;
Jean Fiacre, de Douarnenez ;
Maurice Gaonach, de Coray ;
Jean-Marie Guéguinat, de Plonéour-Lanvern ;
Joseph Guellec, de Peumerit ;

LA PRÊTRISE, à MM. :

Jean Guéguen, de Lesneven ;
Louis Kerboul, de Ploudalmézeau ;
Jean Bouguen, de Plougastel-Daoulas ;
Georges Kernéis, de Plouédern ;
François Moysan, de Plougoulm ;
Jean Tranvouez, de Lambézellec, de la Société des Pères de Montfort.

Il a ordonné en outre 5 acolytes, 4 minorés, 20 tonsurés.

Feiz ha Breiz. — 1° Pour l'administration (abonnements), il faut s'adresser à M. l'abbé Bleunven, vicaire à Ploudalmézeau. C. C. 21.802, Rennes. Abonnement annuel : 40 frs.

2° Pour tout ce qui regarde la rédaction, à M. l'abbé Guivarc'h, aumônier du Cours Normal, Tréboul.

CONCARNEAU. — Service funèbre. — Le mardi 28 Mars, en présence de toutes les autorités, Mgr l'Evêque a présidé le service funèbre célébré en l'église de Concarneau pour les dix victimes de l'équipage du chalutier *Ter*, mitraillé près des Glénans dans la nuit du 13 au 14 Mars. Son Excellence a prononcé une courte et émouvante allocution, puis a donné l'absoute solennelle.

LOTHEY. — Retraites (16-23 Mars). — Le quatrième dimanche du Carême, malgré les tristesses et les inquiétudes de l'heure, le P. Le Jollec exhortait ses compatriotes à la joie. Après une sérieuse retraite de trois jours, les jeunes filles au grand complet (85) et dans l'enthousiasme d'un cœur totalement à Dieu, s'approchaient de la sainte Table. Les femmes commençaient leur retraite et c'est au nombre de 170, indigènes ou réfugiées, que le jeudi suivant elles feront leurs Pâques avec une gravité et une piété exemplaires. S'il est vrai qu'une nation vaut ce que valent les familles, et que la famille vaut ce que valent les mères — ou les futures mères — Lothey vient de contribuer, pour sa modeste part, au renouveau de la France. A l'exemple

des jeunes filles et des femmes et pour la consolation de leur dévoué pasteur, puissent les jeunes gens et les hommes, sans une seule exception, venir faire leurs Pâques, en attendant leur tour de retraite et de complet épanouissement spirituel. — L. J.-C.

DINÉAULT. — **L'Adoration** (5-12 Mars). — « Le Maître est ici et il vous appelle. » Ce sont les paroles adressées par Marthe à sa sœur Marie, quand Jésus vint à Béthanie après la mort de leur frère Lazare. Ce sont les paroles adressées par le P. Le Jollec aux paroissiens de Dinéault en ouvrant les exercices de l'Adoration. — Comme leur sainte patronne, Marie-Madeleine, les paroissiens de Dinéault sont venus se jeter aux pieds du Christ, exposé sur l'autel, pour l'adorer mais aussi lui confier leurs peines. Comme elle, ils ont, selon le mot de Saint Augustin, vu la parole du Christ tombant des lèvres du prêtre. Comme elle, ils ont versé des larmes, des larmes de douleur et des larmes d'amour. — Le Christ-Jésus ne s'est pas laissé vaincre en générosité : il a guéri les âmes, éclairé les intelligences, dilaté et fortifié les cœurs.

Pour une population de 1681 habitants — dont 70 prisonniers de guerre — 1300 se sont approchés de la Sainte Table (1080 adultes, 220 enfants). — Le P. Le Jollec a eu comme collaborateurs M. Guéguen, vicaire à Plomodiern, et M. Kervian, vicaire au Faou. — L'Adoration a grandement consolé le cœur du Recteur, en lui montrant que son long ministère n'a pas été stérile ; elle a stimulé le jeune Vicaire à s'adonner de plus en plus à l'apostolat, surtout auprès des jeunes.

Enthousiasmés par la résurrection de Lazare, les Juifs firent à Jésus une véritable apothéose. — A la fin de chaque série d'exercices et surtout pour la clôture générale, les paroissiens de Dinéault ont aussi acclamé le Christ Jésus, agitant leurs palmes et chantant de tout cœur l'*Hosanna Filio David*. — L. J.-C.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

La Messe. — Les Assistants

Il s'agit de la Messe. Après avoir parlé du Célébrant, nous en venons naturellement aux Assistants, et nous voudrions concourir à leur rendre la Messe plus à portée, plus familière, plus pieuse, plus pratique.

D'abord, qu'est-ce qu'il est bon de dire, qu'est-ce qu'il est plus expédient, qu'est-ce qu'il est plus juste et plus naturel de dire : les Assistants à la Messe, ou la Messe des Assistants ?

J'ai là un livre du R. P. Desplanques, S. J. (Editions Spes, Paris 1938) : *La Messe de ceux qui ne sont pas prêtres*, que j'ai lu avec le plus grand plaisir, le plus grand intérêt, le plus grand profit aussi, ce me semble, puisqu'il m'a converti à sa thèse et à sa méthode.

Dans une sérieuse préface, ni longue ni fastidieuse, l'auteur explique lui-même son but et son intention : Pour qui ce livre... et pourquoi ?

Pour qui ? — Pour tous ceux qui n'ont pas reçu le sacrement de l'Ordre, mais qui marqués par leur Baptême au chiffre

de Jésus-Christ, ont reçu par conséquent une certaine part au sacerdoce de Jésus-Christ « *quædam participatio sacerdotii Christi* », S. Thomas, Som. III, q. 64, a. 3. — « Aux charges du mystérieux Sacerdoce du Christ, de la Satisfaction et du Sacrifice, dit de son côté le Souv. Pont. Pie XI (*Miserentissimus Redemptor*), ne participent pas seulement les ministres choisis par notre Pontife le Christ Jésus, pour l'oblation immaculée... mais encore le peuple chrétien tout entier, appelé à bon droit par l'Apôtre : « race élue, sacerdoce royal (I, Pierre, II, 9). Car, soit pour eux-mêmes, soit pour le genre humain tout entier, les fidèles doivent concourir à cette oblation à peu près de la même manière que le Pontife choisi parmi les hommes et établi pour les hommes en ce qui concerne les choses de Dieu... »

L'expression « *Sacerdoce des fidèles* » en vérité, n'y est pas, mais le Pape insinue clairement par les paroles citées, qu'à part la Consécration et la médiation entre le peuple et Dieu, qui constituent les titres du Célébrant, le reste du Sacrifice appartient à toute l'Eglise.

Il faut donc que les fidèles participent à la Messe en offrant l'Hostie avec le prêtre et en s'offrant eux-mêmes avec l'Hostie. Là est la source de leur grandeur et de leur sainteté.

Et voilà en même temps le pourquoi de ce livre : éveiller les âmes et y faire surgir et épanouir les belles et grandes semences du Baptême, pour que la Messe soit la Prière parfaite et totale, celle où tout baptisé, avec le Prêtre unique et parfait, offre l'Hostie et s'immole avant de recevoir le Christ immolé. — Par tout où l'on s'est efforcé de faire comprendre la Messe, et d'introduire les méthodes pratiques de participation au sacrifice, on est arrivé à des résultats excellents.

Ainsi se trouve résolu en même temps le problème de l'attention soutenue à la Messe, si difficile à obtenir de ceux qui n'y participent pas eux-mêmes personnellement avec le prêtre.

Le P. Desplanques signale sur le même sujet une brochure de l'abbé Dutil : *Votre Messe et votre Vie*, 241, rue Saint-Martin, Paris (3^e), 1 fr. 50, et la *Messe dialoguée de l'Abbé Chabannes*, O. B. S., Abbaye St-Benoît d'Encaicat, Dourgue, (Tarn), Librairie des Catéchismes, 19, rue de Varennes, Paris.

1. — Laisse ton livre, suis le prêtre ; familiarise-toi avec ses paroles et ses gestes ; apprends à le bien suivre d'un bout à l'autre ; unis-toi à lui, collabore, offre avec lui, offre-toi avec lui ; avec lui, mange et bois son Corps et son Sang, et donne à tous ceux ont faim et soif.

2. — Le prêtre ne doit pas célébrer seul. L'Eglise doit être représentée par l'enfant de chœur, le bedeau, le sacristain, la vieille personne de la messe de six heures, quel honneur ! et par tous ceux qui sont là, et dont le prêtre a besoin ; qu'ils répondent, qu'ils collaborent, et qu'ils représentent les absents, toute l'Eglise.

3. — Vous allez à la Messe, un dimanche, 7, 8, 10 heures... D'autres n'y vont pas. Prenez-les au passage : offrez-les avec les autres. N'assistez plus seulement : offrez vous-même : vous êtes prêtre « race sainte, sacerdoce royal ». Moins les paroles efficaces de la Consécration, tout le reste est à vous, tout le sacrifice. Continuez à offrir, à vous offrir, dès *Introibo al altare Dei*.

4. — Arriver à temps. Autrefois messe des catéchumènes. Nous avons besoin aussi de noviciat, préparation par humilité, puri-

fication, avidité de la parole divine, et par *Gloria* et *Credo*, joie de glorifier la Sainte Trinité, et d'affermir sa foi. Les Vierges folles arrivent trop tard.

5. — *Introibo ad altare Dei*. Je monte, avec mon fardeau, pour le sacrifice. *Adimpleo ea quæ desunt*. Jugez-moi, Seigneur, grâce à vous je n'ai pas été plus mauvais... Mais pourquoi triste ? Mes péchés, fatigue, fardeau ? Allons, courage : voici la lumière et la vérité, et ma force, *fortitudo mea*... Allons, *spera in Deo* : espoir en Dieu qui renouvelle ma jeunesse.

6. — *Confiteor*. Je suis pécheur ; même après l'absolution, il y a les poussières de la route. Je m'incline sous le fardeau, invoquant avec le prêtre la Ste Vierge Marie, S. Michel, Jean-Baptiste, etc., confessant mes péchés de pensées, paroles, actions, omissions, ceux des miens, ceux du monde, et me rappelant que Jésus nous ayant tous remplacés au Calvaire, nous devons nous aussi avec le Prêtre, le remplacer à l'Autel. Pour eux tous j'expie, vous m'en avez chargé, Seigneur ; aussi j'ai peur, et j'ai confiance. « *Deus, tu conversus, vivificabis nos* ».

7. — *Dominus vobiscum*. Le Prêtre vous salue 8 fois, et vous invite à la prière : *Oremus*, vous répondez : *et cum Spiritu tuo*. Union dans la prière : vous avez besoin du prêtre, il a besoin de vous, et tous ensemble besoin de Jésus-Christ *per Christum Dominum nostrum*. Et ce nom du Christ à la fin de la prière nous rappelle à tous la présence continuelle de Jésus et de la Ste Trinité au milieu de nous.

8. — Le baiser de l'Autel. L'autel c'est Jésus-Christ ; les saints y dorment avec leurs reliques. Salut, marque d'amour et de vénération, à Jésus, aux Saints, engagement pour la journée, contre-pied du baiser de Judas, amour à Jésus qu'on appelle, annonce de Jésus qui vient, qui va renaître pour mourir encore, et qu'on va recevoir à la Communion.

9. *Introit*. Entrée solennelle autrefois, aujourd'hui plus courte et rapide, pour permettre messe fréquente, matinale (Jésus toujours pressé). Complète cependant, annonçant le mystère de chaque jour. *Kyrie* et *Gloria*, nos angoisses et nos joies : *Tu solus Sanctus, Dominus, Altissimus, Jesu Christe !*

10. — *Munda cor meum*. Purifiez mon cœur et mes lèvres, Seigneur. Sans être prédicateur, je dois annoncer votre Evangile... dans la rue, avec les compagnons, à l'atelier, au bureau, à l'usine, à la ferme, à la mine... Votre Evangile, ce n'est pas encore votre Chair et votre Sang, mais votre parole, votre âme, vos douceurs, vos tendresses, vos miséricordes, vos bienfaits... Votre Foi : *Credo*.

Credo. Votre foi, je la confesse et je la professe, Dieu tout puissant, Créateur, Jésus, Fils unique du Père et de la Vierge Marie, crucifié, ressuscité, triomphant, juge et récompense finale... le Saint-Esprit, la Ste Eglise catholique, la Communion des Saints, la rémission des péchés, la résurrection de la chair, la vie éternelle, la vérité, la force, la charité de Dieu.

11. — *Suscipe, Sancte, Pater, omnipotens æterne Deus*. — Recevez, Père saint, Dieu tout-puissant et éternel, si grand, cette Hostie immaculée, la création tout entière, moi-même et tous mes frères, nos soupirs et nos larmes, nos joies et nos prières — ce qui sera tout à l'heure la chair et le sang de mon Christ. — la goutte d'eau de ma petitesse, elle aussi transformée, pour être dans le Christ notre salut et celui du monde entier.

(A suivre.)

Confiance dans l'avenir pour la France et l'Italie. — Il nous vient de Rome un son de cloche réconfortant. *L'Osservatore Romano*, organe officieux de la Cité du Vatican, écrit : « Nous sommes certain, écrit-il, que la France et l'Italie ne seront pas ravalées au rang de puissances de second ordre, parce qu'aucune catastrophe ne peut annuler l'effort fourni par ces deux peuples à la civilisation... Dans le monde de demain, seules les forces spirituelles serviront de base à la puissance des nations... La France et l'Italie, sœurs de race et de religion, sœurs aînées de la famille des nations civilisées ne peuvent pas ne pas renaître, si l'on affirme que la civilisation chrétienne ressuscitera après la phase d'obscurcissement actuelle : nous croyons en cette résurrection prochaine ».

Cité du Vatican. — Sur le désir du Pape, les familles des dignitaires du Vatican et des fonctionnaires du Vatican ont été invitées à quitter la Cité du Vatican et à s'établir dans les territoires de la ville de Rome. D'autres mesures sont en cours pour assurer l'exode de la population féminine.

La résidence d'été du Pape a été mise également à la disposition des évacués.

Quant au Souverain Pontife, il a, de nouveau, déclaré qu'il ne quitterait le Vatican en aucun cas.

Les Trésors du Mont-Cassin réfugiés à Rome. — On sait que les précieuses archives de l'abbaye du Mont-Cassin viennent d'être transférées à Rome, où elles ont été mises en sûreté par les soins et la protection allemande.

Construite au sommet d'une montagne, près de la petite ville de Cassino, entre Naples et Rome, l'abbaye a remplacé, au début du VI^e siècle, un temple dédié à Apollon.

C'est de là que saint Benoît édicta les règles de la vie monacale adoptées ensuite par les communautés religieuses qui formèrent l'ordre des Bénédictins, le plus ancien et, pendant longtemps le seul ordre d'Europe. Ces règles opposaient la loi du travail à la contemplation des ordres orientaux. Au cours du Moyen-Age, les Bénédictins sont devenus les gardiens de la littérature et de toute la culture antique : c'est ainsi que se trouvèrent ensemble au Mont-Cassin, des parchemins d'un prix inestimable, faisant de l'abbaye un centre d'archives d'une importance historique.

Le couvent lui-même a connu des fortunes diverses. Il a été plus d'une fois la proie des flammes. C'est ainsi que les Sarrasins qui débarquèrent au IX^e siècle dans les ports de la Méditerranée occidentale, y mirent le feu. Il fut ensuite saccagé par les Normands et détruit en 1349 et en 1649 par des tremblements de terre.

Parmi les trésors qui ont été transportés à Rome, se trouvent près de 40.000 parchemins, une bible en hébreu du IX^e siècle, un « *liber moralium* », avec commentaires manuscrits, de saint Thomas d'Aquin, une « *Divine Comédie* » du XVI^e siècle et la chronique du monastère. Outre la bibliothèque, des objets en or d'une grande valeur et des tableaux ont été confiés à diverses églises de Rome.

BIBLIOGRAPHIE

BONNE PRESSE, 5, rue Bayard, Paris (8^e). C. c. p. 1668 Paris.

ENCYCLIQUE « DIVINO AFFLANTE SPIRITU ». — S. S. Pie XII a commémoré le cinquantenaire de *Providentissimus* par l'Encyclique *Divino Afflante Spiritu*, « sur les moyens les plus opportuns de faire progresser les études bibliques ». Il rappelle, dans une première partie historique, l'œuvre de Léon XIII et de ses successeurs, et dans une deuxième, doctrinale, il fixe les conditions et les objectifs présents de ces études.

Ce document est d'une importance capitale pour les prêtres, dont une mission essentielle est d'annoncer la parole de Dieu.

L'Encyclique : 5 fr. ; port : 0 fr. 70.

Sécurité d'abord!

UN
BON DU TRÉSOR

même entièrement détruit
n'est pas anéanti

Rappelez-vous
votre numéro, vous
sauverez votre capital

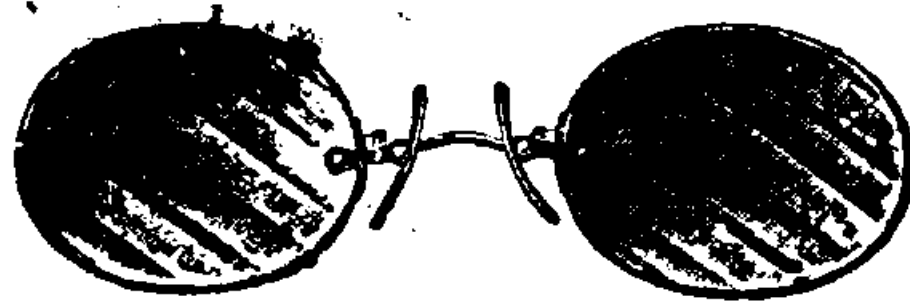
ON SOUSCRIT PARTOUT



Opticien diplômé
Bandagiste diplômé

**LUNETTERIE & ORTHOPÉDIE
DELBENN**

16, Rue Kéréon, QUIMPER

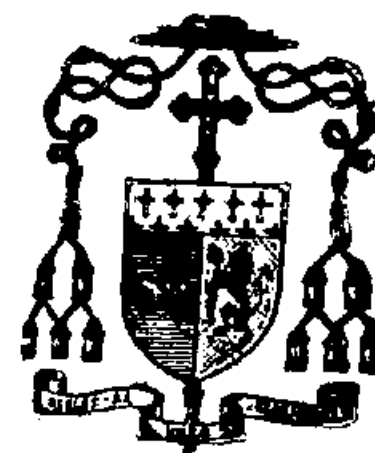


MAISON DE CONFIANCE, RECOMMANDÉE AUX MEMBRES DU CLERGÉ

Le Gérant : D. PLOUVENEC. Quimper, Imprimerie Cornouaillaise.

La Semaine Religieuse

de Quimper & de Léon



Administration : 31, rue Elie-Fréron, Quimper

Abonnements, payables d'avance, C/C 93.81, Nantes
Prix uniforme, France, 35 francs — Le numéro, 1 fr. 50
Changement d'adresse, 1 fr. 50 — Correspondance, 1 fr. 50

Offices de la semaine (Avril).

- | | |
|--|-----------------------------------|
| 9. PAQUES. 1 ^{re} cl. avec Oct. priv.
du 1 ^{er} Ordre. B. | 14. De l'Oct. sd. B. |
| 10. De l'Octave. 1 ^{re} cl. B. | 15. De l'Oct. sd. B. |
| 11. De l'Octave. 1 ^{re} cl. B. | 16. Quasimodo. 8 ^{me} B. |
| 12. De l'Oct. sd. B. | A V. mém. de S. Antet et de |
| 13. De l'Oct. sd. B. | S. Patenne. |

Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Keranna	9-10	Sanatorium de Santec	13-14
Hospice de Morlaix	11-12	Sœurs de l'Assomption, Brest.	15-16

Sommaire :

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché* ; Prescriptions relatives à la Confirmation ; Réunion des Conseils paroissiaux ; Nomination.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse* ; Officiers paroissiaux ; Action Catholique ; Mort du général de Castelnau ; Intention pon-

tificale missionnaire d'Avril ; Lanhouarneau ; Retraites d'hommes ; Nécrologie ; M. Jean Le Moign, recteur de Hanvec ; Avis.

III. *Chronique générale*. — La Messe. Les Assistants (suite) ; Aumônerie des Prisonniers de Guerre ; Les Conférences de N.-D. de Paris.

IV. — *Bibliographie*.

PARTIE OFFICIELLE

Communications de l'Evêché.

I. **Prescriptions relatives à la Confirmation.** — Nous renouvelons les recommandations habituelles en y ajoutant une disposition nouvelle.

1° En raison des circonstances actuelles, on s'abstiendra de placer des décorations extérieures et d'organiser des cortèges. L'Evêque sera reçu à petite distance de l'église par les enfants rangés en procession et conduit ainsi jusqu'à l'entrée.

2° On se conformera, par ailleurs, pour les cérémonies,

aux indications de la brochure : *Ordre pour la réception de l'Evêque et la Confirmation* (1).

En ce qui concerne spécialement l'Antienne du Patron de la paroisse, avec verset correspondant, on aura soin de l'entonner dès que le Curé aura chanté à l'autel l'oraison prescrite (2).

3° MM. les Curés et Recteurs exigeront des parents que les enfants soient vêtus modestement. Les petites filles doivent porter des bas, et les manches de leurs robes descendront au-dessous du coude.

Dans l'église, ils auront soin de placer les garçons du côté de l'Epître et les filles du côté de l'Evangile.

4° Tous les confirmands doivent être présents quand l'Evêque récite à haute voix les prières générales prescrites pour l'administration de ce sacrement au commencement et à la fin de la cérémonie. On veillera spécialement à ce que les enfants de chœur, qui seront confirmés, ne quittent pas l'église à ces moments-là.

On veillera pareillement à ce que les enfants, quand ils vont se faire confirmer, tirent leurs gants et laissent à leurs places tous les objets qui peuvent les embarrasser ; chapeaux, livres, chapelets, etc... En se présentant devant l'Evêque, les petites filles auront les mains croisées, les garçons les bras croisés.

Les billets de Confirmation doivent être écrits très lisiblement. Ils doivent porter en première ligne, et en caractère assez grand, le nom de baptême du confirmand ; plus bas, son nom de famille, et, enfin, la signature du curé, ou d'un vicaire.

5° Après la cérémonie, Monseigneur sera conduit processionnellement au presbytère, où il recevra le Conseil paroissial, puis les Comités de l'Action Catholique et des Œuvres de jeunesse. Il visitera ensuite, comme de coutume, les écoles chrétiennes.

DISPOSITION NOUVELLE. — Pour permettre au Vicaire général de faire la vérification des Registres paroissiaux, telle qu'elle est prescrite par le Décret *Sacrosanctum*, il y a lieu de modifier l'ordre observé jusqu'à ce jour pour la cérémonie de la Confirmation. Désormais, Monseigneur l'Evêque se fera assister à l'autel non par le Vicaire général, mais par le Curé-Doyen, s'il est présent, ou par un autre prêtre, et par le recteur de la paroisse.

Le Vicaire général devra trouver rassemblés soit dans une chambre ou salle du presbytère, s'il est à proximité de l'église, soit à la sacristie, s'il en est éloigné, tous les registres et documents qu'il a charge de vérifier, à savoir :

a) Les registres des Baptêmes, Mariages, Enterrements de l'année en cours, — et le registre contenant la liste des enfants confirmés lors de la dernière visite pastorale ;

b) La collection des registres des années antérieures ;

(1) En vente à Quimper, chez M. Le Goaziou et M. Guivarch, libraires.

(2) Dans les communautés religieuses et pensionnats, on observe pour la réception de l'Evêque un cérémonial plus simple : l'aumônier, en simple surplis, présente l'eau bénite à l'Evêque à l'entrée de la chapelle et le conduit au chœur. On chante quelques couplets d'un cantique. L'Evêque adresse une allocution aux confirmands et commencera aussitôt la cérémonie de la Confirmation, comme il est dit au chap. IV, p. 8, de l'Opuscule mentionné plus haut.

c) Le cahier d'inscription des Premières Communions privées et celui des Communions solennelles ;

d) Le livre-journal des recettes et dépenses avec la série des Comptes et Budgets, depuis 1940 ;

e) Le registre spécial prescrit pour l'exécution des fondations (art. 380 des Statuts).

II. Réunion des Conseils paroissiaux. — Les Conseils paroissiaux tiendront le 16 Avril prochain, dimanche de la Quasimodo, leur réunion habituelle pour l'examen et l'approbation des Comptes et Budgets.

Ils auront, en outre, à s'occuper du renouvellement partiel des membres du Conseil, conformément aux prescriptions de l'art. 366 des Statuts synodaux.

Ce renouvellement devra se faire dans toutes les paroisses, sans exception. Sont sujets au renouvellement de leur mandat tous les conseillers élus en 1938 ou ceux qui ont été appelés à les remplacer.

La date de la nomination ou du dernier renouvellement de chaque conseiller doit toujours être mentionnée à la suite de son nom dans les Comptes et Budgets.

Nous rappelons que ces Comptes et Budgets doivent être expédiés, en double exemplaire, à l'Evêché, dans le délai d'un mois après la séance de Quasimodo. Joindre un timbre pour le renvoi.

III. Nomination. — Vicaire à Dirinon, M. François Moy-san, jeune prêtre de Plougoulm.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCESE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — Semaine religieuse : c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Dimanche de Pâques* (9 Avril) : messes à 6, 7, 8, 9, 10 h. (grand'messe pontificale) et 11 h. 30. A 8 h., messe de communion pascalle des hommes. Quêtes pour les Séminaires. A 14 h. 30, vêpres pontificales, prières pour la paix, Salut. A 20 h. 30, clôture de la Station, allocution de Mgr l'Evêque.
Lundi et mardi : messes basses à 7, 8, et 9 h. ; grand'messe à 10 h. Vêpres à 14 h. 30, bénédiction.
Tous les jours : confessions le matin aux heures des messes ; l'après-midi, de 17 à 19 h. ; le samedi, de 14 à 19 h. et après 20 heures.

— **EGLISE DE SAINT-MATHIEU.** — *Dimanche de Pâques* (9 Avril) : messes à 6 h. 30, 7, 8 h. (messe de communion des hommes), 9, 10 h. (grand'messe) et 11 h. 30. Aux messes, quête pour les Séminaires. A 14 h., vêpres, sermon de clôture de la Station de Carême et bénédiction.
Lundi et mardi : messes basses à 7 et 7 h. 30 ; messe chantée à 8 h. 30. A 20 h. 15, Complies et bénédiction.
Les autres jours de la semaine : à 20 h. 15, prières pour la paix.

Action Catholique — Mort du général de Castelnau. — Le général de Castelnau, fondateur et président de la Fédération Nationale Catholique vient de mourir à Montastruc-la-Conseillère (Hte-Garonne), où il s'était retiré depuis le début de la guerre. Il était âgé de 93 ans.

Nous n'avons pas à rappeler ici les états de service du glorieux soldat. Nous nous unissons au témoignage que rend à ce vaillant catholique Son Eminence le Cardinal Suhard :

« Le général de Castelnau, écrit l'Archevêque de Paris dans sa *Semaine religieuse*, vient de rendre son âme à Dieu. Avec lui s'achève une page glorieuse de l'histoire religieuse de notre pays.

Au lendemain de la Grande Guerre où ses qualités de chef s'étaient avérées si hautes, il fondait la Fédération Nationale Catholique dans le dessein de grouper en un puissant faisceau un nombre imposant d'hommes pour des fins d'ordre spirituel et social.

A sa suite et sous la puissante direction qu'il leur continua jusqu'à la fin, ils ont travaillé dans un élan magnifique à faire respecter nos libertés les plus chères, à établir le règne du Christ dans la Cité, à servir les réalisations sociales les plus opportunes.

Nous avons suivi son action avec un sentiment profond d'admiration ; et c'est la reconnaissance de l'Eglise catholique en France que Nous voudrions exprimer en cette heure de deuil à celui qui a si bien servi le Maître et qui en reçoit maintenant sa récompense.

Aux siens, à ses vaillants compagnons de labeur, Nous offrons l'expression attristée de Notre sympathie. Nous leur donnons l'assurance que Nous n'oublierons jamais cette âme si noble qui a prouvé avec un tel éclat qu'on pouvait servir d'un même amour l'Eglise et la France.

Nous nous proposons d'appeler nos diocésains à lui rendre un suprême hommage au cours d'une cérémonie dont Nous fixerons bientôt la date.

En attendant, Nous leur demandons une prière fervente pour celui qui comptera, au regard des générations futures, parmi les meilleurs artisans du redressement spirituel de la France. »

Intention pontificale missionnaire d'Avril. — Les Missions de l'Afrique Occidentale.

LANHOUARNEAU. — Retraites d'hommes. — Les deux retraites ont connu le plus grand succès : 180 jeunes gens et 400 hommes ont communie à la fin de leur retraite respective. Le dimanche de la Passion, conformément à l'invitation de Mgr l'Evêque, tous se sont à nouveau approchés de la Sainte Table ; en ce jour, les paroissiens au nombre de 800 ont fait leurs Pâques.

Nous remercions M. le doyen Abgrall, recteur de Plounévez-Lochrist, et M. l'abbé F. Menez, vicaire à Guiclan, du zèle et du dévouement qu'ils ont apportés au bien des âmes. Que Saint Hervé les garde !

Nécrologie. — M. Jean LE MOIGN, Recteur de Hanvec. — C'est avec une profonde surprise que nous avons tous appris le décès de M. Le Moign, un tempérament si fort, une santé si robuste. Rien n'y a fait, ni organisme, ni médecins. L'ennemi était dans la place. Lui seul n'a pas été surpris. Il sentait depuis

un temps que « ça n'allait pas ». Cinq semaines de lit à Hanvec, dix jours à Crozon, et ce fut la fin. Avec lui disparaît une des figures les plus originales de notre clergé.

Jean Le Moign était né au bourg de Crozon en 1877, dans une famille de vieille roche. Son enfance fut imprégnée des influences profondes de la famille, de l'école, de l'église et de la majesté austère des grands paysages. A Lesneven et au Grand Séminaire il a laissé le souvenir d'une belle culture intellectuelle et physique.

Après son ordination sacerdotale en 1901, avec l'actuel curé de Scaër, il fut prêté à un collège de Dijon : nous avions alors abondance de prêtres. Ils furent rappelés tous deux l'année suivante, et M. Le Moign fut nommé vicaire à Plomodiern : un Crozonnais, sous le Menez-Hom, à la croisée des routes de la presqu'île. Il n'y resta que dix-huit mois.

L'administration diocésaine eut besoin d'un vicaire solide, ment bâti et fortement zélé pour la paroisse de Scrignac : elle choisit M. Le Moign. C'était l'époque de la Séparation, rude temps pour toutes les paroisses, particulièrement pour Scrignac, où il fallut un moment mettre la paroisse en interdit.

Le service spirituel réduit fut confié au jeune vicaire M. Le Moign, avec résidence à Berrien, distant de 9 kilomètres, avec 7 à 8 kilomètres de périphérie autour du bourg de Scrignac. Le service réduit était écrasant pour un seul ; ou plutôt, il l'eût été pour tout autre que M. Le Moign. Sur son grand cheval légendaire, M. Le Moign abattit de la besogne, ménagea le retour à l'obéissance et prépara les restaurations futures.

En récompense il fut nommé à Moëlan, où il y passa un bon nombre d'années dans la paix d'un ministère fécond, jusqu'à sa nomination au rectorat d'Hanvec.

A Hanvec il retrouvait les grands espaces qu'il aimait : 20 kilomètres de la mer à la montagne.

Il se donna de tout son cœur à sa paroisse. Il y avait beaucoup à faire. Il y mit toute son âme, et, s'il ne réussit pas à mener toutes ses ouailles à l'église, du moins eut-il la certitude d'en être aimé, même lorsqu'il les gourmandait. Le secret de l'affection et du respect dont il était entouré était son inlassable dévouement : il aimait et il était aimé.

Tous admiraient sa stature et pensaient le garder indéfiniment. Et voilà que la mort est venue le prendre.

Il est mort dans sa famille, disions-nous, à Crozon. Il garda sa connaissance jusqu'à la fin, régla toutes ses affaires temporelles et spirituelles, pour achever son détachement et paraître devant son juge. Il avait 67 ans.

Ses obsèques furent célébrées à Crozon devant une assistance innombrable de parents et d'amis : une centaine de paroissiens de Hanvec et 25 prêtres accourus malgré la difficulté des voyages, ceux-ci pour rendre un dernier témoignage à leur ami, ceux-là à leur pasteur.

A Hanvec, au service d'octave, toute la paroisse fut présente et remplit son église.

Avoir bien travaillé pour Dieu et aller en toute connaissance lui rendre ses comptes, c'est une belle fin de carrière, comme M. Le Moign le disait lui-même, la veille de sa mort à sa famille et à M. le Curé de Crozon.

Oui, belle fin de carrière pour tout chrétien, et surtout pour le prêtre « laborieux et dévoué » que Mgr l'Evêque a si bien défini en deux mots dans sa lettre de condoléances à sa famille et à sa paroisse. Qu'il repose en paix ! C'est notre souhait d'adieu, confirmé par nos prières.

Avis. — On recherche Madame Coatentiec, mère d'une jeune fille et d'un jeune homme, militaire de profession, prisonnier en Allemagne. Nous prions MM. les Curés ou Recteurs qui compteraient cette famille au nombre de leurs paroissiens de vouloir bien en aviser M. le Secrétaire général de l'Evêché.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

La Messe. — Les Assistants (suite)

12. — *In spiritu humilitatis et in animo contrito: suscipiamur...* Pour être reçus et agréés, il en faut de l'amour, de l'humilité, de la contrition : inclinez-vous avec le Prêtre, *et sic fiat sacrificium nostrum, ut placeat...* *Veni, sanctificator omnipotens...* l'Esprit-Saint ! La messe n'est-elle pas une nouvelle Incarnation ? Hier, ce matin, ici le Christ est né, ici la Transsubstantiation, travail du Saint-Esprit. Ici les Apôtres timides, consternés, reprennent confiance comme André, Pierre et Jean : *Salve, Crux speciosa... quia digni habiti sunt pro Christo contumeliam pati* (Act. V, 1).

Suscipe, Sancta Trinitas, recevez cette offrande toujours la même, celle de la Croix, en mémoire de la Passion, de la Résurrection, de l'Ascension de N. S. J.-C. que nous vous offrons avec le renfort de la Vierge et des Saints : S. Jean-Baptiste, Pierre et Paul, et les Martyrs.

13. — *Orate, fratres*. Priez, mes frères, il n'y a qu'une prière, la Messe, celle qui résume toutes les autres : celle du Christ. — Offrons-la tous ensemble, comme des frères : ici nous sommes tous frères, comme les premiers chrétiens, qui s'aimaient... *ut meum ac vestrum sacrificium*, c'est mon sacrifice, c'est le vôtre, c'est le nôtre à tous ; que nous offrirons dans un instant, une fois l'Hostie consacrée, *præclaræ majestati*, à la Sublime Majesté de Dieu.

Et le peuple répond : *Suscipiat*, que le Seigneur reçoive ce sacrifice, présenté par vos mains, à la louange et gloire de son nom, — pour notre bien et celui de toute la sainte Eglise ; — et l'on va ainsi, tous ensemble, fraternellement, joyeusement, à la Consécration.

14. — Préface. Oh ! oui, prélude, ouverture, premiers accords de la Symphonie des Anges, qui va éclater bientôt comme autrefois à Bethléem pour célébrer un nouveau-né ? Ecoutez ce dialogue : *Per omnia sæcula sæculorum*. — Amen.

Dominus vobiscum — *et cum Spiritu tuo*. Tous y prennent part, et le prêtre à l'autel, et le peuple autour de lui :

Sursum corda. — *Habemus ad Dominum*. Ils sont déjà sur la patène, pour célébrer ces grands mystères.

Gratias agamus Domino Deo nostro. — Dignum et justum est. — En vérité, il est digne, juste et salubre... Je vous remercie, Seigneur, Dieu tout-puissant, en tout temps et en tout lieu, par N. S. J.-C., de cette grâce : Votre sacrifice renouvelé, sur l'autel votre Chair et votre Sang, et bientôt en nous-mêmes votre présence et les fruits de votre Passion. — Accourez, Saints Anges, nous voulons louer avec vous le Dieu de toute majesté : *Sanctus, Sanctus, Sanctus... Hosanna in excelsis*.

15. — Le Canon : Silence, recueillement profond, bien plus impressionnant que la minute de silence. — Priez, mes frères, d'esprit et de cœur, avec ou sans livre, priez avec le prêtre, priez le Père très Puissant et miséricordieux, par Notre Seigneur Jésus-Christ son Fils, d'agréer et de bénir ces dons, ces présents, ces victimes pures et irréprochables que nous vous offrons, *in primis*, en premier lieu, c'est de toute justice et convenance, pour votre sainte Eglise catholique, afin que vous daigniez la purifier, la garder, la gouverner sur toute la surface de la terre, en même temps que votre serviteur, le Pape N., et notre Evêque et Pasteur N., et tous les chrétiens orthodoxes, et tous les fidèles pratiquants de la foi catholique et apostolique.

16. — Mais voyez aussi maintenant la foule de tous ceux que sur la terre comme au ciel, le prêtre et vous-mêmes, vous pouvez appeler, et invitez avec vous, à offrir et partager le même divin sacrifice ; vos parents, vos amis, tous ceux qui vous sont chers, tous les autres, connus ou inconnus, même vos ennemis, tous ceux en un mot pour lesquels vous pouvez, vous voulez et vous devez prier...

Et comme faisant partie de votre Société, l'Eglise Universelle, la Ste Vierge Marie, les Apôtres, les Martyrs, tous les Saints et Saintes du Paradis.

17. — C'est le moment de recourir à leur intercession, et de réunir en un groupe compact, et ses serviteurs de la terre, et toute sa famille, pour prier Dieu d'agréer notre oblation, afin d'obtenir sur la terre des jours heureux et pacifiques, d'éviter la damnation éternelle, et d'être admis un jour au bercail des élus.

Cette oblation, Seigneur, (voici les mots définitifs) nous vous prions de la bénir, de l'approuver, de la ratifier, de la juger raisonnable et digne, afin qu'elle devienne pour nous le Corps et le Sang de votre Fils bien aimé, Jésus-Christ Notre-Seigneur.

(A suivre.)

Editions SPES, 79, rue de Gentilly, Paris (13^e).

Les Conférences de Notre-Dame de Paris. — Cinquième Conférence : LE CHRIST ET L'AVENIR NATIONAL. — La lutte contre l'égoïsme et l'abus du plaisir assurerait un avenir merveilleux aux particuliers et aux familles. Il faut appliquer le même régime à la nation et à la vie nationale, aux milieux bourgeois et aux milieux populaires. D'un côté étroitesse de vues et l'ignorance de la question sociale, de l'autre les revendications haineuses entretiennent et accompagnent le désordre. Il faut entre concitoyens, à l'exemple de Jésus, s'aimer et se rendre mutuellement service.

Aumônerie des Prisonniers de Guerre. — Tous les Services dépendant de l'Aumônerie Générale des Prisonniers de Guerre précédemment : rue Leneveux, sont désormais centralisés : 120, rue du Cherche-Midi, Paris (6°). — Métro : Duroc et Montparnasse ; Téléphones : Secrétariat et Prisonniers, Littré 35-76 ; Travailleurs et Rapatriés : Littré 34-73.

BIBLIOGRAPHIE

Editions **DIBUNAMB**, Hennebont (Morb.), C. C. 241.28, Nantes.

Roperh er Mason : **CHAL HA DICHAL (Flux et reflux)**. Poèmes bretons. 2 éditions. Breton seul : 108 fr. ; avec traduction française : 188 fr. franco. — Exemplaires numérotés et signés de l'auteur : 20 fr. de plus par exemplaire.

Tous ceux qui savent apprécier la vraie poésie, exprimée dans un breton pur, harmonieux et nuancé, qui rappelle parfois le style de Calloc'h, tous les bibliophiles voudront posséder un magnifique recueil qui est, sans contexte, le plus beau livre imprimé jusqu'ici en langue bretonne, tiré sur vélin pur fil des papeteries du Marais, et magistralement illustré de gravures en couleur par X. de Langlais.

« Le flux et le reflux... c'est le besoin du cœur et du sang, du jour et de la nuit... » (Ernest Hello.) S'inspirant de cette vérité, Er Mason a réuni sous ce titre les poèmes qu'il a écrits de 1931 à 1939, et qui symbolisent cette loi du mouvement qui régit toute chose créée.

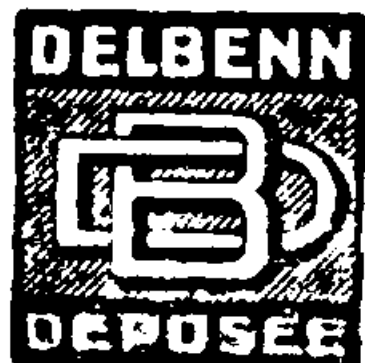
« Depuis la tristesse de *Tre e zo* jusqu'à la joie du Goullanv, écrit Loëiz Herrieu, Er Mason chante ce qu'il a rencontré de beauté dans le monde, la vie quotidienne, la famille, la vie d'officier de Marine.

Personne ne sera surpris de la plainte chrétienne qu'exhale l'auteur de *Chal ha Dichal*, rejoignant sans brisure les jubilatons de l'Alleluia : « O monde, tu es trop petit pour les désirs de notre cœur ! »

HARMONIUMS

NEUFS ET D'OCCASION DE TOUTES MARQUES
ÉCHANGE . LOCATION . CRÉDIT
LABROUSSE

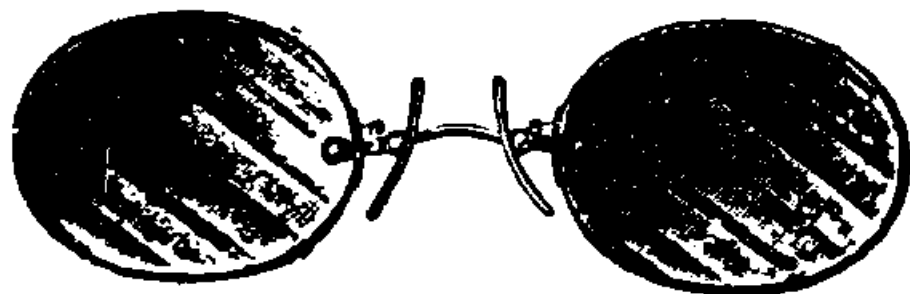
33, Rue de Rivoli - Paris (4°)
41 bis, Boulevard des Batignolles - Paris (8°)
221, Faubourg Saint-Honoré - Paris (8°)



Opticien diplômé
Bandagiste diplômé

**LUNETTERIE & ORTHOPÉDIE
DELBENN**

16, Rue Kéréon, QUIMPER

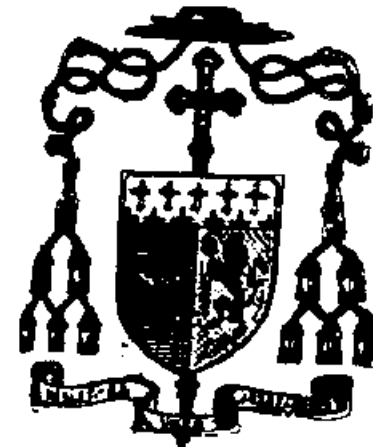


MAISON DE CONFIANCE, RECOMMANDEE AUX MEMBRES DU CLERGE

Le Gérant : D. PLOUENNEC. Quimper, Imprimerie Cornouaillaise.

La Semaine Religieuse

de Quimper & de Léon



Administration : 31, rue Elie-Freron, Quimper

Abonnements, payables d'avance, C/C 93.81, Nantes

Prix uniforme, France, 35 francs — Le numéro, 1 fr. 50

Changement d'adresse, 1 fr. 50 — Correspondance, 1 fr. 50

Offices de la semaine (Avril).

16. Quasimodo. dm. B.

A V., mém. de S. Anicet et de S. Patern.

17. S. Anicet, P. et M. s. R.

18. De la Férie. B.

19. De la Férie. B.

20. De la Férie. B.

21. S. Anselme, C. et D. B.

22. Les SS. Soter et Calus, P. et M. sd. R.

23. 2^e dim. après Pâques. sd. B.

A V., mém. de S. Fidèle et de S. Georges.

Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Petites Sœurs Assompt., Brest. 15-16

St-Joseph, Saint-Pol-de-Léon.. 17-18

Hospice de Quimper 19

Franciscaines Kerozal 20-21

Hospice de Lesneven 22-23

Sommaire :

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché* : Un appel à la conscience ; Tableau de la Visite pastorale et des Confirmations ; Bicyclettes.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse* : Offices paroissiaux ; Décès ; Avis de services ; Intentions recommandées ; Inspection

diocésaine ; Quimper : La Semaine Sainte et la fête de Pâques ; Concours de chant choral ; Le Breton ; Caisse des Allocations familiales de l'Enseignement privé et des Cultes de la région de l'Ouest.

III. *Chronique générale*. — La Messe. Les Assistants (suite) ; Les Conférences de N.-D. de Paris.

PARTIE OFFICIELLE

Communications de l'Evêché.

I. Un appel à la Conscience. — Nous n'avons pas à vous apprendre le péril qui nous menace : à l'heure présente 200 communes du département manquent de pain, et la disette risque de s'étendre.

Avec un dévouement admirable, Monsieur le Préfet s'est astreint à visiter l'un après l'autre tous les cantons, afin de les mettre bien en face de la situation. Sa campagne n'a pas été vaine. Toutes les inquiétudes, cependant, ne sont pas dissipées. Bon producteur de céréales, le Finistère a récolté en 1943,

malgré des conditions atmosphériques peu favorables, le double du blé nécessaire à la consommation de sa population. En tenant compte des livraisons opérées et des réserves permises au titre des semences et des besoins personnels, il resterait à trouver 110.000 quintaux qui permettraient d'assurer la soudure.

Est-ce une chose impossible à réaliser ? Nous ne le pensons pas. Aussi est-ce avec confiance que Nous venons, une fois de plus, faire appel à votre conscience. Il est essentiel que chacun comprenne et remplisse son devoir jusqu'au bout. Il faut que les cultivateurs livrent tout leur blé disponible, que les meuniers ne procurent plus de farine sans mélange, que les boulangers ne pétrissent que la pâte blutée au taux réglementaire et que la consommation du pain de froment pur cesse partout.

Dans les circonstances actuelles toutes ces pratiques sont contraires à la justice sociale et à la charité chrétienne. Le paysan doit se regarder comme l'intendant de la Providence qui a la noble mission de nourrir ses semblables. Toute dérogation constituerait une sorte de trahison. D'autre part, quel chétien, digne de ce nom, aurait le droit de manger son pain sans amertume, lorsqu'il sait que son voisin en est privé ? Disciples de l'Evangile, traitez votre prochain comme vous voudriez être vous-mêmes traités.

Considérez, enfin, qu'ici votre devoir s'accorde avec votre intérêt bien compris. Pensez aux troubles effroyables qui pourraient surgir d'un conflit entre le peuple des villes et le peuple des campagnes. Songez que, si nous ne réussissons pas à régler par nous-mêmes nos difficultés, d'autres interviendront qui se montreront plus sévères. L'égoïsme n'a jamais produit que des fruits de mort.

Et sera la présente note lue en chaire et à toutes les messes dans les églises et chapelles le dimanche qui en suivra la réception.

Quimper, le 11 Avril 1944.

† ADOLPHE, Evêque de Quimper et de Léon.

P. S. — Nous prions instamment MM. les Curés et Recteurs d'apporter tout l'appui de leur action personnelle aux efforts des pouvoirs publics dans la campagne du pain.

II. TABLEAU DE LA VISITE PASTORALE ET DES CONFIRMATIONS.

Avril	Matin	Soir
19 Mercredi ..	Douarnenez	Tréboul. — Pensionnat Saint-Blaise, Douarnenez.
20 Jeudi	Ploaré	Le Juch.
21 Vendredi ..	Pouldavid	Pouldergat.
22 Samedi	Poullan	Beuzec-Cap-Sizun.
23 Dimanche ..	Mahalon	Meilars. — Confort.
24 Lundi	Audierne	Esquibien.
25 Mardi	Goulien	Cléden.
26 Mercredi ..	Plogoff	Primelin.
27 Jeudi	Petit-Séminaire	Pont-Croix (Paroisse).
28 Vendredi ..	Poulgoazec	Plouhinec.
29 Samedi	Plozévet	Landudec. — Guiler.
30 Dimanche ..	Plonéis	Gourlizon.

Son Excellence Monseigneur Cogneau donnera la Confirmation dans ces paroisses et sera accompagné de M. le vicaire général Messenger.

III. Bicyclettes. — Voici le texte d'une note adressée, le 9 Mars, à l'A.C.S.C. par le Ministère de la Production Industrielle :

« J'ai l'honneur de vous faire connaître qu'en l'état actuel de la réglementation aucune demande de bicyclette ne peut être prise en considération (décision P 8 du 23-9-43 de la Section des Produits finis).

« Dans l'ancien état de choses un contingent (faible il est vrai) était réservé à l'Ordre des Médecins et au Clergé. Il est vraisemblable que, dans la réglementation à venir, une fraction de ces contingents subsistera. »

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — Semaine religieuse : c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Dimanche de la Quasimodo* (16 Avril) : messes à 6, 7, 8, 9, 10 h. (grand'messe) et 11 h. 30. Vêpres à 14 h. 30, prières pour la paix, bénédiction.

Lundi : à 8 h., à la chapelle, messe mensuelle des Mères chrétiennes ; à 15 h., conférence et bénédiction à la Sainte-Famille.

Tous les soirs : à 18 h., prières pour la paix, bénédiction. Confessions pascales tous les matins aux heures des messes, l'après-midi de 17 à 19 h. et samedi de 14 à 19 h. et après 20 heures.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — *Dimanche de Quasimodo* (16 Avril) : messes à 6 h. 30, 7, 8, 9, 10 h. (grand'messe) et 11 h. 30. A 14 h., vêpres, procession du Saint-Sacrement, prières pour la paix et bénédiction.

Tous les soirs : à 20 h. 15, prières pour la paix.

Dimanche 23 Avril : journée mensuelle de prières pour la France.

Décès. — On recommande aux prières du Clergé et des fidèles, le R. P. Laurent Jadé, des Missions Africaines de Lyon, décédé à Abidjan (Côte d'Ivoire), le 28 Décembre 1943. Un service a eu lieu à Douarnenez, le 29 Mars.

— Nous apprenons la mort du R. Père Clet Poulhazan, de Primelin, des Missions étrangères de Paris. Le R. Père, qui était âgé de 60 ans, est décédé le 20 Mars 1944, dans sa mission de Pakhoï.

R. I. P.

Avis de services. — Plovan : Service anniversaire pour M. le chanoine Le Bec, le 18 Avril, à 12 heures.

— Primelin : Mercredi 19 Avril, à 12 heures (h. a.), service pour le R. P. Clet Poulhazan, des Missions Etrangères, décédé à Pakhoï (Chine).

Intentions recommandées. — Locunolé : la Mission, du 20 Avril au 7 Mai.

— Plabennec : les Retraites paroissiales, du 20 Avril au 7 Mai.

Inspection diocésaine. — Candidats au C. E. P. et au D. E. P. — 1° Au C.E.P., des dispenses d'âge pourront être accordées aux élèves qui auront 13 ans au 31 Décembre pro-

chain et qui seront occupés chez eux à des travaux d'artisan et surtout à des travaux agricoles. Les familles devront adresser les demandes de dispense aux Inspecteurs primaires qui en contrôleront le bien-fondé.

2° *Au D.E.P.* : pourront se présenter, sans dispense d'âge, les élèves nés entre le 1^{er} Janvier 1932 et le 1^{er} Octobre 1934. — Une 2^e session aura lieu dans la dernière semaine de Septembre pour les candidats qui auront échoué à la 1^{re} ou qui, régulièrement inscrits, n'auront pu s'y présenter pour une raison de force majeure dûment constatée. Aucune dérogation aux conditions d'âge prévues ne pourra être accordée ni pour la 1^{re} ni pour la 2^e session.

3° *Les inscriptions* à ces deux examens devront être faites pour le 1^{er} Mai au plus tard.

QUIMPER (Saint-Corentin). — **La Semaine Sainte et la fête de Pâques.** — Par suite de l'absence du Séminaire, les fêtes et les cérémonies de ces jours se sont trouvées réduites encore à une grande simplicité. Les Ténèbres n'ont pu être chantées ; il a fallu se contenter de psalmodier, à la chapelle de N.-D. des Victoires, les Nocturnes avec un certain nombre, quelquefois bien restreint, de chanoines. Le maître de chœur a eu mille peines à recruter le nombre de prêtres, de diacres et de sous-diacres nécessaires à la bénédiction des Saintes Huiles... Cependant, les cérémonies et les fonctions essentielles ont été pratiquées avec une digne solennité. Le Jeudi-Saint, les Saintes Huiles ont été consacrées, l'Hostie présanctifiée a été conduite en grande pompe à son reposoir qui, soit dit en passant, ressemblait trop cette année à un tombeau. Après midi le *Mandatum*, ou le lavement des pieds des 12 pauvres a été observé. Monseigneur a tenu, malgré la fatigue, à faire avec les chanoines, la visite traditionnelle des reposoirs... Le Vendredi-Saint, la Passion de saint Jean a été chantée ; la Sainte Croix du Christ, découverte et adorée ; le chemin de Croix de trois heures suivi, — Le Samedi-Saint, le feu nouveau, la lumière nouvelle et le cierge pascal bénits, les fonts baptismaux et l'eau baptismale visités et sanctifiés, le *Gloria* solennel et l'*Alleluia* de Pâques proclamés...

Le dimanche de Pâques, affluence nombreuse à toutes les messes, communion des hommes à 8 heures, chants polyphoniques remplaçant le plain-chant ordinaire, à la grand'messe et à vêpres, messe pontificale célébrée par Monseigneur, et bénédiction papale à la suite...

Le soir, très beau salut solennel, dernier sermon du Carême, et allocution de Monseigneur, dont nous pouvons ici donner un court résumé :

Après avoir félicité M. le chanoine Le Grand d'avoir prêché un Carême essentiellement doctrinal, Monseigneur a affirmé que ce sont les idées qui mènent le monde.

Puis il a exposé la doctrine catholique sur l'Eglise, corps mystique de Notre Seigneur, et montré qu'elle est la source de la vérité et de la sainteté, et que les *forces spirituelles*, dont on invoque enfin aujourd'hui le secours, viennent d'elle seule.

Il a analysé les prédications de la sainte quarantaine et des retraites données successivement aux femmes chrétiennes, aux

jeunes filles, et finalement aux jeunes gens et aux hommes, qui se sont groupés nombreux pour l'entendre et pour faire la communion pascale.

Il a insisté sur la nécessité de la prière, en tout temps, mais surtout à l'heure des effrayantes catastrophes que nous traversons.

A la prière il faut joindre la pénitence. L'expiation a toujours été pour l'humanité coupable le grand moyen de réconciliation avec Dieu.

Il a enfin rappelé que l'établissement du règne de Dieu, c'est-à-dire de la vie et des vertus chrétiennes dans les âmes, les familles, les nations, suffirait pour apporter au monde tout le bonheur réalisable ici-bas, même dans l'ordre temporel.

Ce serait : la Paix du Christ dans le règne du Christ.

Concours de Chant Choral (Mars 1944). — Cinq Collèges du Finistère viennent de participer au Concours de Chant choral organisé par l'« Union Générale Sportive de l'Enseignement libre », dont le siège est à Paris : N.-D. du Kreisker, Saint-Pol, 64 exécutants ; Saint-François, Lesneven, 70 ; Saint-Jean-Baptiste de la Salle, Quimper, 64 ; Sainte-Marie, Le Likès, Quimper, 125 ; Saint-Vincent, Pont-Croix, 74.

Les cinq maîtrises ont présenté des exécutions à 4 voix mixtes vraiment remarquables et dépassant nettement la moyenne. Aucune ne fut faible ; toutes pouvaient caresser l'espoir de remporter la palme.

Une mention spéciale est due aux alti et aux basses de Pont-Croix, aux soprani et aux solistes de Saint-Pol et de Lesneven, à la masse chorale imposante et puissante du Likès.

Le 1^{er} prix a été décerné à la Chorale de l'Institution N.-D. du Kreisker de Saint-Pol de Léon pour le fini de l'exécution et la qualité des timbres.

Le Breton. — On nous communique encore : Quelques notions élémentaires et complémentaires sur les variations des lettres initiales en breton.

« Déjà un tableau vous a donné la liste des mutations subies par les consonnes initiales des substantifs précédés des possessifs *va*, *da* *he* (masc. ou fém.) *hor*, *ho* ou *hoc'h*, et *ho* (leur) lorsque ces substantifs commencent par *K* (ou *c* dur) ou *p* ou *t*, *g* ou *b* ou *de*, *m* ou *l* ou *r*, *s* ou *c'h*. Les gutturales *l* ou *r*, en breton ne subissent de mutation que dans la prononciation, plus ou moins adoucie ou renforcée (le gallois en tient compte dans l'orthographe même).

L'article défini est *ar*, qui devient *al* devant *l*, et *an* devant *d*, *h*, *n*, *t*. Même règle pour *eur*.

Sait-on, maintenant, qu'un substantif féminin singulier, précédé de ces articles, doit adoucir sa lettre initiale, si elle commence par *k* (ou *c* dur) ou *p* ou *t*, *g*, *b*, *d*, *m*, *s* ? Ex. : *Eur gentel*, *eur beren*, *an daol*, *ar c'hreg* ou *ar wreg*, *eur vioc'h*, *eun dorz*, *ar vam*, *eur zulvez*... L'euphonie exige souvent le même adoucissement pour un substantif masculin : *eur zach*, *an dud*...

Puis-je ajouter que je suis toujours un peu agacé, lorsque je reçois « *Ar Vuhez Kristen* » de voir que le titre même de cette belle revue est fautif ? Car c'est également une règle que tout

substantif féminin singulier, suivi immédiatement d'un adjectif commençant par les mêmes lettres *k*, *p* ou *t*, *g*, *b* ou *d*, *m* ou *s*. exige l'adoucissement de la lettre initiale de cet adjectif. « *Ar vuhez gristen* » comme on dit « *Al lezen gristen* ». De même dans une autre Revue, il serait plus correct d'écrire : « *Kalon Zakr Jesus ha Kalon Zinam Mari...* »

Caisse des Allocations Familiales de l'Enseignement Privé et des Cultes de la région de l'Ouest. *Siège social : Angers, 27, rue Volney.* — **AVIS AUX ADHÉRENTS.** — L'Assemblée générale extraordinaire du 25 Avril est assurée, dès maintenant, de compter, présents ou représentés, un nombre d'adhérents supérieur au *quorum*, exigé pour toute modification statutaire. Dans ces conditions, il sera proposé à la dite Assemblée générale extraordinaire de modifier certaines parties (en particulier les articles 13 et 23 des Statuts) pour les mettre en harmonie avec les circonstances.

Pour la Commission de Gestion : LE PRÉSIDENT.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

La Messe. — Les Assistants (suite)

18. — Le silence se fait plus profond : chacun retient son haleine, le prêtre se penche, et revêtant tout d'un coup la personne sacrée de N. S. J.-C., comme lui, dans ses mains devenues à leur tour saintes et vénérables, élevant ses yeux au Ciel vers le Dieu son Père tout-puissant, lui rendant grâces, il bénit... Quoi donc ?

Ce pain qu'il avait prévu et envisagé depuis le commencement du monde, fait de grains et de farine, issus des premiers grains qu'il avait créés et bénis avant même que l'homme fût, et qui deviennent maintenant l'Hostie pour la rémission du péché,

Ce vin, pressé des grains qu'il avait créés et bénis de la même façon...

Mais voilà que, tandis que je parle, ce n'est plus du pain, ce n'est plus du vin que le prêtre tient dans ses mains et dans le Calice !...

La transformation, la Transubstantiation s'est opérée...

il a dit les paroles mystérieuses, sacrées, transformantes, celles qui, paroles divines, obtiennent toujours et partout leur effet : *Ceci est mon Corps, Ceci est mon Sang.*

Il n'y a plus ni pain, ni vin, c'est le Corps et le Sang de Notre Seigneur Jésus-Christ, et l'Autel est le Calvaire sur lequel il les a immolés.

19. — Prêtre, prosternez-vous ; fidèles, inclinez-vous. Adorez la Victime, pendant que le prêtre rappelle lui-même le pouvoir qu'il a reçu, après vous avoir promis, dans la consécration même, de vous donner bientôt le Christ en nourriture et en breuvage : « *Accipite et manducate ; Accipite et bibite ex eo omnes* ».

20. — *Unde et memores...* Et maintenant, Seigneur, nous souvenant (il n'y a plus qu'à suivre), nous et votre nation sainte, de la bienheureuse Passion de Jésus-Christ votre Fils, Notre-Seigneur, reproduite à l'instant, de sa Résurrection des enfers, et de son Ascension glorieuse dans les Cieux, qui en sont la suite et le fruit, nous offrons à votre glorieuse Majesté *de tuis donis ac datis*, de vos biens et de vos dons, si généreusement distribués, l'Hostie pure, l'Hostie sainte, le Pain sacré de la vie éternelle, et le Calice du salut perpétuel.

Daignez abaisser sur eux un regard propice et favorable, et les agréer comme vous avez agréé les présents de votre serviteur le juste Abel, et le sacrifice de notre patriarche Abraham, et celui que vous offrit votre grand-prêtre Melchisédech (ce n'étaient que des figures, ici c'est la réalité) le Sacrifice saint, l'Hostie immaculée.

Nous vous en supplions, Seigneur Dieu tout-puissant, faites-les transporter par votre Ange saint, sur votre Autel céleste, en présence de votre Majesté (et non seulement ces dons, mais aussi tous ceux que nous avons déposés sur l'autel, nos personnes, la Sainte Eglise Corps mystique de votre Fils, avec ses joies, ses angoisses et ses peines, pour être consumés avec Lui), afin que nous tous, participants de cet Autel, en recevant le Corps sacro-saint et le Sang de votre Fils, nous soyons comblés aussi de toutes les bénédictions et des grâces célestes, par N. S. J.-C. Amen.

21. — N'oublions pas nos morts. Nous avons nommé les vivants, nommons nos morts à leur tour N. N. N. *qui nos præcesserunt cum signo fidei, et dormiunt in somna pacis.* Souvenez-vous d'eux, Seigneur, et de tous ceux qui reposent dans le Christ.

22. — *Nobis quoque peccatoribus*, — et à nous pécheurs, confiants dans votre miséricorde, refuseriez-vous d'accorder une place, une part, la dernière peut-être, mais dans la société de vos illustres Apôtres et Martyrs, Jean, Etienne, Félicité, Perpétue, Lucie, Agnès, et de tous vos Saints, quelle société ! non par égard pour nos mérites, mais à cause de votre indulgence.

23. — Ici, mouvement brusque, changement imprévu. On bénissait autrefois tous les objets présentés à l'Offertoire. La bénédiction n'a plus lieu.

Mais le prêtre qui a l'Hostie entre les mains, se souvenant que tous ces objets, avec les personnes qui les présentent, avec les biens de la terre, avec la terre elle-même, et l'Univers entier, ont été joints à l'Hostie sur la patène pour constituer avec elle le même sacrifice, considère ces offrandes comme étant là encore, et Jésus les représentant, et le seul autorisé à les présenter à son Père avec son offrande à lui-même, c'est-à-dire son propre sacrifice, sur l'Autel céleste, *in sublime altare tuum*, le prêtre conclut la dernière prière par le nom de Jésus-Christ, et la formule de la bénédiction qui n'a plus lieu, de cette façon : *per Christum Dominum nostrum... per quem hæc omnia...* par lequel, Seigneur, vous créez toujours ces dons, vous les sanctifiez †, vous les vivifiez †, et vous nous les donnez † (et il fait trois signes de croix sur le Calice et l'Hostie). — Puis continuant, avec l'Hostie cette fois sur le Calice, il dit :

Par Lui †, avec Lui †, en Lui †, est à vous, Père † tout-puissant, en l'unité de l'Esprit † Saint, tout honneur et toute gloire dans les siècles des siècles (3 signes de Croix sur le Calice et 2 entre le Calice et le prêtre). C'est un des moments les plus solennels de la Messe, ce qu'on appelle encore la petite élévation.
(A suivre.)

Editions SPES, 79, rue de Gentilly, Paris (13°).

Les Conférences de Notre-Dame de Paris. — *Sixième Conférence* : LE CHRIST ET L'AVENIR INTERNATIONAL. — Est-il souhaitable que des nations diverses continuent à exister ? Oui. L'humanité est plus riche et belle dans cette diversité que dans une ennuyeuse monotonie. Et cette diversité terrestre aboutit à une plus grande richesse de l'humanité glorifiée, à une plus grande splendeur du ciel, à une gloire plus grande rendue au Christ et à Dieu.

Mais il faut que les patries s'entendent entre elles, qu'elles se respectent les unes les autres. Que l'on élimine le *nationalisme*, sentiment et doctrine exagérés, pour s'en tenir au *patriotisme*, sentiment et doctrine justes et raisonnables. Chaque peuple fait partie d'un ensemble plus vaste, l'humanité, qu'aucun peuple n'a le droit de sacrifier.

Le christianisme, en nous rappelant que toute la création, et spécialement la personne humaine, est l'œuvre de Dieu, nous rappelle aussi la gravité des fautes commises contre l'ordre terrestre, spécialement contre des personnes humaines. Nous montrant dans celles-ci des enfants adoptifs de Dieu, il nous fait comprendre la gravité surnaturelle des attentats contre ces êtres élevés à une dignité nouvelle. Nous montrant en eux, non pas seulement des hommes, mais des membres du Corps Mystique du Christ. Non seulement frères comme hommes, mais « membres les uns des autres » ; nous imposant le commandement d'aimer notre prochain « comme nous-même », et « comme le Christ nous a aimés ».

Ar Vuhez kristen, Rosko. — SANT FRANSEZ A ASIZ (1182-1236), gant Lan INIZAN, beleg, reizet a kresket gant an Tad Eujen a Wengad, O. F. M., Cap. — In-8° 463 pajen, — kartennou a skeudennou aleis.

Feux Nouveaux, 1, rue François Baës, Lille (Nord).

J. LAMOOT : Souvenirs sur Mgr Six. — 8 francs.

S. S. Pie XII : Encyclique sur les Etudes Bibliques. — 5 francs.

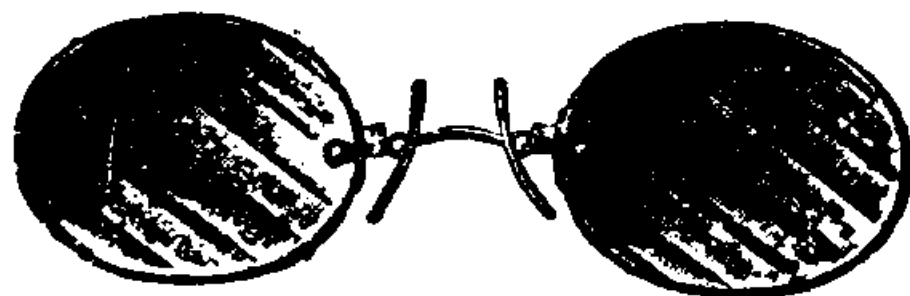


Opticien diplômé
Bandagiste diplômé

LUNETTERIE & ORTHOPÉDIE

DELBENN

16, Rue Kérôn, QUIMPER

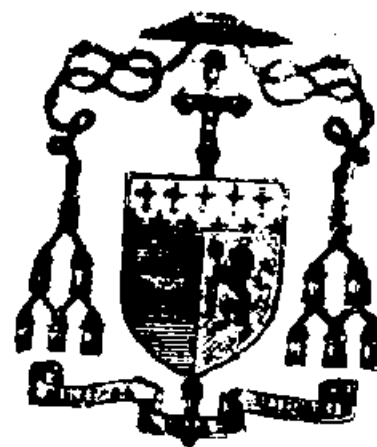


MAISON DE CONFIANCE, RECOMMANDÉE AUX MEMBRES DU CLERGÉ

Le Gérant : D. PLOUENNEC, Quimper, Imprimerie Cornouaillaise.

La Semaine Religieuse

de Quimper & de Léon



Administration : 31, rue Elie-Fréron, Quimper

Abonnements, payables d'avance, C/C 93.81, Nantes
Prix uniforme, France, 35 francs — Le numéro, 1 fr. 50
Changement d'adresse, 1 fr. 50 — Correspondance, 1 fr. 50

Offices de la semaine (Avril).

23. 2^e dim. après Pâques. sd. B.
A V., mém. du suivant et de S. Georges.
24. S. Fidèle de Sigmaringen, M. d. R.
25. S. Marc, Evang. 2^e cl. R.
Rogations.
26. Solennité de S. Joseph, Epoux de la B. V. M., C., Patron de l'Eglise. 1^{re} cl. et Oct. commune.

27. S. Pierre Canisius, C. et D. d. B.
28. S. Paul de la Croix, C. d. B.
29. S. Pierre, M. d. R.
30. 3^e dim. après Pâques. sd. B.
Au chœur, ad libitum, solennité de S. Joseph, ou V. des SS. Philippe et Jacques, Ap. avec mém. du dim. et de Ste Catherine.

Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Hospice de Lesneven 22-23 | Plogonnec 20-30
Pensionnat de l'Île Blanche.. 24-25

Sommaire :

I. PARTIE OFFICIELLE. — Communications de l'Evêché : Nominations ; Tableau de la Visite pastorale et des Confirmations.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — Chronique du diocèse : Offices paroissiaux ; Inspection diocésaine : Bons de solidarité ; Marcel Dupré à Quim-

per ; Pont-l'Abbé : La quinzaine pascale ; Nécrologie : M. Jacopin, recteur de Poullaouen.

III. Chronique générale. — Le Nonce visite l'Aumônerie générale des Prisonniers de Guerre ; La Messe. Les Assistants (suite et fin) ; Sublimité du Sacerdoce.

PARTIE OFFICIELLE

Communications de l'Evêché.

I. Nominations. — Par décision de Monseigneur l'Evêque ont été nommés :

Vicaire à Edern, M. François Le Duff, vicaire à Combrit ;
Vicaire à Combrit, M. Jean-François Riou, vicaire à Kernével ;
Vicaire à Kernével, M. Georges Kernéis, jeune prêtre de Plouédern ;

II. TABLEAU DE LA VISITE PASTORALE ET DES CONFIRMATIONS.

Avril-Mai	Matin	Soir
24 Lundi.....	Audierne.....	Esquibien.
25 Mardi.....	Goulien.....	Cléden.
26 Mercredi..	Plogoff.....	Primelin.
27 Jeudi.....	Petit-Séminaire	Pont-Croix (Paroisse).
28 Vendredi..	Poulgoazec.....	Plouhinec.
29 Samedi....	Plozévet.....	Landudec. — Guiler.
30 Dimanche..	Plonéis.....	Gourlizon.
1 Lundi.....	Plogonnec.....	Guengat.

Son Excellence Monseigneur Cogneau donnera la Confirmation dans ces paroisses et sera accompagné de M. le vicaire général Messager.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — Semaine religieuse : c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — 2^e dimanche après Pâques (23 Avril) : messes à 6, 7, 8, 9 h. (messe pour l'association des familles nombreuses), 10 h. (grand'messe) et 11 h. 30. A la grand'messe, chant du *Te Deum* pour la clôture du Temps pascal. A 13 h. 45, réunion des enfants de Marie, chapelle de la Sainte-Famille. A 14 h. 30, vêpres, prières pour la paix, bénédiction.

Lundi : à 7 h. 45, service anniversaire de Mme Diascorn, rue Pen-ar-Stang.
Mardi, mercredi et vendredi : à 7 h. 45, service pour M. Nédélec, chaire de la cathédrale.

Tous les soirs : à 18 h., prières pour la paix, bénédiction.

— EGLISE DE SAINT-MATHEU. — 2^e dimanche après Pâques (23 Avril) : messes à 6 h. 30, 7, 8, 9, 10 h. (grand'messe) et 11 h. 30. A 14 h., vêpres, prières pour la paix et bénédiction. Journée mensuelle de prières pour la France ; en dehors des offices, récitation du chapelet à l'autel de la Sainte-Vierge jusqu'à 19 heures.

En semaine : tous les matins, à 8 h., services pour les Trépassés ; tous les soirs, à 20 h. 15, prières pour la paix.

Inspection diocésaine. — Bons de solidarité. — Les écoles vont recevoir du Secours National des paquets de Bons de solidarité dont le placement sera confié aux grands élèves. Le produit de la vente devra être versé au C. C. du Secours National du Finistère à Quimper, n° 34.976 Rennes, dès que la campagne de vente sera terminée ; les invendus devront être réexpédiés à l'adresse du Secours National, 8, rue du Parc, Quimper. Les activités du Secours National sont assez connues pour qu'il soit inutile d'insister sur l'intérêt que représente cette vente, que nous recommandons à la générosité des maîtres et des élèves.

Marcel Dupré à Quimper. — Jeudi prochain, 27 Avril, à 20 heures, le Maître Marcel Dupré se fera entendre aux grandes orgues à la Cathédrale au cours d'un Concert spirituel auquel la Chorale de Saint-Corentin prendra part.

On pourra louer ses places à partir de lundi à la Sacristie de la Cathédrale.

PONT-L'ABBÉ. — La quinzaine pascalle. — L'église des Carmes, cinq fois séculaire mais toujours jeune et belle, vient de vivre deux semaines de foi profonde et de piété intense. Le P. Le Jollec y a distribué à pleines mains le pain de la parole de Dieu ; pour le cueillir, on est accouru nombreux, empressés : à certaines réunions générales, l'immense vaisseau était archi-plein ; aux retraites spéciales — jeunes filles, femmes, hommes — l'auditoire s'est maintenu imposant. Les communions pascals ont été plus nombreuses, plus ferventes que jamais. Spectacle consolant pour le cœur du vénéré pasteur et de ses dignes vicaires, à Pont-l'Abbé c'est l'élément jeune qui donne l'exemple. Les deux écoles libres, dotées l'une et l'autre d'un personnel de choix et les œuvres de jeunesse (telle la Jeanne-d'Arc) dirigées par des compétences, donnent leurs fruits. — On sait qu'à Pont-l'Abbé cérémonies et chants s'exécutent selon les traditions et avec la perfection des communautés bénédictines. — Le saint jour de Pâques, la Vierge Marie, Notre Dame des Carmes, s'est réjouie en voyant ses enfants vivant de la vie de la grâce : son cœur a tressailli d'allégresse en les entendant — excités par les accents du prédicateur et soutenus par la voix des chœurs — saluer le grand Triomphateur.

*Chantons victoire,
Chantons le Seigneur.
Célébrons la gloire
De Jésus vainqueur.*

POULLAOUEN. — Nécrologie : M. JACOPIN, Recteur de Poullaouën. — Le 8 Février 1944, M. Jacopin, recteur de Poullaouën, rendait son âme à Dieu, à l'âge de 72 ans.

Né au Drennec, dans le saint Léon, M. Jacopin sentit l'appel de Dieu en pleine adolescence, alors qu'il désirait continuer à cultiver le patrimoine familial.

Le jeune homme n'hésita pas devant le devoir qui s'imposait ; il quitta la charrue et alla frapper au collège de Lesneven où, après des études très sérieuses, il fut admis au Grand Séminaire de Quimper.

Mûri par les multiples épreuves de sa jeunesse : deuils, déceptions, doute à la croisée des chemins, études plus dures pour son âge avancé, il recevait la prêtrise, heureux de se donner totalement à Dieu.

Nommé vicaire à Tourc'h, il y travailla de son mieux ; aimant ses paroissiens, dépensant sans compter et ses forces et ses biens pour le salut des âmes.

Puis ce fut Huelgoat, où il sut grouper autour de lui les enfants. La grande consolation de sa vie sacerdotale fut d'avoir contribué à donner à Dieu deux enfants de Le Huelgoat, actuellement Pères du Saint-Esprit.

Il aimait à revivre le bon temps de son vicariat à Riec-sur-Bélon, où il laissa un excellent souvenir comme le témoignent les nombreuses demandes de prières reçues de cette paroisse à l'occasion de sa mort.

La paroisse de Sainte-Sève le reçut comme recteur. Petite paroisse pour son cœur d'apôtre qui rêvait plus grand et plus vaste.

Ses vœux furent comblés quand il apprit sa nomination pour Poullaouën. Là encore, il se fit tout à tous. Il ne manquait pas de visiter annuellement ses paroissiens, recevant de tous un accueil chaleureux parce qu'il savait les aborder avec son bon regard paternel qui mettait en confiance et en affection. Pendant 2 ans, il assura seul le service paroissial.

Affaibli par le surcroît de travail, M. Jacopin, au mois de Septembre 1943, confiait à l'un de ses intimes qu'il se sentait fatigué. Un radiologue consulté, diagnostiquait un mal incurable à l'estomac. Ignorant la cause de ses souffrances, et espérant toujours une amélioration de son état, M. Jacopin luttait farouchement contre le mal qui le gagnait, qui augmentait progressivement, lui refusant toute sustentation solide.

Il espérait cependant vivre pour achever le programme de construction qu'il s'était proposé. Mais Dieu jugeait différemment. M. Jacopin le comprit et le lundi 7 Février il demandait l'Extrême-Onction. Sa maladie ne lui permit pas de recevoir le saint Viatique ; il offrit ce dernier sacrifice pour le salut de sa paroisse, représentée à ses derniers moments par une vingtaine de personnes qu'il avait désiré voir à son chevet pour leur donner ses dernières instructions.

Puis ce fut l'agonie. Combat bien doux pendant lequel M. Jacopin ne cessait d'invoquer les saints patrons de sa paroisse et de ses chapelles.

Le mardi 8, à 21 h. 30, il rendait son âme à Dieu.

Le vendredi 11, toute la paroisse était représentée offrant à son pasteur un dernier témoignage d'affection et de vénération.

Dans l'après-midi, un groupe de paroissiens accompagnait son corps jusqu'au Drennec, où M. Jacopin repose dans la tombe de ses parents. — *Requiescat in pace.*

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Le Nonce visite l'Aumônerie Générale des Prisonniers de Guerre. — Son Excellence Monseigneur Valerio Valeri, Nonce Apostolique, de passage à Paris, vient de visiter l'Aumônerie Générale des Prisonniers de Guerre, 120, rue du Cherche-Midi.

L'abbé Rodhain, aumônier général des Prisonniers de Guerre, a mis Monseigneur Valerio Valeri au courant de l'activité de l'Aumônerie.

Depuis sa création, et grâce aux dons des fidèles de tous les diocèses de France, et à la générosité du Pape, celle-ci a envoyé dans les camps 3.000 autels portatifs et 180.000 litres de vin de messe destinés aux prêtres prisonniers. Ainsi depuis près de quatre ans, plus de deux millions huit cent mille messes ont pu être célébrées par les prêtres en captivité. De plus, 835.000 Evangiles, 750.000 livres de prières et 660.000 livres d'étude ou de travail ont été expédiés aux Prisonniers de guerre.

Le Nonce a visité les différents services de l'Aumônerie. Il s'est particulièrement intéressé au fichier où sont centralisés, par Oflag, Stalag et Kommando, tous les renseignements relatifs aux 2 400 prêtres qui se trouvent encore en captivité, ainsi qu'aux services qui confectionnent les colis pour les travailleurs en Allemagne et les malades des hôpitaux. Ces derniers, aux-

quels ont été envoyés l'an dernier 30 tonnes de denrées collectées par les enfants de France, vont recevoir dans leurs Lazarets des colis de Pâques contenant des œufs décorés par les écoliers.

Le Nonce a béni les locaux de l'Aumônerie. Sa visite est une nouvelle marque de l'intérêt que le Saint Père porte à nos Prisonniers.

La Messe. — Les Assistants (suite et fin).

24. — Maintenant le *Pater*, plus émouvant encore : C'est la prière enseignée par Jésus à ses disciples. Mais quel est donc celui qui la dit ou la chante à la Messe ? Est-ce vous ? Vous êtes enfants de Dieu. Est-ce moi ? je le suis par la grâce de mon Baptême. Est-ce nous tous, enfants de Dieu par la grâce et frères de Jésus-Christ ?

Est-ce moi, parce que je suis prêtre, et votre représentant à l'autel ?

N'est-ce pas Jésus-Christ lui-même, le Fils de Dieu et le premier Célébrant à la Messe, que je ne fais que représenter ?

Pour moi, c'est Jésus d'abord, qui veut bien nous représenter en personne, et offrir à son Père nos vœux et nos requêtes.

Pensez-y donc, et unissez-vous à cette prière que fait pour vous, pour chacun de vous, pour nous tous le vrai Fils de Dieu. La ferez-vous avec plus de ferveur et d'émotion ? « Notre Père, qui êtes aux Cieux, que votre nom soit sanctifié... Donnez-nous aujourd'hui notre pain quotidien, pardonnez-nous nos offenses... délivrez-nous du mal... »

25. — Précisément, nous allons demander maintenant la paix, par la destruction du péché, par l'intercession des Saints, la Ste Vierge, Ss. Pierre et Paul, S. André, etc., la triple invocation à l'Agneau de Dieu, et par la réception prochaine du Corps et du Sang de N. S. J.-C. dans la Ste Communion.

26. — A l'heure de communier, en union avec le prêtre, demandez donc aussi la paix pour vous et pour l'Eglise, ranimez votre foi, excitez-vous à l'humilité, à l'amour et à la confiance.

27. — *Ecce Agnus Dei, ecce qui tollit peccata mundi.*

Le prêtre a communie. A votre tour maintenant. Venez à la sainte Table pieusement, modestement, sans crainte et simplement. Jésus ne demande que votre cœur et votre bonne volonté.

28. — *Corpus Domini nostri J.-C. custodiat animam tuam in vitam æternam.*

Retournez de même à votre place. *Quid retribuam Domino.* Il y a bien des formules dans les livres de piété. La meilleure est, peut-être, celle du Missel lui-même, c'est-à-dire la Communion récitée par le prêtre et la postcommunion qui se réfère à l'acte que l'on vient de faire, et qui a recours également à l'intercession des Saints et à l'esprit de la fête.

29. — *Itè Missa est.* Surtout ne partez pas avant, ni avant la bénédiction du prêtre.

30. — Assistez au dernier évangile, celui de S. Jean. Il est si beau ! *In principio erat Verbum*, et le Verbe était en Dieu, et le Verbe était Dieu. Il était la Lumière, et les ténèbres ne la comprenaient pas... Il vint un homme, Jean-Baptiste, pour lui rendre témoignage... Mais la Vraie lumière était celle qui éclaire tout homme venant en ce monde... Il vint chez lui, et les siens ne le reçurent pas. Mais à ceux qui l'ont reçu, il a donné le pouvoir de devenir enfants de Dieu... Et le Verbe s'est fait chair, et il a habité parmi nous plein de grâce et de vérité. *Deo gratias !*

Sublimité du Sacerdoce. — Qu'est-ce que le Sacerdoce ?

C'est quelque chose de si grand que si le prêtre ne savait pas, de science certaine, à la fois théorique et expérimentale, que par lui-même il n'est rien de plus que les autres hommes, il pourrait être tenté d'orgueil : religieusement et spirituellement parlant, personne n'est au-dessus de lui. Voyez.

Le Sacerdoce est une charge redoutable qui a fait trembler de frayeur des personnages éminents :

Saint Antoine, le solitaire favorisé du don des miracles et consulté par les empereurs...

Saint Bruno, l'homme de la contemplation et le fondateur de la Grande-Chartreuse...

Saint François d'Assise, l'amant séraphique de la pauvreté volontaire, qui aimait à redire que s'il rencontrait ensemble un ange et un prêtre, il commencerait par saluer le prêtre, à cause de sa dignité suréminente...

Saint François de Paule, enfin, le Religieux Minime, devant qui se prosternait notre roi Louis XI, pour lui demander sa guérison.

Tous ces saints personnages n'ont pas voulu recevoir l'onction sacerdotale et, par un admirable excès d'humilité, se sont crus indignes de monter à l'autel.

N'en soyons pas surpris. Le Prêtre est une chose si grande ! Si j'ouvre les écrits des Docteurs et des Pères de l'Eglise, j'y trouve :

avec Tertulien, que le prêtre est un homme divin ;

avec Saint Clément, qu'il est le Dieu de la terre ;

avec Saint Grégoire de Nazianze, qu'il est chargé de diviniser l'humanité ;

avec Saint Ambroise, qu'il domine toutes les grandeurs terrestres ;

avec Saint Bernardin de Sienne, que son pouvoir surpasse, en quelque sorte, celui de la Sainte Vierge ;

avec Saint Augustin, qu'il est vraiment un autre Jésus-Christ.

Le saint Curé d'Ars ajoutait : « Oh ! que le prêtre est quelque chose de grand ! Le prêtre ne se comprendra bien que dans le Ciel. Si on le comprenait sur la terre, on mourrait, non de frayeur, mais d'amour ».

C'est qu'en effet, ce que la Paternité humaine est dans le monde, il faut dire que le Sacerdoce l'est dans l'Eglise. On pourrait le définir : le pouvoir de prendre la vie divine à sa source et de la communiquer.

Pouvoir magnifique, n'est-il pas vrai ? Il réside éminemment dans le Christ lui-même. Le Prêtre par excellence, le Pontife saint, innocent, immaculé, séparé des pécheurs et élevé au-

dessus des cieux. Il forme le plus beau des diadèmes qui brillent à son front divin. Mais le Christ a daigné associer à sa propre gloire des âmes privilégiées. Il a voulu se substituer sur la terre des représentants visibles, des continuateurs : ce sont les prêtres catholiques. Ils puisent en Lui leur privilège, et cette participation les place au sommet des honneurs, au sommet de la charité, au sommet du sacrifice, au sommet de la sainteté.

Telles sont les sublimités du Sacerdoce. En voici la dignité. L'homme s'élève dans la mesure où il se rapproche de Dieu.

Or, par l'Ordination, que devient l'heureux enfant, élu par Dieu pour participer au pouvoir sacerdotal de son Fils ? Il est désormais le représentant de ce Fils, son ambassadeur, son chargé d'affaires, disons plus : sa personnification réelle et son prolongement : « Comme mon Père m'a envoyé, ainsi Je vous envoie ».

Et si vous doutiez de cette vision vertigineuse, je vous dirais : Voyez donc ce qui se passe après la mystérieuse transformation, opérée par l'Evêque générateur du sacerdoce.

Le nouveau consacré gravit les degrés de l'autel. Il prend dans ses mains tremblantes un peu de pain et il dit : « Ceci est mon corps ». Qui donc a parlé ici ? Est-ce ce jeune homme, dont le front rayonne de la grâce sacerdotale ? Non ! Car, si par la force de sa parole, le corps du Christ est entre ses mains, c'est son souffle divin qui a passé par ses lèvres, c'est un mot de sa toute-puissance qui a opéré le miracle des miracles. Ce consacré, maintenant, monte en chaire pour enseigner aux fidèles ce qu'ils doivent croire et pratiquer. Quelle est la parole qui retentit alors ? Est-ce la sienne, avec les accents d'une éloquence humaine ? Non ! Car le Christ a dit : « qui vous écoute, m'écoute. » Les fidèles ont donc entendu la parole du Christ, parole à résonnance divine, parole de vie éternelle, parole qui transmet l'enseignement du divin Prédicateur de la Vérité.

Enfin, ce consacré est appelé à prendre soin des âmes, à les guérir, à les ressusciter, à les délivrer du péché, à les arracher au démon ! Mais, qui peut remettre les péchés, si ce n'est Dieu ? C'est donc le Christ toujours qui s'assied, avec son prêtre, au confessionnal. C'est le Christ qui dit au pécheur : « Je t'absous... » C'est le Christ qui baptise. C'est le Christ qui se rend au chevet des malades. C'est le Christ qui fortifie les mourants. En un mot, c'est le Christ qui continue sa mission de Sauveur et Médecin des âmes.

Voilà — oh ! combien imparfaitement ! — la dignité sacerdotale.

En toute vérité, ne faut-il pas dire que toute dignité humaine, et même angélique, se trouve dépassée, que le sommet des honneurs est atteint ? Le Prêtre est, dans l'Eglise, tout à côté de l'auguste Marie, un prodige de puissance et de grandeur. Il n'est rien de plus grand dans le monde que Jésus-Christ, et le Prêtre est un autre Jésus-Christ...

C'est le Prêtre qui, dans l'Eglise, porte avec lui l'idée de l'au-delà, le sentiment du devoir et de la crainte de Dieu, la pensée des sanctions futures et éternelles.

C'est le Prêtre qui sera toujours le seul grand éducateur des âmes, l'appel vivant à la conscience et le contrepoids du culte instinctif de l'intérêt personnel et de la jouissance.

Voilà pourquoi le Christ a dit à ses apôtres : « Vous êtes le sel de la terre et la lumière du monde ».

Joseph de Maistre n'a guère fait que commenter cette parole divine quand il a écrit : « Le sacerdoce doit être la préoccupation souveraine de toute société qui veut renaitre ».

Guizot, bien qu'étranger à notre catholicisme, n'a-t-il pas dit : « Si l'Eglise n'avait pas existé, le monde entier aurait été livré à la pure force matérielle. »

Oui, tout cela est vrai et doit nous donner une haute idée de la Vocation sacerdotale.

Affirmer les principes éternels, revigorer les âmes, réveiller les énergies défaillantes, encourager les faibles, consoler les cœurs meurtris, jeter dans l'âme des tout-petits la semence divine qui doit germer plus tard en vie chrétienne : voilà le Sacerdoce.

G. LALANDE.

HARMONIUMS

NEUFS ET D'OCCASION DE TOUTES MARQUES
ÉCHANGE · LOCATION · CRÉDIT

LABROUSSE

33, Rue de Rivoli - Paris (4°)

41 bis, Boulevard des Batignolles - Paris (8°)

221, Faubourg Saint-Honoré - Paris (8°)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Agences

BREST
QUIMPER

Bureaux permanents

Châteaulin, Morlaix,
Concarneau, Pont-l'Abbé,
Douarnenez, Quimperlé,
Saint-Pol de Léon.

et nombreux bureaux périodiques

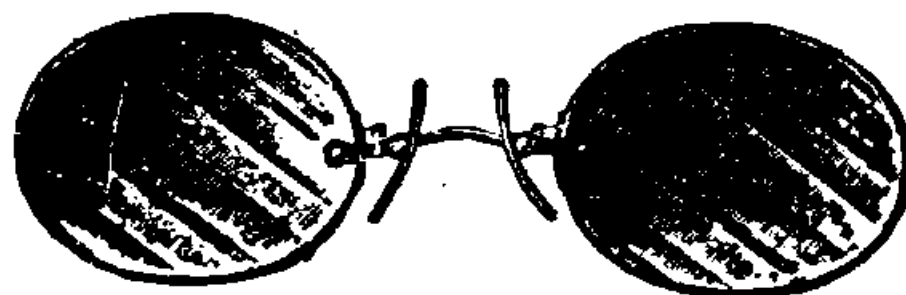
Toutes opérations de banque et de bourse, garde de titres, coffres-forts



Opticien diplômé
Bandagiste diplômé

LUNETTERIE & ORTHOPÉDIE
DELBENN

16, Rue Kérôn, QUIMPER

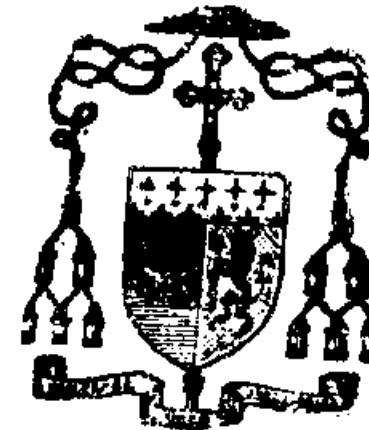


MAISON DE CONFIANCE, RECOMMANDÉE AUX MEMBRES DU CLERGÉ

Le Gérant : D. PLOUHANEC. Quimper, Imprimerie Cornouaillaise.

La Semaine Religieuse

de Quimper & de Léon



Administration : 31, rue Elie-Freron, Quimper

Abonnements, payables d'avance, C/C 93.81, Nantes
Prix uniforme, France, 35 francs — Le numéro, 1 fr. 50
Changement d'adresse, 1 fr. 50 — Correspondance, 1 fr. 50

Offices de la semaine (Avril).

30 Avril. 3^e dim. après Pâques, sd. B.

Ad lib. Solennité de S. Joseph ou
V. du suivant et m. du dim. et de
Ste Catherine.

1 Mai. SS. Philippe et Jacques, Ap.

2. S. Athanase, Ev., C. et D. d. B.

3. Invention de la Ste Croix, 2^e cl. R.

4. Ste Monique, V. d. B.

5. S. Pie V, P. et C. d. B.

6. S. Jean devant la Porte latine,
sd. B.

7. 4^e dim. après Pâques, sd. B.

2^e cl. R.

A V. m. de S. Michel et de S.
Stanislas.

Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Plogonec 26-30 Avril | Bannalec 1-7 Mai

Sommaire :

I. PARTIE OFFICIELLE. — Communi-
cations de l'Evêché : Association dio-
césaine ; Pèlerinage à la Mère-de-
Dieu ; Décès ; Tableau de la Visite
pastorale et des Confirmations.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — Chro-
nique du diocèse : Offices paroissiaux ; Intentions recommandées ;
Avis de services.

III. Chronique générale. — La
messe pascalle des étudiants à Notre-
Dame ; Petit Chemin de Croix à mé-
diter ; Débarrassons la messe de ce
qui l'encombre ; Le Livre divin.

PARTIE OFFICIELLE

Communications de l'Evêché.

I. Association diocésaine. — Le 13 Avril, à 14 heures, s'est tenue, à l'Evêché, l'Assemblée générale de l'Association Diocésaine, sous la présidence de Son Excellence Monseigneur l'Evêque.

Après lecture par Monseigneur Cogneau de son rapport sur les comptes de l'exercice 1943, Monseigneur l'Evêque entretint l'Assemblée de diverses questions intéressant l'activité de l'Association.

II. Pèlerinage à la Mère-de-Dieu. — La Ligue Féminine d'Action Catholique organise le dimanche 7 Mai un Pèlerinage à la chapelle de la Mère-de-Dieu, en Kerfeunteun, sous la présidence de Son Excellence Monseigneur Cogneau.

11 heures : Grand'messe chantée par M. le chanoine Cotten, curé de Saint-Mahieu. Sermon breton par M. le chanoine Favé, sous-directeur des Œuvres.

15 h. 30 : Vêpres. Sermon français par M. le chanoine Cotten. Bénédiction du Saint-Sacrement.

Les Ligueuses du canton de Quimper et des paroisses voisines de Kerfeunteun sont invitées à y venir très nombreuses avec leurs familles. Elles voudront bien se grouper par paroisses.

Dans cette période angoissante pour le pays, une supplication plus fervente doit monter vers la Vierge Marie pour la France, ses absents et la Paix. Cette journée du 7 Mai sera le digne prélude des manifestations mariales du « Grand Retour ».

III. Décès. — Nous recommandons aux prières du Clergé et des fidèles, M. le chanoine Stanislas Le Bihan, ancien curé-doyen de Concarneau, décédé le 22 Avril, à l'âge de 84 ans ;

Et M. Louis Tanguy, ancien recteur de Bénodet, décédé le 24 Avril, à l'âge de 78 ans.

IV. TABLEAU DE LA VISITE PASTORALE ET DES CONFIRMATIONS.

Le jeudi soir, 4 Mai, Monseigneur Cogneau donnera la Confirmation aux enfants des Lycées de Quimper.

Mai	Matin	Soir
5 Vendredi.	Plogastel-Saint-Germain	Pouldreuzic. — Lababan.
6 Samedi....	Plonéour-L ⁿ . — Tréguennec.	Peumerit.
7 Dimanche.	Plovan. — Tréogat.....	Saint-Jean-Trolimon.

Son Excellence Monseigneur l'Evêque donnera la Confirmation dans les paroisses et sera accompagné de M. le Vicaire général Joncour.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Evêché. c/c 3480. Nantes. — Semaine religieuse : c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — 3^e dimanche après Pâques (30 Avril) : Solennité de Saint Joseph : Messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 30. — Vêpres à 14 h. 30. Bénédiction. — A 20 h. 15, ouverture du mois de Marie, sermon, prières pour la Paix, bénédiction.

Lundi : A 7 h. 45, service pour Mme Lozac'h, 30, rue Aristide-Briand.

Mardi et mercredi : A 7 h. 30, services pour les Trépassés.

Mercredi : Confession des filles des Catéchismes.

Jeudi : Messe de communion à 9 heures. — L'après-midi, confessions.

Vendredi : 1^{er} vendredi du mois, communion réparatrice à la messe de 8 heures. Exposition du Saint-Sacrement de 8 h. 30 à 18 heures. — A 18 heures, mois de Marie et prières pour la Paix. A 20 heures, Adoration pour les hommes et jeunes gens.

Samedi : Messe à 8 heures au grand chœur. Communion en l'honneur du Cœur Immaculé de Marie. — Confession des garçons des Catéchismes.

Tous les soirs (sauf vendredi) : Mois de Marie et prières pour la Paix à 20 h. 15.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — 3^e dimanche après Pâques (30 Avril) : Messes à 6 h. 30, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 30. Aux messes, allocution et quête par M. l'abbé Hernot, recteur de Saint-Herbot. — A 14 heures, vêpres, ouverture du mois de Marie, prières pour la Paix et bénédiction. Mercredi et samedi : Confession des enfants des Catéchismes.

Jeudi : A 8 h. 30, messe mensuelle pour les Prisonniers et messe de Communion des enfants. — A partir de 14 heures, confessions.

Vendredi : A 7 heures, messe à l'autel du Sacré-Cœur ; après la messe de 7 h. 30, bénédiction ; le Saint-Sacrement sera exposé de 9 heures à 17 heures ; et les jeunes gens. — A 20 h. 15, Heure d'Adoration pour les hommes.

Samedi : Communion en réparation des outrages faits au Cœur Immaculé de Marie.

Tous les matins, sauf Jeudi et Vendredi, services pour les Trépassés. Tous les soirs, à 20 h. 15, sauf vendredi, exercice du mois de Marie et prières pour la Paix.

Intentions recommandées. — Bannalec : Adoration-Retraite, du 1^{er} au 7 Mai.

— Logonna-Daoulas : les Retraites paroissiales, du 7 au 18 Mai.

Avis de services. — Services anniversaires pour M. Monot, recteur de Commana, 1^o à Commana, mercredi 10 Mai, 11 heures ; 2^o à Cléder, jeudi 11 Mai, 11 heures.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Petit Chemin de Croix à méditer.

RÉFLEXION PRÉLIMINAIRE. — Or l'un d'eux, du nom de Caïphe, grand Pontife cette année-là, leur dit : « Vous ne savez rien, vous, et vous ne pensez pas qu'il vous importe qu'un seul homme meure pour le peuple, et que toute la nation ne périsse pas. (Jean, XI, 50.)

1^{re} STATION. — Jésus condamné à mort.

Pilate : « Nullam invenio in eo causam : je ne vois en lui aucun motif de mort ». (Jean, XVIII, 38.)

Il se lave les mains !... la tache est plus profonde ! Les Juifs : « Nous avons une loi, et selon cette loi il doit mourir, parce qu'il s'est fait le Fils de Dieu ». (Jean, XI, XIX, 5.)

Ce sera la raison, avouée ou implicite, de tous les martyrs. Jésus : « Jesus autem tacebat ». Et Jésus se taisait !... Qu'aurait-il dit ?... Il s'était défendu ailleurs.

2^e STATION. — La Croix.

Le Sauveur s'élance, la saisit, l'embrasse avec effusion... C'est pour elle qu'il est venu... J'ai à subir un Baptême, etc. (Luc, XII, 50.)

3^e STATION. — Première chute.

Il tombe... N'est-il pas chargé de nos fautes, de toutes nos iniquités ? Posuit Dominus in eo iniquitatem omnium nostrum. (Is., LIII, 6.)

4^e STATION. — La Sainte Vierge.

Jésus rencontre sa Mère : c'est la rencontre la plus cruelle, la plus consolante : — Etre avec sa Mère ! être auprès de son Fils... Nous avons un Rédempteur, une Co-rédemptrice.

5^e STATION. — Simon le Cyrénéen.

« Hunc angariaverunt. » (Math., XXVII, 32). Ils l'ont réqui-

sitionné !... Nous acceptons de bon cœur : quel honneur ! quelle grâce !

6° STATION. — *La Véronique.*

Une femme pieuse essuie la face de Jésus : elle reçoit sur son voile l'empreinte de son visage.

Suivons Jésus, imitons-le en toutes choses.

7° STATION. — *Deuxième chute.*

Ce sont nos rechutes qui rendent la Croix plus lourde... Après la conversion, demandons surtout la persévérance.

8° STATION. — *Les Femmes de Jérusalem.*

Jésus ne les console pas... il les instruit et les avertit : « Ne pleurez pas sur moi, mais sur vous et vos enfants. Car si le bois vert est traité de telle sorte, qu'en sera-t-il du bois sec. » (Luc, XXIII, 26.)

9° STATION. — *Troisième chute.*

La plus profonde... l'inutilité de ses efforts pour le salut de tant de pécheurs !

10° STATION. — *Jésus dépouillé de ses vêtements.*

Nouvelles souffrances, mais surtout nudité ignominieuse. L'athlète se dépouille pour vaincre. A Jésus il ne reste qu'un gibet, l'instrument de sa victoire.

11° STATION. — *Il est attaché à la Croix.*

Avec des clous qui transpercent ses mains et ses pieds. Peut-on mieux adhérer à l'instrument de son supplice ?... Mais pour nous, pour l'Eglise, « *dulce lignum, dulces clavos, dulce pondus sustinet* », que ce bois est doux, doux ces clous, doux ce poids qui s'y trouve suspendu ! (Hymne du Vendredi-Saint.)

12° STATION. — *Jésus meurt sur la Croix.*

Apitoyez-vous sur la victime, mais répétez avec l'Eglise (même Hymne du Vendredi-Saint) *Cruce fidelis inter omnes arbor una nobilis...* Croix fidèle, parmi les arbres, celui-ci est le plus noble : nulle forêt n'en a produit de plus parfait par la feuille, la fleur, le fruit », et la suite.

Rappelez-vous la Vierge devenue votre Mère, le larron converti, la prière pour les bourreaux, etc...

13° STATION. — *Jésus descendu de la Croix et remis à sa Mère.*

Pour lui, le repos après la tourmente, le sommeil en attendant le réveil pour la victoire.

Pour elle, quel contraste entre les baisers prodigués autrefois à Jésus sur son sein, et ceux dont elle couvre maintenant son corps inanimé, ce visage, cette poitrine, ce côté ouvert, ces mains et ces pieds transpercés... Mais c'est toujours la même offrande au Maître souverain.

14° STATION. — *La Mise au tombeau.*

Tombeau tout neuf préparé pour lui-même par Joseph d'Arimathie. Berceau d'une nouvelle naissance à une vie glorieuse et immortelle. Sillon où la graine déposée va renaître bientôt au contact de son germe revenu des enfers... Point de départ et gage de toutes résurrections.

CONCLUSION. — *Sancta mater istud agas — Crucifigi fige plagas — Cordi meo valide.*

La Messe pascalle des étudiants à Notre-Dame. — Il est maintenant de tradition que, le Dimanche de la Passion, les Elèves de l'Institut Catholique et leurs camarades des cinq Facultés de l'Université de Paris envahissent Notre-Dame pour y accomplir, en corps, leur devoir pascal.

Son Eminence le Cardinal-Archevêque a bien voulu, cette année, célébrer le Saint-Sacrifice et adresser quelques paroles aux étudiants.

Devant l'immense drapeau tricolore qui tombait de la voûte et servait de fond à l'autel, dans la pénombre de la cathédrale privée de lumière, l'appel lancé par l'Archevêque de Paris a revêtu une gravité et une grandeur saisissantes. C'est un appel à la confiance. L'Eglise connaît les préoccupations des Jeunes. Elle veut les aider à franchir la rude épreuve présente. « A cette fin, elle offre l'autorité de sa parole, l'appui de son prestige, qui garde sa valeur ». En revanche, pour le malheur du monde, mais pour le Christ. « Car, en même temps qu'elle demande ces choses, l'Eglise, contre qui rien ne peut prévaloir, communique son esprit. Et contre la vigueur de cet esprit se brisera toujours la force brutale. »

La parole de Son Eminence est écoutée avec attention par les étudiants et les soixante-dix professeurs de Faculté, qui occupent les premiers rangs de la nef, tandis que Mgr Bresolles, vice-recteur de l'Institut Catholique est présent au chœur. Il est bien vrai que l'Esprit souffle au Quartier latin.

4.500 Etudiants ont communie à Notre-Dame, cette année, contre 3.600 l'an passé, et 2.600 il y a deux ans... A la même heure, 1.500 « Centraux » se réunissaient au Sacré-Cœur et 1.500 Polytechniciens à Saint-Etienne-du-Mont. Chaque grande école a eu sa messe pascalle particulière, sans parler des 600 élèves des classes préparatoires aux grandes Ecoles réunis le 19 Mars à Notre-Dame-des-Victoires sous la présidence de Son Excellence Mgr Beaussart. Il est probable que le total des « pascalisants » universitaires sera impressionnant, cette année.

Comme les premiers apôtres de Paris, auxquels ils sont très attachés (la preuve en est le beau pèlerinage à Saint-Denis de quatre mille d'entre eux, en Février dernier, sous la présidence de Son Eminence), les Etudiants de 1944 s'efforcent de mériter à notre pays une nouvelle naissance dans la grâce.

Débarrassons la messe de ce qui l'encombre. — Allons tout de suite à l'essentiel : la messe.

Et d'abord, avant d'aller plus outre, débarrassons-la (travail négatif et nécessaire) de tout ce qui l'encombre. Il faut, pour redonner la vie à une plante étouffée par les pousses parasites, arracher, donner de l'air, sacrifier ce qui n'est pas cela même que l'on veut sauver.

Nous connaissons un excellent couvent où les religieuses, au retour du banc de communion, à peine sont-elles à genoux, chantent le *Salve regina*. C'est, nous a-t-on confié, un usage vénérable, parce qu'il remonte à 1833, et intangible, parce qu'il est vénérable. Notre-Seigneur, bien sûr, ne sera pas jaloux des hommages adressés à sa Mère par des communiantes qui ont encore l'hostie dans la bouche. Tout de même...

Vous direz que voilà un cas exceptionnel. Dieu merci. Le cas est moins rare de paroisses où l'on commet des messes-mois de Marie : messes accompagnées de cantiques à la Sainte Vierge et du chapelet. Rien de mieux, pour la prière du soir, en Mai, que l'exercice du Mois de Marie ; s'il est impossible de faire cet exercice le soir, il n'est pas interdit de le faire le matin ; assurément n'est-il pas décent de le faire pendant la messe. Le Mois de Marie est une chose, et la messe une autre. Deux choses qui ne gagnent ni l'une ni l'autre à être confondues. Et si le Mois de Marie peut y gagner quoi que ce soit, il importe davantage que la messe n'y perde rien. Or, la messe y perd. La messe disparaît un peu. Les fidèles pourraient dire au célébrant : « Faites et dites ce que vous voudrez », — « Trafiquez ce que vous voudrez », dirait Claudel, — cela ne nous concerne pas, ne nous intéresse pas : nous faisons le mois de Marie. »

Nous ne condamnons pas, bien sûr, le chapelet, pendant la messe, de la grand'mère qui ne sait pas, ou qui ne peut plus lire. Mais devons-nous pour autant encourager, organiser nous-mêmes la distraction de la messe ? Or, les fidèles qui, pendant la messe, disent autre chose que la messe, sont distraits de l'essentiel.

Nous avons parlé de cantiques. Certaines messes basses sont, les jours de fêtes, accompagnées de motets. Soit. Mais choisissons des motets en harmonie avec la messe. Et ne faisons pas de la messe un concert ou un récital. Soyons sensibles aux nuances qu'il est facile de situer entre le morceau à effet chanté par un soliste mélodramatique et, chanté par un groupe paroissial, tel motet qui va recueillir la communauté, orienter son attention non pas vers la tribune, mais vers l'autel.

Ce même souci nous fera éviter le chant des Litanies des Saints pendant la messe, sous prétexte de Rogations. Vous êtes privés, en ville, de la procession champêtre ? Pourquoi ne pas chanter, avant la messe, les litanies, qui sont la préparation normale et séculaire à la messe des Rogations ? Les litanies et la messe n'ont pas à être confondues.

Nos exigences iront plus loin. Pour débayer la messe de tout acte parasitaire, nous éviterons les saluts du Saint Sacrement qui suivent la messe, et qui ont pour but, dit-on, soit de remplacer les vêpres, soit de solenniser une fête mineure. L'intention est louable, l'acte ne l'est pas du tout. Le salut du Saint Sacrement prend naturellement sa place dans un office du soir : la présence réelle nous console de ne pouvoir dire la messe. Mais, à la messe, il n'y a pas seulement de présence, il y a sacrifice. Nous avons donné aux fidèles la messe, — la chose la plus grande qui soit. Que pouvons-nous leur donner de plus ? Rien. Tout est dit. Le salut du Saint Sacrement après la messe donne l'impression que la messe ne suffit pas, que *aliquid superest* qu'il ne faut pas omettre. C'est allumer une bougie en plein soleil. Geste vain qui nous amène, fatalement, à confondre l'accessoire et l'essentiel.

Et c'est aussi ce qui nous fera regretter la pratique généralisée de la messe dite devant le Saint Sacrement exposé. Les règles liturgiques sont formelles : on ne doit pas dire ou chanter la messe à l'autel où le Saint Sacrement est exposé, à moins d'un motif grave. Le premier vendredi du mois est-il un motif d'une gravité suffisante ?... Raisonons un peu ; nous allons

offrir et consacrer la victime ; le Christ va venir, à la consécration, et envahir ce qui n'est que du pain. Or, avant même que ces choses soient faites, avant l'offrande de la victime, la victime est là, déjà consacrée, présentée à nos adorations : *O salutaris hostia...* Confusion. Confusion. Ou bien le Saint Sacrement ne doit pas rester exposé après la messe, et alors la messe suffit ; on ne peut rien rien ajouter à la messe ; il ne faut pas tenter de lui rien ajouter, — ou bien le Saint Sacrement doit rester exposé après la messe, et alors il suffira, comme les règles liturgiques le prescrivent, d'exposer le Saint Sacrement dans l'ostensoir après la communion. Il n'y a plus confusion : la messe est dite ; la présence réelle continue ; aujourd'hui, elle est solennellement honorée.

Détails, oui. Détails qui comptent dans une affaire de cette importance. Pour rendre à la messe sa vie, son relief, son mordant, son efficacité sur les âmes, débrouillons-la d'abord de toutes les dévotions accessoires avec quoi on est tenté de la confondre. Faisons de la messe l'action unique, irremplaçable, incomparable, devant quoi tout le reste s'efface, disparaît.

Le Livre divin. — ...Sans la révélation divine, la science de l'origine et de la fin de l'homme restera toujours impénétrable à tous nos efforts. La raison démontre avec certitude l'existence de Dieu et quelques-uns de ses attributs ; elle rend évidente la possibilité et la convenance de l'immortalité de nos âmes, et c'est tout : et encore lui conteste-t-on, au nom de la philosophie d'aujourd'hui, cet étroit domaine ! Mais quel système a jamais pu sonder l'abîme de la mort, tracer à l'âme immortelle sa voie au-delà de ce monde, et l'assurer d'arriver un jour au plein accomplissement de ces vastes désirs dont elle est pleine ? Mais j'ouvre la Bible, et voici, éloquemment traduite par la plume d'un maître, la lumière que j'y trouve et l'impression que j'en ressens :

« Que connaîtrions-nous sans la Bible ? Tous les Mystères de l'amour de Dieu pour les hommes seraient, sans elle, restés lettre morte ; ils ne seraient pas montés jusqu'au cœur de l'homme. Que saurions-nous sur l'origine du monde, la création, la formation de l'homme et de la femme ? Dans ces pages inspirées, nous entendons encore résonner les échos affaiblis des premiers colloques de Dieu avec l'humanité naissante, et, après les alléluias de la création, si vite étouffés par des sanglots déchirants, nous y lisons notre propre histoire : histoire de nos luttes et de nos défaites, suivies heureusement de la promesse du pardon. Là, et là seulement, nous trouvons la solution, le mot de l'énigme qui pèse d'un poids si écrasant sur la raison humaine. Elle nous montre au milieu des agitations, des convulsions morales, des événements inexplicables, en apparence contradictoires, qui se déroulent sur la scène de l'histoire d'une façon lamentable, une pensée directrice, une lumière de plus en plus vive, qui nous permet de reconnaître au milieu du chaos, une main mystérieuse discrètement cachée sous le voile des choses contingentes, qui soulève l'humanité, la dégage peu à peu de ses entraves et la dirige vers un but constamment poursuivi. Sans cette lumière surnaturelle, il faudrait, comme les pessimistes de l'heure présente, maudire l'œuvre d'un demiurge où l'on ne voit que mensonge, injustice, oppression du faible par le fort, égoïsme féroce, absence de pitié, sang répandu ; monde où sont écrits,

en dedans et en dehors, des lamentations, des plaintes, des gémissements. » (Mgr Mignot.)

Que ces paroles sont éloquentes, de l'éloquence de la vérité ! Mais cette vérité qui parle, n'est pas d'origine humaine. Comment la raison humaine aurait-elle pu la découvrir, puisqu'elle la dépasse et qu'elle l'écrase, puisque, à côté d'éclairs qui l'éblouissent, elle renferme des obscurités qui la déconcertent ? Oui, en dépit des innombrables querelles que lui fait une minutieuse critique, le livre qui la renferme est un livre inspiré, il est divin, et j'en trouve la preuve dans son unité grandiose. Ou ce livre a été fait pour être un miracle écrit prouvant, par sa seule existence, la divinité de ce qu'il enseigne, ou il est totalement inexplicable. L'idée du Messie, du Christ, du Roi universel, du Sauveur, du Docteur œcuménique, du Rédempteur, du Père des pauvres, du Juge Souverain, du Roi spirituel et temporel, en même temps glorieux et humilié, tout-puisant et tout faible : voilà l'idée qui circule voilée, imagée, contradictoire en apparence et pourtant toujours une et cohérente, dans toutes les parties de la Bible, depuis la page qui raconte la chute de l'homme et la victoire du serpent, jusqu'au dernier mot de l'Apocalypse.

Dans ce livre, que vingt auteurs, qui ne se connaissaient pas, ont mis dix siècles à écrire, est sorti le plus majestueux, le mieux ordonné des édifices dogmatiques, la morale la plus cohérente et en même temps la plus élevée, la plus pure, le système de vie idéal et le plus pratique, le plus souple et le plus profond que l'esprit humain puisse rêver. La réalité a dépassé de l'infini tout ce que la plus sublime des philosophies avait pu imaginer.

Ce livre est, comme l'histoire même du peuple juif, un fait unique, incomparable, inexplicable sans Dieu : ce livre sans pair qui, en éclairant l'intelligence de l'homme, touche son cœur et lui apprend à aimer. Que je comprends cette prière de saint Augustin, dans ses Confessions :

« O Seigneur, que vos Ecritures soient toujours nos chastes délices... Vous, Seigneur, à qui appartiennent le jour et la nuit, faites-moi trouver, dans les temps qui coulent par votre ordre, un espace pour méditer les secrets de votre loi. Ce n'est pas en vain que vous cachez tant d'admirables secrets dans les pages sacrées, Seigneur, découvrez-les moi... Que je boive de vos eaux salutaires depuis le commencement de votre Ecriture, où l'on voit la création du ciel et de la terre, jusqu'à la fin où l'on voit la consommation du règne perpétuel de votre cité sainte. » (Conf. XI, 2.)

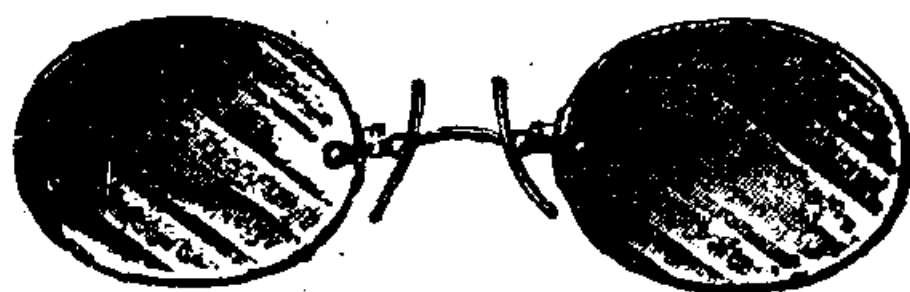
Les deux Vies : R. P. LESCŒUR.



Opticien diplômé
Bandagiste diplômé

LUNETTERIE & ORTHOPÉDIE
DELBENN

16, Rue Kéréon, QUIMPER

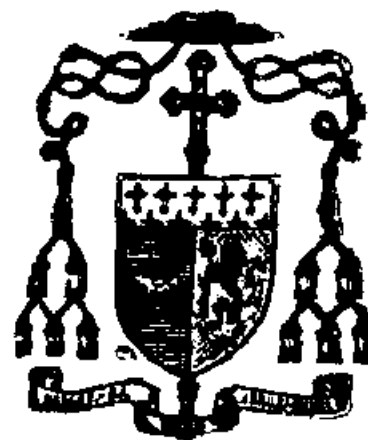


MAISON DE CONFIANCE, RECOMMANDÉE AUX MEMBRES DU CLERGÉ

Le Gérant : D. FLORENTIN. Quimper, Imprimerie Cornouaillaise.

La Semaine Religieuse

de Quimper & de Léon



Administration : 31, rue Elie-Fréron, Quimper

Abonnements, payables d'avance, C/C 93.81, Nantes

Prix uniforme, France, 35 francs — Le numéro, 1 fr. 50

Changement d'adresse, 1 fr. 50 — Correspondance, 1 fr. 50

Offices de la semaine (Mai).

- | | |
|---|--|
| 7. 4 ^e dim. après Pâques. sd. B.
A V. mêm. du suivant, et de
S. Stanislas. | 12. SS. Nérée et Comp. Mm. sd. R. |
| 8. Apparition de S. Michel, Arch.
dm. B. | 13. S. Robert Bellarmin, E., C., D.
d. B. |
| 9. S. Grégoire de Nazianze, E., C., D.
d. B. | 14. 5 ^e dim. après Pâques. sd. B.
Ad libitum, solennité de S ^{te}
Jeanne d'Arc, ou à V. mêm. du
suivant, de S. Brieuc, de S. Pri-
mel. |
| 10. S. Antonin, E. et C. d. B. | |
| 11. Translation des Reliques des SS.
Pierre et Paul, dm. B. | |

Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Barnalec	1-7	Ergué-Armel	14-16
Moëlan	8-13		

Sommaire :

- | | |
|--|---|
| I. PARTIE OFFICIELLE. — Communi-
cations de l'Evêché : N. S. Père le
Pape et le Mois de Marie ; Le Grand
Retour ; Décès ; Tableau de la Visite
pastorale et des Confirmations. | nique du diocèse : Offices paroissiaux ; Avis de services. |
| II. PARTIE NON OFFICIELLE. — Chro- | III. Chronique générale. — Le Mois
de Marie ; La paix, la paix du Sei-
gneur ; L'avis de tout le monde ; Le
marché noir. |

PARTIE OFFICIELLE

Communications de l'Evêché.

I. N. S. Père le Pape et le Mois de Marie. — L'Observatore Romano du 24 courant a publié une lettre adressée par le Saint Père à Son Eminence le Cardinal Secrétaire d'Etat par laquelle il invite de nouveau les Ordinaires du monde entier à prescrire, à l'occasion du prochain mois de Mai, des prières et des cérémonies en l'honneur de Notre-Dame.

A mesure que les ravages et les ruines accumulés par la guerre augmentent, doit augmenter, dit le Saint Père, notre

inébranlable confiance en la bonté et miséricorde de la Sainte Vierge. Elle écoutera les supplications de tant de petits enfants. Elle écoutera les nôtres aussi, si elles sont accompagnées des œuvres de pénitence et des propos d'une vie meilleure, en nous obtenant de son Fils la paix et la fin de nos malheurs.

Une particulière invitation est faite par le Saint Père à ses fidèles de Rome, à s'adresser dans les tribulations actuelles à la Sainte Vierge « *salus populi* ».

Nous demandons instamment aux fidèles du diocèse de répondre généreusement à l'appel du Souverain Pontife, en redoublant de ferveur dans leurs prières, surtout durant le mois de Mai.

Ils s'efforceront d'assister nombreux et de faire assister leurs enfants aux exercices du mois de Marie. Aux prières qui s'y font ordinairement, on ajoutera une dizaine de chapelet avec trois fois l'invocation : *Notre-Dame de Lourdes, Reine de la Paix, priez pour nous*, aux intentions indiquées par Notre Saint-Père le Pape.

Les personnes qui ne pourront pas assister au mois de Marie sont invitées à dire ces mêmes prières en leur particulier ou, de préférence, le soir en famille.

— Nous rappelons les indulgences du Mois de Marie.

1° Aux fidèles qui, durant le mois de Mai, assistent au pieux exercice qui, chaque jour du mois, se fait *publiquement*, en l'honneur de la Très Sainte Vierge :

— *Indulgence de 7 ans*, chaque jour du mois ;

— *Indulgence plénière*, s'ils ont assisté dix jours au moins à ce pieux exercice et si, en outre, ils se sont confessés, ont communie et prié aux intentions du Souverain Pontife.

2° A ceux qui, durant le mois de Marie, honorent *en leur particulier* la Très Sainte Vierge par des prières spéciales :

— *Indulgence de 5 ans*, une fois, chaque jour du mois ;

— *Indulgence plénière*, aux conditions ordinaires, pourvu qu'ils aient été, chaque jour, fidèles à cette pieuse pratique. Mais là où un pieux exercice se fait *publiquement* en l'honneur de la Très Sainte Vierge, cette indulgence ne peut être gagnée que par ceux qui ont été légitimement empêchés d'y assister.

II. Le Grand Retour. — Nous encourageons MM. les Curés, Recteurs, Aumôniers de Communautés et Directeurs d'école à profiter du mois de Mai, consacré à la Sainte Vierge, pour préparer les fidèles au Grand Retour, les exhorter à réciter le chapelet et à réfléchir aux conditions spirituelles et morales qui peuvent seules nous assurer la Paix. Nous avons appris avec joie que déjà des milliers d'*Ave* ont été offerts à la T. Sainte Vierge pour obtenir les fruits de conversion que nous attendons du passage de N.-D. de Boulogne dans notre diocèse.

† ADOLPHE,
Evêque de Quimper et de Léon.

III. Décès. — Nous recommandons aux prières du Clergé et des fidèles, M. le chanoine Jean-François Herry, ancien curé-doyen de Sizun, décédé le 1^{er} Mai, à l'âge de 68 ans.

IV. TABLEAU DE LA VISITE PASTORALE ET DES CONFIRMATIONS.

Mai	Matin	Soir
8 Lundi.....	Penmarc'h.....	Saint-Guénolé.
9 Mardi.....	Plomeur.....	Guilvinec.
10 Mercredi..	Plobannalec.....	Lesconil.
11 Jeudi.....	Loctudy.....	Trelliagat.
12 Vendredi..	Pont-l'Abbé — Tréméoc...	Pens ^t St-Gabriel, Pont-l'Abbé.
13 Samedi....	Combrit.....	Plomelin.

Son Excellence Monseigneur Duparc donnera la Confirmation dans les paroisses et sera accompagné de M. le Vicaire général Joncour.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — Semaine religieuse : c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — 4^e dimanche après Pâques (7 Mai) : messes à 6, 7, 8, 9, 10 h. (grand'messe) et 11 h. 30. Vêpres à 14 h. 30. Confréries du Rosaire et du Scapulaire, procession, bénédiction.
Tous les soirs : à 20 h. 15, mois de Marie et bénédiction.
Jeudi : à 9 h., messe mensuelle des prisonniers.
Vendredi : confession des enfants qui n'ont pas encore communie.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — 4^e dimanche après Pâques (7 Mai) : messes à 6 h. 30, 7, 8 h. (messe mensuelle des jeunes filles), 9, 10 h. (grand'messe) et 11 h. 30. A 14 h., vêpres, procession du Rosaire, prières pour la paix et bénédiction.
Tous les matins : à 8 heures, services pour les Trépassés.
Tous les soirs : à 20 h. 30, exercice du mois de Marie.
Dimanche 14 Mai, solennité de sainte Jeanne d'Arc : à 20 h. 15, panégyrique de la Sainte nationale, par M. l'abbé Kerautret, sous-directeur des Œuvres diocésaines.

Avis de services. — Lampaul-Guimiliau : Jeudi 11 Mai, onze heures service de huitaine pour M. Herry, ancien curé de Sizun.

— Services anniversaires pour M. l'abbé Jean-Baptiste Rozec : 1° à Saint-Derrien, mardi 9 Mai, à 11 heures ; — 2° à Saint-Sauveur, lundi 15 Mai, à 11 heures.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Le Mois de Marie. — Le « Mois de Marie » a commencé. N'est-ce pas plus que jamais l'heure de se mettre à genoux devant l'autel et les images de la Mère de Dieu ? Il est de tradition dans le catholicisme de regarder la Vierge comme une « toute puissance » par la supplication qu'elle ne cesse de faire monter vers son divin Fils en faveur de ses enfants de la terre. Le Bienheureux Père de Montfort disait que « la prière de l'humble Marie et digne Mère de Dieu était plus puissante auprès de la Majesté du Seigneur que les prières et intercessions de tous les Anges et Saints du Ciel et de la terre ». L'activité que la Très Sainte Vierge dépense et met en œuvre pour nous, semble se résumer toute en deux interventions décisives qu'on peut déduire du saint Evangile. Rappelons-nous cette parole signi-

ficative de Marie aux noces de Cana : « *Faites tout ce qu'il vous dira* » ; elle a la hardiesse de faire agir son Fils et d'agir elle-même en conséquence. Au Calvaire, tout l'incline, en acceptant de devenir notre Mère, à répéter après lui : « *Ils ne savent pas ce qu'ils font !* »

Oui, tout est là : d'une part, notre pauvre humanité dans son indigence native et dans sa culpabilité personnelle ; de l'autre, l'incomparable maternité qui l'enveloppe de sa grâce et qui se porte au secours. Rien de plus maternel que ces deux gestes dont l'un consiste à faire donner aux pauvres indigents que nous sommes le bien qui leur manque et l'autre à faire pardonner le mal que, pécheurs, ils accomplissent.

L'incessante action de Marie envers nous rappelle et perpétue la tendre maternité dont elle a entouré le Fils de l'homme et elle répète indéfiniment pour chacun de ses enfants de la terre ce qu'elle a fait de si grand cœur pour son Jésus. De plus cette action bienfaisante de la Très Sainte Vierge est ajustée à tous les états comme à toutes les nécessités de ce bas-monde. On ne saurait mieux constater qu'à Lourdes, par exemple et dans tous les sanctuaires de nos pèlerinages mariaux, combien elle veut se manifester guérisseuse des âmes et même des corps, devenir notre « *Bon Secours* » en toutes nos détresses. Elle se montre « *Mère* » autant qu'il est possible de l'être et beaucoup plus qu'on ne peut l'imaginer.

La Paix, la Paix du Seigneur. — En quittant la terre, Notre Seigneur a laissé à ses Apôtres sa paix en héritage : « *Je vous laisse ma paix, je vous donne ma paix qui ne ressemble pas à celle que donne le monde* » (J. XIV, 27). Cette parole n'est pas un vain mot. Donc cet héritage divin est là : il est à ma portée : d'où vient que je ne le possède pas ? La paix devrait être l'état normal de l'âme chrétienne. Toute âme chrétienne doit y aspirer et peut y atteindre. Elle en a le droit, que dis-je, le devoir, toujours et partout, quelle que soit la rigueur même des épreuves qu'elle doit traverser. En effet, en quel moment, sous quelle forme Notre Seigneur la promet-il à ses Apôtres ? C'est au moment où lui-même va au-devant de son supplice ; c'est dans le même discours où il leur prédit la persécution qu'ils doivent endurer pour son nom : « *On vous chassera des synagogues, et le temps viendra où quiconque vous fera mourir croira faire une œuvre agréable à Dieu* » (J. XVI, 27).

Nous savons, par l'expérience de tous les jours, que le temps des persécutions n'est jamais passé. C'est donc au sein même des troubles, des scandales de la vie présente, que Notre Seigneur veut que nous sachions goûter sa paix : cette paix qui est un don céleste, une promesse infaillible dont la conquête est aussi notre droit, ai-je dit, mais qui fait aussi partie de nos devoirs. Qu'avons-nous donc à faire pour qu'elle devienne pour nous une sainte et douce réalité ?

Saint Augustin nous le dit dans une parole célèbre. La paix, selon Saint Augustin, c'est « *la tranquillité de l'ordre* ». Chrétien, que tout soit dans l'ordre en ta vie, et tout est en paix !

L'ordre dans la foi : c'est l'humble et pleine adhésion à ce qu'enseigne la sainte Eglise : point de doute volontaire, point de discussions téméraires, oiseuses, et point de recherches

subtiles, capables de m'exposer aux éblouissements d'une science altière, d'une exégèse orgueilleuse : en toutes difficultés se soumettre, loyalement et sans réserve, aux décisions du Saint-Siège.

L'ordre dans les actions de chaque jour : prière, travail, soin des pauvres, service du prochain : Dieu partout présent, jusque dans les heures de délassement nécessaire et de repos légitime.

L'ordre dans l'acceptation des épreuves de la vie : se résigner d'avance aux imprévus douloureux dont elle est pleine, n'oubliant jamais que la croix de chaque jour, *crucem quotidie*, fait, pour tous, partie essentielle, nécessaire, irremplaçable, du programme à remplir dans le drame de ce monde, où notre rôle est marqué, pour chaque âme en particulier : *finxit singulatim corda eorum* (Ps. XXXII, 15).

Et, par dessus tout, ne pas oublier que cette paix tant désirée ne doit jamais s'appuyer sur la vue de nos propres mérites — cette vue serait un abîme d'illusions et d'erreurs — mais sur la vue de la miséricorde et des mérites de Jésus-Christ. Il faut s'y jeter à corps perdu ; il faut s'y abîmer, s'y confondre, s'y perdre ! Hors de là point de sécurité, point de paix ! Et l'abandon le plus humble est le meilleur. Et heureux sommes-nous si notre condition est de celles que le monde n'envie pas ! Que l'état d'un frère convers dans une communauté est enviable ! même celui d'un bon domestique dans une maison chrétienne, d'un bon ouvrier dans son atelier ! C'est celui de Jésus enfant à Nazareth !

C'est là que la paix est facile ! Nulle responsabilité, nulle inquiétude ! L'obéissance pure et simple fait qu'on est toujours dans le chemin du ciel. Mon Dieu, j'ai cependant assez senti votre Providence paternelle, pendant le cours de cette vie déjà longue, bien au delà de la moyenne, pour ne plus douter qu'Elle soit là, toujours là, inépuisée et inépuisable, pour m'assister toujours et pendant ce qui me reste de temps à vivre et à l'heure du départ : N'est-ce pas à moi que s'adresse le reproche fait par le divin Maître aux disciples tremblant sur la mer de Galilée : *Modicæ fidei, quare dubitastis ?* C'est parce que mon amour-propre me fait toujours me regarder ; c'est parce que je voudrais compter sur moi pour arriver à la paix ; c'est parce que je cherche encore ma paix, dans quelque bien de ce monde, c'est pour cela que je suis resté, que je reste au-dessous de cet idéal que je vois, que je touche, que je me sais capable d'atteindre par la grâce de Dieu, et coupable de ne pas conquérir !

Mon Dieu, ayez pitié de moi ; tout m'accuse et tout m'accable. Je me jette cependant en aveugle dans les bras de votre miséricorde divine et je veux expirer entre vos bras ! Mais quel purgatoire à faire !... J'en suis parfois troublé. Qu'il soit cependant aussi long que l'exigera votre justice, pourvu que je vous aime, que je ne perde jamais votre amour ici-bas et que je vous aime éternellement.

Les deux vies : R. P. LESCŒUR.

L'avis de tout le monde. — « C'est l'avis de tout le monde ; Ce n'est pas l'avis de tout le monde ! » Combien de fois ces paroles ont clos une discussion, à laquelle vous preniez part vous-même peut-être !

Une formule plus mitigée, mais au fond identique, et visant le même but, est celle-ci : « Tout le monde n'est pas de votre avis ». Ne l'avez-vous pas recueillie quelquefois ? C'est vous signifier poliment, avec un certain ménagement, que vous avez tort et que votre interlocuteur a raison.

Mais à l'examiner posément, avec calme, et à fond cependant, qu'est-ce qu'il peut bien y avoir sous cette, sous ces diverses formules : c'est ou ce n'est pas l'avis de tout le monde ; tout le monde n'est pas de votre avis, ou vous n'êtes pas de l'avis de tout le monde ?

Qu'est-ce à dire, l'avis de tout le monde ? Qu'est-ce que l'avis de tout le monde ? Est-ce le jugement, sûr, infaillible, irréfragable, sur une question donnée ? Est-ce seulement l'opinion, le sentiment stable si l'on veut, même fondé sur de bonnes raisons, de la majorité, du plus grand nombre, de la généralité sur le sujet discuté ? Est-ce seulement la conviction du parti le plus fort ? N'est-ce pas seulement l'affirmation, sincère peut-être, de votre partenaire, qui pour avoir plus sûrement raison, en appelle simplement à ceux qui pensent comme lui, et qu'il suppose les plus nombreux ?

L'avis de tout le monde, est-il l'avis du plus fort ?

Le système parlementaire est basé sur ce principe, que la décision appartiendra toujours à la majorité. Mais la majorité est-elle tout le monde ? Il s'en faut de beaucoup, et si bien que parfois les lois et les mesures parlementaires ont été votées à une voix ou quelques voix de majorité.

Où donc se trouve dans ce cas l'avis de tout le monde ? Et sous prétexte qu'une voix a donné la majorité à un parti, s'ensuit-il que ce parti a pour lui la raison sûre et certaine ?

Avez-vous fait quelquefois dans cette majorité la part de l'erreur possible, des opinions en cours, droites ou faussées, des partis en présence, des préférences personnelles, de la faveur des amitiés, des passions, des cabales, des coalitions, sans compter les récompenses, les rubans, les pots-de-vin, toutes les raisons avouées ou secrètes, en faveur d'une décision dans un sens plutôt que dans un autre ?

Sans recourir à ces considérations, supposons tout le monde et loyal et sincère, est-il prouvé par là-même que la majorité, faible ou forte, et si forte soit-elle, représente la raison contre la minorité ou respectable ou faible ?

Il arrive si souvent qu'un parti, qu'un seul homme, refoulés par le vote, aient raison contre tous ! On le reconnaît après coup, quand le calme revient, avec la sérénité, la conscience de son erreur ou de sa faute, et l'on dit sincèrement : « Nous avons eu tort ! » mais il est trop tard !

J'irai plus loin, et j'avancerai hardiment, sans crainte de me tromper, que le système parlementaire lui-même reconnaît un autre principe, tout différent, qu'un seul homme peut avoir raison contre tous. En Egypte autrefois, dans les procès les plus graves et les plus importants, il n'y avait pas de discussions ni d'orateurs. On craignait trop l'entraînement vers celui qui venait de parler. Après l'exposé de la cause, les juges assis-

tant en séance se contentaient de tourner la statuette de la vérité vers celui qu'ils estimaient avoir raison, et la sentence se trouvait de cette façon prononcée.

Dans l'assemblée parlementaire, pourquoi donne-t-on la parole aux orateurs des divers partis ? N'est-ce pas pour que chacun puisse exposer librement et défendre son opinion ? Et si l'on est sincère, ami de la vérité, tous les autres membres du même parlement, ne devraient-ils pas être là, attentifs à son discours, à tous les discours prononcés, pesant les arguments, et prêts à donner raison à celui qui a exposé les meilleurs et les plus péremptoirs ?

Et voilà bien le cas où un seul orateur peut avoir raison contre plusieurs. Si on laisse chacun parler, et la loi parlementaire veut que la tribune soit libre, il peut donc se faire que celui-là fournisse les meilleurs arguments, et que ses collègues, convaincus, abandonnent leurs propres sentiments, ceux des hommes de leur parti, et se rangent tous du côté le meilleur.

Telle est la base vraie du système parlementaire. La loi le reconnaît implicitement, même en laissant aux membres du parlement la plus grande liberté de vote.

Et notre conclusion à nous dans nos discussions personnelles et particulières ? « Ce n'est pas l'avis de tout le monde, etc... » — A qui donc donnerons-nous raison ? — Quand nous serons de sang-froid, à celui qui aura raison, que ce soit ou ne soit pas l'avis de tout le monde, ni le nôtre non plus.

Le marché noir. — On en parle beaucoup, on le condamne avec sévérité, on ne le condamnera jamais trop, car c'est un véritable chancre qui doit être à tous en abomination, et que chaque conscience honnête doit combattre de tout son pouvoir. Né de passions virulentes et insatiables, il est une des plus grandes hontes de notre société prétendue civilisée et chrétienne. Contraire à toute justice et à toute charité, il se fait uniquement au service du veau d'or, car sa vraie mère, c'est la cupidité. Gagner beaucoup et vite, voilà le mobile du « marché noir ». Peu importe s'il cause le malheur de la société, s'il augmente la misère commune et fait verser bien des larmes, si le pauvre en pâtit, si les malades en meurent, si les enfants s'étiolent parce qu'ils n'ont pas de quoi manger. Il n'y a qu'une chose qui compte pour les opérateurs du « marché noir » : de l'argent et beaucoup d'argent.

Nous n'avons pas défini le « marché noir », mais est-ce nécessaire ? Qui ne sait ce qu'il est ? Le nom, d'ailleurs, est assez significatif. On comprend qu'il s'agit d'une opération malhonnête puisqu'elle s'accomplit dans le noir, c'est-à-dire dans l'obscurité, et qui soulève la réprobation publique. Mais si les hommes, en général, ne voient pas ce commerce, Dieu le voit, et sa justice frappera bien, à son heure, les coupables.

Disons, toute de suite, que ce n'est pas du « marché noir » d'acheter, chez le paysan, quelques victuailles, souvent indispensables à la consommation familiale, à des prix raisonnables et justes. Hélas ! souvent la nécessité y oblige. Sans cela, les privations actuelles deviendraient parfois atroces et insupportables. La santé des malades serait compromise, celle des enfants pourrait être abîmée pour toujours, beaucoup souffriraient de la faim.

« Le « marché noir » qui mérite tous les anathèmes des honnêtes gens et qui est l'injustice flagrante et caractérisée, consiste à revendre sa marchandise, même de première nécessité, à des prix exorbitants, que l'on qualifie parfois d'astronomiques. Il n'y a pas de proportion avec le prix raisonnable et juste. Seuls les riches peuvent payer ces prix. Pour ceux qui ne le peuvent pas, il n'y a pas de marchandise, en eussent-ils un extrême besoin. Ces hommes du « marché noir » n'ont aucune compassion, comme s'ils étaient insensibles et inhumains. leur unique souci est de faire de plantureux bénéfices et ils ferment leurs oreilles aux gémissements et aux plaintes des petits et des humbles. Leur fortune est un bien mal acquis, qui crie vengeance vers Dieu et appelle la colère divine réservée aux mauvais riches. »

Ceux qui vendent sont évidemment les plus répréhensibles, car ceux qui achètent le font, d'ordinaire, à leur corps défendant, à moins que ce ne soit pour revendre au « marché noir ».

Cependant, ceux qui achètent sont loin d'être innocents, car ce faisant, ils favorisent un grave abus. Il n'y aurait pas de tels vendeurs s'il n'y avait pas de tels acheteurs. La loi a donc raison de frapper ceux-ci, aussi bien que ceux-là.

Mais, dira-t-on, il arrive qu'on ne peut se procurer certaines marchandises nécessaires qu'au « marché noir ». Ce n'est ni de gaité de cœur, ni par habitude qu'on le fait, mais par regrettable nécessité. La chose est-elle répréhensible ?

On l'excusera sans doute, parce que c'est une exception motivée, et que ce n'est pas elle qui influe sur le « marché noir ».

Ce sont tous les honnêtes gens qui doivent lutter contre le mal du « marché noir », non seulement parce qu'il est l'injustice même, mais parce qu'il engendre ou peut engendrer les pires conséquences. Ce n'est pas impunément qu'on affame les autres et qu'on exploite leur pauvreté. Que de rancunes et de haines on suscite autour de soi, qui éclateront peut-être un jour, en vengeance terrible ! Gare aux richesses mal acquises ! Elles pourront se volatiliser dans une convulsion sociale, et leurs possesseurs seront voués aux derniers châtements. Ils n'auront que ce qu'ils méritent.

Pas besoin d'être chrétien pour comprendre tout cela. Il suffit d'être homme et Français.

François GIRARD (*La Croix*).

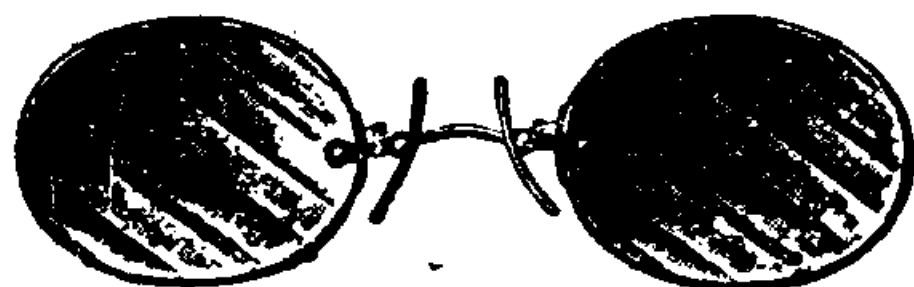


Opticien diplômé
Bandagiste diplômé

LUNETTERIE & ORTHOPÉDIE

DELBENN

16, Rue Kéréon, QUIMPER

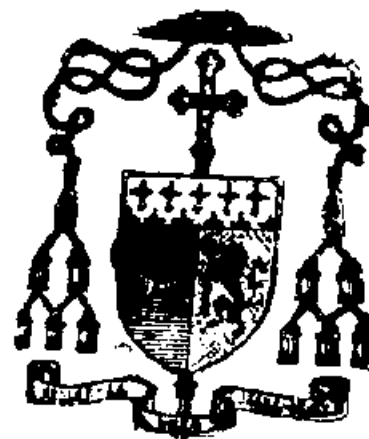


MAISON DE CONFIANCE, RECOMMANDÉE AUX MEMBRES DU CLERGÉ

Le Gérant : D. PLOUHANEC. Quimper, Imprimerie Cornouaillaise.

La Semaine Religieuse

de Quimper & de Léon



Administration : 31, rue Elie-Fréron, Quimper

Abonnements, payables d'avance, C/C 93.81, Nantes
Prix uniforme, France, 35 francs — Le numéro, 1 fr. 50

Changement d'adresse, 1 fr. 50 — Correspondance, 1 fr. 50

Offices de la semaine (Mai).

- | | |
|--|---|
| <p>14. 5^e dim. après Pâques. sd. B.
<i>Ad libitum, solennité de sainte Jeanne d'Arc, ou à V., mém. de S. Jean-Baptiste, de S. Briec, de S. Primel.</i></p> <p>15. Rogations. S. Jean-Baptiste de la Salle, C. d. B.</p> <p>16. Rogations. S. Ubald, E. et C. sd. B.</p> <p>17. Rogations et Vigile Ascension. S. Pascal Baylon, d. B.</p> | <p>18. ASCENSION de N. S. J.-C. 1^{re} cl. avec Oct. privilégiée du 3^e Ord. B. A V., mém. de S. Yves, de S. P. Célestin, de S^{te} Pudentienne.</p> <p>19. S. Yves, C., Patron secondaire de la Province, dm. B.</p> <p>20. S. Bernardin de Sienne, C. sd. B.</p> <p>21. Dim. dans l'Oct. de l'Ascension. sd. B. A V., mém. de l'Octave.</p> |
|--|---|

Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Ergué-Armel	14-16	Plogastel-Saint-Germain	20-28
Religieuses de Lanroze	17-19		

Sommaire :

- | | |
|---|--|
| <p>I. PARTIE OFFICIELLE. — <i>Communications de l'Evêché</i> : Université Catholique de l'Ouest ; Fête nationale de sainte Jeanne d'Arc ; Allocations familiales ; Fête des Mères ; Attribution du prix de Vulpian ; Action Catholique ; Décorations diocésaines ; Décès ; Tableau de la Visite pastorale et des Confirmations.</p> | <p>II. PARTIE NON OFFICIELLE. — <i>Chronique du diocèse</i> : Offices paroissiaux ; Avis ; Intention recommandée ; Décès ; Plabennec ; Retraites paroissiales.</p> <p>III. <i>Chronique générale</i>. — La Journée Missionnaire des Malades ; Notre-Dame de Boulogne et le Grand Retour.</p> |
|---|--|

PARTIE OFFICIELLE

Communications de l'Evêché.

I. UNIVERSITE CATHOLIQUE DE L'OUEST. — I. LA QUÊTE. — Le jour de l'Ascension ramène la quête annuelle pour les Facultés Catholiques de l'Ouest. Cette quête doit être faite à tous les offices et le produit doit en être envoyé *intégralement* au Secrétariat de l'Evêché. MM. les Curés, Recteurs, Aumôniers et Chapelains tiendront à en favoriser le succès de *tout leur pouvoir*. Ils liront en chaire, dimanche prochain 14 Mai, à chacune

des messes, la note ci-dessous qui fait ressortir l'importance de l'enseignement supérieur chrétien, en même temps qu'elle montre les besoins de l'Université Catholique. Ils répondront au désir de Monseigneur l'Evêque en mettant cette note à la portée de leurs fidèles par quelques paroles appropriées et encourageantes.

II. NOTE A LIRE EN CHAIRE. — « L'Eglise a reçu de Notre-Seigneur la mission d'enseigner la vérité à tous : Elle ne peut s'y dérober. Aussi a-t-elle toujours entretenu, grâce à la générosité de ses fils, des écoles, des collèges, des universités pour la formation intellectuelle des enfants et des jeunes gens. Notre diocèse a ses écoles chrétiennes paroissiales et aussi ses collèges catholiques florissants. Il s'est uni aux autres diocèses de l'Ouest pour établir, à Angers, afin de procurer aux jeunes catholiques l'achèvement de leurs études, une Université Catholique régionale.

Cette Université Catholique se compose des Facultés de Théologie, de Droit, des Lettres, des Sciences, d'une Section d'Etudes Physiques, Chimiques et Biologiques, des Ecoles Supérieures d'Agriculture et de Commerce, d'une Ecole Normale Sociale, d'une Ecole Supérieure Agricole et Ménagère. Elle compte aujourd'hui plus de 1.500 étudiants. Il s'agit d'assurer la prospérité de cette grande institution en plein développement. Notre diocèse doit prendre généreusement sa part des charges qu'impose son bon fonctionnement.

Ces charges sont nombreuses : Bibliothèques, laboratoires, entretien des bâtiments, traitements des Professeurs, etc... Elles sont lourdes : les sommes annuellement versées par l'Etat aux Facultés de l'Etat comparables à nos Facultés Catholiques se chiffrent par millions. Notre Université Catholique, bien que reconnue d'utilité publique depuis le 24 Octobre 1941, devra toujours compter, en tout état de cause, surtout sur la générosité des catholiques éclairés qui savent que son enseignement, libéralement dispensé, est pour notre Pays *une condition de salut*. Ses maîtres, dont un bon nombre sont pères de famille, donnent l'exemple d'une magnifique générosité : avec le plus parfait désintéressement ils dévouent toute leur vie. Vivement encouragés par le Souverain Pontife, vos Evêques vous demandent de vous associer au sacrifice que font à leur foi ces savants éminents et de les aider à *former des Professeurs pour nos Collèges*, à confirmer dans la science et dans la foi les jeunes étudiants qui sont destinés à constituer l'élite *spirituelle, professionnelle, sociale*, condition du salut national.

En soutenant l'Université Catholique, vous promouvrez, du même coup, le progrès des Sciences et l'honneur de l'Eglise : surtout vous contribuerez, pour votre part, à établir le règne du Christ sur l'intelligence française et dans la vie nationale, autant dire, vous contribuerez puissamment à refaire la France chrétienne et, dans la mesure, à relever la Patrie. C'est pour un catholique français, la première des missions.

III. PRÉDICATIONS MISSIONNAIRES. — Nous donnons ci-dessous la liste des paroisses désignées pour recevoir la visite des Missionnaires de l'Université Catholique. D'autres peuvent souhaiter une Journée Universitaire, qu'ils s'entendent directement avec Mgr le Recteur de l'Université Catholique ou même avec un des Anciens Etudiants d'Angers qu'il leur agréera.

Argol, Ile de Batz, Bénodet, Brélès, Saint-Cast, Coray, Crozon, Daoulas, Douarnenez, Le Folgoët, Fouesnant, Gouezec, Le Juch, Lampaul-Guimiliau, Landrévarzec, Landudal, Landudec, Lanniger, Lannilis, Lesneven, Logonna-Daoulas, Locquénolé, Morlaix (Saint-Mathieu), Morlaix (Saint-Martin), Morlaix (Saint-Melaine), Penmarc'h, Plabennec, Pleyber-Christ, Ploudalmézeau, Plouénan, Plougashou, Plouguerneau, Plouigneau, Plouzané, Pluguffan, Quéménéven, Quimper (Cathédrale), Quimper (Saint-Mathieu), Quimper (Sainte-Thérèse de l'Enfant-Jésus), Saint-Evarzec, Saint-Méen, Scaër.

II. Fête nationale de Sainte Jeanne d'Arc. — La fête de sainte Jeanne d'Arc devra être célébrée avec toute la solennité possible, dimanche 14 Mai.

Une allocution sera faite et un *Te Deum* sera chanté à l'une des messes ou à l'un des offices du jour.

MM. les Curés et Recteurs voudront bien y inviter les autorités civiles et leur réserver des places à l'église.

III. Allocations familiales. — Un grand nombre de paroisses n'ont pas encore versé la redevance de 10% due pour le 1^{er} trimestre 1944. Nous les prions de vouloir bien se mettre en règle sans plus tarder (C. C. 3480 Nantes).

IV. Fête des Mères. — Nous recommandons instamment à MM. les Curés et Recteurs de faire participer leur paroisse à la fête des Mères du 21 Mai, en organisant à cette occasion quelque cérémonie religieuse avec prédication et prières spéciales.

V. Attribution du prix de Vulpian. — La Commission chargée de l'attribution du prix de Vulpian s'est réunie à l'Evêché le mercredi 10 Mai.

Après examen des dossiers présentés, le prix a été attribué à la famille Le Corre-Lohéac, de Saint-Hernin. Les 10 enfants nés en ce foyer sont vivants et 8 sont encore à la charge des parents, les deux aînés travaillant avec le père comme apprentis dans une carrière d'ardoises. C'est le salaire du père seul qui pourvoit aux besoins de toute la famille.

Homme d'autorité, il donne à ses enfants une éducation quasi-exemplaire. Bien que demeurant à 5 km de l'église, parents et enfants sont fidèles aux offices paroissiaux du dimanche et aux catéchismes.

La famille Le Corre-Lohéac, d'une parfaite honorabilité, jouit de l'estime générale à Saint-Hernin.

Le prix de Vulpian de 4.000 francs lui sera remis par Son Excellence Monseigneur l'Evêque, le dimanche 21 Mai, jour de la fête des Mères, pendant la messe célébrée à la cathédrale, à 9 heures, et au cours de laquelle une allocution sera prononcée par M. le chanoine Louarn, secrétaire de l'Evêché.

VI. Action Catholique. — Le lundi de la Pentecôte, pèlerinage de l'Action Catholique Féminine :
1° Au Folgoët : à 9 heures, messe de communion ; à 11 heures, grand'messe et sermon breton par M. le Curé de Lesneven ; à 14 heures, réunion générale suivie des vêpres ; à 14 h. 30, sermon français par M. le Curé de Saint-Martin de Brest.

2° A N.-D. de Kerluan pour l'Action Catholique Féminine de Châteaulin : messe de communion à 9 h. 30.
Il sera parlé du Grand Retour à ces deux pèlerinages.

VII. Décorations diocésaines. — Monseigneur a décerné la médaille du Mérite diocésain à MM. Jean-Marie Roussel et Urbain Le Corre, conseillers paroissiaux de Pouldreuzic depuis 33 et 30 ans ; à M. Jean Le Borgne, de Peumerit, conseiller paroissial depuis 33 ans, et à Mlle Marie-Michelle Le Borgne, de Peumerit, au service de l'église depuis 50 ans.

VIII. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles, M. Adolphe Fer, chapelain de la Providence à Landerneau, décédé le 8 Mai, à l'âge de 68 ans.

IX. TABLEAU DE LA VISITE PASTORALE ET DES CONFIRMATIONS.

Mai	Matin	Soir
15 Lundi.....	Saint-Evarzec.....	Pleuven. — Clohars.
16 Mardi.....	Bénodet.....	Gouesnac'h.
17 Mercredi..	Fouesnant.....	La Forêt.
18 Jeudi.....	Concarneau.....	Le Passage-Lanriec.
19 Vendredi..	Trégunc.....	Lanriec.
20 Samedi....	Beuzec-Conq.....	Rosporden.
21 Dimanche.	Elliant.....	Tourc'h.

Son Excellence Monseigneur Cogneau donnera la Confirmation dans ces paroisses et sera accompagné de M. le vicaire général Moënner.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — Semaine religieuse : c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — 5^e dimanche après Pâques (14 Mai), solennité de S^{te} Jeanne d'Arc : messes à 6, 7, 8, 9, 10 h. (grand'messe) et 11 h. 30. A 9 h., panégyrique de S^{te} Jeanne d'Arc par M. l'abbé Jullien, aumônier du lycée des garçons. Vêpres à 14 h. 30, bénédiction. A 20 h. 15, mois de Marie, prières pour la paix, bénédiction.

Lundi, mardi, mercredi : procession des Rogations.
Mercredi : après-midi, confessions.
Jeudi, l'Ascension : messes et vêpres aux mêmes heures que le dimanche. Quête aux messes pour l'Institut Catholique d'Angers.

Tous les soirs : à 20 h. 15, mois de Marie et prières pour la paix.
— **EGLISE DE SAINT-MATHIEU.** — 5^e dimanche après Pâques (14 Mai). Au chœur, solennité de S^{te} Jeanne d'Arc : messes à 6 h. 30, 7, 8, 9, 10 h. (grand'messe) et 11 h. 30. A 14 h., vêpres, prières pour la paix et bénédiction. A 20 h. 15, panégyrique de S^{te} Jeanne d'Arc par M. l'abbé Kerautret, sous-directeur des Œuvres, Salut solennel du Saint-Sacrement.

Lundi, mardi et mercredi, Rogations : à 8 h., procession à l'intérieur de l'église et messe chantée.
Mercredi : à partir de 14 h., confessions.
Jeudi, fête de l'Ascension : messes et vêpres aux mêmes heures que le dimanche. Aux messes, quête pour l'Institut Catholique d'Angers.
Vendredi et samedi : à 8 h., services pour les Trépassés.
Tous les soirs : à 20 h. 30, exercices du mois de Marie et prières pour la paix.

Avis. — La fête de l'Ascension ayant lieu la semaine prochaine, nous prions nos Correspondants de bien vouloir nous adresser leurs communications avant mardi.

Intentions recommandées. — Le Juch, 18 au 28 Mai, retraites paroissiales à l'occasion du centenaire de la paroisse.

Décès. — On nous prie d'annoncer la mort du Père Le Joly, Montfortain, originaire de Plouescat, décédé à l'âge de 46 ans, à Madagascar.

PLABENNEC. — Retraites paroissiales (20 Avril-7 Mai). — Les paroissiens de Plabennec viennent de vivre des journées de grande piété et de grande foi au cours des Retraites spécialisées que leur ont prêchées les RR. PP. Pronost et Richard, O. M. I.

Prédication ardente, riche de doctrine qui a suscité dans les âmes beaucoup d'enthousiasme et un nouvel élan vers Dieu. Grande ponctualité aux divers exercices, chants nourris et vivants.

Après la Retraite de Communion solennelle (20-23 Avril) s'ouvrait le 24 la Retraite des jeunes filles (420 communions), suivie, le 27, de la Retraite des jeunes gens (470 communions).

La deuxième semaine fut consacrée aux pères et mères de famille : premier groupe, du 1^{er} au 4 Mai (713 communions) ; deuxième groupe, du 4 au 7 (748 communions).

Au cours de cette même semaine, un sermon français réunissait chaque soir, à 21 heures, un auditoire intéressant et attentif.

Les Retraites ont été clôturées, dimanche soir, par une touchante cérémonie de réparation parfaitement organisée et suivie par une foule immense que l'église pouvait à peine contenir.

Qu'il plaise au Christ qui a reçu ces jours-ci tant de témoignages d'amour de bénir ces semailles spirituelles et de les transformer, sous le feu de sa grâce, en abondantes moissons.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

La Journée Missionnaire des Malades. — Le Saint-Siège a chargé l'Union Missionnaire du Clergé de promouvoir chaque année, parmi les malades, une Journée Missionnaire, en la fête de la Pentecôte. C'est donc le dimanche 28 Mai prochain que les malades sont invités à offrir silencieusement leurs souffrances et à unir simultanément leurs prières, à l'intention des Missions, sans qu'il soit nécessaire de revêtir cette Journée de manifestations extérieures.

On peut demander gratis, au Secrétariat de l'Union Missionnaires du Clergé (5, rue Monsieur, Paris, (7^e), des images avec prière spéciale. C/C Paris, 1309-79.

Notre-Dame de Boulogne et le Grand Retour. — Le culte de Notre-Dame de Boulogne est très ancien ; il remonte au milieu du VII^e siècle. C'était sous le règne du roi Dagobert I^{er}. Un jour de Mai de l'an 636, rapporte la tradition, les soldats qui faisaient le guet sur les remparts de la Haute-Ville, signalèrent au loin sur les flots un navire étrange... il semblait tout

de feu et de lumière..., n'avait ni mâts, ni voilure, et, de lui-même, sans matelots, sans pilote et dirigé par une force invisible, il s'avancait droit vers le port. Quand le vaisseau mystérieux aborde au rivage, on trouve debout sur le pont une statue de la Sainte Vierge portant l'Enfant Jésus, si bien sculptée que son visage avait on ne sait quoi de majestueux et de divin. La Vierge, faite de bois de cèdre, avait trois pieds et demi environ de hauteur.

Il n'est pas inutile de rappeler les caractéristiques de la Madone de Boulogne. Ordinairement escortée de deux anges, voguant sur les flots dans une barque, Notre-Dame porte dans sa main droite un cœur d'or. Ce cœur est le souvenir de l'hommage féodal du roi Louis XI et de tous les autres rois de France. En 1478, en effet, le roi étant entré en possession de la ville et du comté de Boulogne, afin d'en assurer la possession totale à notre pays, voulut les affranchir de toute vassalité envers l'Artois et leur donner une suzeraine contre qui personne ne pourrait prétendre.

Aussi les offrit-il à Notre-Dame, honorée dans son église de Boulogne, lui donnant en fief la ville et le comté, l'en reconnaissant suzeraine, même au titre temporel, s'avouant à ce titre, comme son vassal ; lui faisant hommage d'un magnifique cœur d'or et décidant que les rois de France, ses successeurs, se reconnaîtraient vassaux de Notre-Dame de Boulogne, pour la ville et comté et lui feraient l'hommage du même cœur d'or. Nos rois furent fidèles à Notre-Dame de Boulogne jusqu'à Louis XVIII et même Napoléon III.

Mais la statue a eu ses vicissitudes et ses jours de deuil. En 1544, les soldats de l'apostat Henri VIII d'Angleterre pillent l'église Notre-Dame, insultant la statue et l'emportant à Londres ; elle n'en reviendra que sous Henri II roi de France, quand Louis de la Trémouille, envoyé à Londres, obtient que la statue miraculeuse de Boulogne y soit ramenée.

En 1577, c'est le tour des protestants français : ils essaient de détruire la statue de Notre-Dame, mais en vain : elle résiste à la flamme d'un bûcher et aux coups de haches : après trois ans de séjour dans la terre humide sous du fumier, elle est retrouvée aussi pure qu'au premier jour. Ils la jettent dans le puits du château d'Honvault. En 1607, le seigneur d'Honvault, converti, la rendit à l'église de Boulogne.

Le 28 Décembre 1793, sur l'ordre du conventionnel André Dumont, *la statue de Notre-Dame est jetée dans un bûcher*. Y fut-elle détruite ? Beaucoup le nient et croient que, ne parvenant pas à la brûler, les sans-culottes l'on cachée en quelques oubliettes des remparts. Quoi qu'il en soit, un officier de l'armée républicaine avait pu en détacher une main : elle est aujourd'hui à Notre-Dame de Boulogne, conservée dans un magnifique reliquaire et offerte chaque année à la vénération des pèlerins.

Au XIX^e siècle, à la place de la vieille cathédrale, a été reconstruite une grandiose basilique qui sert de demeure à la Madone, dont la statue a été reconstituée, et les pèlerinages ont repris et ramènent les pèlerins en foule.

C'est à Boulogne qu'en 1938, à l'occasion du troisième centenaire de la Consécration de la France à la Sainte Vierge par Louis XIII, fut organisé le IV^e Congrès marial national.

Pour préparer ce congrès et provoquer une plus grande dévotion envers Notre-Dame à cette occasion, Mgr Dutoit, évêque d'Arras, bénit un char portant une statue de Notre-Dame de Boulogne, œuvre du sculpteur Pierre Stenne. *Quatre statues*, s'inspirant de celle de Notre-Dame de Boulogne, furent ainsi transportées de paroisse en paroisse et offertes à la vénération des fidèles. Tout de suite, ce fut partout un accueil triomphal. Les foules, quittant leurs travaux, allaient au devant de leur Reine, entouraient et accompagnaient le char sur lequel Elle était placée ; les paysans amenaient leurs chevaux pour la trainer. Chemin faisant et aux arrêts, dans les églises, ce n'étaient que chants et supplications filiales. L'acte principal demandé des fidèles, à cette occasion, était l'offrande d'un cœur en métal doré dans lequel ils enfermaient, avec leurs requêtes, le texte du vœu de Louis XIII.

Les résultats spirituels furent tels que les organisateurs résolurent de se remettre en route, après le Congrès de 1938, et de conduire Notre-Dame à travers tout le pays jusqu'au Puy, où devait se tenir, en 1942, le Congrès national suivant.

Ils eurent le temps de parcourir une portion de la voie sacrée du front de 1914, en allant de la colline de Notre-Dame de Lorette jusqu'à la cathédrale de Reims, où eut lieu, le jour de la Pentecôte 1939, une cérémonie rappelant celles de Lourdes. En Septembre, les événements obligèrent d'arrêter Notre-Dame à l'abbaye d'Igny, qu'elle garda pendant l'évacuation.

Lorsque les jeunes décidèrent de se rendre en pèlerinage de prière et de pénitence au Puy, pour le 15 Août 1942, des volontaires prirent sur eux d'y conduire Notre-Dame de Boulogne. En dépit des événements, elle était arrivée pour le 15 Août dans la cité de « Notre-Dame de France ».

Au cours des étapes qu'elle venait de parcourir, elle avait suscité, autant et plus qu'en 1938, un tel élan de dévotion que Mgr l'Evêque du Puy suggéra aux routiers de Notre-Dame de prolonger le magnifique sillage, de foi, d'amour et de confiance jusqu'au sanctuaire de Lourdes. Du 16 Août au 7 Septembre, le nouvel itinéraire fut franchi et pour les premières vêpres de la Nativité, Notre-Dame de Boulogne entra à Lourdes. Elle y demeura tout l'hiver.

Mais le 18 Mars 1943, les cardinaux, archevêques et évêques de France nous invitaient à adhérer à la Consécration au Cœur immaculé de Marie faite par le Souverain Pontife le 8 Décembre 1942.

Ce fut comme un signe du ciel. On pensa à repartir pour donner à ce geste de la Consécration de notre patrie, une portée de plus en plus nationale.

Le soir même de ce 28 Mars, Notre-Dame de Boulogne quitta la grotte et gagna l'église paroissiale où se fit la première ratification de la Consécration par les fidèles. Le « Grand Retour » était parti.

Le mouvement de conversion fut tel qu'il fut décidé, en arrivant à Toulouse, de multiplier ce courant bienfaisant et si évidemment surnaturel, en faisant appel aux trois autres statues authentiques et officielles du Congrès de Boulogne de 1938.

Ainsi fut fait, et la première route du Grand Retour se compléta bientôt de trois autres.

Aujourd'hui c'est un fait public et permanent, le passage des quatre statues, également officielles et authentiques, du Congrès marial de Boulogne de 1938 contribue prodigieusement au retour de la France à Dieu, par l'extension de la Consécration du 28 Mars 1943, à un nombre d'âmes de plus en plus considérable.
(Semaine religieuse d'Angers.)

HARMONIUMS

NEUFS ET D'OCCASION DE TOUTES MARQUES
ÉCHANGE . LOCATION . CRÉDIT
LABROUSSE

33, Rue de Rivoli - Paris (4°)
41 bis, Boulevard des Batignolles - Paris (8°)
221, Faubourg Saint-Honoré - Paris (8°)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Agences

BREST
QUIMPER

Bureaux permanents

Châteaulin, Morlaix,
Concarneau, Pont-l'Abbé,
Douarnenez, Quimperlé,
Saint-Pol de Léon.

et nombreux bureaux périodiques

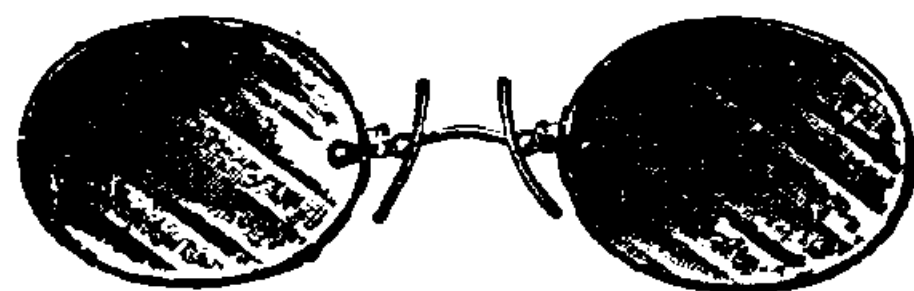
Toutes opérations de banque et de bourse, garde de titres, coffres-forts



Opticien diplômé
Bandagiste diplômé

LUNETTERIE & ORTHOPÉDIE DELBENN

16, Rue Kéréon, QUIMPER

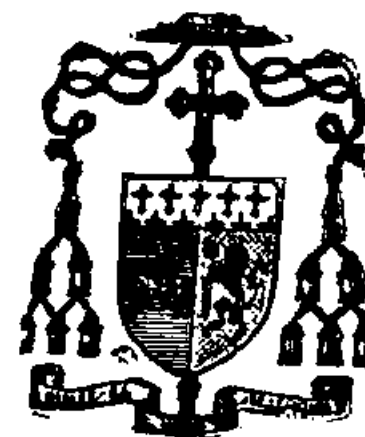


MAISON DE CONFIANCE, RECOMMANDÉE AUX MEMBRES DU CLERGÉ

Le Gérant : D. PLOUENNEC. Quimper, Imprimerie Cornouaillaise.

La Semaine Religieuse

de Quimper & de Léon



Administration : 31, rue Elie-Fréron, Quimper

Abonnements, payables d'avance, C/C 93.81, Nantes
Prix uniforme, France, 35 francs — Le numéro, 1 fr. 50
Changement d'adresse, 1 fr. 50 — Correspondance, 1 fr. 50

Offices de la semaine (Mai).

- | | |
|--|--|
| 21. Dim. dans l'Oct. de l'Ascension.
sd. B.
A V., mém. du suivant. | 25. Octave de l'Ascension. dm. B. |
| 22. De l'Octave. sd. B. | 26. S. Philippe de Néri, C. d. B. |
| 23. De l'Octave. sd. B. | 27. Vigile de la Pentecôte (sine jejuni),
V. et R. |
| 24. Ss. Donatien et Rogation, Mm.
sd. R. | 28. PENTECOTE, 1 ^{re} cl. avec Oct. priv.
du 1 ^{er} Ordre, R.
Vêpres sans mémoire. |

Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Plogastel-Saint-Germain 20-24 | Plouigneau 25-29

Sommaire :

I. PARTIE OFFICIELLE. — Communica-
tions de l'Evêché : Neuvaine prépara-
toire à la fête de la Pentecôte ; Retraites
sacerdotales ; Examen de Rectorat ;
Tableau de la Visite pastorale et des
Confirmations.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chro-
nique du diocèse* : Avis de services ;
Pèlerinages de l'A. C. F. ; Saint-Pol-
de-Léon : Pèlerinages mariaux de
l'A. C. F. ; Bannalec : Retraite-Adora-
tion.

PARTIE OFFICIELLE

Communications de l'Evêché.

I. Neuvaine préparatoire à la Fête de la Pente-
côte. — Monseigneur l'Evêque rappelle au clergé et aux fidèles
que la Neuvaine de la Pentecôte commencera le vendredi 26 Mai
pour se terminer le jour de la fête. Elle consistera dans le chant
ou la récitation, le matin après la messe, ou le soir au salut, de
l'hymne *Veni Creator*, avec le verset et l'oraison du Saint-Esprit.
Les fidèles qui assisteront aux exercices de la neuvaine pour-
ront gagner chaque jour une indulgence de sept ans, et, le jour de
la Pentecôte ou l'un des jours de l'octave, une indulgence plénière
aux conditions ordinaires.

Ces mêmes indulgences seront accordées aux fidèles qui, légitimement empêchés d'assister aux exercices publics de la neuvaine, adresseront chaque jour une prière à l'Esprit-Saint.

Ceux qui continueront ces prières, en public ou en particulier, pendant l'octave de la Pentecôte jusqu'au dimanche de la Trinité, inclusivement, pourront gagner une seconde fois les mêmes indulgences plénières et partielles.

II. Retraites sacerdotales. — Les retraites sacerdotales se donneront au Grand Séminaire, à Lesneven.

La première retraite commencera le mardi soir 11 Juillet et se terminera le vendredi soir 14 Juillet.

La deuxième retraite commencera le mardi soir 18 Juillet et se terminera le vendredi soir 21 Juillet.

Devront prendre part à l'une ou l'autre de ces retraites tous les prêtres qui n'ont pas encore terminé leurs examens réglementaires. Sont officiellement convoqués à la première retraite les prêtres ordonnés en 1938, 1939 et 1940. Sont officiellement convoqués à la deuxième retraite les prêtres ordonnés en 1941, 1942 et 1943.

Les examens auront lieu les mardis 11 et 18 Juillet et commenceront à 9 heures. Les prêtres qui ont l'intention d'arriver la veille devront en aviser M. l'Econome du Grand Séminaire, à Lesneven.

Avis. — Les jeunes prêtres officiellement convoqués à la retraite auront leur place réservée ; mais les prêtres plus âgés devront prévenir M. l'Econome du Grand Séminaire et lui préciser à laquelle des deux retraites ils désirent prendre part.

L'examen oral qui ne pourra pas avoir lieu, sera remplacé par une troisième composition écrite comportant une question d'Histoire Ecclésiastique et une question d'Ecriture Sainte.

Tous ceux qui prendront part soit aux examens soit aux retraites devront se munir de leurs tickets d'alimentation.

III. Examen de Rectorat. — L'examen de Rectorat aura lieu le mardi 19 Septembre et commencera à 9 heures.

Devront se présenter à cet examen tous les prêtres ordonnés en 1927 ainsi que les retardataires susceptibles d'être appelés à recevoir charge d'âmes.

Il y aura deux centres d'examen : Quimper et Landerneau. Les candidats devront, avant le 1^{er} Septembre, faire connaître le centre de leur choix à M. l'Econome du Grand Séminaire, à Lesneven.

VI. TABLEAU DE LA VISITE PASTORALE ET DES CONFIRMATIONS.

Mai	Matin	Soir
22 Lundi.....	Saint-Yvi	Ergué-Armel.
23 Mardi.....	Penhars	Pluguffan.
28 Dimanche..	Loc-Maria.....	Saint-Mathieu, Quimper.
29 Lundi.....	Saint-Corentin, Quimper....	Sainte-Thérèse. — Pensionnat Sainte-Thérèse.

Son Excellence Monseigneur Cogneau donnera la Confirmation dans ces paroisses et sera accompagné de M. le vicaire général Moënnier.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — Semaine religieuse : c/c 9381, Nantes.

Avis de services. — Services anniversaires pour M. Drénou, ancien recteur de Tréméven : à Tréméven. 22 Mai, 11 heures (heure allemande) ; à Moëlan-sur-Mer, 25 Mai, 11 heures (heure allemande).

— *Ponldergat* : Mardi 6 Juin, 11 heures, service anniversaire pour M. l'abbé Riou.

Pèlerinages de l'A. C. F. — **LE FOLGOAT** : Mardi de la Pentecôte, Pèlerinage de l'A. C. F., sous la présidence de Madame de Taisne.

9 h. (h. l.), messe de communion. — 11 h., grand'messe, sermon breton : M. Calvez, curé de Lesneven. — 14 h., salle du Patronage, conférence : M. Courtet, curé de Saint-Louis. — 15 h. 30, vêpres ; sermon français de M. Barvet, curé de Saint-Martin.

— **PONT-L'ABBÉ** (N.-D. des Carmes) : Mardi 23 Mai, Pèlerinage A. C. F. cantonal.

9 h., messe de communion. — 11 h., grand'messe. — 15 h., vêpres. — Présidence : M. Le Goasguen.

SAINT-POL-DE-LÉON. — **Pèlerinages mariaux de la L. F. A. C.** — Sous l'impulsion du Comité cantonal de la L. F. A. C. (M^{me} de Guébriant, présidente), et avec le concours des aumôniers paroissiaux, les Ligueuses du canton de Saint-Pol ont fait, neuf mois durant, à chaque premier samedi du mois, un pèlerinage dans un sanctuaire marial de chacune des huit paroisses du canton. Ce fut d'abord le tour de la paroisse de Saint-Pol qui reçut les Ligueuses dans la belle chapelle de Notre-Dame du Creïsker ; puis Roscoff ouvrit aux pèlerins de la Vierge les portes de son antique sanctuaire de Notre-Dame de Croas-Batz. Mois après mois, infatigables, les Ligueuses se rendirent en nombre toujours plus compact à l'Île de Batz, à Santec, à Plougoulin, à Plouénan, à Mespaul et à Sibiril.

Il fallait une apothéose à ces fêtes mariales. Elle eut lieu, le premier samedi de Mai, à la Basilique de Saint-Pol, dédiée à la Vierge Marie, sous le vocable de Notre-Dame de l'Annonciation. Toutes les paroisses du canton étaient largement représentées. Dans un sermon émouvant où il engagea ses auditrices à faire un pèlerinage du cœur à Bethléem, à Nazareth et à Jérusalem, M. l'abbé Batany, aumônier à la Salette, s'attacha à faire revivre dans les âmes les principales vertus chrétiennes et mariales. La procession à l'intérieur de la Cathédrale et le Salut Solennel clôturèrent ce dernier pèlerinage de la Ligue aux Vierges du canton.

Mais au fait, pourquoi les Ligueuses s'arrêteraient-elles en si bon chemin ? Le succès de ces journées de prières ne serait-il pas un indice et comme un signe du Ciel à continuer et à reprendre avec plus d'éclat encore cette « Troménie » cantonale en l'honneur du Cœur Immaculé de Marie ?

BANNALEC. — Retraite-Adoration. — Du 1^{er} au 7 Mai, les exercices de l'Adoration ont été menés de main de maître, par le R. P. Etienne, capucin, aidé pour la prédication par ses confrères en Saint François les RR. PP. Briec et Aimé et, pour les confessions, par MM. Hubert, de Le Trévoux ; Le Goff et Kernéis, de Kernével ; Dénier et Le Breton, de Scaër.

Dès l'heure de l'ouverture, un auditoire sympathique et suffisamment dense pour être vibrant et susciter de l'enthousiasme emplissait l'église N.-D. du Folgoat, tout disposé, sur un signe des Pères, à écouter la parole de Dieu, à assiéger les confessionnaires, à chanter et à prier Jésus-Hostie. De jour en jour le nombre des adorateurs et des adoratrices est allé en augmentant et l'on a pu enregistrer, le mercredi, 110 communions d'hommes et 425 communions de femmes ; le samedi, 195 communions d'hommes et 532 communions de femmes, soit un total de 1.262 communions d'adultes.

C'est peu, sans doute, c'est le « pusillus grex », en regard du chiffre de la population qui est de 6.000. Le pasteur s'en consolera pourtant si ce petit troupeau demeure fidèle et travaille à communiquer sa vie divine à la masse paganisée qui l'entoure.

ON DEMANDE un Chantre, à la cathédrale Saint-Corentin. — Le vieux chantre de la cathédrale, Yvon Nédélec, est décédé, il y a quelques semaines, des suites d'un accident. Le poste est donc vacant.

Les candidats éventuels sont priés d'écrire à M. le Curé de Saint-Corentin.

Job de ROINCÉ, Juvigné (Mayenne).

A l'ombre du Kreisker, notes et souvenirs sur Saint-Pol de Léon. Prix : 25 fr. 50 franco

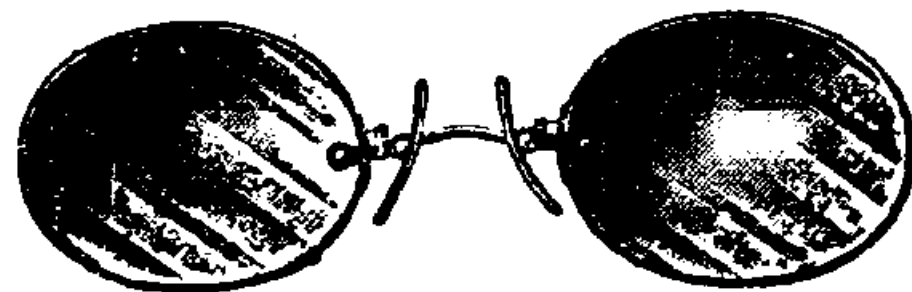
Notre Dame de la Clarté, pièce en 3 actes pour les patronages, d'après la légende du sanctuaire breton de la Clarté. Prix : 15 fr. franco.



Opticien diplômé
Bandagiste diplômé

**LUNETTERIE & ORTHOPÉDIE
DELBENN**

16, Rue Kéréon, QUIMPER



MAISON DE CONFIANCE, RECOMMANDÉE AUX MEMBRES DU CLERGÉ

Le Gérant : D. PLOUENNEC. Quimper, Imprimerie Cornouaillaise.

La Semaine Religieuse

de Quimper & de Léon



Administration : 31, rue Elie-Fréron, Quimper

Abonnements, payables d'avance, C/C 93.81, Nantes
Prix uniforme, France, 35 francs — Le numéro, 1 fr. 50

Changement d'adresse, 1 fr. 50 — Correspondance, 1 fr. 50

Offices de la semaine (Mai-Juin).

- | | |
|--|---|
| 28. PENTECOTE, 1 ^{re} cl. Oct. priv. du 1 ^{er} Ordre, R. | 1. De l'Octave, sd. R. |
| <i>Semaine des Quatres-Temps.</i> | 2. Jeûne. De l'Octave, sd. R. |
| 29. De l'Octave, 1 ^{re} cl. R. | 3. Jeûne. De l'Octave, sd. R. |
| 30. De l'Octave, 1 ^{re} cl. R. | 4. LA TRÈS SAINTE TRINITÉ, 1 ^{re} cl. B. |
| A V., Mm. de Sainte Angèle Nérici. | A V., Mm. de Sainte Jeanne d'Arc, |
| 31. Jeûne. De l'Octave, sd. R. | du dim., de Saint Boniface. |

Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Plouigneau 25-29 Mai	Ergué-Gabérie 1-5 Juin
Saint-Méen 30-31	

Sommaire :

- I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché* : Session de formation de directrices et monitrices de colonie de vacances ; Décès ; Tableau de la Visite pastorale et des Confirmations.
- II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse* : Intentions recom-

mandées ; Avis de services ; Rumengol : Pardon de la Trinité ; Pèlerinage des Rapatriés et des familles de Prisonniers, à la Salette ; Laurivoaré : Fêtes Jubilaires.

III. — *Bibliographie.*

IV. — *Annonces et avis divers.*

PARTIE OFFICIELLE

Communications de l'Evêché.

1. **Session de formation de directrices et monitrices de colonie de vacances.** — D'accord avec la Délégation Départementale de la Jeunesse, une session « en Internat » de formation de directrices et monitrices de colonie de vacances se tiendra à la Retraite, rue Verdelet, Quimper, du 19 au 26 Juin. Les jeunes filles y seront admises à partir de 16 ans, mais ne pourront obtenir le Diplôme Officiel que si elles ont 18 ans révolus. Bien vouloir envoyer son adhésion et les demandes de rensei-

gnements, avant le 5 Juin, à Mlle Brault, déléguée diocésaine de la F. P. F., 5, rue Valentin, Quimper.

Les frais de voyage et de session étant en grande partie remboursés, il ne sera demandé que 15 francs par jour à chaque sessionniste âgée d'au moins 18 ans.

II. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles, M. Théophile Madec, recteur de Gouesnou, décédé le 18 Mai, à l'âge de 66 ans.

III. TABLEAU DE LA VISITE PASTORALE ET DES CONFIRMATIONS.

Mai-Juin	Matin	Soir
30 Mardi.....	Kerfeunteun.	
31 Mercredi..	Ergué-Gabéric.....	Langolen.
1 Jeudi.....	Briec.....	Landrévarzec.
2 Vendredi..	Edern.....	Landudal.
3 Samedi....		Collège Saint-Yves.

Son Excellence Monseigneur Duparc donnera la Confirmation dans ces paroisses et sera accompagné de M. le vicaire général Joncour.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — Semaine religieuse : c/c 9381, Nantes.

Intentions recommandées. — Saint-Méen : l'Adoration, du 28 Mai au 4 Juin.

— Ergué-Gabéric : la Retraite-Adoration, du 28 Mai au 5 Juin.

Avis de services. — Port-Launay : service anniversaire de M. l'abbé Louis Pennec, ancien recteur d'Ergué-Gabéric, mardi 30 Mai, 11 heures (h. allemande).

RUMENGOL. — Pardon de la Trinité, les 2, 3 et 4 Juin, sous la présidence de Leurs Exc. NN. SS. Duparc et Cogneau.

Vendredi 2 : messes basses à partir de 7 heures. Grand'messe à 11 h. 30. Vêpres et bénédiction à 15 heures. Prières à 21 heures.

Samedi 3 : messes basses à partir de 6 heures. Grand'messe à 11 h. 30, en plein air, chantée par M. le chanoine Rannou, inspecteur des écoles libres ; sermon breton par M. Le Bot, doyen honoraire, recteur de Plouhinec. A 15 heures, vêpres, procession dite des miracles, bénédiction du T. S. Sacrement. Prières à 21 heures. (L'église sera fermée après les prières du soir jusqu'à 4 h. 30 le lendemain.)

Dimanche 4 : messes basses à partir de 5 heures. Grand'messe à 11 heures, en plein air, chantée par M. Le Bot ; sermon breton par M. Rannou. A 15 heures, vêpres solennelles ; allocution française par M. le chanoine Le Grand, officiel ; procession et bénédiction du T. Saint-Sacrement.

Nota. — Les trains de voyageurs s'arrêteront comme d'habitude à la halte de Rumengol.

Pèlerinage des Rapatriés et des familles de Prisonniers, à la Salette. — Le Lundi de la Pentecôte, 29 Mai, à 11 heures : messe, sermon de M. Le Gall, de Guiclan ; à 14 heures, Chemin de Croix ; à 15 heures, vêpres, allocution de M. Hervé Tanguy, professeur.

Dernière heure. — Ce pèlerinage est supprimé.

LANRIVOARÉ. — Fêtes Jubilaires. — Ce fut une belle fête, le dimanche 7 Mai, en la paroisse si chrétienne de Lanrivoaré. La population tout entière s'unissait à son Pasteur célébrant le 50^e anniversaire de son sacerdoce, pour remercier Dieu avec lui, et lui témoigner son attachement, sa gratitude, sa vénération. Les cœurs partageaient l'émotion du vénéré jubilaire, quand, sous le dais, au seuil du presbytère, il baisa, comme au jour de sa première grand'messe, la croix d'or que lui présentait M. le Curé-Doyen de Saint-Renan.

Précédé des splendides bannières brodées d'or fin, l'heureux Pasteur pénétra dans sa pieuse et jolie église restaurée avec un goût parfait, tandis que les cloches harmonieuses, par lui placées dans la tour, commentaient à leur façon l'Introït du jour : *Cantate Domino canticum novum* et chantaient au Seigneur l'Alleluia de la jubilation et de l'action de grâces pour toutes les merveilles opérées par son prêtre.

La grand'messe commence. Le Recteur de Plouzané et le Recteur de Plougouvelin remplissent les fonctions de diacre et de sous-diacre, tandis qu'un jeune clerc assure l'ordre des cérémonies. Dans les stalles, avec M. Herry, curé-doyen de Saint-Renan, se rangent M. Alexandre Lagathu, aumônier à Plougastel et doyen honoraire ; MM. les Recteurs de Plourin-Ploudalmézeau, de Milizac, de Plouguin, de Guilers, etc... M. le Recteur de Porspoder, à l'harmonium, soutient le chant de la foule.

Après l'Evangile, M. Lagathu monte en chaire. Dans un breton facile et pur, il traduit la joie de la famille paroissiale prenant part aux noces d'or d'un père très aimé, dit les sentiments de reconnaissance du jubilaire pour Dieu qui l'a choisi et comblé de grâces au cours de ses cinquante années de ministère, le montre sortant d'une famille très pieuse, élevé par une sainte mère, heureuse de donner son fils à Dieu. Ordonné prêtre par Mgr Valteau, le 24 Mars 1894, M. Goulven Le Borgne se fait si bien apprécier comme vicaire à Tréllaouénan, que l'administration l'envoie dans la belle paroisse de Plougastel-Daoulas. Pendant 16 ans, il y accomplit un ministère fructueux. Son dévouement est marqué de cette discrétion, de cette bonté délicate que nous lui connaissons tous.

Nommé recteur de Tréflévénez, M. Le Borgne y travaille comme un bon soldat du Christ et son départ n'y laisse que des regrets.

Mais c'est à Lanrivoaré que la Providence le destine. L'œuvre de restauration qu'il y accomplit est aussi l'indice de son zèle ardent et de sa charité pour les âmes. *Pastor bonus in populo.* Il n'a pas reçu en vain les dons divins que Dieu accorde au prêtre : le prédicateur le rappelle en terminant.

Aux agapes qui suivirent la messe jubilaire, réunissant clergé, Maire et Conseil paroissial, M. le Curé de Saint-Renan, en quelques mots émus, dit au vénéré Recteur des choses charmantes : l'affection de ses paroissiens et de ses confrères, dont beaucoup n'ont pu prendre part à cette fête, la bonté, la bienveillance, les grandes qualités d'intelligence et de cœur du cher Recteur. Et Monseigneur s'unissait à la fête. Pour montrer au jubilaire « son affection et son estime », il lui conféra la dignité de doyen honoraire.

Ce fut vraiment un beau jour, dimanche, à Lanrivoaré.
Ad multos annos !

LA CARTE DE COMBATTANT (1939-1940). — Les combattants de la guerre 1939-40 qui désirent être fixés sur leurs droits à la Carte du Combattant ont intérêt à lire la brochure : *Les droits des Combattants*, contenant toute la législation qui les concerne, notamment sur les pensions, décorations, secours, allocations diverses, etc... et les victimes civiles et militaires.

Cette brochure est en vente à « L'Amie Française », 68, Chaussée d'Antin, Paris (8^e), au prix de 15 francs. (Envoi par poste contre mandat de 16 fr. 50.) C. C. Postal : 2061.81. Paris.

Les Annales du Théâtre Amateur, 3, rue Aubriot, Paris (4^e).

Sous le patronage de la Société des Auteurs et Compositeurs dramatiques, nos confrères René Bastien et Patrice Buet préparent un très important ouvrage documentaire sur la prodigieuse activité du *Théâtre Amateur*.

L'inscription aux *Annales du Théâtre Amateur* est gratuite pour les Auteurs, ainsi que pour les Compagnies, Sociétés dramatiques, Patronages et tous groupements ayant une section théâtrale, Professeurs de diction, etc.

Toute documentation est envoyée sur simple demande, accompagnée d'un timbre, adressée aux *Annales du Théâtre Amateur*, 3, rue Aubriot, Paris (4^e).

HARMONIUMS

NEUFS ET D'OCCASION DE TOUTES MARQUES
ÉCHANGE • LOCATION • CRÉDIT
LABROUSSE

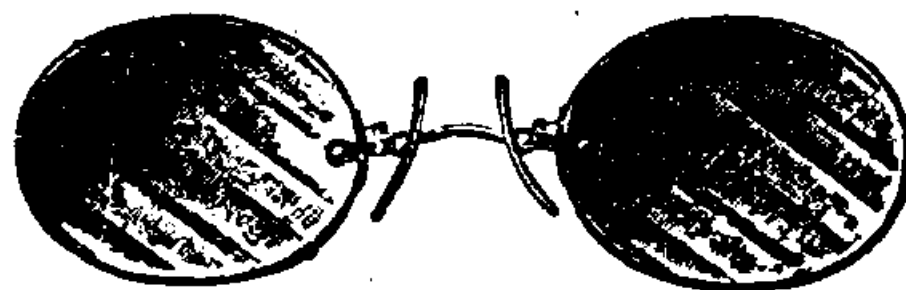
33, Rue de Rivoli - Paris (4^e)
41 bis, Boulevard des Batignolles - Paris (8^e)
221, Faubourg Saint-Honoré - Paris (8^e)



Opticien diplômé
Bandagiste diplômé

**LUNETTERIE & ORTHOPÉDIE
DELBENN**

16, Rue Kéréon, QUIMPER

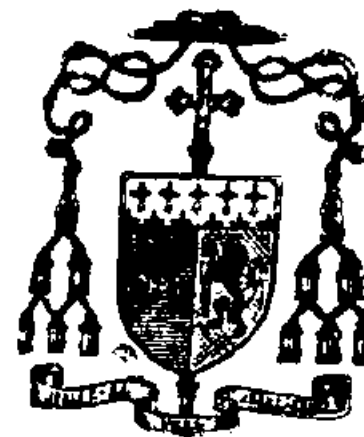


MAISON DE CONFIANCE, RECOMMANDÉE AUX MEMBRES DU CLERGÉ

Le Gérant : D. PLOURENAC. Quimper, Imprimerie Cornouaillaise.

La Semaine Religieuse

de Quimper & de Léon



Administration : 31, rue Elie-Freron, Quimper

Abonnements, payables d'avance, C/C 93.81, Nantes
Prix uniforme, France, 35 francs — Le numéro, 1 fr. 50

Changement d'adresse, 1 fr. 50 — Correspondance, 1 fr. 50

Offices de la semaine (Juin).

- | | |
|--|--|
| 4. LA TRÈS SAINTE TRINITÉ, 1 ^{re} cl. B.
A V., Mm. du suivant, du dim., de
S. Boniface. | 8. FÊTE DU T. S. SACREMENT, 1 ^{re} cl.,
Oct. priv. du 2 ^e Ordre, B. |
| 5. Sainte Jeanne d'Arc, V., 2 ^e cl. B. | 9. De l'Octave, sd. B. |
| 6. S. Norbert, E. C., d. B. | 10. De l'Octave, sd. B. |
| 7. De la Fête, V. | 11. 2 ^e dim. Pent., sd. B. |
| | Solennité du T. S. Sacrement. |

Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Ergué-Gabéric	1-5	Commana	9-15
Milizac	6-8		

Sommaire :

- | | |
|--|---|
| I. PARTIE OFFICIELLE. — Communica-
tions de l'Evêché : La Croix-Rouge
Française ; Prières pour obtenir de la
pluie. | dées ; Inspection diocésaine ; Roscoff :
Consécration solennelle de la paroisse
au Cœur Immaculé de Marie ; Nécro-
logie : M. le chanoine Le Bihan ; M.
Ad. Fer, chapelain de la Providence,
à Landerneau. |
| II. PARTIE NON OFFICIELLE. — Chro-
nique du diocèse : Offices paroissiaux ;
Ordinations ; Intentions recomman- | III. — Bibliographie. |

PARTIE OFFICIELLE

Communications de l'Evêché.

I. La Croix-Rouge Française organise pendant toute la durée du mois de Juin une campagne destinée à la faire mieux connaître du public et à lui attirer de nouveaux adhérents.

Son Excellence Monseigneur l'Evêque recommande à la bienveillance et à la charité de tous ses diocésains cette œuvre qui rend, aujourd'hui surtout, de si grands services, en venant au secours de tous par ses multiples activités : ravitaillement des prisonniers de guerre et des internés civils en France et en Allemagne ; service des soldats blessés et malades ; protection, évacuation, hébergement des enfants des régions bombardées ; secours

d'urgence aux sinistrés ; transmission de messages aux pays d'outre-mer, etc...

La Croix-Rouge Française lutte partout contre la souffrance, la misère, les calamités. Personne hélas ! n'est certain de n'avoir pas un jour à lui faire appel. — Pour lui permettre d'être forte, chacun doit l'aider en s'inscrivant dans ses cadres, si possible, — en apportant au moins son adhésion qui se traduit par le versement d'une cotisation annuelle de 10 francs.

Cette note devra être lue en chaire à toutes les messes du dimanche qui en suivra la réception.

II. Prières pour obtenir de la pluie. — Nous engageons les chefs de paroisse à organiser des prières publiques pour obtenir de Dieu un temps favorable aux biens de la terre.

Devant la sécheresse persistante, Nous demandons à tous de faire réciter à cette intention, à toutes les messes du dimanche, un *Pater* et un *Ave*, suivis d'une invocation à la Très Sainte Vierge et à Saint Joseph.

III. Examen du Rectorat. — Ce sont les prêtres ordonnés en 1929 qui doivent se présenter à l'examen.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — Semaine religieuse : c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Dimanche de la Sainte-Trinité (4 Juin)* : messes à 6, 7, 8, 9, 10 h. (grand'messe) et 11 h. 30. Quêtes en faveur du patronage de la Sainte-Famille, rue Valentin. Vêpres à 14 h. 30. Procession des confréries du Rosaire et du Scapulaire. Bénédiction.

*Jeu*di : fête du Saint-Sacrement : exposition du Saint-Sacrement de 8 h. 30 jusqu'au soir. A 20 h. 15, procession du Saint-Sacrement, prières pour la paix et bénédiction.

Vendredi et Samedi à 20 h. 15, et *Dimanche* après vêpres, Triduum Eucharistique prêché par M. le chanoine Favé, de la Direction des Œuvres diocésaines.

Tous les vendredis du mois de Juin : la messe de 7 h. est dite à l'autel du Sacré-Cœur et suivie de la récitation des litanies du Sacré-Cœur.

Chaque soir : à 20 h. 15, prières pour la paix et bénédiction.

Ordinations. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles les ordinations au sous-diaconat et au diaconat qui auront lieu à Lesneven les 3 et 4 Juin, en vue de l'ordination générale du 29 Juin.

Intentions recommandées. — Milizac : la Retraite-Adoration, du 4 au 11 Juin.

Inspection diocésaine. — La Préfecture nous communique cette note de la Feldkommandantur, relative à la lutte contre le doryphore :

« En raison des conditions favorables au développement du doryphore, j'ordonne les mesures suivantes pour le Finistère :

1° Le ramassage des doryphores sera entrepris immédiatement dans les champs de pommes de terre. Cette campagne sera répétée au moins une fois par semaine. A cet effet, il y aura lieu de fermer les écoles pendant un jour de la semaine et d'utiliser au ramassage les écoliers, sous la conduite de leurs maîtres ;

2° Quatre ramassages sont prévus en tout. Le premier aura lieu au début du mois de Juin au plus tard ;

3° Les Maires feront le nécessaire pour que tous les champs de pommes de terre soient munis pour le 15 Juin d'écriteaux faisant mention du nom du propriétaire, de celui de son exploitation et de la commune. Cette mesure est destinée à faciliter le contrôle ;

4° Les cultivateurs n'observant pas ces instructions seront passibles des sanctions prévues par les ordonnances en vigueur. Malgré l'utilisation des enfants des écoles, les intéressés ne sont pas dispensés du ramassage collectif ;

5° La Préfecture nous communiquera copie de ses instructions aux Maires, aux autorités de l'Enseignement, etc... »

Les écoles voudront bien se conformer aux consignes impératives de cette note.

ROSCOFF. — **Consécration solennelle de la paroisse au Cœur Immaculé de Marie.** — Semaine inoubliable, prélude aux fêtes prochaines du Grand Retour. Le clergé paroissial a eu l'idée de consacrer une semaine du Mois de Marie à des prières solennelles pour la France et pour la paix. Les fidèles répondirent avec enthousiasme à l'appel qui leur était adressé.

Huit jours durant — du Dimanche 7 au Dimanche 14 Mai — plus d'un millier de paroissiens, hommes, femmes, enfants, remplissaient tous les soirs, à 20 h. 30, l'église N.-D. de Croas-Batz. Après le chapelet, au chant des cantiques, la procession des reliques et des statues de N.-D. de Croas-Batz et de Sainte Barbe se frayait difficilement un passage à travers la nef et les bas-côtés. Un Salut Solennel et les acclamations au Cœur Immaculé de Marie terminaient la cérémonie.

Les journées mariales finirent le dimanche 14 Mai, par une grande procession de pénitence et de supplication à la chapelle de N.-D. de Bonne-Nouvelle, sur la route de Saint-Pol. Toute la paroisse était sur pied, restaurants et débits fermés. Une délégation de marins-pêcheurs portait la Barque de Saint-Pierre. Paysans, marins et ouvriers faisaient un cortège d'honneur à leur Souveraine, tandis que les principales statues étaient portées par les pères et les mères de prêtres et de religieuses, les mères et les femmes de prisonniers et par les prisonniers libérés. M. le chanoine Sibiril, Curé-Archiprêtre de Saint-Pol, accompagné de M. Méar, Supérieur, et de quelques professeurs du collège de Saint-Pol, avait tenu à venir présider la procession et à adresser ses félicitations et ses encouragements aux pèlerins de Notre-Dame de Bonne-Nouvelle.

Au retour de la procession, M. le Recteur monta en chaire, et devant une assistance évaluée à plus de 3.000 personnes, dans l'église et aux alentours, consacra solennellement la paroisse au

Cœur Immaculé de Marie. C'était la digne conclusion de ces grandes journées de prières, qui se continueront, une fois par semaine, dans la paroisse, jusqu'à la fin du Mois de Marie. C'était aussi un engagement : une paroisse depuis toujours placée sous le vocable de Notre-Dame de Croas-Batz, et désormais consacrée au Cœur Immaculé de Marie se doit de devenir encore plus chrétienne et plus fervente !

Nécrologie. — *M. le chanoine LE BIHAN.* — M. le chanoine Stanislas Le Bihan s'est doucement endormi dans le Seigneur, le 22 Avril 1944, dans la Maison Saint-Joseph de Saint-Pol-de-Léon, après une longue vie sacerdotale chargée d'œuvres et de mérites.

Il était né dans cette même ville le 13 Novembre 1860, et sa mère avait choisi pour lui le nom du saint dont l'Eglise célèbre la fête en ce jour. Il y resta jusqu'à son entrée au Grand Séminaire, et sa pieuse enfance, sa studieuse adolescence s'écoulèrent à l'ombre des clochers de la cathédrale et du Créis-Ker. Ses études au vieux Collège de Léon furent solides et brillantes, et l'on peut, sans aucune complaisance, employer ici ces deux épithètes dont les notices consacrées aux confrères défunts n'usent peut-être pas toujours avec la discrétion voulue. Peu de noms, en effet, ont paru plus souvent que le sien sur les palmarès des années 1871-1881, et s'il ne s'en est jamais vanté, car nul ne fut moins enclin à parler de lui-même, il attachait cependant de l'importance à ces indications de succès scolaires, et il lui arrivait parfois soit de citer avec estime ceux qui les accumulaient, soit de s'étonner que tel ou tel qui n'en était pas coutumier, se fût révélé plus tard un homme de valeur. On est en droit de croire, sans que naturellement on en ait le témoignage, qu'il poursuivit avec la même conscience et le même sérieux ses études de philosophie et de théologie au Grand Séminaire. On pouvait du moins s'en convaincre plus tard en écoutant ses sermons nourris de doctrine où rien n'était laissé au hasard de l'improvisation. Ce n'est pas qu'il fut éloquent : un défaut de prononciation, joint à la faiblesse de l'organe, aurait rendu pénible l'audition de sa parole si l'on n'avait surtout fait attention au lumineux exposé de la vérité chrétienne ou aux avis empreints de sagesse et d'élévation surnaturelle qui caractérisèrent les prônes du vicaire et les instructions du chef de paroisse.

Au sortir du Grand Séminaire, il fut précepteur pendant plus d'un an : il devait, dans ce poste d'attente, prendre le goût de l'enseignement qui ne le quitta jamais et dont il a fait bénéficier les élèves qu'il a conduits au sacerdoce. Dans un temps où bien des vicaires se faisaient une obligation de préparer et d'aider des vocations, il fut un de ceux qui en suscitérent le plus grand nombre, consacrant presque toutes ses matinées à cette tâche souvent ingrate mais toujours méritoire. C'est ce qu'il fit tout au long des quinze années qu'il passa à Saint-Melaine de Morlaix.

Il y fut aussi le prêtre des œuvres de jeunesse. Il s'était pénétré du programme du comte de Mun et du marquis de la Tour du Pin ; il avait pu en observer un essai de réalisation à Saint-Pol où un cercle catholique fut fondé sur l'initiative de l'archiprêtre, M. le chanoine Messager, et du maire, M. le comte de

Guébriant, le père de Monseigneur de Guébriant. C'était la formule même du patronage, et M. Le Bihan l'appliqua rigoureusement dans le milieu des jeunes ouvriers et employés morlaisiens qui lui fut confié.

Peut-être cette formule paraîtra-t-elle désormais un peu étroite à ceux de nos jeunes confrères qui, formés aux méthodes rajeunies de l'A.C.J.F. et répondant aux invitations des Papes Pie XI et Pie XII, se sont donnés de toute leur âme aux mouvements spécialisés ; et il est certain qu'à la veille de cette guerre, l'Action Catholique apportait de magnifiques promesses que, nous voulons l'espérer, l'avenir ne démentira point. Il faut toutefois reconnaître que les patronages, centrés sur la vie paroissiale, ont rendu de très grands services dont le moindre ne fut pas de constituer une élite de chrétiens sur qui le clergé a pu compter en toutes circonstances.

Peut-être aussi M. Le Bihan a-t-il accordé une part excessive, dans la vie de son patronage, à la mise en scène de tant de pièces dont beaucoup n'étaient que des mélodrames édifiants ou des comédies un peu naïves. Il n'en est pas moins vrai que chez lui tout tendait précisément à édifier et que ce modeste théâtre avait une valeur éducative que le meilleur cinéma pourrait lui envier.

Si l'on ajoute que les courtes vacances du vicaire de Saint-Melaine étaient partagées avec des jeunes gens du patronage sous forme d'excursions et de pèlerinages : à Sainte-Anne d'Auray, à Pontmain, au mont Saint-Michel, à Lourdes, à la Salette, même sous forme de plus grands voyages comme à l'Exposition Universelle de 1900, ou à Oberammergau pour la célèbre représentation de la Passion, on se fera une idée de cette vie qui, à la lettre, ne s'appartenait pas, mais qui était entièrement dévouée aux œuvres.

En 1902, M. Le Bihan fut nommé aumônier du Cercle militaire de Brest ; il y remplaçait son frère, M. Hervé Le Bihan, qui avait occupé le poste avec distinction. Mais les conditions n'étaient plus les mêmes : la loi de Séparation se préparait, et la Séparation était faite avant d'être confirmée par la loi. L'appui que son prédécesseur avait trouvé près des pouvoirs militaires, surtout près de la Préfecture maritime, n'était plus assuré au nouvel aumônier. Il dut chercher d'autres concours, mais il put compter toujours sur celui de M. le chanoine Roull dont le prestige restait intact à Brest, même après qu'il eut cessé d'être un personnage officiel. Il ne maintint pas seulement l'œuvre, il lui donna un nouvel essor. Son action sacerdotale s'exerça surtout sur les nombreux séminaristes incorporés au 19^e régiment d'infanterie qui retrouvaient chaque soir près de lui un peu de l'atmosphère du Grand Séminaire ; il sut aussi attirer et retenir un fort noyau de soldats et de marins pour qui la chapelle de la rue de l'Harteloire fut comme une église paroissiale, et la grande salle de réunion comme une maison de famille qui, en leur rappelant le pays, les aidait à rester fidèles à leurs habitudes religieuses et morales. Il lui arriva même de découvrir jusque dans le régiment d'infanterie coloniale, une vocation où il fut encore l'instrument de la Providence et dont bénéficie actuellement le diocèse d'Angers.

M. Le Bihan fut nommé en 1908 recteur d'Audierne. Il allait

y montrer les qualités de chef qui appartiennent aux administrateurs de grande envergure : sens de la responsabilité, goût de l'initiative, exercice de l'autorité. Peut-être cette autorité a-t-elle paru parfois absorbante, le chef de paroisse se réservant non seulement le contrôle, mais même la direction de toutes les œuvres paroissiales : cette conception venait de la conscience qu'il avait de sa fonction de recteur. D'ailleurs, habitué à obéir, ayant à un haut degré le culte de la hiérarchie, ne se permettant jamais la moindre critique à l'égard de l'autorité supérieure, il entendait que la sienne, dans le rang où il était placé, ne fût pas discutée ; il n'en respectait pas moins l'action de ses collaborateurs, stimulant leur zèle et leur facilitant la tâche, en les persuadant de l'importance et de la nécessité d'une action concertée.

Dès son arrivée à Audierne, M. Le Bihan se rendit compte qu'il était urgent de donner à sa paroisse une nouvelle église en rapport avec l'importance de la population. Il ne pensa cependant pas à la construire sur l'emplacement de l'ancienne ; il acquit un terrain dont le choix, à vrai dire, n'était pas très indiqué, et, en attendant, il y construisit un beau patronage dont le besoin se faisait également sentir. Si son plan primitif fut justement abandonné et si son successeur s'arrêta dans la suite à celui qu'il n'avait pas envisagé, il n'en reste pas moins à son actif d'avoir indiqué un projet dont la réalisation ne pouvait plus être différée.

Il n'eut d'ailleurs pas le temps de la mettre à exécution, car en 1913, il fut promu à la cure de Concarneau. Ici l'attendait une œuvre semblable, mais autrement importante. Il y trouva en effet le plan de l'église que M. l'architecte Chaussepied avait fait pour M. le chanoine Orvoën, nommé archiprêtre de la Cathédrale. Sans considérer si ce plan d'une véritable basilique n'était pas trop ambitieux pour une petite ville, séduit par la beauté du dessin et du style, dégagé du souci de choisir et d'acheter un terrain fort bien situé, il se mit aussitôt en mesure de réunir les premiers fonds, n'épargnant ni ses ressources personnelles ni la peine de solliciter les concours charitables, et, en 1914, la première pierre était posée. Bientôt, murs massifs et colonnes de granit s'élevaient à une grande hauteur ; puis un immense échafaudage dressa sur les colonnes maîtresses l'armature de fer de la future coupole.

C'est alors que se produisit un grave accident ; on s'aperçut que le granit des colonnes présentait des fissures ; des « témoins » de ciment y furent coulés, et il fallut se rendre à l'évidence : les colonnes ne pourraient supporter le poids de la coupole. C'est qu'on avait fait fond sur un terrain inconsistant, gagné sans doute autrefois sur la plage de la mer et qui, s'il suffisait à porter les maisons du port, était insuffisant pour un édifice aussi grandiose. C'était presque la catastrophe et si on l'évita, ce fut au détriment de l'architecture d'ensemble. On dut reprendre la construction sur de nouvelles bases, consolidées sans doute, mais encore trop faibles pour l'œuvre prévue, et cela en temps de guerre et avec une main d'œuvre très réduite. C'étaient aussi de nouvelles dépenses, et M. Le Bihan eut à se débattre pendant de longues années contre des difficultés financières dont il ne réussit pas à se tirer. Il ne voulait pas renoncer cependant, il s'acharnait à mener à

bonne fin une œuvre qui se dérobaît toujours devant lui, et les lents progrès que pouvait accuser le travail lui étaient une source de joie ; il en prenait à témoins tous ses visiteurs, et il n'en était pas un qu'il ne menât sur ces chantiers d'où l'on emportait une impression toute autre que la sienne.

C'est au cours d'une de ces visites qu'il fit une chute dont on ne sait au juste si elle fut la cause ou l'effet du choc cérébral qu'il ressentit : toujours est-il qu'il ne s'en remit pas complètement. Il fut, en effet, atteint d'une amnésie persistante et qui ne fit que s'accroître. Il n'en continua pas moins son ministère avec le même zèle sinon avec la même ardeur et, sur ses traits austères, d'une physionomie si caractéristique, se lisait une énergie qui ne voulait pas céder.

Il eut la consolation de célébrer en Août 1935, dans son église neuve mais inachevée, le cinquantième anniversaire de son sacerdoce. Mais en 1937, Monseigneur l'Evêque voulut donner à ce bon serviteur un poste digne de ses mérites en l'appelant au Chapitre diocésain. M. Le Bihan ne comprit peut-être pas l'honneur qui lui était fait, car il se prenait souvent à gémir devant ses intimes de l'inaction à laquelle il était forcé, alors que le temps de l'action était passé pour lui. On s'en rendait compte de plus en plus dans son entourage, et le jour vint bientôt d'une retraite définitive.

Il fut alors conduit à la Maison Saint-Joseph où il a passé ses derniers jours, uniquement occupé de la vie intérieure qui, chez lui, fut toujours intense et sur laquelle il avait jeté le solide fondement de sa belle carrière sacerdotale, retrouvant aussi, comme il arrive aux vieillards, les lointains souvenirs de l'enfance passée dans la même ville, tout près de la cathédrale où il fut baptisé, où il avait dit sa première messe et où ont été célébrées ses funérailles.

L. M.

— M. Ad. FER, chapelain de la Providence, à Landerneau. — En moins de 6 ans sont morts 7 de nos aumôniers ou chapelains : MM. Louis Le Hir (Décembre 1938), Henri Lazare, Louis Mével, Victor Hamon, Etienne Ollivier, Louis Léost, Adolphe Fer. Ce dernier frappé subitement dans la nuit du 8 au 9 Mai. Depuis 9 ans, il assurait, avec piété et régularité, les fonctions de chapelain à l'institution « La Providence », rue Goury. Il avait été recteur de Plouégat-Moysan et vicaire à Saint-Pabu et à Loperhet, où il contribua à la fondation de l'école libre des filles. Né à Brest, en 1876, prêtre en 1900, après d'excellentes études aux deux Séminaires, il laisse à tous ceux qui l'ont connu et aimé, le beau souvenir d'un bon et pieux prêtre, effacé, humble et zélé.

En quelques lignes — Quel est le nombre total de convertis au catholicisme chaque année ? Voilà une question à laquelle il est à peu près impossible de répondre, car, seuls, les territoires soumis à la Congrégation de la Propagande tiennent des statistiques de ce genre.

Les chiffres que donne la Propagande sont très réconfortants. De 17.928.000 en 1933, les catholiques en pays de mission sont

passés en 1939 à 23.900.000, ce qui suppose un accroissement annuel de 800.000 environ.

Les territoires d'Afrique, seuls, qui comptaient en 1933, 4.945.000 fidèles, en annoncent 7 millions.

BIBLIOGRAPHIE

BONNE PRESSE, 5, rue Bayard, Paris, 8^e.

Chanoine LIEUTIER, directeur général de l'Œuvre des Catéchismes : *La profession de Catéchiste*, 15 pages.

COMMODITÉ !

VOTRE FORTUNE
grande ou petite

SOUS LA FORME LA PLUS RÉDUITE

Votre avoir
peut tenir
en un ou plusieurs

BONS du TRÉSOR

Coupures de 1.000, 5.000, 10.000
50.000, 100.000, 500.000, 1.000.000, etc.

ON SOUSCRIT PARTOUT

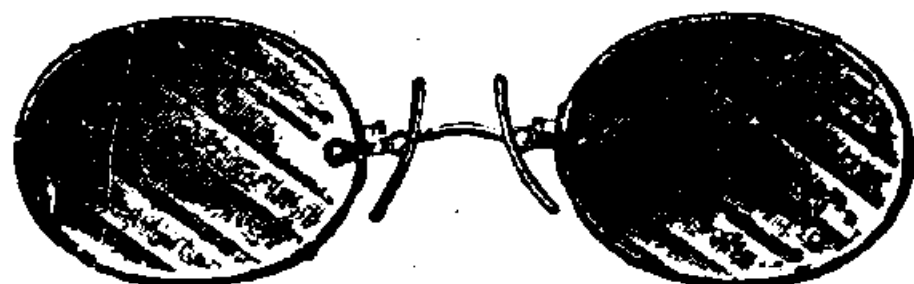
TF 1



Opticien diplômé
Bandagiste diplômé

LUNETTERIE & ORTHOPÉDIE
DELBENN

16, Rue Kérôn, QUIMPER

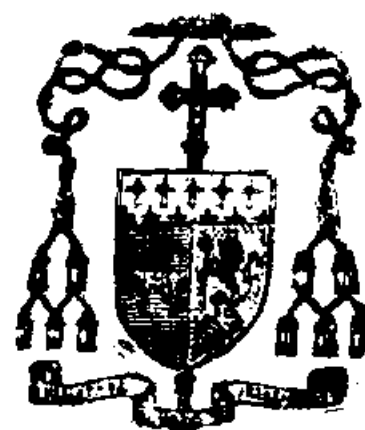


MAISON DE CONFIANCE, RECOMMANDÉE AUX MEMBRES DU CLERGÉ

Le Gérant : D. PLOUVENEC. Quimper, Imprimerie Cornouaillaise.

La Semaine Religieuse

de Quimper & de Léon



Administration : 31, rue Elie-Freron, Quimper

Abonnements, payables d'avance, C/C 93.81, Nantes
Prix uniforme, France, 35 francs — Le numéro, 1 fr. 50

Changement d'adresse, 1 fr. 50 — Correspondance, 1 fr. 50

Offices de la semaine (Juin).

- | | |
|---|--|
| 11. 2 ^e Dim. après la Pentecôte, sd. B.
Solemnité du T. S. Sacrement. | 16. LE SACRÉ CŒUR DE N. S. J. C., 1 ^{re}
cl., Oct. priv. du 3 ^e Ordre, B. |
| 12. De l'Octave, sd. B. | 17. S. Hervé, C., sd. B. |
| 13. De l'Octave, sd. B. | 18. Dim. dans l'Oct., 3 ^e après la Pen-
tecôte, sd. B. |
| 14. De l'Octave, sd. B. | Solemnité du Sacré-Cœur. |
| 15. De l'Octave, sd. B. | |

Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Communa 9-13 | Ploujean 14-18

Sommaire :

I. PARTIE OFFICIELLE. — Communica-
tions de l'Evêché : L'Intronisation du
Sacré-Cœur ; Conseils paroissiaux ; Le
« Grand Retour » ; Décorations diocé-
saines ; Décès.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — Chro-
nique du diocèse : Avis important ;
Décès ; Ordination ; Nécrologie : M.
le chanoine Herry, ancien Curé de
Sizun.

PARTIE OFFICIELLE

Communications de l'Evêché.

I. L'Intronisation du Sacré-Cœur. — Pensons à la grande fête du mois d'Octobre. Cinq mois à peine nous séparent de la grande fête religieuse et nationale qui aura lieu dans la basilique de Montmartre en l'honneur du Sacré-Cœur.

Dans cette fête, toutes les familles chrétiennes de France seront solennellement consacrées au Sacré-Cœur. Un Livre d'or contenant les noms de toutes les familles qui auront fait l'Intronisation à leur foyer, les représentera à cette cérémonie. Dans ce Livre d'or seront inscrits tous les diocèses de France, dans chaque diocèse les paroisses, et dans chaque paroisse les noms des familles, père, mère, enfants, qui auront fait l'Intronisation, ainsi que le nom du prêtre qui aura présidé la cérémonie. Ce livre d'or restera à la

basilique de Montmartre comme un monument de notre foi et une marque de notre confiance en la protection du Sacré-Cœur.

De Paris, on nous presse d'envoyer, sans tarder, nos listes des familles qui ont fait l'Intronisation.

Le Secrétariat de la Croisade Eucharistique, 3, rue d'Aiguillon, Brest, sera très reconnaissant à MM. les Curés et Recteurs de hâter dans les familles de leurs paroisses la cérémonie de l'Intronisation ou le renouvellement de la Consécration, et d'envoyer d'urgence les listes de ces familles soit au Secrétariat de Brest, soit au Bureau du Patronage de la Sainte-Famille, rue Valentin, Quimper.

II. Conseils paroissiaux. — A la suite du renouvellement partiel auquel ont procédé les Conseils paroissiaux dans leur séance du dimanche 16 Avril, Monseigneur déclare approuver, d'une manière générale, la réélection des conseillers déjà en fonction. Quant aux nouveaux membres proposés pour remplacer les conseillers décédés ou démissionnaires, ils seront l'objet d'une nomination régulière et personnelle.

Quelques paroisses n'ont pas encore expédié leurs Comptes et Budgets. Quelques autres, en expédiant les leurs, ont omis de faire connaître le résultat du renouvellement de leur Conseil paroissial. Nous prions MM. les Curés et Recteurs intéressés de bien vouloir réparer au plus tôt cette omission.

III. Le « Grand Retour ». — Le R. P. Devineau, Oblat de Marie, délégué à l'organisation du Grand Retour, nous fait savoir qu'il pourrait, à partir de Juillet, et pourvu qu'il soit averti à temps, mettre des missionnaires à la disposition de MM. les Curés et Recteurs désireux de faire prêcher un triduum pour préparer le passage de Notre-Dame de Boulogne dans le diocèse.

MM. les Curés et Recteurs qui voudraient profiter de l'offre du R. P. Devineau, pourront le faire savoir à la Direction des Œuvres, en indiquant la date où ils souhaiteraient recevoir un missionnaire.

IV. Décorations diocésaines. — Monseigneur l'Evêque a décerné la médaille d'argent du Mérite diocésain à MM. Jacques Le Pape, de Combrit, sacristain et chantre depuis 36 ans ; Yves Letty, de Combrit, conseiller paroissial depuis 32 ans ; Corentin Nédélec, de Gouesnac'h, conseiller paroissial depuis 25 ans au cours desquels il a rendu des services exceptionnels à la paroisse ; François Le Borgne, de Tourc'h, chantre bénévole et conseiller paroissial depuis 50 ans ; et à M^{lle} Marie-Anne Le Borgne, de Tourc'h, catéchiste volontaire depuis 40 ans.

V. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles M. Marcel Rolland, étudiant à Rome, prisonnier en Allemagne, décédé accidentellement à Berlin le 9 Mars 1944, à l'âge de 32 ans.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — Semaine religieuse : c/c 9381, Nantes.

Avis important. — Nous sommes reconnaissants à tous nos lecteurs qui règlent leur abonnement à l'échéance. Cette échéance est marquée toutes les semaines sur leur adresse même. L'abonnement, comme pour tous les journaux, est réglable d'avance.

Nous venons d'adresser quelques factures (35), à ceux qui se trouvaient en retard depuis 1942 ou 1943. Nous n'avons pas l'intention d'en faire de même pour l'année 1944. Qu'on veuille bien nous régler maintenant, avant la fin de Juin. Il y a des formules de mandat (carte rouge) à tous les bureaux de poste.

Notre adresse : Semaine religieuse de Quimper : C./C. 93-81 Nantes.

N'oubliez pas, à chaque correspondance, sur le coupon lui-même, avant votre nom, de rappeler votre numéro d'inscription. Inutile de répéter votre nom à l'arrière.

Décès. — On nous prie d'annoncer le décès du R. P. Compès, de la Congrégation du Saint-Esprit, qui a été inhumé à l'Abbaye de Langonnet, le samedi 27 Mai.

Ordination. — Le 3 Juin, samedi des Quatre-Temps de la Pentecôte, en l'église paroissiale de Lesneven, Son Excellence Mgr Cogneau a conféré le *Sous-Diaconat* à MM.

Jean Bégoc, de Saint-Pabu.

André Beulze, de Rosporden.

Joseph Créach, de Saint-Martin de Morlaix.

Jean-Marie Dantec, de Trégarantec.

Yves Fily, de Guissény.

François Gourvénec, de Saint-Martin de Brest.

Eugène Guiriec, de Roscoff.

Joseph Prigent, d'Henvic.

Yves Quinquis, de Locmaria-Plouzané.

René Thépaut, de Ploudaniel.

Le lendemain, dimanche de la Trinité, dans la chapelle du Séminaire, à la Retraite, ces sous-diacres ont été ordonnés *Diacres*, avec dispense d'interstice, ainsi que MM.

Marcel Cloarec, de Kernouës.

Ernest Le Borgne, de Tréflaouénan.

Paul Moru, d'Arzano.

Olivier Pellen, de Saint-Pabu.

Jean Plantec, de Landivisiau.

Jean Simon, de Plounévez-Lochrist.

Nécrologie. — M. le Chanoine HERRY, ancien Curé de Sizun. — Le mercredi 3 Mai, en la fête de l'Invention de la Sainte Croix, nous avons conduit à sa dernière demeure le corps de M. le chanoine Jean-François Herry, récemment encore curé-doyen de Sizun. Une de ces maladies dont on ne soupçonne pas toujours la gravité, et qu'on ne soigne pas à temps l'a mené à la tombe plus vite qu'on ne pensait...

Jean-François Herry était né au bourg de Lampaul-Guimiliau, Son père, maître-maçon, sa mère Mac'harit ar Brajen, étaient

tous deux animés d'une foi profonde : sur leurs six enfants, ils donnèrent trois à Dieu, deux prêtres, Jean-François et Olivier, une religieuse, Marie ; et Aline, la dernière survivante, a été aussi un peu d'église, pour avoir gouverné longtemps le presbytère de son frère. Jean-François se montra dès son enfance ce qu'il fut toujours, timide et ami de l'étude. A l'école, au catéchisme il fut au premier rang. C'est ce qui attira l'attention de M. Féroc, vicaire, qui lui donna ainsi qu'à Louis Floch, l'actuel recteur de Saint-Frégant, de solides leçons. [Les deux élèves entrèrent à Saint-Pol et s'y signalèrent par d'excellentes études]. Après sa philosophie, Jean-François entra au Grand Séminaire ; puis, ses études achevées, il revint comme maître d'études dans son vieux Collège de Léon. Il y prépara une licence de lettres qu'il passa avec distinction. Ce qui le fit successivement titulaire des chaires de 4^e, puis de 1^{re}.

Survint la guerre de 14-18. M. Herry fut mobilisé. Lorsqu'il revint en 18, une interruption prolongée de sa fonction, et des circonstances nouvelles le détachèrent peu à peu de son Collège. Il demanda un poste dans le ministère et fut nommé recteur de Meilars-Comfors.

En 1926, il fut nommé curé-doyen de Sizun. Et c'est là qu'il devait prendre, surtout après son canonical de 1937, ce caractère de personnalité qui restera dans notre mémoire :

majestueux dans son église si ample et si belle ;
éloquent et précis dans ces prônes qui ravissaient ses paroissiens et parfois les visiteurs qui se trouvaient dans l'auditoire ;
affable avec ses paroissiens, d'abord intimidés par son air de rudesse, mais bientôt conquis par sa cordialité ;
accueillant avec ses visiteurs dans le magnifique presbytère qu'il avait bâti et qui n'était qu'un premier lot des projets en vue.

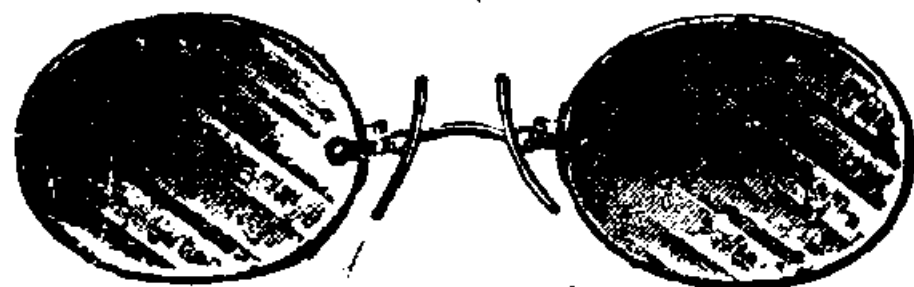
Son ministère de 18 ans a été fécond à Sizun malgré les difficultés que tout prêtre rencontre dans l'exercice de son ministère. Le succès, M. le Curé l'aura vu parfois de ses yeux mortels ; il l'aura connu surtout au jour de ses obsèques : 50 prêtres, accourus même de loin, une foule immense de ses paroissiens de Sizun, un bon nombre de ses compatriotes et de ses élèves réunis dans l'église même de Lampaul-Guimiliau, ont apporté au confrère, à l'ami, au professeur, au curé, le témoignage de leur affection et le concours de leurs prières. — J. P. P.



Opticien diplômé
Bandagiste diplômé

LUNETTERIE & ORTHOPÉDIE
DELBENN

16, Rue Kérôn, QUIMPER

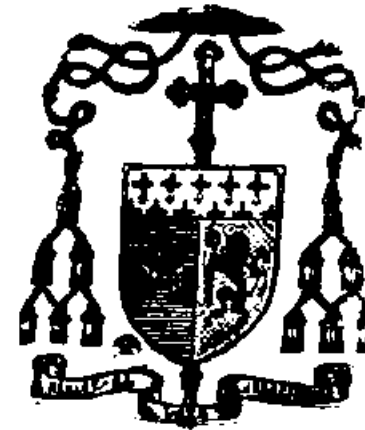


MAISON DE CONFIANCE, RECOMMANDÉE AUX MEMBRES DU CLERGÉ

Le Gérant : D. PLOUERNEC. Quimper, Imprimerie Cornouaillaise.

La Semaine Religieuse

de Quimper & de Léon



Administration : 31, rue Elie-Fréron, Quimper

Abonnements, payables d'avance, C/C 93.81, Nantes

Prix uniforme, France, 35 francs — Le numéro, 1 fr. 50

Changement d'adresse, 1 fr. 50 — Correspondance, 1 fr. 50

Offices de la semaine (Juin-Juillet).

- | | |
|--|--|
| 25. 4 ^e Dim. après la Pentecôte, sd. V.
A V., Mm. du suivant, de S. Guillaume et de l'Oct. | 29. Ss. Pierre et Paul, Ap., 1 ^{re} cl. Oct. commune. |
| 26. Ss. Jean et Paul, M., d. R. | 30. Commém. de S. Paul, Ap., dm. R. |
| 27. 4 ^e j. Oct. S. Jean, sd. B. | 1 Juillet. Le Précieux Sang de N. S. J.-C., 1 ^{re} cl., R. |
| 28. Vig. des Ss. Pierre et Paul. S. Irénée, E. M., d. R. | 2. Visitation de la B.V. M., 2 ^e cl., B.
A V., Mm. du suivant et du dim. |

Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Plougourvest	25-27	Kerlouan	1-5 Juillet
Pont-Aven	28-30		

Sommaire :

- | | |
|--|--|
| I. PARTIE OFFICIELLE. — <i>Communications de l'Evêché</i> : Journée de Presse ; Nomination ; Ordination. | mengol ; Saint-Méen : Retraite-Adoration ; Nécrologie ; M. Louis Tanguy, ancien aumônier du Sanatorium de Roscoff. |
| II. PARTIE NON OFFICIELLE. — <i>Chronique du diocèse</i> : Le Pardon de Ru- | |

PARTIE OFFICIELLE

Communications de l'Evêché.

I. Journée de Presse. — La Journée de la Presse est fixée au dimanche 25 Juin.

MM. les Curés et Recteurs exhorteront les fidèles à soutenir largement la Bonne Presse par des souscriptions et des abonnements, par des prières et des communions.

Une quête sera faite à toutes les messes et le produit en sera expédié au Secrétariat de l'Evêché (C/C 3480, Nantes).

II. Nomination. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, M. Félix Rannou, vicaire de Lesneven, a été nommé recteur de Gouesnou.

III. Ordination. — Dimanche 18 Juin, dans la chapelle du Collège Saint-François de Lesneven, Son Excellence Monseigneur Duparc a conféré la prêtrise,

à MM.

Jean Baraër, de Gouézec;
Antoine Ellégoët, de Loc-Brévalaire;
Jean Bégoc, de Saint-Pabu;
André Beulze, de Rosporden;
Marcel Cloarec, de Kernouës;
Henri Corre, de Roscoff;
Joseph Créach, de Saint-Martin de Morlaix;
Jean-Mie Dantec, de Trégarantec;
Pierre Elard, de Plouarzel;
Claude Falc'hun, du Bourg-Blanc;
Jean Fiacre, de Douarnenez;
Yves Fily, de Guissény;
Maurice Gaonach, de Coray;
Yves Garo, de Dinéault;
François Gourvéne, de Saint-Martin de Brest;
Jean-Mie Guéguiniat, de Plonéour-Lanvern;
Joseph Guellec, de Peumerit;
Eugène Guiriec, de Roscoff;
Jean Hirrien, de St-Pol-de-Léon;
Antoine Labat, de Guipavas;
Ernest Le Borgne, de Tréllaouénan;

François Le Borgne, de Plouzé-védé;
Evy Le Donge, de Plonéour-Lanvern;
Paul Le Gall, de Saint-Louis de Brest;
François Milin, de Mespaul;
Paul Moru, d'Arzano;
André Micol, de Lampaul-Guimilian;
Olivier Pellen, de Saint-Pabu;
Emmanuel Pengam, de Ploudaniel;
Michel Péron, de Guipavas;
Pierre Péron, de Loctudy;
Jean Plantec, de Landivisiau;
Joseph Prigent, d'Henvic;
Yves Quéménéur, de Plouénan;
Yves Quinquis, de Locmaria-Plouzancé;
Joseph Séité, de Cléder;
Joseph Sénéchal, de Pluguffan;
Jean Simon, de Plounévez-Lochrist;
Pol Tanguy, de St-Pol-de-Léon;
René Thépaut, de Ploudaniel;
Yves Uguen, de Plouider.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — Semaine religieuse : c/c 9381, Nantes.

Le Pardon de Rumer gol (3, 4 et 5 Juin). — Pendant trois jours Rumengol en fête est sorti du silence dont l'enveloppent ses bois pour s'emplir du murmure confus des foules, de la rumeur des prières et des cantiques. Dans le demi-cercle de verdure qui l'encadre, la petite abside des pèlerinages s'est parée de tentures rouges, d'oriflammes blanches et bleues et, dans la pénombre de l'église, où scintille une discrète et attirante verrière, la Vierge, dans sa parure d'or et de soie, attend pour les bénir les files recueillies de pèlerins.

Si elle pouvait, la Vierge, nous répéter ces milliers de confidences qui lui ont été murmurées, ces appels fervents, ces récits de misères égrenés devant elle en même temps que les chapelets, nous aurions une révélation merveilleuse et reconfortante de tout ce peuple accouru ces jours-ci chez elle. La Cornouaille est là, y compris le pays bigouden, largement représentée comme il convient. Voici venir de Saint-Thégonnec un groupe de dix-huit femmes cheminant ensemble et chantant. Telle vaillante dévote

de N.-D. arrive d'au delà de Landivisiau, tenant à la main son bâton marqué de onze coches : c'est le nombre de ses pèlerinages venus dès le samedi. Des prisonniers récemment libérés y retrouvent leurs camarades de guerre. Une centaine d'apprentis guidés par leurs moniteurs, au rythme cadencé de leurs chaussures ferrées.

Tous sont venus confier leurs soucis ou dire leur reconnaissance, mais aussi louer et admirer la Vierge et ils n'ont pour cela qu'à laisser monter leurs âmes vers les hauteurs surnaturelles où les emporte sans effort la voix de leurs prédicateurs, M. le Recteur de Plouhinec, qui prêcha le samedi, cisela un diadème au front de la Vierge et y fixa comme autant de joyaux tous les titres de sa souveraineté « Reine des Anges. Reine des Martyrs, Reine des Apôtres... » En un breton riche et nuancé, dont les expressions portaient jusqu'au fond de l'âme ses sentiments et ses pensées.

M. le chanoine Rannou, inspecteur diocésain, rappelant l'Evangile, dessina en traits précis et touchants l'image de la Vierge douloureuse et compatissante : « réfugiée » à Bethléem, errante sur les routes de Palestine et d'Egypte, blessée sur le calvaire au plus vif de son cœur maternel et d'autant plus sensible à nos détresses qu'elle les a elle-même éprouvées.

Aux vêpres, le sermon de M. le chanoine Le Grand, officiel, avec une éloquence vigoureuse et prenante, évoqua en une fresque lumineuse le geste de Marie en pays de France : la série de ses interventions merveilleuses et les hommages de la France à sa Reine. Puis il rappela que ces « liens de parenté » entre elle et notre patrie ne sont pas seulement pour nous des titres à sa bienveillance, mais encore des invitations pressantes à nous ressaisir, à rénover notre vie pour être digne d'elle et mériter son secours.

Son Excellence Monseigneur Duparc qui, malgré la fatigue et la chaleur, assista au trône à la grand'messe et présida le salut, nous apporta la joie de sa présence et donna une fois de plus la preuve de son attachement à nos sanctuaires bretons.

Et le soir, lorsque les pèlerins ont quitté Rumengol, la Vierge dorée, debout sur son pinacle de granit, les a vus s'acheminer sur les routes du retour et les a suivis d'un long regard qui était un remerciement et une bénédiction.

SAINT-MÉEN. — Retraite-Adoration (26 Mai-4 Juin). — Prêchée par les Pères Briec et Aimé, capucins du Couvent de Roscoff, elle a été suivie par 213 enfants, 235 hommes et 253 femmes. C'est dire qu'elle a été suivie par tous, puisque la paroisse compte que 686 habitants ; qu'elle a même été suivie par plusieurs des paroissiens de Plounéventer et de Plouider, très rapprochés de Saint-Méen.

Il est vrai que les Pères Capucins ont su mettre de l'entrain dans les exercices de l'Adoration. Ils ont fait prier et chanter. Ils

ont captivé leurs auditeurs par leurs instructions pratiques, prenantes, illustrées par des faits et des comparaisons.

L'Adoration a été clôturée, le dimanche de la Trinité, par la fête des prisonniers. Le matin, tous communieront pour eux ; et l'après-midi, participeront à une cérémonie de supplication et de réparation, devant le Saint-Sacrement exposé, pour le retour de nos chers absents. Qu'ils nous reviennent au plus tôt. En attendant, que Dieu les garde et les protège !

Nécrologie - M. Louis TANGUY, ancien aumônier du Sanatorium de Roscoff. — Cinq mois environ après M. Jaffrès, son compatriote et ami, mourait à Saint-Joseph M. Louis Tanguy. D'une santé toujours précaire, il a fourni cependant une longue et fructueuse carrière.

Né à Plouvorn en 1866, il étudia à l'école paroissiale, à Kérouras, au Grand Séminaire. Prêtre en 1889, il fut successivement vicaire à Ouessant, à Locquénolé, à Saint-Martin de Morlaix, puis à Collorec, près de son oncle, M. Simon. Il y resta 16 ans, bâtit l'école chrétienne, qui lui coûta tant de soucis, et lui apporta par la suite tant de consolations.

Ayant décliné l'offre de succéder à son oncle, il fut nommé à Bénodet, où il demeura vingt ans. Il y bâtit encore une école de filles, un patronage, et sous la menace de quitter, malgré toutes les oppositions, il acheta son presbytère. On ne s'attendait pas à trouver chez lui cette belle énergie que ne déparaient pas une grande sérénité, une modestie, un esprit de paix et de prière que l'on ne trouve que chez les saints. Il faisait de son oraison et de sa messe la base de son ministère, et il rayonnait partout le Christ en demeurant lui-même à l'ombre.

Partout où il a passé il a laissé une réputation de sainteté qui lui gagnait tous les cœurs et qui est la condition d'un apostolat sérieux et profond.

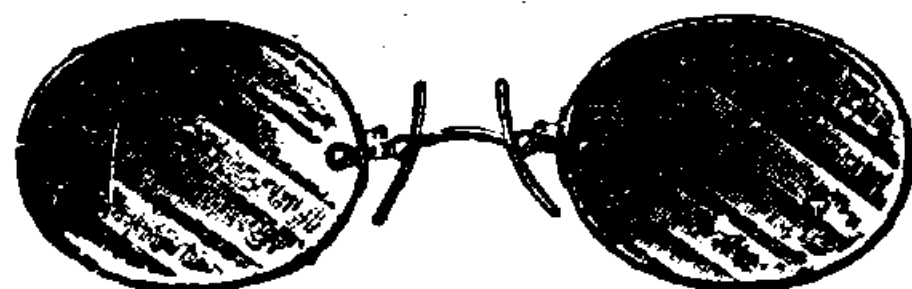
A Roscoff où il a passé ses dernières années, et à Saint-Joseph où il dut se retirer définitivement, il se considérait encore comme privilégié de pouvoir ainsi terminer sa carrière dans la paix et l'obscurité, pour continuer sa route vers le ciel. Il mourut le 24 Avril, à 78 ans. Son corps repose dans le cimetière de Plouvorn, près de celui de M. Jaffrès. Et nous pouvons espérer que leurs âmes, réunies dans le ciel, se réjouissent aussi fraternellement dans le sein du bon Dieu.



Opticien diplômé
Bandagiste diplômé

LUNETTERIE & ORTHOPÉDIE
DELBENN

16, Rue Kéréon, QUIMPER

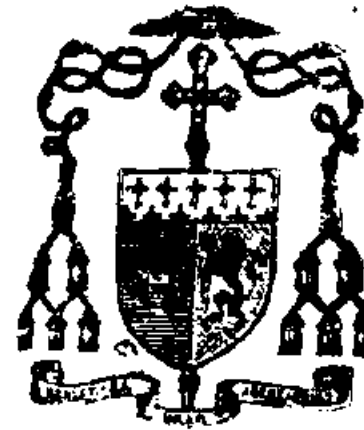


MAISON DE CONFIANCE, RECOMMANDÉE AUX MEMBRES DU CLERGÉ

Le Gérant : D. PLOURENNEC. Quimper, Imprimerie Cornouaillaise.

La Semaine Religieuse

de Quimper & de Léon



Administration : 31, rue Elie-Fréron, Quimper

Abonnements, payables d'avance, C/C 93.81, Nantes

Priz uniforme, France, 35 francs — Le numéro, 1 fr. 50

Changement d'adresse, 1 fr. 50 — Correspondance, 1 fr. 50

Offices de la semaine (Juillet).

- | | |
|--|--|
| 2. Visitation de la B. V. M., 2 ^e cl. B.
Au chœur Solennité de S. Pierre et
de S. Paul. | 6. Oct. des Ss. Pierre et Paul, d. m. R. |
| 3. S. Léon, Pp et C., sd. B. | 7. Ss. Cyrille et Méthode, Ev. et C., d. B. |
| 4. S. Goulven, Ev. et C., d. B. | 8. S ^{te} Elisabeth, R. V., sd. B. |
| 5. S. Antoine-Marie-Zaccaria, C., d. B. | 9. 6 ^e Dim. Pent., sd. V.
A V., M. des 7 Frères Martyrs. |

Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Kerlouan 1-5 | Lannear 6-10

Sommaire :

- | | |
|--|--|
| I. PARTIE OFFICIELLE. — Communiqués de l'Evêché : Inspection diocésaine ; Retraites pastorales et Examens ; Nominations. | nique du diocèse : Succès universitaires ; Riec-sur-Bélon : Pardon de Notre-Dame de Trémor ; Locunolé : La Mission ; Un mot du Maréchal à retenir. |
| II. PARTIE NON OFFICIELLE. — Chro- | |

PARTIE OFFICIELLE

Communications de l'Evêché.

I. Retraites pastorales et Examens. — En raison des circonstances, les Retraites Ecclésiastiques qui devaient avoir lieu les 11 et 18 Juillet et les Examens des jeunes prêtres sont renvoyés à une date ultérieure.

II. Inspection diocésaine. — 1^o SUBVENTIONS. — Une première tranche des subventions, le quart, vient de nous être mandatée. Nous pensons pouvoir atteindre la plupart des écoles par les différentes agences de la Société Générale ; nous profiterons de toutes les occasions qui se présenteront pour servir les autres, aussi vite et aussi sûrement que possible.

2^o VACANCES. — La date officielle des vacances est fixée au 15 Juillet.

III. Nominations. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

Vicaire à Lesneven, M. Joseph Le Bris, vicaire à Poullaouen ;
Vicaire à Poullaouen, M. René Thépaut, jeune prêtre de Ploudaniel.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — Semaine religieuse : c/c 9381, Nantes.

Succès universitaires. — Ont obtenu aux derniers examens de licence :

M. *Ruppe*, professeur à N.-D. du Creisker de Saint-Pol, un certificat d'Histoire ancienne (avec mention Assez-Bien), devant la Faculté de Rennes.

M. *Normand*, professeur à Saint-Louis de Brest, un certificat de Littérature anglaise (avec mention Assez-Bien), devant la Faculté de Paris.

M. *Feutren*, professeur à N.-D. du Creisker de Saint-Pol, un certificat de Mécanique rationnelle, devant la Faculté de Rennes.

M. *Jestin*, professeur à Saint-François de Lesneven, un certificat de Botanique, devant la Faculté de Poitiers.

M. *Canvel*, professeur à Saint-Vincent de Pont-Croix, un certificat de Physique générale (avec mention Assez-Bien), devant la Faculté de Caen.

RIEC-SUR-BÉLON. — Pardon de Notre-Dame de Trémor. — Lundi de la Pentecôte, une belle journée. Le pardon de Notre-Dame de Trémor a revêtu cette année un éclat tout particulier. En effet, les marins de Landemeur ont renoué une ancienne tradition interrompue depuis 33 ans, en remettant en honneur la procession qui allait tous les ans de l'église paroissiale à la chapelle de Trémor.

A 9 h. 30, conduite par M. le Curé, elle quittait le bourg, et, au chant des litanies et de cantiques populaires, entrecoupés par la récitation de dizaines d'*Ave*, prenait la route de Trémor. Quel beau spectacle. Plus de 100 marins, vêtus de blanc et de bleu, portant croix, bannières et bateaux construits par eux, marchent gravement, pieusement, suivis par une foule qui grossit d'instant en instant. Les pèlerins ! il en vient de partout, à pieds, à bicyclette, en voiture. Mais en arrivant à Landemeur l'émotion vous étreint : la route est jonchée de fleurs ; ici est dessinée l'ancre marine, symbole de l'espérance ; là, ce sont les initiales de la Vierge Marie, notre protectrice ; plus loin, un cœur, symbole de notre amour pour la Reine du Ciel. Lorsque la procession atteint Trémor, plus de 2.000 personnes suivent le cortège.

De l'avis de tous, tout fut magnifique : la grand'messe, les vêpres où les hommes et les jeunes gens, à leur tête les Jacistes,

les femmes et les jeunes filles, enfants de Marie et autres formaient une belle chorale qui n'a rien à envier à aucune paroisse. Après la messe, le R. P. Guervennou, S. J., donna en plein air le sermon de circonstance, écouté par tous dans un silence calme et recueilli.

Après les vêpres, bénédiction de la mer et retour de la procession. Les marins furent vraiment dignes de leurs aïeux : devant ce spectacle, bien des larmes coulèrent. Un tel acte de foi, sans nul doute, attirera sur eux et sur la France la miséricorde divine, par l'intercession de Notre-Dame de Trémor.

LOCUNOLÉ. — La Mission. — La paroisse de Locunolé a vécu, du 20 Avril au 7 Mai, des journées de grâces et de salut : la grande Mission, si ardemment souhaitée par la population, a pleinement réussi, malgré les difficultés du temps et les angoisses de l'heure. Sur une population de 1.300 habitants, augmentée de 250 réfugiés, plus de 1.000 ont répondu à l'appel, suivi les instructions et reçu dans leur cœur Notre Seigneur Jésus-Christ. Si quelques réfractaires ont fait la sourde oreille, les Missionnaires ont enregistré plusieurs conversions, durables espérons-le. Tous sont revenus de la Mission meilleurs et mieux instruits, plus éclairés sur leurs devoirs et plus décidés à vivre chrétiennement.

Après Dieu, le mérite en revient aux Pères Prédicateurs : RR. PP. Le Gall, Cadour et Berthou, prêtres de la Compagnie de Marie, qui, avec conviction et chaleur, exposèrent la doctrine chrétienne et conquièrent les hésitants. Leurs instructions furent écoutées avec attention, et les cantiques chantés avec entrain. Quelques fêtes, bien préparées et suivies religieusement, contribuèrent beaucoup au succès.

Le dimanche 23 Avril, jour de la communion solennelle des enfants, la rénovation des promesses du baptême et la consécration à la Sainte Vierge eurent un caractère vraiment impressionnant ; on était touché d'entendre les enfants offrir leurs couronnes à leur Mère du Ciel. Une autre cérémonie glorifia le sacerdoce. Spécialement, la représentation vivante de la Cène fit mieux comprendre aux assistants la grandeur de l'Eucharistie. A la belle cérémonie de la Réparation, on pria avec ferveur pour les pauvres pécheurs. Les prisonniers ne furent pas oubliés ; une messe spéciale fut célébrée pour eux. Evidemment, comme dans toute paroisse bretonne, le service pour les âmes du purgatoire attira la grande foule et l'évocation nominale des paroissiens décédés depuis la dernière mission impressionna vivement les assistants.

Le dimanche 7 Mai, la clôture fut un vrai triomphe. A l'église, quatre nouveaux vitraux furent bénits. Ensuite la procession parcourut les rues du bourg, toutes magnifiquement pavoisées et ornées de fleurs, d'arbres, de guirlandes et d'arcs de triomphe. Des centaines et des centaines de fidèles prenaient part à la procession, mettant tout leur cœur pour chanter à pleine voix. Les croix étaient portées par M. le Maire, son adjoint et l'ancien maire, et les reliques de S. Guénolé par les conseillers paroiss-

siaux. La croix de mission, couchée sur un lit de fleurs et de draperies, reposait sur les épaules des conseillers municipaux et administratifs et, à tour de rôle, de tous les hommes.

Cette journée fut présidée par M. le Recteur de Guilligomarc'h.

Que S. Guénolé, que N.-D. du Folgoët, patrons de la paroisse, obtiennent de Dieu pour leurs fidèles de nombreuses grâces de fidélité et de persévérance.

Un mot du Maréchal à retenir. — Dès qu'il eut appris l'arrivée dans le diocèse de M. le Maréchal Pétain, Chef de l'Etat, Son Exc. Mgr Roland-Gosselin sollicita une audience, afin d'offrir ses hommages à l'homme illustre qui devenait son diocésain. Avec une exquise bonne grâce, le Maréchal pria Monseigneur de venir déjeuner à sa table, accompagné de Mgr l'Auxiliaire.

Réception tout intime, au cours de laquelle les invités purent admirer, en même temps que la santé toujours robuste du Maréchal et la fraîcheur de son visage que ne barre aucune ride, sa simplicité charmante, sa distinction tout enveloppée d'une discrète majesté et soulignée d'un sourire plein de bonté et de douceur. Pendant le repas, la conversation qu'anime avec une aisance et un à-propos sans recherche M^{me} la Maréchale, aborde les sujets les plus divers. Les propos s'échangent entre le Chef de l'Etat et ses collaborateurs sur un ton libre et enjoué : on se sent vraiment en famille.

« Je dois maintenant prendre congé ; le travail nous appelle. » Par cette simple formule, le Maréchal clôt le moment de détente qui a suivi le déjeuner. Avant de laisser partir ses hôtes, il ajoute : « Dimanche, je me propose d'assister à la messe, à l'église du village. » Et comme Monseigneur fait allusion à la chapelle du château, où le curé du lieu viendrait volontiers célébrer le Saint-Sacrifice : « Non, répond-il, j'aime prendre contact avec les gens ; et puis, je leur dois l'exemple. »

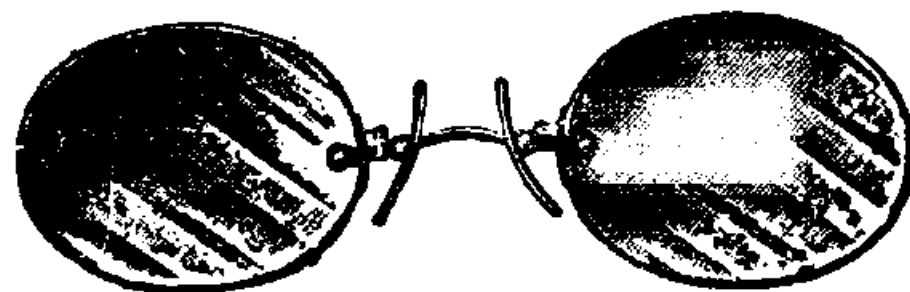
(Bulletin diocésain de Versailles.)



Opticien diplômé
Bandagiste diplômé

**LUNETTERIE & ORTHOPÉDIE
DELBENN**

16, Rue Kéréon, QUIMPER

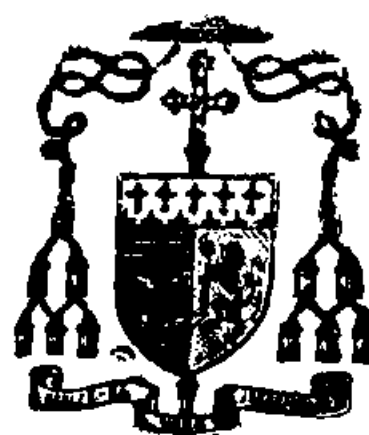


MAISON DE CONFIANCE, RECOMMANDÉE AUX MEMBRES DU CLERGÉ

Le Gérant : D. PLOUENNEC. Quimper, Imprimerie Cornouaillaise.

La Semaine Religieuse

de Quimper & de Léon



Administration : 31, rue Elie-Fréron, Quimper

Abonnements, payables d'avance, C/C 93.81, Nantes
Prix uniforme, France, 35 francs — Le numéro, 1 fr. 50

Changement d'adresse, 1 fr. 50 — Correspondance, 1 fr. 50

Offices de la semaine (Juillet).

- | | |
|--|---|
| 16. 7 ^e Dim. Pent., sd. V.
A V. M. du suivant et de N.-D. du
Mont-Carmel. | 20. S. Jérôme Emilien. C., d. B. |
| 17. S. Alexis, C., sd. B. | 21. S. Thénénan, E. et C., d. B. |
| 18. S. Camille de Lellis, C., d. B. | 22. Ste Marie-Madeleine, d. B. |
| 19. S. Vincent de Paul, C., dm. B. | 23. 8 ^e Dim. Pent., sd. V.
A V. M. de St Apollinaire et de Ste
Christine, V. et M. |

Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Plouévez-du-Faou..... 14-20 | Molène..... 21-23

Sommaire :

- | | |
|---|---|
| I. PARTIE OFFICIELLE. — Communi-
cations de l'Evêché : Lettre pastorale
de Monseigneur Duparc, annonçant le
cinquantième anniversaire du Couron- | nement de Notre-Dame des Portes ;
Nominations.
II. — Bibliographie. |
|---|---|

PARTIE OFFICIELLE

Communications de l'Evêché.

**I. Lettre pastorale de Monseigneur Duparc,
annonçant le cinquantième anniversaire du Cou-
ronnement de Notre-Dame des Portes.**

Adolphe-Yves-Marie DUPARC, par la grâce de Dieu et du Saint-
Siège Apostolique, Evêque de Quimper et de Léon, Assistant au
Trône Pontifical, Comte Romain, au Clergé et aux Fidèles de
Notre Diocèse, salut, paix et bénédiction en Notre Seigneur
Jésus-Christ.

NOS TRÈS CHERS FRÈRES,

Les cinquantenaires font date dans la vie des hommes et des institutions. La Bible nous recommande de ne pas les laisser passer inaperçus. C'est pourquoi nous voulons commémorer solennellement, le 27 Août prochain, le cinquantième anniversaire du Couronnement de Notre-Dame des Portes, à Châteauneuf-du-Faou.

Ils deviennent rares les anciens qui furent témoins de la splendide journée du 26 Août 1894. A l'appel de l'Evêque de Quimper, les Evêques de Vannes, de Saint-Brieuc, de Séez, du Cap-Haïtien, de Jéricho, étaient venus rehausser l'éclat de la fête. Monseigneur d'Hulst et le Comte de Mun, députés, étaient présents avec d'autres élus du pays. Escortée d'un cortège de deux cents prêtres et d'une foule innombrable de fidèles, la statue vénérée était portée triomphalement par de pieuses femmes du pays. Lorsque, par délégation du Souverain Pontife, Notre prédécesseur de pieuse mémoire, Monseigneur Valleau, posa, conformément aux prescriptions liturgiques, la première couronne sur le front de l'Enfant Jésus, et la seconde sur le front de sa Mère, un grand courant d'émotion fit frémir l'assistance. Le nom du Pape Léon XIII fut acclamé avec enthousiasme. Puis Monsieur le Maire de Châteauneuf sortit des rangs portant un cierge, qu'il offrit, au nom de la cité, à la grande protectrice et bienfaitrice de la contrée.

Depuis ce jour mémorable, investie des insignes de la royauté, Notre-Dame n'a pas failli à sa mission. Son prestige n'a fait que s'accroître et grandir. La céleste Patronne s'est plu à répandre en cette terre d'élection les grâces les plus abondantes. On y vient des Côtes-du-Nord, du Morbihan, des quatre coins du Finistère. « Les uns, atteste le vieux cantique, ont à remercier, d'autres, s'approchent pour demander. Tous seront exaucés. » Que de merveilles se sont opérées là, par l'intercession de l'auguste Reine ! Que de pèlerins ont trouvé près d'elle la guérison du corps, et, ce qui est infiniment plus précieux, la santé de l'âme !

A mesure que se développe le mouvement des jeunesses catholiques, c'est à Notre-Dame des Portes qu'elles viennent soumettre leur programme et jurer fidélité. Sous la bannière de l'Action Catholique, les militants de la Cornouaille et même du Léon s'y donnent rendez-vous pour confier à son patronage leurs consignes apostoliques. Combien de fois aussi les conscrits de la région y ont défilé pour se préparer par leur prière collective à passer, à leur tour, dans la grande armée nationale !

Les besoins et les détresses n'ont pas diminué. Bien au contraire. Sans cesse le démon rôde autour des âmes pour les arracher au royaume de Dieu et de Marie. Un matérialisme sordide, qui ne veut connaître que des appétits de lucre et de plaisir, menace d'étouffer la foi et de corrompre les mœurs. Une guerre affreuse, sans précédent, ravage le monde. Sur le sol de notre Patrie envahie, des puissances étrangères s'affrontent, en semant partout la dévastation et la mort. A qui faire appel, sinon à Celle qui détient les clefs et garde la Porte de la cité de Dieu sur la terre comme au Ciel !

Un des plus grands serviteurs de Notre-Dame, le Bienheureux de Montfort, assure que, dans les derniers temps, « Marie doit éclater plus que jamais en miséricorde, en force, et en grâce : en miséricorde, pour ramener et recevoir amoureusement les pauvres pécheurs et dévoyés qui se convertiront et reviendront à l'Eglise catholique ; en force contre les ennemis de Dieu qui se révolteront terriblement pour séduire et faire tomber par promesses et

menaces tous ceux qui leur sont contraires ; et enfin elle doit éclater en grâce pour animer et soutenir les vaillants soldats et fidèles serviteurs de Jésus-Christ qui combattent pour ses intérêts. » Nous sommes sans doute loin encore de la fin des Temps. Sous bien des rapports pourtant les symptômes prédits par l'Evangile se déroulent sous nos yeux. Que de grâces il nous reste à solliciter de la Mère de Dieu ! Recourons à sa puissance et à sa bonté pour nous-mêmes, pour nos foyers, pour les sinistrés, pour les prisonniers, pour le Pape, pour l'Eglise, pour la France ! Autant de sujets qui impriment une opportunité plus que suffisante à la manifestation que nous avons en vue. Tout ce que les circonstances et les événements permettront sera mis en œuvre pour la rendre digne de Notre-Dame et digne de ses fidèles Bretons. Plus les temps sont calamiteux, plus l'horizon se montre noir et le péril pressant, plus les enfants ont intérêt à se grouper autour de leur Mère.

Vous viendrez nombreux avec votre Evêque et vos prêtres, à ce Pardon jubilaire du 27 Août. Notre-Dame des Portes vous y attend. Elle accueillera vos prières avec vos hommages. Votre présence dans son fief, à sa cour, sera pour Elle une réparation d'amour très consolante, en même temps qu'elle sera pour vous, nous l'espérons, une source de grâces précieuses.

A CES CAUSES,

Le Saint Nom de Dieu invoqué,
Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

Article 1^{er}. — Des fêtes solennelles seront célébrées à Châteauneuf-du-Faou, le dimanche 27 Août, à l'occasion du 50^e anniversaire du Couronnement de Notre-Dame des Portes.

Article 2. — Pour associer à ces fêtes le diocèse tout entier, un *Te Deum* sera chanté aux vêpres, dans toutes les paroisses, le 27 Août.

Et sera Notre présente Lettre pastorale lue dans toutes les églises et chapelles publiques de Notre diocèse, le dimanche qui en suivra la réception.

Donné à Quimper, en Notre maison de Saint-Joseph, sous Notre seing, le sceau de Nos armes et le contre-seing du Secrétaire général de Notre Evêché, le 24 Juin 1944, en la Fête de la Nativité de Saint Jean-Baptiste.

PAR MANDEMENT :

Y. PERROT, CHAN.,
Secrét. gén. de l'Evêché.

† ADOLPHE,
Evêque de Quimper et de Léon.

II. Nominations. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

Vicaire à Taulé, M. René Clech, vicaire à Sizun ;
Vicaire à Pont-l'Abbé, M. François Le Jouis, vicaire à Gouézec ;
Vicaire à Gouézec, M. Eugène Guirriec, jeune prêtre de Roscoff ;
Vicaire à Douarnenez, M. Michel Bourdon, vicaire à Notre-Dame de Quimperlé ;

Vicaire à Notre-Dame de Quimperlé, M. René Stéphan, vicaire à Plogastel-Saint-Germain ;
 Vicaire à Plogastel-Saint-Germain, M. Jean Bégoc, jeune prêtre de Saint-Pabu ;
 Vicaire à Spézet, M. Jean Baraër, jeune prêtre de Gouézec ;
 Vicaire à Notre-Dame de Kerbonne, M. Marcel Cloarec, jeune prêtre de Kernouës ;
 Vicaire à Saint-Guénolé de Penmarc'h, M. Yves Garo, jeune prêtre de Dinéault ;
 Vicaire à Gouesnou, M. André Nicol, jeune prêtre de Lampaul-Guimiliau ;
 Vicaire auxiliaire à Pont-Aven, M. Henri Corre, jeune prêtre de Roscoff.

BIBLIOGRAPHIE

BONNE PRESSE, 5, rue Bayard, Paris (VIII^e).

Pastor Bonus. — *Vie Communautaire et Clergé diocésain*, in-12, 116 pages.
 H. Mathieu S. J. — *Devoir d'être Anôtre*, in-12, 60 pages.
 F. Gènevois. — *Lumières de vie et Famille humaine*, in-12, 204 pages.
Images Sacré-Cœur, 50 ex. 21 f. 20 ; 100 ex. 37 f. ; 1000 ex. 308 fr., franco.

SOCIÉTÉ AUXILIAIRE ŒUVRE DES CATÉCHISMES,
 19, rue de Varenne, Paris (VII^e).

Nos origines, par M. A. de l'Apparent, excellente brochure de 40 pages, malheureusement déjà épuisée.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Agences

BREST
 QUIMPER

Bureaux permanents

Châteaulin, Morlaix,
 Concarneau, Pont-l'Abbé,
 Douarnenez, Quimperlé,
 Saint-Pol de Léon.

et nombreux bureaux périodiques

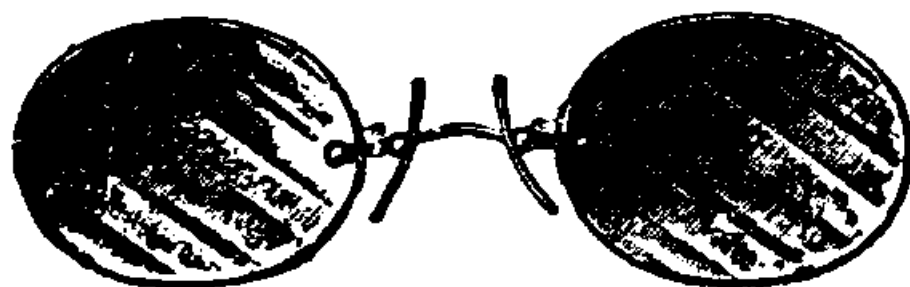
Toutes opérations de banque et de bourse, garde de titres, coffres-forts



Opticien diplômé
 Bandagiste diplômé

LUNETTERIE & ORTHOPÉDIE DELBENN

16, Rue Kérôn, QUIMPER

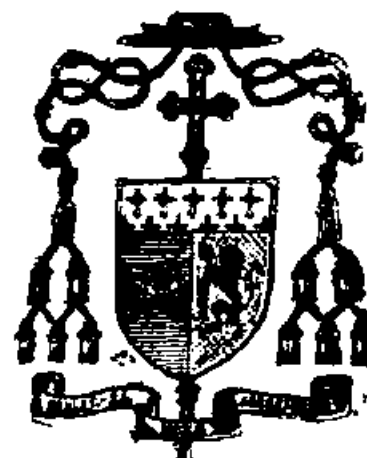


MAISON DE CONFIANCE, RECOMMANDÉE AUX MEMBRES DU CLERGÉ

Le Gérant : D. PLOUHANEC. Quimper, Imprimerie Cornouaillaise.

La Semaine Religieuse

de Quimper & de Léon



Administration : 31, rue Elie-Fréron, Quimper

Abonnements, payables d'avance, C/C 93.81, Nantes
 Prix uniforme, France, 35 francs — Le numéro, 1 fr. 50

Changement d'adresse, 1 fr. 50 — Correspondance, 1 fr. 50

Offices de la semaine (Juillet).

23. 8 ^e Dim. Pent., sd. V. A V. M. de St Apollinaire et de Ste Christine, V. et M.	patronne de la Province, 1 ^{re} cl., Oct. comm., B.
24. Vigile de S. Jacques, Ap., s. V.	27. 2 ^e j. de l'Oct., sd. B.
25. S. Jacques, Ap., 2 ^e cl., R.	28. S. Samson, Ev. et C., sd. B.
26. Ste ANNE, mère de la B. V. M.,	29. Ste Marthe, V., sd. B.
	30. 9 ^e Dim. Pent., sd. V.
	Au chœur, solennité de Ste Anne.

Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Molène.....	22-23	Pensionnat Pillier-Rouge.....	26-31
Lanildut.....	24-25		

Sommaire :

I. PARTIE OFFICIELLE. — Communi- cations de l'Evêché : Aumônerie des Prisonniers de Guerre ; Consécration au Sacré-Cœur ; Renouvellement de Bourses ; Sonneries de cloches ; Déco- ration diocésaine.	II. PARTIE NON OFFICIELLE. — Chro- nique du diocèse : Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, Patronne secondaire de la France ; Avis important ; Avis de service ; Inspection diocésaine ; Prière du soir : « In manus tuas Domine ».
--	---

PARTIE OFFICIELLE

Communications de l'Evêché.

I. L'Aumônerie des Prisonniers de Guerre nous communique :

« Son Excellence Mgr Valerio Valeri, Nonce Apostolique en France, vient d'informer l'Aumônerie Générale des Prisonniers de Guerre que la Sacrée Congrégation des Séminaires et des Universités a accordé aux jeunes clercs prisonniers dans l'Oflag XVII A la faculté d'être admis aux examens de baccalauréat et de licence en droit canonique.

» Un véritable séminaire existe en effet dans cet Oflag, grâce à la présence de professeurs de théologie et de droit canonique hautement qualifiés. »

II. Consécration au Sacré-Cœur. — On trouve au Secrétariat diocésain de la Croisade Eucharistique (Brest, 3, rue d'Aiguillon) et au Bureau du Patronage de la Sainte-Famille (Quimper, rue Valentin) des feuilles de Consécration, en breton ou en français ; au verso, chaque famille peut écrire les noms de ses membres.

III. Renouvellement de Bourses. — Nous recevons de l'Inspection Académique du Finistère avec prière de notifier à MM. les Directeurs et M^{mes} les Directrices des écoles secondaires privées.

Extrait de la C. M. du 2 Juin 1944, parvenue le 8 Juillet.

« J'ai décidé que cette année, à titre exceptionnel, les chefs d'établissements seraient autorisés à accorder eux-mêmes le renouvellement de leur bourse aux élèves âgés de plus de 19 ans, sous les conditions ordinaires. Vous voudrez bien leur rappeler que ces renouvellements ne peuvent pas être accordés au-delà de 22 ans et qu'à partir de 20 ans, les candidats doivent justifier de leur admissibilité à une grande école ou faire l'objet d'une proposition favorable du conseil de classe, en raison de leurs aptitudes et de leurs chances de succès à un concours ultérieur, la question des notes n'intervenant qu'à titre secondaire.

« Les refus de renouvellement continueront à être prononcés par D. M.

« Ces propositions me seront transmises par vos soins sous la même forme que celles des retraits de bourses, sur états n° 8. Vous voudrez bien m'adresser ces états dès la fin de l'année scolaire en ce qui concerne les retraits et, aussitôt connus les résultats des examens, en ce qui concerne les refus de renouvellement ».

Je vous prie de vouloir bien me faire parvenir votre travail dans le plus bref délai.

IV. Sonneries de cloches. — Nous rappelons à MM. les Curés et Recteurs la nécessité d'observer strictement les articles suivants des Statuts du diocèse :

Art. 352. — L'usage des cloches doit être réservé aux cérémonies religieuses.

Les Curés ne permettront pas que ces sonneries soient exécutées par un sonneur autre que celui qu'ils auront chargé de ce soin.

Art. 353. — Ils veilleront à ce que les cloches ne soient employées pour des sonneries civiles que : 1° dans les cas de péril commun, qui exigent un prompt secours ; 2° dans les cas où cet emploi est prescrit par les dispositions des lois ou règlements, ou autorisé par les usages locaux.

V. Décoration diocésaine. — Monseigneur l'Evêque a décerné la médaille du Mérite diocésain, à M. Pierre-Jean Monfort, de Plobannalec, pour le service de sacristain bénévole qu'il assure depuis 40 ans, à la chapelle de Plonivel.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Evêché : c/c \$480. Nantes. — Semaine religieuse : c/c 9381. Nantes.

Croisade de Messes pour la Consécration officielle de la France au Sacré-Cœur.

Militants connus et inconnus de tous ces mouvements d'Action Catholique qui sont si riches de promesses et de réalisations sur notre terre de France, c'est à vous tous que s'adresse cet ardent appel pour une splendide et urgente croisade.

Vous savez que Notre-Seigneur révélant son Cœur à Ste Marguerite-Marie lui a adressé plusieurs demandes dont quelques-unes concernent spécialement notre Patrie. Au premier plan de ces demandes se place celle de la consécration officielle de la France qui n'a jamais été réalisée.

Bien sûr, innombrables sont les individus et les familles qui se sont consacrés au Sacré-Cœur et on ne saurait trop nous engager à faire ou à refaire cette consécration personnellement et mieux encore en famille, mais *il s'agit d'obtenir ce geste de la France officielle, du gouvernement de la France.*

Comme vous le savez, l'Apostolat de la Prière, avec l'approbation et l'encouragement de l'Assemblée des Cardinaux et Archevêques prépare pour le 29 Octobre prochain, fête du Christ-Roi, la consécration de la France au Sacré-Cœur par la famille française. Cette consécration aura lieu à Montmartre et sera faite par des pères de famille délégués de tous les diocèses de France.

Ce sera un très bel acte, mais ce ne sera pas encore la consécration officielle de la France au Sacré-Cœur.

Ne serait-il pas urgent de hâter son heure ? La France divisée, ensanglantée, aux prises avec tous les maux qui peuvent accabler un pays semble aux bords de l'abîme. Avec confiance, jetons-la sur le Cœur du Christ, en participant à la Croisade nationale de Messes qui s'organise dans tous les diocèses de France :

Il s'agit de faire dire le plus grand nombre possible de messes à cette unique intention : *obtenir la consécration de notre Patrie au Sacré-Cœur.*

Quel est le militant d'Action Catholique qui refuserait de faire dire *au moins une messe* et qui n'essayerait de décider autour de lui beaucoup de bons chrétiens à faire dire aussi leur messe ? Choisir le *sacrifice le plus généreux* pour se procurer l'argent nécessaire.

Il faut arriver à faire dire des *centaines de milliers de messes*. Ne pensez-vous pas qu'un tel geste soit de nature à toucher le Cœur de Dieu et une fois de plus... *sauver la France ?*

Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, Patronne secondaire de la France. — A la prière des Cardinaux, Archevêques et Evêques de France, Notre Saint Père le Pape Pie XII, par un Bref du 3 Mai 1944, a daigné déclarer et constituer Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, Patronne secondaire de la France.

Avis important — En raison des congés annuels, les bureaux et ateliers de l'Imprimerie Cornouaillaise seront fermés du 24 Juillet au 7 Août.

La parution de la Semaine religieuse est suspendue pendant cette quinzaine.

Avis de service. — Trémaouézan : mardi 1^{er} Août, 11 h. (officielle), service anniversaire pour M. Jézéquel, ancien recteur.

Inspection diocésaine. — BREVET ÉLÉMENTAIRE. — Les candidats qui ont échoué à la première session du B. E., du B. E. P. S. et du B. S. pourront être inscrits pour la deuxième session, sans avoir obtenu le minimum de points exigés par la réglementation normale.

Prière du soir : « In manus tuas Domine ».

J'entre dans le sommeil, aveugle et sans défense.
O mon Père, voici la clef de ma maison.
Garde tout ce que j'ai, ma vie et ma raison
Et la grâce ; le Ciel dont tu me fais l'avance.
Bonsoir, Père ! J'ai mis mes deux mains dans ta main.
Bonsoir, Père ! Tes doigts ont scellé mes paupières.
Le sommeil — ou la mort — s'en vient à pas légers.
Et vers minuit m'appelleront douze dangers.
Mais je m'endors, sans crainte, en chantant mes prières.
Car je te sais, ô Père, assis à mon chevet.
Et si quelque vertige affole et perd mon âme
Tu la retourneras vers Toi, comme une femme
Retourne dans le lit son petit qui rêvait.
Je ne suis pas un saint, mon Dieu, pour que tu veuilles
Me bercer dans tes bras et chasser mes frissons...
Le sommeil — ou la mort — glisse dans la nuit douce...
Bonsoir, Père, reçois mon âme entre tes mains.

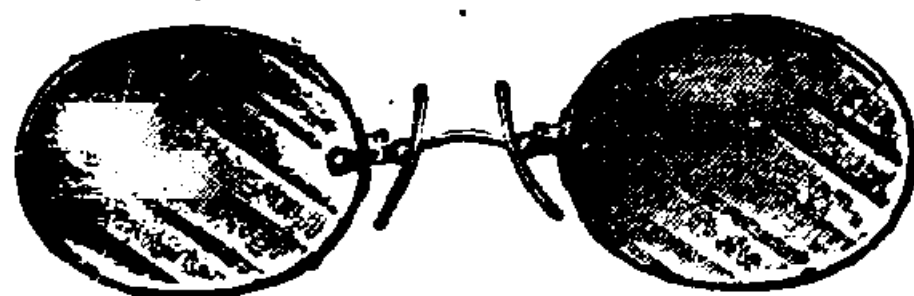
Marie NOEL.



Opticien diplômé
Bandagiste diplômé

LUNETTERIE & ORTHOPÉDIE
DELBENN

16, Rue Kéréon, QUIMPER

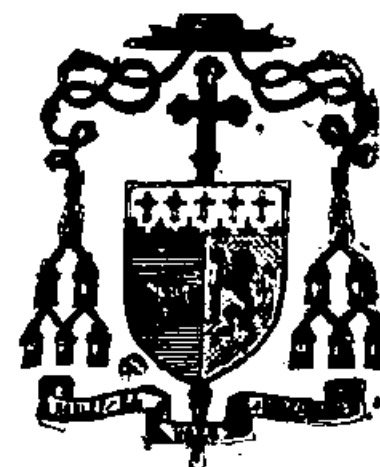


MAISON DE CONFIANCE, RECOMMANDÉE AUX MEMBRES DU CLERGÉ

Le Gérant : D. PLOUENNEC. Quimper, Imprimerie Cornouaillaise.

La Semaine Religieuse

de Quimper & de Léon



Administration : 31, rue Elie-Freron, Quimper

Abonnements, payables d'avance, C/C 93.81, Nantes
Prix uniforme, France, 35 francs — Le numéro, 1 fr. 50
Changement d'adresse, 1 fr. 50 — Correspondance, 1 fr. 50

Offices de la semaine (Juillet-Août).

- | | |
|---|--|
| 30. 9 ^e Dim. Pent., sd. V.
Au chœur, solennité de Ste Anne. | 3. Invention de S. Etienne, 1 ^{er} M., sd. R. |
| 31. S. Ignace, C. dm. B. | 4. S. Dominique, C., dm. B. |
| 1 ^{er} Août. S. Pierre ès liens, dm. B. | 5. Ste Marie aux Neiges, dm. B. |
| 2. Octave de Ste Anne, dm. B. | 6. Transfiguration de N.S.J.-C. 2 ^e cl. B.
A V. M. de S. Gaëtan et du 10 ^e dim. |

/ Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Pensionnat Pilier-Rouge. 26-31 Juillet | Augustines de Caburien. 1-8 Août

Sommaire :

- | | |
|--|--|
| I. PARTIE OFFICIELLE. — Communiqués de l'Evêché : Nominations. | III. Chronique générale : Vie spirituelle ; Saint Paul ; Le Signe de la Croix. |
| II. PARTIE NON OFFICIELLE. — Chronique du diocèse : Décès. | |

PARTIE OFFICIELLE

Communications de l'Evêché.

Nominations. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

Recteur de Plougasnou, M. Jean-Louis Tanguy, recteur de Mespaul ;

Recteur de Mespaul, M. Jean Quentel, aumônier de l'Hôpital maritime à Brest ;

Aumônier de l'Hôpital maritime à Brest, M. René Mazurié, aumônier de la Marine ;

Chapelain de l'Hospice à Saint-Pol de Léon, M. François Laurent, recteur de Plougasnou ;

Chapelain de la Providence à Landerneau, M. Charles Abaléa, recteur de Pencran.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — Semaine religieuse : c/c 9381, Nantes.

Décès. — On nous annonce la mort du R. P. Corentin Cloarec, de l'Ordre des Frères Mineurs, Définitéur provincial, Vicaire du Couvent de Paris, décédé tragiquement le 28 Juin 1944, dans sa 51^e année.
R. I. P.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Vie spirituelle. — Avant d'agir, organisez-vous, faites travailler la tête avant la main.

Prévoyez chaque matin le travail du jour.

Gardez dans chaque détail le sentiment de l'ensemble.

Poussez tout au parfait. Un ouvrage qui n'est pas parfait n'est pas encore achevé ; le langage en témoigne. Un souci d'art et de perfection dans tout ce que l'on fait est un signe d'élévation d'esprit et de supériorité morale et il les renforce.

Aimez le travail humble, caché, dont personne n'aura cure, pour lequel personne ne remerciera, qui brille dans le secret au regard de Dieu seul.

Soyez calme dans l'incendie, dans le naufrage, dans la débâcle ; c'est le moyen de sauver le plus de gens et de choses.

Respectez la durée et ménagez la loi d'éclosion de chaque chose : la durée est à Dieu ; la mesure des choses représente la volonté de Dieu ; la hâte est une révolte.

Laissez à chaque tâche son heure, et à chaque heure sa tâche.

Terminez ce que vous avez commencé. Commencer, c'est promettre ; achever, c'est tenir.
R. P. SERTILLANGES (*Notre Vie*).

Saint Paul. — Saint Paul ! Quel nom ! N'est-ce pas le plus grand homme qui ait existé ? En lui, la nature et la grâce ont été poussées à bout. Qui a été plus privilégié que lui, quant à la prédestination divine ? Mais aussi sur quelle riche nature cette prédestination est tombée ! Quel esprit ! Quel cœur ! Quelle ardente éloquence ! Quelles vues pénétrantes ! Quelle tendresse d'âme ! Quelle vie héroïque et quelle mort ! Ses épîtres seront lues et commentées éternellement ! Toute la théologie chrétienne est là ! C'est la source de ce grand fleuve. Saint Augustin et Saint Thomas et tous les autres génies chrétiens ne sont que ses commentateurs.

Comme il dit la vérité, — une vérité aussi durable que le monde, — lorsqu'il ose écrire : « J'ai été établi le prédicateur, l'apôtre et le maître des nations (*1 Tim. (1, 7.) ; positus sum ego prædicator et apostolus et magister gentium !*) »

A lui seul, par son histoire authentique et absolument certaine, il est une démonstration sans réplique de la foi chrétienne. Il a

persécuté Jésus-Christ, il l'a haï. Il a été converti par un miracle unique. Il a aimé jusqu'à la mort Celui qu'il avait poursuivi d'une haine fanatique. Le mort du Calvaire, il l'a vu ressuscité. Par sa vertu, il a fait des miracles sans nombre, et sa vie tout entière, si profondément humaine, est cependant un miracle continu. Jamais l'entrelacement du divin et de l'humain n'a été ici-bas plus visible. Quand on parle de lui, de sa doctrine et de sa vie, on peut dire ce que lui-même dit de Jésus-Christ : « *Scio cui credidi, je sais à qui j'ai cru !* »

O Paul, donnez-moi, obtenez-moi quelque chose de vous ! Donnez-moi de pouvoir dire comme vous : « J'ai combattu le bon combat, j'ai gardé la foi ! Je n'ai plus qu'à attendre du juste Juge la couronne qu'il a promise à ceux qui ont aspiré après son avènement... Que je voudrais pouvoir ajouter avec vous : « Qui pourra me séparer de l'amour de Jésus-Christ ? Sera-ce l'affliction ou les déplaisirs, ou la faim, ou la nudité, ou les périls ou le glaive ? Je suis assuré que ni la mort, ni la vie, ni les anges, ni les principautés, ni les puissances, ni les choses présentes, ni les futures, ni la puissance (des hommes), ni tout ce qu'il y a de plus haut ou de plus profond, ni toute autre créature ne pourra jamais me séparer de l'amour de Dieu ! » Et encore : « Je sais que Jésus-Christ sera glorifié dans mon corps, soit par ma vie, soit par ma mort. Car le Christ est ma vie et la mort m'est un gain (*Rom. XIII. 35-39*). Et enfin : « J'ai le désir de voir mon corps tomber en dissolution, pour être avec le Christ. » (*Phil. I, 23.*)

Mon Dieu, que je voudrais que tous ces sentiments fussent vivants dans mon cœur. Il le faut, car le temps de ma délivrance approche, *tempus resolutionis meæ instat*. Quand sera-ce ? Il est sûr que je puis dire : *Jam delibor*, je suis comme la victime prête pour le sacrifice. Le poids de la vie présente se fait de plus en plus sentir : si ce n'est pas la maladie, c'est l'affaissement naturel d'un bâtiment qui, longtemps chargé outre mesure, plie sous le poids et annonce sa prochaine ruine.

R. P. LESCŒUR, sup. de l'Oratoire : *Les deux Vies*.

Le Signe de la Croix. — HISTOIRE VRAIE. — Le Père Jandel, prêchant à Lyon, fut un jour pressé par un mouvement intérieur, d'enseigner aux fidèles la vertu du signe de la Croix ; il ne résista pas à cette inspiration et prêcha. Au sortir de la cathédrale, il fut rejoint par un homme qui lui dit :

— Monsieur, croyez-vous à ce que vous venez d'enseigner ?

— Si je n'y croyais pas, je ne l'enseignerais pas ; la vertu du signe de la Croix est reconnue par l'Eglise, je la tiens pour certaine.

— Vraiment... Vous croyez?... Eh bien, moi, franc-maçon, je ne crois pas ; mais profondément surpris de ce que vous avez enseigné, je viens vous proposer de mettre à l'épreuve le signe de la Croix... Tous les soirs, nous nous réunissons dans telle rue, à tel numéro ; le démon vient lui-même présider la séance. Venez ce soir avec moi, nous nous tiendrons à la porte de la salle, vous ferez le signe de la Croix sur l'assemblée, et je verrai si ce que vous avez dit est vrai.

— J'ai foi à la vertu du signe de la Croix, mais je ne puis, sans y avoir mûrement pensé, accepter votre proposition. Donnez-moi trois jours pour réfléchir.

— Quand vous voudrez éprouver votre foi, je suis à vos ordres. Voici mon adresse.

Le Père Jandel se rendit aussitôt auprès de Mgr de Bonald et lui demanda s'il devait accepter le défi, au nom de la Croix. L'Archevêque réunit quelques théologiens et discuta longtemps, avec eux, le pour et le contre de cette démarche. Enfin, tous finirent par être d'avis que le Père Jandel devait accepter.

— Allez, mon fils, que Dieu soit avec vous...

Quarante-huit heures restaient au Père Jandel ; il les passa à prier, à se mortifier, à se recommander aux prières de ses amis ; et, vers le soir du jour désigné, il alla frapper à la porte du franc-maçon. Celui-ci l'attendait. Rien ne pouvait révéler le religieux ; il était vêtu d'un habit laïque ; seulement, il avait caché sous cet habit, une grande croix.

Ils partent, arrivent bientôt dans une vaste salle meublée avec beaucoup de luxe et s'arrêtent à la porte... Peu à peu, la salle se remplit ; tous les sièges allaient être occupés, lorsque le démon apparaît sous la forme humaine. Aussitôt, tirant de sa poitrine le crucifix qu'il y tenait caché, le Père Jandel l'élève à deux mains, en formant sur l'assistance le signe de la Croix.

Un coup de foudre n'aurait pas eu un résultat plus inattendu, plus subit, plus éclatant... Les bougies s'éteignent, les sièges se renversent les uns sur les autres, tous les assistants s'enfuient. Le franc-maçon entraîne le Père Jandel, et quand ils se trouvent loin, sans pouvoir se rendre compte de la manière dont ils ont échappé aux ténèbres et à la confusion, l'adepte de Satan se précipite aux genoux du prêtre :

— Je crois, je crois... Convertissez-moi... Priez pour moi... Entendez-moi.

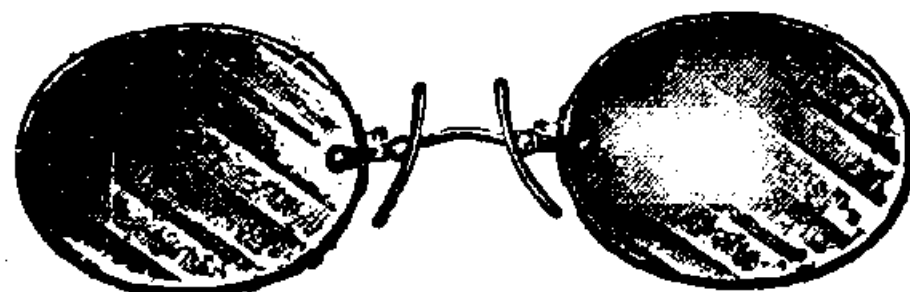
Ce récit est consigné dans la Vie du Père Jandel, Maître Général des Frères Prêcheurs, écrite par le Père Cormier,



Opticien diplômé
Bandagiste diplômé

LUNETTERIE & ORTHOPÉDIE
DELBENN

16, Rue Kérôn, QUIMPER

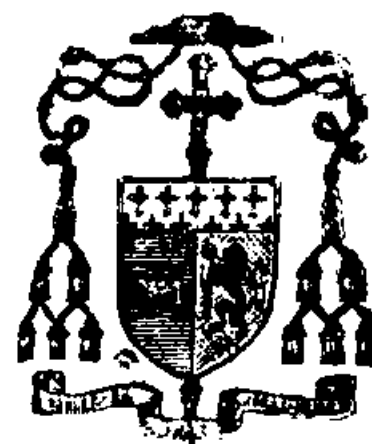


MAISON DE CONFIANCE, RECOMMANDÉE AUX MEMBRES DU CLERGÉ

Le Gérant : D. PLOURENNEC. Quimper, Imprimerie Cornouaillaise.

La Semaine Religieuse

de Quimper & de Léon



Administration : 31, rue Elie-Fréron, Quimper

Abonnements, payables d'avance, C/C 93.81, Nantes
Prix uniforme, France, 35 francs — Le numéro, 1 fr. 50

Changement d'adresse, 1 fr. 50 — Correspondance, 1 fr. 50

Offices de la semaine (Septembre-Octobre)

- | | |
|--|--|
| 24. 17 ^e Dim. Pent., sd. V.
A V. Mm. de N.-D. de la Merci. | 29. S. Michel, Arch., 1 ^{re} cl. B. |
| 25. De la Férie. V. | 30. S. Jérôme, C. et D. d. B. |
| 26. Ss. Cyprien et Justine, V., Mm.
s. R. | 1 ^{er} Octobre. 18 ^e Dim. Pent., sd. V.
An chœur, Solennité du Très-Saint
Rosaire. |
| 27. Ss. Côme et Damien, Mm. sd. R. | A V. Mm. des Ss. Anges et de S. Rémi. |
| 28. S. Venceslas, duc, M. sd. R. | |

Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Plouzévédé	21-23	Querrien	1-5
Scaër	24-30		

Sommaire :

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché* : Lampe du Saint Sacrement ; Vin de Messe ; Consécration des Familles au Sacré-Cœur ; Le Grand Retour ; Nominations ; Décès ; Décoration diocésaine.

PARTIE OFFICIELLE

Communications de l'Evêché.

I. Lampe du Saint Sacrement. — De divers côtés, on nous a demandé ce que devenait l'obligation d'entretenir une lampe devant le Saint Sacrement avec la suppression totale ou partielle du courant électrique.

Nous ne pouvons que répondre : à l'impossible nul n'étant tenu, cette obligation disparaît, la nécessité de conserver le Saint Sacrement l'emportant sur l'obligation de maintenir une lampe allumée devant le tabernacle.

II Vin de Messe — A cause des difficultés actuelles du ravitaillement, la réserve de vin de messe ne sera peut-être pas renouvelée ; nous recommandons donc à MM. les Curés et Recteurs d'économiser le vin de messe.

III. Consécration des Familles au Sacré-Cœur. — Plusieurs paroisses ont demandé que partout, outre la Consécration de chaque famille faite à domicile, une cérémonie spéciale groupe le même jour toutes les familles consacrées, dans leur église paroissiale. Cette fête pourrait être fixée au dimanche 1^{er} Octobre.

Il serait bon d'inviter tous les paroissiens à offrir le matin une communion d'action de grâces, la réparation et la demande au Sacré-Cœur, par le Cœur Immaculé de Marie, — de prêcher aux messes sur la Consécration au Sacré-Cœur, — et d'organiser pour l'après-midi une cérémonie solennelle : vêpres, procession, Consécration générale des familles de la paroisse, Salut du T. Saint-Sacrement.

S'il est possible d'assurer un nombre d'adorateurs suffisant (4 à chaque heure, par exemple), le T. Saint-Sacrement pourra être exposé depuis la première messe jusqu'à la fin de la cérémonie.

Enfin une Veillée de prières, dans la soirée du samedi, ouvrirait avantageusement la fête de la Consécration.

N. B. — Pour les feuilles et renseignements, s'adresser au Bureau du Patronage de la Sainte-Famille, rue Valentin, Quimper.

IV. Le Grand Retour. — Notre-Dame de Boulogne entrera dans le diocèse de Quimper par Rédéne et Quimperlé, le 15 Octobre. Des instructions parviendront à Messieurs les Curés et Recteurs, dès que nous le pourrons.

Dès maintenant, nous faisons connaître que pendant le séjour de Notre-Dame de Boulogne dans le diocèse, l'oraison « Pro pace » sera remplacée par l'oraison de la Messe « De Beata », en l'honneur de la Vierge Marie.

De plus, dans les églises où la statue de Notre-Dame de Boulogne sera présente, en vertu d'un Indult, tous les prêtres pourront dire ce jour-là, dans ces églises, la Messe votive solennelle du Cœur Immaculé de Marie ou la Messe « De Beata », avec *Gloria*, *Credo*, une seule oraison, excepté le dimanche, les fêtes de Notre Seigneur, de la Sainte Vierge, les fêtes de 1^{re} et de 2^{me} classe.

V. Nominations. — La paroisse de *Pencran* étant devenue vacante par la nomination de M. Abaléa, au poste de chapelain de la Providence, Mgr l'Evêque a nommé vicaire-économe, pour en assurer l'administration provisoire, M. Jean-Louis Toulemont, aumônier du Pensionnat Saint-Joseph, à Landerneau.

Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

Curé-doyen de Plouescat, M. Yves Branellec, aumônier des Religieuses Ursulines, à Morlaix ;

Curé-doyen de Châteauneuf-du-Faou, M. Louis Bihan, recteur de Laz ;

Recteur de Laz, M. Gabriel Broudeur, recteur de Lannédern ;
Recteur de Lannédern, M. Hervé Martin, vicaire à Tréboul ;
Recteur de Plouvien, M. René Abguillem, vic. à St-Pol de Léon ;
Recteur de Beuzec-Conq, M. Yves Balcon, vicaire à Saint-Mathieu de Quimper ;

Recteur de Cléden-Poher, M. Jean-L^h Quéau, rect. de Botmeur ;
Recteur de Botmeur, M. Joseph Le Gac, vicaire à Châteaulin ;
Aumônier des Religieuses Ursulines, à Morlaix, M. François Galès, prof. à l'Institution N.-D. du Créisker, à St-Pol de Léon ;
Vicaire à la cathédrale Saint-Corentin, M. Jérôme Coadou, instituteur à Concarneau ;

Vicaires à Saint-Mathieu de Quimper, M. Joseph Le Brun, vicaire à Névez, et M. François Calvez, professeur à l'école du Sacré-Cœur de Guissény ;

Vicaire à Châteaulin, M. Michel Péron, jeune prêtre de Guipavas ;
Vicaire à Lannilis, M. Joseph Cosquer, vic. à St-Michel de Brest ;
Vicaire à Saint-Pol de Léon, M. Yves Morvan, vic. à Lannilis ;
Vicaire à Plouneventer, M. Emmanuel Pengam, jeune prêtre de Ploudaniel ;

Vicaire à Tréboul, M. Joseph Téréne, vicaire aux. à Bénodet ;
Vicaire à La Forêt-Fouesnant, M. Olivier Pellen, jeune prêtre de Saint-Pabu ;

Vicaire à Landeleau, M. Ernest Le Borgne, jeune prêtre de Tréllaouénan ;

Vicaire auxiliaire à Bénodet, M. Jean Plantec, jeune prêtre de Landivisiau ;

Vicaire à Arzano, M. Antoine Labbat, jeune prêtre de Guipavas ;
Vicaire à Poullan, M. Yves Quéménéur, j^{ne} prêtre de Plouénan.

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Professeurs. — Au Petit-Séminaire de Pont-Croix : MM. Sénéchal, jeune prêtre de Pluguffan ; Guéguiniat, jeune prêtre de Plonéour-Lanvern.

A l'Institution N.-D. du Creisker, Saint-Pol : MM. Hirrien, jeune prêtre de Saint-Pol ; Créach, jeune prêtre de Saint-Martin, Morlaix ; Guellec, jeune prêtre de Peumerit ; Fily, jeune prêtre de Guissény.

A l'Institution Saint-François, Lesneven : MM. Ellégoët, jeune prêtre de Loc-Brévalaire ; Falc'hun, jeune prêtre du Bourg-Blanc ; Uguen, jeune prêtre de Plouider ; Simon, jeune prêtre de Plounevez-Lochrist ; Roué, vicaire à Plouneventer.

A l'Ecole Saint-Louis (repliée à Scaër) : MM. Beulze, jeune prêtre de Rosporden ; Gourvennec, jeune prêtre de Saint-Martin, Brest.

A l'Ecole Saint-Yves, Quimper : M. Prigent, jeune prêtre de Henvic.

A l'Ecole Sainte-Croix, Quimperlé : M. Moru, jeune prêtre d'Arzano.

Surveillant général à l'Institution Saint-François, Lesneven : M. Dantec, jeune prêtre de Trégarantec.

En congé d'études à l'Université catholique de l'Ouest : MM. Le Gallic, Corvest, du Petit Séminaire ; Caroff, Grall, Quémé-

neur, de N.-D. du Creisker ; Jestin, Cabon, Dilasser, de Saint-François ; Le Guéner, Bellec Jean, de Saint-Louis ; Gaonac'h, jeune prêtre de Coray.

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

Directeur à Tréllaouénan : M. Le Borgne, jeune prêtre de Plouzévédé.

Directeur intérimaire à Kerfeunteun : M. Moal, adjoint.

Adjoints à Kerfeunteun, M. Péron, jeune prêtre de Loctudy ;

— Plabennec, M. Kermarrec, surv. général à Lesneven ;

— Plougouven, M. Milin, jeune prêtre de Mespaul ;

— Recouvrance, M. Le Gall, jeune prêtre de Saint-Louis, de Brest ;

— Riec, M. Le Donge, jeune prêtre de Plonéour-Lanvern ;

— Concarneau, M. Tanguy, jeune prêtre de Saint-Pol ;

— Rosporden, M. Fertil, adjoint à Ploudiry ;

— Ploudiry, M. Quinquis, jeune prêtre de Locmaria-Plouzané.

VI. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles :

M. Jean-Marie Boulc'h, ancien recteur de Santec, décédé le 24 Juillet, à l'âge de 81 ans ;

M. Louis Conan, vicaire à Poullan, tué par les Allemands, le 3 Août, à l'âge de 33 ans ;

M. Joseph Cadiou, curé-doyen de Châteauneuf-du-Faou, tué par les Allemands, le 5 Août, à l'âge de 67 ans ;

M. Jean Suignard, professeur de philosophie au Petit Séminaire de Pont-Croix, tué par les Allemands, le 5 Août, à l'âge de 24 ans ;

M. Emile Salaün, recteur de Plouvien, tué par les Allemands, le 6 Août, à l'âge de 63 ans ;

M. Pierre Le Lec, recteur de Clédén-Poher, décédé le 22 Août, à l'âge de 67 ans ;

M. François Trétout, vicaire à Plonévez-du-Faou, décédé accidentellement, le 28 Août, à l'âge de 31 ans ;

M. Albert Berthou, recteur de Beuzec-Conq, décédé le 3 Septembre, à l'âge de 73 ans ;

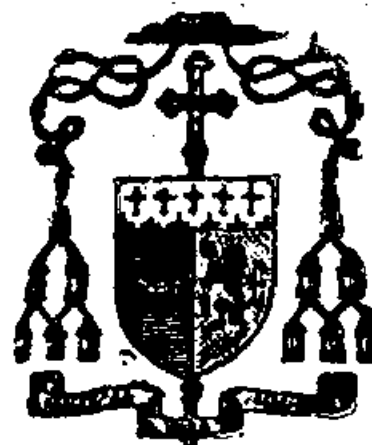
M. Pierre Heydon, vicaire à Telgruc, décédé le 5 Septembre, victime du bombardement, à l'âge de 40 ans ;

M. Joseph Moal, recteur de Plougouvelin, décédé le 8 Septembre, victime du bombardement, à l'âge de 70 ans.

VII. Décoration diocésaine. — Monseigneur l'Evêque a décerné la médaille d'argent du Mérite diocésain, à M^{me} Louis Le Pape, née Marie-Anne Cochou, pour son dévouement pendant de longues années, au service de l'église de Loctudy.

La Semaine Religieuse

de Quimper & de Léon



Administration : 31, rue Elie-Fréron, Quimper

Abonnements, payables d'avance, C/C 93.81, Nantes
Prix uniforme, France, 35 francs — Le numéro, 1 fr. 50

Changement d'adresse, 1 fr. 50 — Correspondance, 1 fr. 50

Offices de la semaine (Octobre)

- | | |
|--|--|
| 8. 19 ^e Dim. Pent., sd. V.
A V. Mm. du suivant, de S ^{te} Brigitte,
de S. Jean Leonardi. | 12. S. Charles de Blois, C., d. B. |
| 9. S. Denys et ses Comp ^{ons} , Mm., d. R. | 13. S. Edouard, R. C., sd. B. |
| 10. S. François de Borgia, C., sd. B. | 14. S. Calixte I ^{er} , P. M., d. R. |
| 11. Maternité de la B. V. M., 2 ^e cl., B. | 15. 20 ^e Dim. Pent., sd. V.
A V. M. de l'Appar. de S. Michel, de
S ^{te} Thérèse, de S ^{te} Hedwige. |

Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Briec 6-12 | Poullaouen ... 13-17

Sommaire :

PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché* : A Messieurs les Curés et Recteurs et à tous les fidèles de Notre diocèse ; Itinéraire du Grand Retour, dans le diocèse de Quimper ; Rentrée scolaire ; Nominations ; Décès.

PARTIE OFFICIELLE

Communications de l'Evêché.

I. A Messieurs les Curés et Recteurs et à tous les Fidèles de Notre diocèse.

NOS TRÈS CHERS FRÈRES,

Dans le passé, Notre diocèse a connu de lourdes épreuves. Mais une catastrophe sans précédent vient de s'abattre sur notre pays. Il n'est guère de partie du diocèse qui n'ait été atteinte ; la région brestoise, surtout, a été horriblement mutilée.

Comment ne pas rappeler d'abord les victimes innombrables de la terreur allemande et de la guerre et ne pas vous inviter à prier pour elles et pour leur famille !

A ces pertes humaines qui ont ouvert des plaies saignantes dans tant de cœurs, s'ajoutent les ruines matérielles dont le bilan confond l'imagination : fermes brûlées, maisons éventrées par les obus, bourgs entiers détruits, la ville de Brest en cendres, une multitude de gens sans foyer, sans travail, sans ressources, livrés, dans le plus grand dénuement, au hasard des générosités passagères, sans sécurité pour l'avenir.

L'ampleur de la catastrophe appelle un effort de solidarité unanime.

Encouragé par l'exemple du Divin Maître qui passa sur terre en faisant le bien, l'Eglise, émue comme Lui de la misère des foules, s'est appliquée, au cours des temps, par de multiples institutions charitables et bienfaisantes, à venir en aide à tous ceux qui souffrent. Nous manquerions aux devoirs de Notre charge si, en ce temps de catastrophe et de misère, Nous négligions de suivre cette tradition.

Nous avons souvent fait appel à votre charité et vous avez toujours répondu avec une générosité qui Nous a profondément édifié et dont Nous vous remercions très vivement.

Notre Centre d'Action Sociale de Quimper a dépensé, depuis 4 ans, près de 2 millions et distribué une quantité considérable de denrées et d'objets divers aux réfugiés, prisonniers, requis. Les Quimpérois ne se sont pas lassés d'être généreux, même après quatre ans de restriction et de privation.

La même générosité a été pratiquée dans toutes les villes et dans toutes les campagnes. Nous avons reçu récemment des nouvelles de l'action charitable qui s'est exercée, avec le concours de la J.A.C. et de la J.O.C., dans les paroisses de Guipavas, Landéda, Fouesnant, Bourg-Blanc. Dans cette dernière commune, grâce aux initiatives des abbés Falc'hun et de la section J.A.C.F., divisée en huit équipes chargées de rapporter les denrées nécessaires, on a pu fournir chaque jour jusqu'à 2.000 repas, si bien qu'au 1^{er} Octobre, cette commune avait déjà procuré plus de 40.000 repas aux réfugiés brestoïses.

La J.O.C. brestoïse vient d'ouvrir à Landerneau une maison ouvrière dans le but de porter secours aux réfugiés sinistrés. Nous ne pouvons tout citer, mais de telles initiatives doivent être encouragées, aidées, coordonnées. Les besoins sont immenses, l'hiver qui approche risque d'aggraver la misère, si Nous n'intervenons promptement.

Le but qu'il faut poursuivre d'abord, c'est de permettre aux sinistrés de reprendre le plus tôt possible la vie de famille et la vie de travail. Les secours immédiats sont indispensables et seront assurés par la collecte de denrées alimentaires, d'effets vestimentaires, d'ustensiles de ménage, que feront à domicile, le plus tôt possible, tous nos groupements d'Action Catholique et en particulier les équipes de jeunes gens et de jeunes filles.

Mais il faut voir plus loin que l'immédiat, et aider les organisations professionnelles telles que les syndicats agricoles, à remettre en état les habitations, les bâtiments de ferme et en nos villes les ateliers, les maisons de commerce, à procurer aux paysans et aux ouvriers les instruments de travail et les

outils dont ils ont besoin. C'est une entreprise considérable qui demande le concours d'hommes compétents, de techniciens, de femmes dévouées, de jeunes gens, de jeunes filles, ardents au bien.

Les encouragements des Pouvoirs publics ne sauraient leur manquer, mais la charité privée à laquelle nous faisons appel, d'un mouvement libre et généreux, doit s'organiser au plus tôt pour faire renaître partout la vie paisible et bienfaisante.

Messieurs les Curés et Recteurs encourageront et appuieront de toute leur autorité cette campagne de charité et feront connaître à leurs fidèles les règles d'organisation qui leur seront communiquées d'autre part.

Nous savons, Nos très chers Frères, toutes vos difficultés matérielles, mais vos cœurs compatissants ne voudront pas laisser dans la détresse les 100.000 sinistrés du diocèse qui attendent de vos sacrifices un adoucissement à leur misère.

† ADOLPHE,
Evêque de Quimper et de Léon.

II. Itinéraire du Grand Retour, dans le diocèse de Quimper. — 1^o Nous donnons ici l'itinéraire jusqu'au 15 Novembre, nous réservant de donner la suite, dès que nous connaîtrons l'état des paroisses sinistrées et les possibilités que nous aurons d'y pouvoir ou non passer.

2^o La paroisse inscrite en tête de ligne est celle du départ le matin. La deuxième inscrite est celle qui reçoit Notre-Dame, de 11 heures à 2 h. 30 environ. La troisième est celle où on fait la veillée et la messe de minuit.

Octobre			
Samedi 7			Arzano
Dimanche 8	Arzano	Locunolé	Querrien
Lundi 9	Querrien	Saint-Thurien	Scaër
Mardi 10	Scaër	N.-D. de Plascaër	Rosporden
Mercredi 11	Rosporden	Kernével	Bannalec
Jeudi 12	Bannalec	Mellac	Quimperlé
Vendredi 13	Quimperlé	Notre-Dame	Clohars (1)
Samedi 14	Clohars	Moëlan	Riec
Dimanche 15	Riec	Pont-Aven	Névez
Lundi 16	Névez	Trégunc	Concarneau
Mardi 17	Concarneau	La Forêt	Fouesnant
Mercredi 18	Fouesnant	Saint-Evarzec	Quimper: Ste-Thérèse St-Corentin
Jeudi 19	Saint-Corentin	Mère-de-Dieu	Kernizy
Vendredi 20	Kernizy	Loc-Maria	Saint-Mathieu
Samedi 21	Saint-Mathieu	Plomelin	Combrit
Dimanche 22	Combrit	Loctudy	Pont-l'Abbé
Lundi 23	Pont-l'Abbé	Plobannalec	Penmarch
Mardi 24	Penmarch	Plomeur	Plonéour-Lanvern
Mercredi 25	Plonéour-Lanvern	Plogastel	Pouldreuzic
Jeudi 26	Pouldreuzic	Plozévet	Plouhinec
Vendredi 27	Plouhinec		Audierne
Samedi 28	Audierne	Pont-Croix	Comfort
Dimanche 29	Comfort	Pouldergat	Douarnenez
Lundi 30	Douarnenez	Tréboul	Ploaré
Mardi 31	Ploaré	Le Juch	Plogonnec

(1) Au cas où le passage vers Clohars serait interdit, nous irions directement à Moëlan.

Mercredi 1	Plogonnec	Locronan	Plonévez-Porzay
Jeudi 2	Ste-Anne Pl.-Porzay	Ploeven	Plomodiern
Vendredi 3	Plomodiern	Sainte-Marie	Châteaulin
Samedi 4	Châteaulin	Cast	Quéménéven
Dimanche 5	Quéménéven	Landrévarzec	Briec
Lundi 6	Briec	Langolen	Coray
Mardi 7	Coray	Laz	Châteauneuf
Mercredi 8	N.-D. des Portes		Spézet
Jeudi 9	Spézet	Cléden-Poher	Carhaix
Vendredi 10	Carhaix, Plouguer	Poullaouen	Huelgoat
Samedi 11	Huelgoat	Saint-Herbot	Lannédern
Dimanche 12	Lannédern	Brasparts	Pleyben
Lundi 13	Pleyben	Saint-Ségul	Pont-de-Buis
Mardi 14	Pont-de-Buis	Quimerch	Rumengol
Mercredi 15	Rumengol		

MM. les Curés et Recteurs qui reçoivent Notre-Dame de Boulogne voudront bien accueillir, autant que possible, les paroisses moins favorisées qui désirent venir saluer la Madone et participer aux cérémonies d'accueil ou aux veillées. Ils voudront bien se mettre d'accord entre eux, par avance.

III. Rentrée scolaire. — L'Inspection Académique du Finistère communique :

La rentrée scolaire est fixée pour les Etablissements publics et privés d'Enseignement Primaire, Secondaire et Technique, au *lundi 9 Octobre* au matin, dans le département du Finistère, exception faite des cantons de :

Brest, Saint-Renan, Plabennec, Landerneau, Crozon, Quimperlé, Arzano, et des communes de : Plougastel-Daoulas, Moëlan.

Les modalités de réouverture dans ces régions seront fixées prochainement.

IV. Nominations. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

Vicaire à Névez, M. Jean Fiacre, jeune prêtre de Douarnenez ;

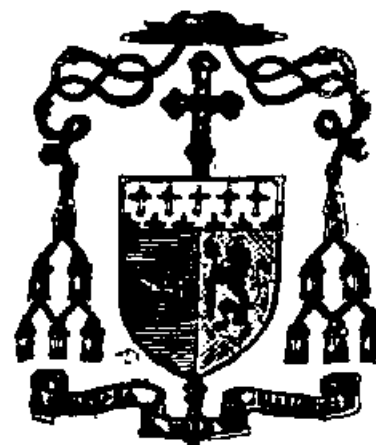
Vicaire à Sibiril, M. Pierre Elard, jeune prêtre de Plouarzel.

Monseigneur a autorisé M. Yves Philippe, recteur de Tréflaouéan, à porter la mosette de doyen.

V. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles, M. Jean Pondaven, chapelain de Lanroze, âgé de 87 ans, et le R. P. Ricard, S. J., supérieur du collège de N.-D. de Bon-Secours de Brest, décédés le 9 Septembre, dans la catastrophe de l'abri Tourville, à Brest.

La Semaine Religieuse

de Quimper & de Léon



Administration : 31, rue Elie-Fréron, Quimper

Abonnements, payables d'avance, C/C 93.81, Nantes
Prix uniforme, France, 35 francs — Le numéro, 1 fr. 50

Changement d'adresse, 1 fr. 50 — Correspondance, 1 fr. 50

Offices de la semaine (Octobre)

- | | |
|--|---|
| 15. 20 ^e Dim. Pent., sd. V.
A V. M. du suivant, de Ste Thérèse,
de Ste Hedwige. | 19. S. Pierre d'Alcantara, C., d. B. |
| 16. Appar. de S. Michel, Arch., dm. B. | 20. S. Jean de Kenty, C., d. B. |
| 17. S ^{te} Marguerite-Marie, V., d. B. | 21. S. Conogan, E. et C., d. B. |
| 18. S. Luc, Ev., 2 ^e cl., R. | 22. Anniv. de la dédicace de l'Eglise
Cathédrale, 1 ^{re} cl., avec oct. comm.
A V. M. de S. Mélar et du 21 ^e Dim. |

Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Poullaouen 13-17 | Névez 18-22

Sommaire :

PARTIE OFFICIELLE. — Communica- tions de l'Evêché : Appel au Clergé en faveur des Prêtres sinistrés ; Le	Secours Social ; « Le Grand Retour ». — Université Catholique d'Angers ; Chemins de Fer Français.
--	---

PARTIE OFFICIELLE

Communications de l'Evêché.

I. Appel au Clergé, en faveur des Prêtres sinistrés.

Plusieurs de nos prêtres exerçant le ministère dans des paroisses sinistrées ont tout perdu dans la catastrophe qui a détruit leur église et leur presbytère, et se trouvent actuellement dans le dénuclement le plus complet. Il est urgent de leur venir en aide, en leur procurant les choses les plus indispensables : vêtements, chaussures, linge, bons d'étoffe, livres, bréviaires, etc... Nous faisons un appel pressant à la charité de leurs confrères pour leur procurer ce qui leur manque. Ils pourront soit les expédier directement à quelque prêtre sinistré, soit les remettre à la maison de la Providence, à Landerneau, qui veut bien centraliser les envois.

II. Le Secours Social.

Le Secours Social organise du 15 au 30 Octobre, une « Quinzaine de solidarité » en faveur des sinistrés et réfugiés du Finistère, sous forme de quêtes à domicile et de collectes en vêtements, chaussures, vaisselle, etc...

Nous prions nos prêtres de l'annoncer en chaire et de la recommander très vivement.

III. « Le Grand Retour ».

A Messieurs les Curés et Recteurs, à Messieurs les Supérieurs d'Institution et Directeurs d'école, à Messieurs les Aumôniers des Communautés et Hospices et Aumôniers des Mouvements généraux et spécialisés d'Action Catholique.

Vous avez appris par la *Semaine religieuse* les grandes cérémonies mariales qui se dérouleront en Octobre et Novembre à travers le diocèse, à l'occasion du Voyage-Mission de N.-D. de Boulogne. Comme partout ailleurs où elle a déjà passé, nous espérons des miracles de conversion et, par le retour des pécheurs à Dieu, un acheminement vers la Paix.

Pour obtenir ces résultats, il nous faut dès maintenant préparer les esprits à cet important événement, et prévoir le déploiement de tous les moyens nécessaires au succès surnaturel de cette sainte entreprise.

1° Toutes les paroisses du diocèse, qu'elles soient ou non traversées par le cortège qui accompagnera N.-D. de Boulogne, doivent s'associer à la préparation spirituelle et à l'effort indispensable de propagande.

2° Ainsi qu'il se fait dans toute mission, c'est par les enfants de nos écoles, de nos catéchismes, de nos patronages, c'est par les petits croisés et les cœurs vaillants qu'il faut commencer. Nous ne ferons que suivre l'exemple de la Sainte Vierge qui, à Lourdes, à la Salette, à Pontmain, à Fatima, a confié son message de prière, de pénitence et de charité pour la conversion des pécheurs et le retour de la Paix, d'abord à des enfants. Il nous faut oser comme elle et nous adresser avec confiance aux enfants qui ne seront pas les moins généreux dans le recours à la prière et au sacrifice et qui se feront les annonciateurs de la bonne nouvelle. Demandez aux malades d'unir leurs souffrances et leurs prières à celles des enfants pour le salut du monde. Recommandez aux Communautés religieuses les mêmes exercices aux mêmes intentions.

3° Nous vous demandons instamment de recourir aux divers groupes d'Action Catholique, de réunir les dirigeants et dirigeantes, de les encourager à collaborer entre eux, d'harmoniser leur propagande, d'organiser des équipes de responsables pour la réalisation des diverses tâches qui s'imposeront et que vous répartirez au mieux des aptitudes.

Tous les fidèles devront être tenus en état d'alerte mariale et intéressés au succès de cette mission.

Il faudra établir la liaison entre les paroisses d'un même canton ou des cantons voisins pour ne jamais interrompre le cortège.

— Prévoir les points de rencontre et les arrêts de la route où prendre le repas de midi.

— Orner les calvaires et les maisons sur les routes ;

— Dresser des arcs de triomphe à l'entrée des bourgs et des villes ;

— Préparer les chants — distribuer les recueils de prières et de cantiques ;

— Assurer la relève pour traîner à la bretelle la remorque qui porte la statue de 160 kilos, au long des étapes de 12 à 15 km. chaque jour ;

— La transporter sur le socle qui devra être préparé dans toutes les églises où elle s'arrêtera ;

— Assurer de jour et de nuit la garde priante et suppliante de la Madone ;

— Prévoir logement et ravitaillement des missionnaires et de leurs auxiliaires à l'étape, etc...

4° Mais ce qui importe par dessus tout, c'est la préparation spirituelle qui nous assurera ensuite une organisation matérielle facile et une discipline parfaite.

Pour réaliser cette préparation, nous recommandons l'organisation, dans toutes les paroisses, de triduum et dans certains centres de pèlerinages comme Rumengol, Le Folgoët, N.-D. des Portes, N.-D. de Kernitron, Ste-Anne la Palue et autres lieux, ou au centre de chaque doyenné, des journées mariales, sous forme de congrès où on ferait connaître :

Les origines de ce Voyage-Mission de N.-D. de Boulogne et les résultats déjà obtenus ;

L'acte de consécration du monde au Cœur Immaculé de Marie et les vœux qu'y exprime Sa Sainteté Pie XII ;

Le Message de la Ste Vierge aux enfants de Fatima, semblable au Message de Pontmain, de la Salette et de Lourdes ;

La réponse du Portugal aux révélations des enfants ;

Les promesses de N.-D. du Rosaire déjà réalisées dans ce pays, jusque là incroyant ;

La conduite édifiante des enfants, fidèles au chapelet, aux pratiques de pénitence et de charité ;

La nécessité de combattre, par Prière, Pénitence et Charité :

L'oubli de Dieu et le matérialisme,

L'esprit d'orgueil et de révolte,

La cupidité et l'amour désordonné des biens de ce monde,

La ruée de luxure qui désunit les foyers,

L'égoïsme farouche,

d'où sortent tous nos maux et que les Souverains Pontifes n'ont cessé de dénoncer.

Université Catholique d'Angers. — *Ecole Supérieure d'Agriculture et de Viticulture*, 33, rue Rabelais, Angers (Maine-et-Loire).

I. — ECOLE DE CADRES

A l'école même, un cycle complet d'enseignement assure la formation religieuse, professionnelle et sociale des futurs chefs de la terre.

Cet enseignement comprend : 1° deux années d'études comportant : a) des *cours techniques*, complétés par des visites aux fermes expérimentales, des applications pratiques et des excursions ; b) deux *stages*, durant les deux périodes de grandes vacances.

2° Une 3^e année d'études agronomiques, économiques et sociales, réservée aux meilleurs élèves et obligatoire pour obtenir le diplôme d'ingénieur E. S. A.

3° Une ou deux années de *stage*, où l'étudiant rédige une thèse agricole.

II. — COURS PAR CORRESPONDANCE

L'école assure, en outre, des cours par correspondance qui s'adressent :

1° *Aux jeunes terriennes*. — S.E.R.S. : section d'enseignement rural supérieur, répartie sur 2 ans et destinée aux jeunes filles ayant fait leurs études secondaires. Cette section comprend de plus : a) un *cours préparatoire*, pour celles qui n'ont pas fait de philosophie ; b) un *cours pour jeunes femmes*.

S.E.R.M.A. : section d'enseignement rural ménager d'Angers, destinée à celles qui n'ont pas achevé leurs études secondaires.

2° *Aux instituteurs*. — S.E.R.I. : section d'enseignement rural pour les instituteurs. Prépare à l'obtention du « Certificat d'aptitude à l'enseignement agricole post-scolaire ».

3° *Aux jeunes ruraux*. — C.E.R.C.A. : cours d'enseignement rural par correspondance d'Angers. Ils comportent 4 sections d'élèves : paysans, paysannes, artisans, artisanes. Un *cours de pédagogie* pour la formation de moniteurs et de monitrices y est adjoint.

Envoi du programme de l'école contre la somme de 10 francs à verser en timbres-poste.

SOCIÉTÉ NATIONALE DE CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Mise en marche de nouveaux trains de voyageurs

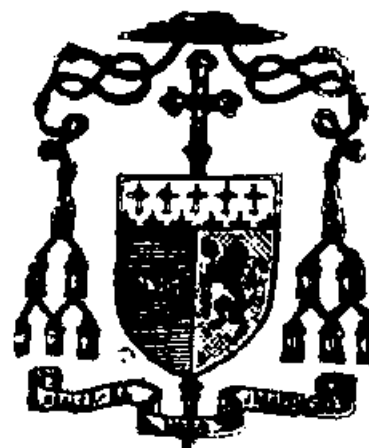
A partir du 9 Octobre 1944 des trains de voyageurs omnibus seront mis en circulation tous les jours entre Rennes et Auray et vice-versa suivant les horaires ci-après :

Départ. — Rennes, 16 h. 30 ; Redon, 19 h. 01 ; Vannes, 20 h. 50 ; Sainte-Anne, 21 h. 16 ; Auray, 21 h. 22.

Départ. — Auray, 5 h. 50 ; Sainte-Anne, 5 h. 57 ; Vannes, 6 h. 34 ; Redon, 8 h. 23 ; Rennes, 10 h. 39.

La Semaine Religieuse

de Quimper & de Léon



Administration : 31, rue Elie-Fréron, Quimper

Abonnements, payables d'avance, C/C 93.81, Nantes
Prix uniforme, France, 35 francs — Le numéro, 1 fr. 50

Changement d'adresse, 1 fr. 50 — Correspondance, 1 fr. 50

Offices de la semaine (Octobre-Novembre).

29 Oct. Fête de N. S. J.-C., Roi.
1^{re} cl. B.
A V., mém. du 22^e dim.
30. De la Férie. V.
31. Jeûne. Vigile de la Toussaint. V.
1 Nov. Fête de Tous les Saints. 1^{re} cl.
Oct. comm. B.
2. Commémoration de Tous les Fidèles défunts. d. N.

3. S. Guinal, Ab. sd. B.
4. B. F^{se} d'Amboise, Vv. d. B.
5. 23^e dim. Pent. sd. V.
A V., mém. du suivant, des Saintes Reliques et de l'Oct., ou Dedic. des Eglises propres (1^{res} V. avec commém. du 23^e dim.).

Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Pouldergat.....	29-31 Oct.	Pleuven.....	3- 4 Nov.
Langolen.....	1- 2 Nov.	Saint-Martin de Brest....	5-11 —

Sommaire :

PARTIE OFFICIELLE. — Communica- tions de l'Evêché : Au lendemain de la libération ; Université Catholique	de l'Ouest ; Nominations ; Décès. — Hommage aux Petites Sœurs de l'Assomption.
---	--

PARTIE OFFICIELLE

Communications de l'Evêché.

I. Au lendemain de la libération.

Après quatre années et plus d'occupation ennemie, notre cher diocèse — à l'exception d'une bande de terre en bordure de la région de Lorient — est enfin libéré du joug humiliant de l'étranger. La ténacité des forces françaises et de leurs chefs, la vaillance des armées alliées, l'endurance des populations civiles, la protection du Ciel nous ont valu cette glorieuse délivrance.

Nous avons le droit de nous en réjouir, sans oublier, toutefois, de quels sacrifices notre victoire a été payée. Que de deuils ! Que de ruines ! Que de misères ! Nous ne devons pas cesser d'élever vers le Ciel d'ardentes prières pour nos morts, pour nos blessés et nos sinistrés, pour nos soldats qui continuent le combat, pour nos prisonniers et pour tous ceux qui sont encore retenus loin de leurs foyers. Puissent-ils connaître bientôt la joie du retour !

C'est aussi Notre vœu, très vif et profond, que Dieu nous accorde, au sortir de cette douloureuse épreuve, un avenir d'ordre et de juste liberté, un régime où le travail soit en honneur et en faveur, où, par dessus tout, les Français se sentent frères, sous le regard de Dieu, le Père du Ciel.

Trêve aux querelles et aux divisions partisans ! Unis dans la joie de la libération, sachons demeurer unis dans la poursuite du bien commun, dans le respect des personnes et dans un effort généreux de redressement familial et social. A ce compte, après la libération, qui procure à nos cœurs le premier apaisement, Nous referons entières, Dieu aidant, l'indépendance et la grandeur de la Patrie.

† ADOLPHE,
Evêque de Quimper et de Léon.

Quimper, 24 Octobre 1944.

Cette note devra être lue en chaire à toute les messes de nos églises et chapelles, le dimanche qui en suivra la réception.

II. Université Catholique de l'Ouest.

Avis de rentrée.

La reprise des cours à l'Université Catholique de l'Ouest, à Angers, aura lieu le mardi 7 Novembre.

La messe du Saint-Esprit sera célébrée à 8 h. 30, dans l'église des Dominicains, 44, rue Rabelais, sous la présidence de S. Exc. Mgr Costes, Evêque d'Angers, Chancelier de l'Université.

Les Cours commenceront dans toutes les Facultés et Ecoles, à 10 h. 30.

Les étudiants, anciens et nouveaux qui ne l'auraient pas encore fait, doivent, pour leur admission et leur logement, s'entendre avec M. le Secrétaire des Facultés, place André-Leroy, et, pour les Maisons de Famille, avec M. le Directeur, 2, rue Volney, Angers.

Les retraites de rentrée auront lieu du vendredi 3 Novembre à 18 heures, au lundi 6, à 18 heures, pour les jeunes gens, à la Villa Sainte-Anne, route des Ponts-de-Cé, pour les jeunes filles, à la Communauté de la Retraite. On est prié de s'inscrire près de M. l'Aumônier, 2, rue Volney, Angers.

III. Nominations.

Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

Recteur de Plougonvelin, M. Guillaume Guennégan, vicaire ;
Aumônier du Pensionnat Saint-Julien, à Landerneau, M. Alphonse Boucher, chapelain de Kerinou ;

Recteur de Pénérac, M. Emile Stéphan, vicaire à Milizac ;
Recteur de Telgruc, M. François Philippe, aumônier du Pensionnat de Bonne-Nouvelle. Lambézellec ;
Aumônier du Pensionnat de N.-D. de Bonne-Nouvelle, M. Louis Cloarec, professeur au Petit Séminaire de Pont-Croix.

IV. Décès.

Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles,
M. Jean-Marie Guennégan, diacre, décédé le 31 Août, à Léhon,
Et M. Hippolyte Simon, recteur de Saint-Thonan, décédé le 16 Octobre, à l'âge de 76 ans.

Hommage aux Petites Sœurs de l'Assomption.

On connaît l'horrible catastrophe qui, dans la nuit du 8-9 Septembre, à Brest, a causé la mort de 300 personnes d'élite.

Huit Petites Sœurs de l'Assomption se trouvaient dans l'abri quand se produisit l'explosion : toutes en furent victimes. Quand la triste nouvelle de leur disparition parvint aux différents centres d'accueil de la région, ce fut, parmi leurs amis et leurs anciens malades, une profonde et cruelle consternation.

Beaucoup les croyaient, déjà, hors de Brest et loin du danger. En effet, de multiples instances de départ avaient été faites auprès d'elles, mais s'étaient brisées contre leur conception exceptionnellement haute du devoir et du sacrifice. En restant à Brest, ces héroïques religieuses avaient voulu continuer jusqu'à l'extrême limite de leurs forces et de leur énergie morale, leur charitable mission de servantes. Etre les servantes des pauvres, tel est le vibrant mot d'ordre que leur avait légué leur fondateur le P. Pernet. Cet héritage, elles entendaient y demeurer fidèles et en élargir le rayonnement au bénéfice de tous ceux qui luttèrent et souffraient dans ces tragiques conjonctures.

Appelées dans notre ville, voici bientôt trente ans, par Mgr Roull, alors curé de Saint-Louis, elles s'étaient établies au 36 bis, rue du Château, dans l'immeuble anciennement occupé par les Oratoriennes. Leur premier aumônier fut M. le chanoine Saluden, en qui elles trouvèrent un conseiller dévoué et sûr, dont la longue expérience des divers milieux brestois, allait leur faciliter l'approche des âmes dans le cadre si particulier d'un port militaire et breton.

Le Bon Dieu les avait conduites à Brest à son heure : au centre comme dans les faubourgs de la grande ville, de pauvres gens, faute de ressources, souffraient et mouraient sans les soins appropriés ; des âmes, que l'ignorance ou la misère tenaient loin de Dieu, quittaient cette terre, mal préparées au grand voyage et sans la douceur des consolations divines. Pauvreté matérielle et pauvreté morale, c'était le champ d'élection de leur apostolat ; soulagement et élévation des âmes en étaient la sainte et suprême ambition.

Bien vite, elles devinrent populaires. Sans souci des intempéries, on pouvait les voir, presque à toute heure, franchir, d'un pas vif et alerte, de larges zones, de Lambézellec au Port de Commerce, de Saint-Marc à Saint-Pierre-Quilbignon. Derrière leur regard calme et souriant, une seule pensée : leurs chers malades à soigner, les mansardes à nettoyer, le marché et les ménages à faire, la cuisine à préparer. Certes, leur silhouette légère et dégagée étonna un peu, tout d'abord ; mais une bonne servante ne s'attarde pas en chemin et bientôt cette allure empressée nous devint si familière qu'elle parut être une qualité indispensable de leur personne et de leur fonction.

Dans la tâche immense que sollicite aujourd'hui l'apostolat catholique, les Petites Sœurs prirent leur part. Elle fut large et féconde. En soulageant les maux du corps, elles guérèrent les plaies de l'âme. Les réunions mensuelles de la Fraternité qui se tenaient dans leur belle chapelle ou dans leur salle de conférences représentaient toute une floraison d'âmes d'ouvriers ramenées à Dieu ou encouragées dans le droit chemin. Les confessions et communions étaient nombreuses ; et tout ce patient travail d'une année s'épanouissait au grand jour aux Retraites Pascales données dans la chapelle de la Communauté.

Ces bonnes servantes sont tombées sur le champ même de leur apostolat, à côté de ceux qu'elles servaient et aimaient. Nous pouvons espérer qu'après avoir si souvent conduit tant d'autres jusqu'aux portes du Paradis, elles n'ont pas dû les trouver longtemps fermées devant elles. Mais nous pouvons être sûrs que, lorsque dans Brest rénové, d'autres Petites Sœurs de l'Assomption viendront prendre la place de leurs aînées, elles trouveront le chemin des cœurs tout préparé. Car l'influence des âmes d'élite n'expire pas avec la vie.

Avis de service.

Loperhet : Mercredi 8 Novembre, à 11 heures, service anniversaire de M. l'abbé Jean-François Guennou.

Réclamer à *Semaine religieuse*, Quimper, Bréviaire Ratisbonne Autumnalis, trouvé à Pont-Quéau.

Même adresse, *Kantik « d'an Itron Varia »*, pour la réception de Notre-Dame.

La Semaine Religieuse

de Quimper & de Léon



Administration : 31, rue Elie-Freron, Quimper

Abonnements, payables d'avance, C/C 93.81, Nantes
Prix uniforme, France, 35 francs — Le numéro, 1 fr. 50

Changement d'adresse, 1 fr. 50 — Correspondance, 1 fr. 50

Offices de la semaine (Novembre).

- | | |
|---|---|
| 5. 23 ^e dim. Pent.
A V. mém. du suivant et de l'Octave. | 9. Dedic. de la basilique du Saint-Sauveur. |
| 6. S. Hiltut. | 10. S. André Avellin, d. |
| 7. De l'Octave. | 11. S. Martin, év., d. |
| 8. De l'Octave. | 12. 24 ^e dim. Pent. |

Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Leuhan.....	12-14	Locunolé.....	18-20
Saint-Ségal.....	15-17		

Sommaire :

PARTIE OFFICIELLE. — Communiqués de l'Evêché : Messe annuelle de Requiem instituée par Pie X ; Secrétariat de l'Evêché ; Examen du Rectorat ; Grand Séminaire ; Consécration des	Familles françaises au Sacré-Cœur ; Œuvre de la Sainte-Enfance ; Nominations ; Décès. — La Madone de Boulogne, Vierge du « Grand Retour ».
--	--

PARTIE OFFICIELLE

Communications de l'Evêché.

I. Messe annuelle de Requiem instituée par Pie X. — Nous fixons pour cette année, au dimanche 5 Novembre, le service annuel institué par le Souverain Pontife Pie X (Bref du 6 Juillet 1910) pour les défunts privés du bienfait des fondations dont une loi inique les a dépouillés.

Ce service sera chanté dans toutes les églises du diocèse et suivi d'une messe solennelle de Requiem, remplaçant la messe *pro populo*, si elle est chantée par le Curé, et de l'absoute. Mais on ne pourra célébrer qu'une messe de Requiem dans chaque église.

Nous engageons tous nos prêtres à dire de préférence ce même jour, la messe annuelle qui leur a été demandée par le Saint-Père à la même intention.

Les fidèles auront à cœur d'unir leurs prières à celles de leurs prêtres en faisant la sainte communion pour les âmes privées des pieux suffrages auxquels elles avaient droit, et en gagnant à leur profit l'indulgence plénière accordée par le Souverain Pontife. Ils contribueront ainsi à réparer, dans une certaine mesure, le détriement dont souffrent les chers défunts par suite de spoliations que nous ne devons pas laisser tomber dans l'oubli.

Au prône du 5 Novembre, dans les paroisses où les fondations pieuses n'ont pas encore été restituées, on pourra en publier de nouveau la liste. Mais dans les paroisses où les fondations ont été restituées par les soins de la commune, ou du Bureau de Bienfaisance, on se fera un devoir de faire connaître cet acte de justice envers les morts et l'on ajoutera que le service et la messe de *Requiem* seront célébrés dans cette paroisse pour l'ensemble des fondations pieuses du diocèse et de la France qui n'ont pas été encore l'objet d'aucune restitution.

La messe de *Requiem* autorisée pour le 5 Novembre est la première du 2 Novembre, avec la seule oraison *Deus veniæ largitor* (de la presse quotidienne), la secrète et la postcommunion correspondantes. Le chant de la prose *Dies iræ* est obligatoire.

II. Secrétariat de l'Evêché. — Nous rappelons à MM. les Curés et Recteurs que le produit des quêtes faites ces derniers mois pour les écoles libres, la Presse, l'Association diocésaine et la Journée missionnaire doit être versé au Secrétariat, le plus tôt possible.

Il en est de même pour le 10 % du 2^e trimestre et du 3^e trimestre 1944 (allocations familiales). Compte-courant 3480 Nantes.

III. Examen du Rectorat. — Une convocation personnelle a été expédiée à chacun des prêtres ordonnés en 1929 ainsi qu'aux retardataires susceptibles d'être appelés à recevoir charge d'âmes, les prévenant que l'examen aura lieu au Grand Séminaire et commencera dès 8 heures, le mardi 14 Novembre. — Tous pourront aisément être logés à Kerfeunteun. On demande à ceux qui comptent y arriver la veille (souper à 7 heures) de bien vouloir prévenir M. l'Econome. Quant à ceux qui seront empêchés de venir, c'est à M. le Supérieur qu'ils devront faire connaître la raison de leur absence.

IV. Grand Séminaire. — La levée de réquisition ayant été obtenue pour les locaux nécessaires à la rentrée des séminaristes, c'est à Kerfeunteun qu'ils reprendront leurs études dès que la lumière, le ravitaillement et le combustible nécessaires seront assurés. La date précise, une fois fixée, sera publiée et dans la *Semaine religieuse* et, pour plus de rapidité et de diffusion, dans les journaux.

Tant que le Séminaire ne nous sera pas entièrement rendu, nous y serons quelque peu à l'étroit, mais les « revenants » de Lesneven y trouveront une amélioration appréciable, à supposer que demeurent requis l'aile Sud et les trois étages de l'aile Ouest qui, d'ailleurs, nous en avons la promesse formelle, seront rendus à leur destination véritable aussitôt que ce sera possible.

A cause des prélèvements allemands, nous ne pouvons pas assurer plus de deux couvertures par lit ; chaque séminariste voudra donc bien, outre son couvre-pieds, apporter avec lui le supplément qu'il jugera nécessaire, en prévoyant l'absence de chauffage.

Les candidats aux examens universitaires sont autorisés à en attendre la fin, mais devront prévenir M. le Supérieur, du jour de leur rentrée.

V. Consécration des Familles françaises au Sacré-Cœur. — Le Congrès et la Cérémonie projetés pour le 29 Octobre n'ont pas pu avoir lieu, dans la Basilique de Montmartre. Ils sont remis à une date ultérieure. Les paroisses peuvent donc continuer à recueillir les noms des familles consacrées au Sacré-Cœur et à envoyer les listes soit au Secrétariat (Providence, rue Général-Goury, Landerneau), soit au Bureau du Patronage de la Sainte-Famille (rue Valentin, Quimper).

VI. Œuvre de la Sainte-Enfance. — Nous recevons de Mgr Mério, directeur général, le communiqué suivant :

« Malgré la gravité des événements, les recettes de l'Œuvre Pontificale de la Sainte-Enfance ont considérablement progressé au cours de l'année 1943. Faute d'avoir les résultats d'ensemble de tous les pays, voici du moins ce qui concerne :

	1941	1942	1943
1 ^o La France.....	5.213.626 f.	7.403.077 f.	9.406.364 f.
2 ^o Le diocèse de Quimper.	194.835	325.267	491.766

Grâce au zèle du clergé et à la générosité des associés, les Missions, si éprouvées par la guerre, pourront recevoir d'importantes allocations.

VII. Nominations. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

Recteur de Saint-Pierre-Quilbignon, M. François Bloas, recteur de L'Hôpital-Camfrout ;

Recteur de L'Hôpital-Camfrout, M. François Stéphan, professeur à l'Institution Saint-François, à Lesneven.

MM. Breton, recteur de Telgruc, et M. le chanoine Pellé, recteur de Saint-Pierre-Quilbignon, se sont retirés du ministère pour raison de santé.

VIII. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles, M. Jean Néildé, aumônier de l'hôpital de Carhaix, décédé le 28 Octobre, à l'âge de 62 ans ;

M. le chanoine Joseph Berthou, vice-doyen du Chapitre cathédral, décédé le 30 Octobre, à l'âge de 84 ans.

D'autre part, Monseigneur l'Evêque a été avisé par Son Excellence Monseigneur Le Hunsec, supérieur général de la Congrégation des Pères du Saint-Esprit, de la mort de Monseigneur Gourtay, évêque de la Guyane française, et le recommande aux prières de tous ses diocésains.

La Madone de Boulogne, Vierge du « Grand Retour ».

Notre-Dame de Boulogne est entrée dans le diocèse de Quimper, le 7 Octobre 1944. C'est la paroisse d'Arzano qui a eu le grand honneur de la recevoir la première. Son Excellence Monseigneur Cogneau, était là pour l'accueillir. Trois maires, écharpe à la ceinture, ouvraient la marche, celui d'Arzano qui portait la croix de bronze du « Grand Retour » et deux maires réfugiés du Morbihan.

A l'heure où nous écrivons, Notre-Dame de Boulogne a passé dans un très grand nombre de paroisses du Sud-Finistère. Partout elle a été accueillie avec un enthousiasme pieux, comme la Mère de miséricorde à qui ses enfants endoloris sont venus dire leurs supplications et leurs peines. Partout avec son sourire compatissant et les bénédictions de son cher enfant Jésus, elle a apporté l'espérance.

La sérénité de la Vierge voyageuse, dans sa barque entourée des flots mouvants de la foule, a redit à tous que rien n'est perdu à jamais, si on veut enfin revenir par Elle à son fils, le Fils de Dieu. Elle a prêché à sa manière, Elle qui, dans son sanctuaire de Boulogne a connu depuis 13 siècles, tant de guerres, de révolutions, d'injures et de mauvais traitements au cours de l'histoire et qui passe maintenant en triomphatrice recevant les hommages réparateurs de tous ses enfants de France. Tout a une fin, même les mauvais jours et les humiliations, les désastres et les ruines, les désordres et les folies, nous sommes en route vers des jours meilleurs, vers la sagesse, le bonheur et la paix. A une condition cependant, c'est que nous revenions à son Jésus.

Plusieurs ont compris son langage, il suffisait de regarder ces foules priantes sur les routes et dans nos églises, pour le voir.

Combien d'âmes emportées par leur foi renaissante depuis trop longtemps oubliée, se sont empressées de se réconcilier avec Dieu ! Nul ne le saura, mais les témoignages abondent. Ils méritaient bien cette consolation, ces missionnaires de la route qui, par tous les temps et sans compter avec la longueur du chemin, le soleil ardent, la pluie ou le vent, venaient nous entraîner par leur parole et leur exemple. Qu'ils en soient remerciés.

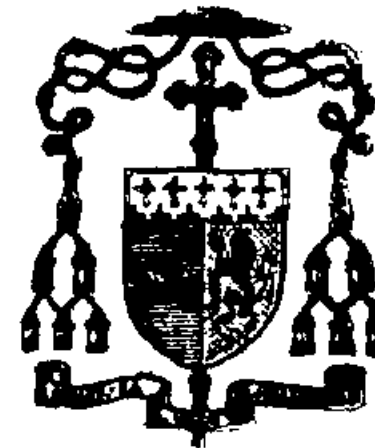
Le « Grand Retour », le voilà ! Les voies du salut ne sont pas dans la satisfaction des appétits farouches et dans l'assouvissement des jalousies, des rancunes, des vengeances personnelles. La paix, la paix dans l'accomplissement de ses devoirs en famille, dans la bonne entente et l'harmonie charitable entre Français, dans le dévouement de tous au service de la Patrie, sous le regard de Dieu et de sa Mère.

Il nous serait bien difficile de donner la palme aux localités qui ont montré plus de goût et de splendeur dans les décorations, plus d'empressement dans l'accueil, plus de ferveur dans la prière. Chacun a fait de son mieux. Terminons par un dernier trait. Comme nous interrogeons une jeune fille sur la fatigue qu'elle dû éprouver pendant tant d'heures de la nuit, dans une église, sans chaise, elle répondit bien simplement : « Nous ne pensions pas à cela, nous étions tous à Elle. » Voilà bien le secret de la Paix. Dans la joie ou dans la tristesse, dans l'épreuve, et bientôt, espérons-le, avec la bonne volonté de tous, dans la prospérité, restons tout à Elle, la Vierge de pureté, la Mère de miséricorde, la Reine de la Paix.

Nota. — Nous prions les paroisses qui reçoivent N.-D. de Boulogne de vouloir bien adresser à la Direction des Œuvres, deux exemplaires de toutes les photographies prises de la Vierge et des décorations faites en son honneur, non seulement celles des professionnels, mais même celles des amateurs autant que possible, en indiquant au dos le nom de la paroisse et le nom du photographe. Nous réglerons la note.

La Semaine Religieuse

de Quimper & de Léon



Administration : 7, rue des Gentilshommes, Quimper.

Abonnements, payables d'avance, C/C 93.81, Nantes

Prix uniforme, France, 35 francs — Le numéro, 1 fr. 50

Changement d'adresse, 1 fr. 50 — Correspondance, 1 fr. 50

Offices de la semaine (Novembre).

- | | |
|---|---|
| 12. 24 ^e dim. Pentecôte. s. d. | 17. S. Grégoire le Thaumaturge, Ev. d. |
| 13. S. Didace, Conf. s. d. | 18. Dédicace des Basiliques des SS. |
| 14. S. Josaphat, Ev. et Mart. d. | Pierre et Paul, d. m. |
| 15. S. Albert le Grand, Ev. et Dr. d. | 19. 25 ^e dim. Pentecôte. s. d. |
| 16. S ^{te} Gertrude, V. d. | |

Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Le Relecq	21-25	Quimerc'h	28-30
He-Tudy	26-27		

Sommaire :

PARTIE OFFICIELLE. — Communica- tions de l'Evêché : Avis à MM. les Doyens ; Mois des Trépassés ; Appel en faveur des Prêtres sinistrés ; J. O. C. ;	Ordination ; Direction de la « Semaine religieuse » ; Nominations. — Avis de service ; En mission au Vatican.
--	---

PARTIE OFFICIELLE

Communications de l'Evêché.

I. Avis à MM. les Doyens. — Il y a quelques semaines, au moment où, par suite des circonstances, les relations postales avec Quimper étaient devenues impossibles, Monseigneur l'Evêque avait accordé temporairement à MM. les Doyens des pouvoirs exceptionnels.

Les communications postales étant rétablies, MM. les Doyens sont prévenus que ces pouvoirs ne sont plus valables à partir du 12 Novembre.

Comme il a été précisé au moment de l'octroi de ces pouvoirs, MM. les Doyens sont tenus, à dater du 12 Novembre, de fournir, avec toutes indications nécessaires, la liste des autorisations et dispenses qu'ils ont, dans ce laps de temps, accordées au nom de Son Excellence Monseigneur l'Evêque.

II. Mois des Trépassés. — En faveur des fidèles qui, durant le mois de Novembre, récitent des prières ou font, en leur particulier, quelques exercices de piété pour les âmes du Purgatoire, nous rappelons qu'il est accordé une Indulgence de 3 ans une fois chaque jour du mois ; une Indulgence plénière, aux conditions habituelles, si chaque jour du mois, ils ont accompli ces pieux exercices.

En faveur de ceux qui auront assisté à ces exercices célébrés dans une église ou chapelle, il est accordé une Indulgence de 7 ans chaque jour du mois ; une Indulgence plénière, aux conditions ordinaires, s'ils y ont assisté pendant 15 jours.

Enfin, pour toute visite, accompagnée de prières, faite à un cimetière, on peut gagner une Indulgence de 7 ans.

Ne négligeons pas tous ces moyens si faciles que nous avons de soulager les chères âmes du Purgatoire.

III. Appel en faveur des Prêtres sinistrés. — Un nombre hélas ! assez important de prêtres du diocèse ont vu disparaître dans la tourmente tout ce qu'ils possédaient personnellement et aussi tout ou partie des objets et ornements liturgiques de leurs églises.

Nous faisons appel aux *prêtres non sinistrés* qui pourraient procurer vêtements, linges, livres, etc., à leurs confrères, pour leur rendre ce service fraternel particulièrement urgent à l'approche de l'hiver. Ils pourraient également intéresser quelques paroissiens à cette œuvre.

Nous serions reconnaissants aussi aux *Communautés non sinistrées* de prélever sur leur superflu une part du matériel liturgique pour les églises dévastées.

Faire ces divers envois et dépôts au presbytère de chaque chef-lieu de canton.

IV. J. O. C. — Le Président de la J. O. C., à Paris, a transmis à M. l'abbé Kerautret, directeur diocésain, la lettre suivante que nous sommes heureux de publier :

« Del Vaticano, li 4 Octobre 1944. »

» MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

» Le Saint Père a eu connaissance du filial message que vous Lui avez fait parvenir récemment pour l'assurer de l'action apostolique courageusement poursuivie par la Jeunesse Ouvrière Chrétienne de France, depuis quatre ans, en dépit des difficultés et des épreuves qui ne lui ont pas manqué.

» Sa Sainteté connaît de longue date l'esprit généreux qui anime cette si méritante phalange de jeunes et Se réjouit paternellement de les savoir toujours à l'œuvre pour ramener au Christ leurs frères de travail. Elle Se plaît à souhaiter que leur action ne cesse de s'intensifier en ces heures graves et décisives pour leur patrie, et afin que des grâces abondantes descendent sur tous y compris ceux qui sont encore retenus loin du sol natal,

le Saint Père leur envoie à tous, et à vous-même en premier lieu, une particulière Bénédiction Apostolique.

» Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de mon religieux dévouement.

» Signé : J.-B. MONTINI ».

V. Ordination. — Le 1^{er} Novembre, dans la chapelle Saint-Joseph de l'Evêché, Son Excellence Monseigneur Cogneau a conféré la prêtrise à MM. Jean Abiven, de Brest, et Jean Tromeur, de Collorec, tous deux étudiants à l'Université Catholique d'Angers.

VI. Direction de la « Semaine religieuse ». — Son Excellence Monseigneur l'Evêque, à la suite du décès de M. le chanoine Berthou, a décidé de confier la direction de la *Semaine religieuse*, à MM. les Secrétaires de l'Evêché.

Tout ce qui concerne la rédaction de la *Semaine religieuse* doit désormais être adressé au Secrétariat. Et pour plus de facilité, nous prions nos correspondants d'écrire sur l'enveloppe la mention *Semaine religieuse*.

Pour tout ce qui regarde l'*Administration*, on devra s'adresser à l'Imprimerie Cornouaillaise, 7, rue des Gentilshommes, Quimper.

VII. Nominations. — Par décision de Mgr l'Evêque, ont été nommés :

Chanoine du Chapitre de l'église cathédrale, M. le Chanoine Eugène Coeffeur, chapelain à Sainte-Anne-du-Portzic ;

Aumônier de l'hôpital de Carhaix, M. François Jégou, professeur à l'école du Sacré-Cœur de Guissény.

Avis de service. — Saint-Mathieu de Quimper : mardi 14 Novembre, service de M. Le Meur, ancien recteur de Loc-Eguiner-Saint-Thégonnec.

En mission au Vatican (Carnet de bord)

Alger, 6 Octobre. — Un avion Lockheed conduit en cinq heures du Bourget aux palmeraies de Maison Carrée. Cette escale n'a pour but que de chercher un moyen d'accès vers Rome.

Après avoir remonté une cascade de vingt bureaux, on échoue devant le colonel anglais responsable du trafic aérien : il vous promet de statuer sur votre cas pour le lendemain 7 Octobre.

Alger, 7 Octobre. — Le colonel maître des airs est absent. C'est un sergent muet qui me remet la sentence : un billet vert, en anglais. Mais sans en savoir un traître mot, l'essentiel me brûle déjà les yeux : demain un avion rapide Douglas me conduira à Rome... Demain dimanche 8 Octobre. Ainsi en la Journée Nationale de prières, au jour même où dans 40.000 paroisses de France, dans tous les camps d'Allemagne, une prière va s'élever pour nos absents, c'est ce jour-là que leur pauvre ambassadeur va enfin arriver auprès du Pape pour plaider leur cause,

Rome, 9 Octobre. — La tempête a plaqué l'avion Naples. Il suffit, comme dans tout le trajet, d'évoquer les déportés pour provoquer une résonance d'entraide : un « Command-car » réquisitionné, 258 kilomètres à travers les ruines : Anzio, Nettuno, Velletri, et on arrive au Colisée, à minuit moins le quart, ce dimanche 8 Octobre...

Trouver Rome avec une occupation française, être reçu à Rome chez un général français, sous-gouverneur de la ville, quelle joie solide ! Quel accueil magnifique au Palais Farnèse comme au Taverna auprès de nos représentants...

Rome, 12 Octobre. — Voici dans la salle du « tronetto » l'attente devant la porte blanche qui donne accès au bureau même du Saint-Père. Suis-je intimidé ? Oui, certes. Mais pas autant qu'à l'approche de l'Of flag 17 A ou devant la grille de la prison de Graudenz, en Pologne : approcher d'un camp, être le premier visiteur « libre » y pénétrant enfin, savoir que chaque parole sera reprise et monnayée pendant des semaines, et avant que la porte s'ouvre, se demander quels mots justes et exacts il faudra employer pour leur parler de la vraie France, je n'ai jamais connu de minutes plus angoissées que celles-là.

Ici, au contraire, c'est d'eux et de leurs familles que je viens parler au Père commun : il n'y a pas à hésiter. Enfin la porte s'ouvre. On me fait signe d'entrer : je sais qu'il y a trois genuflexions à faire entre cette porte et le fauteuil du Pape... mais c'est tout l'imprévu qui commence : le Souverain Pontife sort de son bureau et debout m'interroge sur les prisonniers, sur les déportés, avec une précision et une sollicitude que toutes les familles devraient connaître. L'audience a été brève : quelques centaines de militaires alliés attendent, comme chaque jour, l'audience publique qui leur est réservée.

Rome, 16 Octobre. — Neuf heures du matin : longue audience privée. Sa Sainteté évoque avec émotion l'accueil que Paris lui réserva en 1937... « Dites bien à tous, en France, comme Nous les aimons. Tout ce que vous leur direz, d'ailleurs, sera en dessous de ce que Nous pensons, tant Notre affection pour eux est grande ».

L'audience sera consacrée exclusivement aux déportés et prisonniers. Sa Sainteté veut être informée minutieusement de leur situation, et particulièrement de nos militants d'action catholique, de nos séminaristes. Mais c'est pour tous les déportés politiques français, sans aucune exception, que Sa Sainteté a voulu intervenir dès le lendemain de la première audience.

Ma mission est terminée.

Villacoublay, 18 Octobre. — Quelques tours à basse altitude sur le Forum et Saint-Pierre. Un soleil radieux sur la Corse, puis sur les Alpes, cinq heures trente à bord d'un Maraudeur B. 26, bombardier léger de 20 tonnes, équipage français, et voici sous la brume, Paris.

Jean RODHAIN,
ex-prisonnier, évadé,
Aumônier des prisonniers.

La Semaine Religieuse

de Quimper & de Léon



Administration : 7, rue des Gentilshommes, Quimper.

Abonnements, payables d'avance, C/C 93.81, Nantes

Prix uniforme, France, 35 francs — Le numéro, 1 fr. 50

Changement d'adresse, 1 fr. 50 — Correspondance, 1 fr. 50

Offices de la semaine (Novembre).

- | | |
|--|--|
| 19. 25 ^e dim. après la Pentecôte. | 23. S. Clément, Pape et M. d. |
| 20. S. Félix de Valois, Conf. d. | 24. S. Jean de la Croix, d. |
| 21. Présentation de la Ste Vierge. dm. | 25. S ^{te} Catherine, V. et M. d. |
| 22. S ^{te} Cécile, V. et M. d. | 26. Dernier dim. après la Pentecôte. |

Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Plougoulm..... 1-5 | Le Cloître-Pleyben..... 6-8

Sommaire :

PARTIE OFFICIELLE. — Communiqués de l'Evêché : L'Action Catholique en face des Partis ; Nominations. — Avis de service ; Succès universitaire ; Nécrologie : M. le Chanoine Berthou.

PARTIE OFFICIELLE

Communications de l'Evêché.

I. — Contrairement à ce que prétendent certaines personnes mal informées, Monseigneur l'Evêque n'a jamais recommandé l'Union des Femmes Françaises, et il a toujours affirmé que le Pape Pie XI a formellement condamné le Communisme.

II. L'Action Catholique en face des Partis. — Plusieurs catholiques, en présence de la propagande fiévreuse et indiscrete de certains partis en vue de recruter des adhérents pour la préparation d'élections plus ou moins proches, nous ont

demandé l'attitude que devaient avoir les catholiques devant toutes ces agitations.

Voici notre réponse :

1^o Du calme. Ne nous laissons pas prendre à cette fièvre et à ces agitations, alors que nous avons encore l'ennemi à notre porte et que nous avons besoin de tant d'union pour soulager tant de misères et relever tant de ruines autour de nous.

2^o Prudence et réserve. Ne nous hâtons pas de donner notre adhésion à des comités dont nous ignorons les origines, les tendances et les buts plus ou moins avoués ou avouables. Tout le monde parle d'union, mais l'union pour quoi et à quelles conditions ? Soyons prudents et ne risquons pas de n'être que des escabeaux pour permettre à certains politiciens plus ou moins roués de parvenir aux places qu'ils ambitionnent, sans profit pour le Pays.

3^o Fidélité à Dieu et à sa Religion. Enfin ne donnons pas notre confiance à des partis dont les chefs affectent leur mépris pour la religion et se réclament d'une neutralité ou laïcité qui cachent mal leur dessein de refuser à Dieu droit de cité parmi nous. « Pour Dieu ou contre Dieu, disait le Pape Pie XI, c'est là le choix qui doit décider du sort de l'humanité. » Nous avons besoin de matières premières, nous avons besoin de transports, mais nous avons besoin surtout de Dieu et de sa loi morale. Un chrétien ou une chrétienne qui, sous un prétexte quelconque, n'en tiendraient pas compte, ne mériteraient plus de se classer parmi les fidèles. Dieu d'abord !

4^o Nous recevons de l'Union Féminine Civique et Sociale la note suivante qui précise le devoir qui s'impose aux catholiques à l'heure présente :

« Le droit de vote correspond à un nouveau devoir et crée, pour toutes les femmes, des responsabilités nouvelles. Il est à craindre cependant que beaucoup d'entre elles ne négligent ce devoir si important.

Les femmes catholiques, plus que d'autres, doivent avoir à cœur et ont d'impérieuses raisons de remplir leur devoir civique et de travailler positivement au relèvement de la France.

Toutes les femmes doivent donc d'abord s'inscrire dans les délais voulus, c'est-à-dire le plus tôt possible, pour retirer leurs cartes d'électorales. Elles doivent être prêtes à participer aux divers votes municipaux et nationaux, les premiers devant se produire très rapidement et, pour cela, chercher à s'éclairer, à s'informer.

L'Union Féminine Civique et Sociale est le mouvement des femmes qui veulent, en toute conscience et dans un grand désir patriotique et chrétien de régénération française, accomplir tous leurs devoirs sur le terrain civique comme sur le terrain social ».

III. Nominations. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, a été nommé :

Vicaire à Milizac, M. Jean Plantec, vicaire auxiliaire à Bénodet.

Avis de service. — Le service anniversaire de M. le chanoine Jean-François Rosec, aura lieu à Plouigneau, le mardi 21 Novembre, à 10 heures (heure légale).

Succès universitaire. — M. l'abbé Sibiril, professeur à l'Institution N.-D. du Creisker, à Saint-Pol-de-Léon, a obtenu devant la Faculté des Lettres de Rennes le Certificat de Philologie avec la mention *Bien*. Ce quatrième certificat vaut à M. Sibiril le diplôme de Licence d'Enseignement.

Nécrologie. — M. le Chanoine BERTHOU. — Dans la personne de M. le chanoine Berthou, directeur de la *Semaine Religieuse*, le Chapitre de l'église cathédrale de Quimper vient de perdre l'un de ses membres les plus vénérables et les plus distingués. C'est au matin du 31 Octobre, en la veille de la Toussaint, que le regretté défunt, usé par les misères de l'âge, qu'il supportait d'ailleurs vaillamment, émigra des rives du temps aux plages de l'éternité. Ses obsèques furent présidées à la cathédrale, le vendredi 3 Novembre, par Son Excellence Monseigneur Duparc. Après la levée du corps, faite par Monseigneur Cogneau, M. le chanoine Pichon, curé-archiprêtre, chanta la messe. Monseigneur Duparc voulut lui-même donner l'absoute.

Né à Guipavas en 1860, Joseph-Marie Berthou fit ses études au collège de Lesneven, d'où il sortit bachelier ès-lettres. Promu au sacerdoce en 1884, il passa quelques mois à Saint-Thégonnec comme vicaire, puis fut nommé professeur, d'abord à Lesneven, ensuite au Petit Séminaire de Pont-Croix (1890). Il devient, en 1901, administrateur de la paroisse de Plogastel-Saint-Germain, et, peu après, recteur de Plomelin. Transféré, trois ans plus tard, à la cure de Landivisiau, il marqua son passage dans cette paroisse par la construction d'une école chrétienne de filles et la fondation d'un Patronage. En 1928, Monseigneur lui octroie une stalle au Chapitre et lui confie la direction de la *Semaine Religieuse*.

Deux traits se dégagent notamment de la physionomie morale de M. Berthou : son esprit de piété et son esprit de famille.

Prêtre très surnaturel, il a accompli ponctuellement sa tâche dans les diverses situations où la Providence le plaça. On remarquait en lui une dévotion tendre et fervente à l'égard de la Sainte Vierge. Qu'il était heureux quand il pouvait se rendre aux roches de Massabielle y porter ses hommages à l'Immaculée ! Que de cantiques composés en son honneur ! Tout ce qui touche à la

Mère du Sauveur l'intéresse. A deux reprises, il entreprend le voyage de Nevers pour y prier au tombeau de Bernadette, et il offre sa généreuse « pierre » en faveur de la Basilique de la chère petite Sainte. Par ses soins, la statue de la confidente de Marie prend place dans la chapelle de N.-D. de Lourdes à Landivisiau. Il compose une « gwerz » toute poétique sur *Salaün ar Foll*. Il fait venir de Lourdes et de Nevers des images de la Vierge et de Bernadette...

Et, d'autre part, quel esprit de famille remarquable ! Sa sœur gémait depuis quatre ans, victime d'une infirmité qui lui fait endurer de terribles souffrances. Joseph lui écrit deux fois la semaine, parfois plus souvent, pour la consoler et lui adresser de pieuses homélies. Il s'intéresse vivement à ses chers parents de Guipavas pris sous les bombardements, et demeure longtemps dans l'angoisse, jusqu'au jour où une bonne lettre vient heureusement le rassurer. Et maintenant, c'est dans la terre natale que, de par sa volonté, il dort, près des siens, son dernier sommeil.

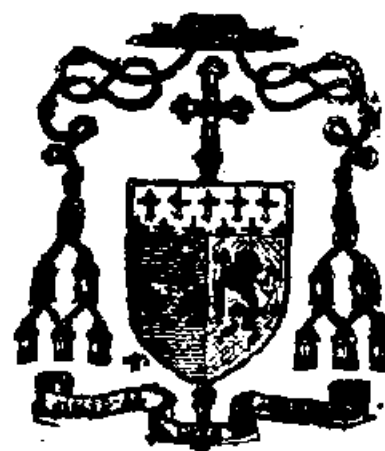
M. Berthou était artiste : il aimait le chant et la musique, et se plaisait à prendre en photographie des paysages et des portraits. Ecrivain, il publiait naguère une jolie plaquette illustrée ayant pour titre : *La Défense du Breton*.

Son esprit fin et caustique, enclin à la contradiction, lui valut de la part d'un ami le surnom de « Roi des Dards ». Sous des dehors très réservés, il cachait des trésors de sensibilité que seuls ses intimes furent à même d'apprécier.

Dans une élégante image composée l'an dernier, en vue de ses noces de diamant sacerdotales le bon chanoine, prévoyant sa fin prochaine, formulait le souhait que, pour lui, « l'instant d'un pieux trépas, soit celui du passage à l'immortelle gloire ». Puissent le Seigneur et sa sainte Mère avoir exaucé son désir !

La Semaine Religieuse

de Quimper & de Léon



Administration : 7, rue des Gentilshommes, Quimper.

Abonnements, payables d'avance, C/C 93.81, Nantes
Prix uniforme, France, 35 francs — Le numéro, 1 fr. 50

Changement d'adresse, 1 fr. 50 — Correspondance, 1 fr. 50

Offices de la semaine (Novembre-Décembre).

- | | |
|---|---|
| 26. Dernier dim. après la Pentecôte. | 30. S. André, Ap. d., 2 ^e cl. |
| 27. Férie, 2 ^e . | 1 ^{er} . S. Tugdual, Ev. et Conf. d. |
| 28. Férie, 3 ^e . | 2. S ^{te} Bibiane, V. M. d. |
| 29. Vig. de S. André. S. Houardon, Ev. et C. d. | 3. 1 ^{er} Dimanche de l'Avent. |

Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Coatmeal..... 9-10 | Lambézellec..... 11-17

Sommaire :

PARTIE OFFICIELLE. — Communica- tions de l'Evêché : Grand Séminaire ; Aumônerie des Prisonniers de guerre et Déportés ; Nominations ; Décora- tions diocésaines ; Apostolat de la Prière ; Grande Neuvaine de l'Imma-	culée-Conception — Messe de rentrée à l'Université Catholique de l'Ouest ; Décès ; Le Prêtre qui reçoit le consen- tement des époux doit-il entendre le « Oui » matrimonial ?
--	---

PARTIE OFFICIELLE

Communications de l'Evêché.

I. Grand Séminaire. — La rentrée aura lieu à Kerfeunteun, lundi prochain 27 Novembre, à 19 heures.

II. Aumônerie des Prisonniers de guerre et Déportés. — De nombreuses paroisses n'ayant pas reçu la *Semaine religieuse*, n'ont pu faire la Journée nationale de prières pour les « absents », fixée au 8 Octobre. Nous demandons à MM. les Curés et Recteurs de la célébrer dès qu'ils le pourront et leur rappelons que les quêtes de ce jour doivent être orientées vers l'Aumônerie générale des Prisonniers (c/c 1790-44, Paris).

III. Nominations. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

Recteur de Cast, M. Jean-Louis Dénier, aumônier du Pensionnat Saint-Blaise, Douarnenez, en remplacement de M. Christophe Bernard, démissionnaire pour raison de santé ;

Aumônier du Pensionnat Saint-Blaise, M. Charles Verne, aumônier des Petites-Sœurs de l'Assomption de Brest ;

Aumônier de la Salette, près Morlaix, M. François Jégou, professeur à l'école professionnelle de Guissény, en remplacement de M. Auguste Batany, démissionnaire pour raison de santé ;

Aumônier de Saint-Jacques-Lézérazien, M. Eugène Soyé, chapelain de Pontplaincoaf, en remplacement de M. le chanoine Le Pape, démissionnaire pour raison de santé.

IV. Décorations diocésaines — Monseigneur l'Evêque a décerné la médaille d'argent du Mérite diocésain à M. Jean-Louis Daniel, de Notre-Dame de Quimperlé, au service de l'église depuis 39 ans ; et à M^{lle} Le Gallic, de Notre-Dame de Quimperlé, lingère bénévole de la sacristie depuis 30 ans.

V. Apostolat de la Prière. — Le Congrès de Montmartre et la Consécration des Familles de France au Sacré-Cœur sont remis à la prochaine fête du Sacré-Cœur, 8 Juin 1945.

Intention générale de l'Apostolat de la Prière pour le mois de *Décembre* : le 1^{er} centenaire de l'Apostolat de la Prière. La diffusion toujours plus grande de son esprit parmi les catholiques.

Intention missionnaire : que les catholiques connaissent leurs devoirs envers l'Afrique.

VI. Grande Neuvaine de l'Immaculée-Conception (30 Novembre-8 Décembre 1944). — Il est impossible, cette année, au « Chapelet des Enfants » d'envoyer des images de la Neuvaine. Et pourtant cette Neuvaine est plus nécessaire que jamais. Nous vous demandons donc de la faire sans images.

Voici les pratiques de la Neuvaine : chaque jour, une dizaine de chapelet, suivie de trois : « O Marie conçue sans péché, priez pour nous qui avons recours à vous » et une communion le jour de la fête ou un jour de l'octave.

Voici la prière de cette année :

PRIÈRE

VIERGE IMMACULÉE, nous vous rendons grâces d'avoir obtenu de Dieu la libération de la FRANCE.

Vierge de miséricorde et de bonté, nous vous en supplions, continuez-nous votre assistance !

Ramenez à Dieu le peuple de FRANCE !

Faites que tous les Français, unis dans la justice et la charité travaillent d'un même cœur au relèvement, à la grandeur et au bonheur de la France !

Soutenez ceux qui luttent ! — Consolerez ceux qui pleurent !

Soulagez ceux qui souffrent ! — Assistez ceux qui meurent !

Hâtez le retour de nos prisonniers !

Donnez la victoire à nos armées !

Mettez fin aux horreurs de la guerre !

Et faites que la paix règne bientôt dans le monde entier !

Ainsi soit-il.

Messe de rentrée à l'Université Catholique de l'Ouest. — Les cours ont repris aux Facultés Catholiques d'Angers le mardi 7 Novembre.

Dès 8 h. 30, pour la Messe du Saint-Esprit, les professeurs en toge et des centaines d'étudiants et d'étudiantes emplissaient l'église Saint-Thomas-d'Aquin, qui avait peine à contenir une telle affluence.

Le Chancelier de l'Université Catholique de l'Ouest, Mgr Costes, évêque d'Angers, assisté de Mgr Oger, vicaire général et du chanoine Civrays, doyen honoraire de la Faculté des Lettres, présidait au chœur, où avait pris place Mgr Le Helloco, vice-recteur.

La messe fut célébrée par M. le chanoine Pinier, secrétaire général, cependant que s'élevaient des chants, alternés par la Schola du Séminaire Universitaire et par l'assistance.

A l'Evangile, Mgr le Vice-Recteur, du haut de la chaire, définit avec force la mission des étudiants catholiques, qui doivent tendre leur pensée et leur action vers un triple but : le bien de la France, l'honneur de l'Eglise et la gloire de Dieu. Beau service, qu'ils sauront accomplir avec honneur, s'ils veulent bien mettre le Christ au centre de leur vie, ce Christ, maître de vérité, de justice et de charité qu'il faut redonner à notre patrie pour la sauver. « Il n'y a de salut en aucun autre. » Combien cette parole de l'Apôtre est vraie, surtout pour « la France née chrétienne et qui ne peut vivre que chrétienne ». Mgr le Vice-Recteur, au milieu de l'attention de l'auditoire, rappela aussi la doctrine de l'Eglise relative au pouvoir établi et, à la lumière des encycliques pontificales et des toutes récentes directives du Souverain Pontife Pie XII, il orienta les jeunes étudiants vers les solutions sociales qui s'imposent avec urgence à notre temps. Et l'orateur, très écouté, de conclure en ces termes : « Plus vous mettrez du Christ dans la vie de la France, plus vous serez des sauveurs de votre Patrie et des artisans du relèvement national ».

Au cours de la messe, ce fut ensuite l'émouvant spectacle d'une longue, très longue théorie de communiantes et de communiantes et la cérémonie s'acheva par le chant du *Magnificat* et la bénédiction de Mgr l'Evêque.

Bientôt après, les étudiants se pressaient en essaims vaillants et agiles autour des maîtres catholiques qu'ils étaient venus chercher — certains de très loin et au prix de bien des difficultés — et se lançaient dans le labeur d'une nouvelle année d'études et de formation chrétienne, qu'il veulent magnifiquement féconde : pour Dieu et pour la France !

Décès : Le Cardinal Maglione. — Le Cardinal Maglione, dont on sait la mort survenue au mois d'Août, à Naples, était né à Casoria au diocèse de Naples en 1877, il avait été ordonné prêtre en 1901, envoyé spécial à Berne le 25 Février 1918, élu Archevêque titulaire de Cæsarea en Palestine le 1^{er} Septembre 1920 et nonce en Suisse le même jour ; nommé nonce à Paris le 23 Juin 1926 ; créé cardinal-prêtre le 16 Décembre 1935, avait reçu, le 19 Décembre suivant, la barette des mains du Président de la République au palais de l'Elysée, nommé préfet de la S. Congrégation du Concile le 22 Juillet 1938, Secrétaire d'Etat le 10 Mars 1939.

Le Cardinal était resté, dans ses hautes fonctions de Secrétaire d'Etat, un grand ami de la France.

— Nous apprenons la mort du R. Père Fernand Derrien, religieux Cistercien non réformé, de l'Abbaye de Lérins, décédé le 14 Septembre en son monastère, à la suite d'une courte maladie. Il était originaire de la paroisse de Saint-Louis de Brest.

— D'autre part, on nous annonce la mort du R. Père Mestric, de Névez, mort à la Guadeloupe, le 3 Octobre (le meilleur missionnaire de l'île), et du R. Père Hervé Boucher, de Ploudiry, mort à l'île de la Réunion, frère de M. V. Boucher, sacristain de la Cathédrale. L'un et l'autre de la Congrégation du Saint-Esprit.

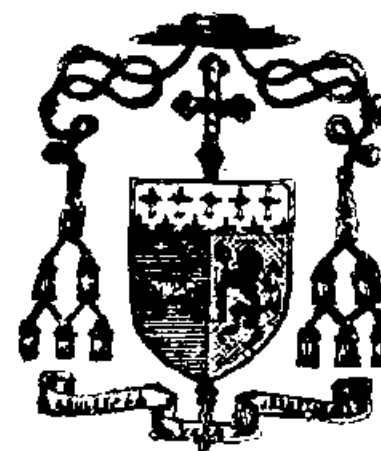
Nous les recommandons aux prières de nos lecteurs.

Le Prêtre qui reçoit le consentement des époux doit-il entendre le « Oui » matrimonial ? — RÉPONSE : Pour la licéité, il faut que le consentement soit exprimé par des paroles ; et si les époux peuvent parler, il ne leur est pas permis de répondre seulement par signes : *Sponsi matrimonialem consensum exprimant verbis ; nec aequipollentia verba adhibere ipsis licet, si loqui possint* (can. 1088, § 2). Les signes (V. G. inclination de tête, serrement de mains, remise de l'anneau, etc.) ne peuvent donc remplacer les paroles que si la parole est impossible moralement ou physiquement. (Cf. Capello, n° 617 B). On comprend donc qu'un curé fasse répéter un Oui qui n'aurait pas été entendu.

Cependant pour la validité, il suffit que deux témoins, en plus du curé, puissent se rendre compte, de quelque manière que ce soit, et attester qu'un mariage a été célébré en leur présence et que les époux ont échangé leur consentement (Capello ; n° 653, 6°). Il n'est pas nécessaire que ce soient les témoins explicitement désignés pour en faire l'office (Rot., 11 Mars 1929).

La Semaine Religieuse

de Quimper & de Léon



Administration : 7, rue des Gentilshommes, Quimper.

Abonnements, payables d'avance, C/C 93.81, Nantes
Prix uniforme, France, 35 francs — Le numéro, 1 fr. 50

Changement d'adresse, 1 fr. 50 — Correspondance, 1 fr. 50

Offices de la semaine (Décembre).

- | | |
|---|---|
| 3. 1 ^{er} Dimanche de l'Avent. | 7. S. Ambroise, Ev. et Doct. d. |
| 4. S. Pierre Chrysologue, Ev. et Doct. d. | 8. Immaculée Conception, d. 1 ^{re} cl., avec Octave. |
| 5. De la Férie. | 9. De l'Octave. |
| 6. S. Nicolas, Ev. d. | 10. 2 ^e Dimanche de l'Avent. |

Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Douarnenez..... 18-24

Sommaire :

PARTIE OFFICIELLE. — Communiqués de l'Evêché : Emprunt de la Libération ; Le vote des Femmes ; Honoraires de messe ; Ordonnance ; Avis ;	Violation du droit des gens ; Nominations ; Décès. — Dans l'Episcopat français ; Décret de la Suprême Sacrée Congrégation du Saint-Office ; Katekiz.
--	--

PARTIE OFFICIELLE

Communications de l'Evêché.

I. Emprunt de la Libération. — En dehors et au-dessus des partis politiques, la cause sacrée de la Patrie a toujours été chère à notre cœur.

Meurtrie, ravagée et saccagée, la France libérée sent aujourd'hui le besoin de rebâtir ses maisons, de refaire son outillage, de ranimer ses ports, ses villes et ses campagnes. Rien de plus légitime.

A cet effet, le Gouvernement provisoire a décrété l'émission d'un emprunt de large envergure, destiné à couvrir les premiers frais de restauration, et à revaloriser notre monnaie.

Des spécialistes vous exposeront l'intérêt financier de l'affaire. Qu'il nous suffise, à Nous, de signaler à votre attention et à votre sollicitude son aspect moral.

Le patriotisme est une vertu qui s'exprime et s'applique de multiples façons. Et, pour être moins éclatante, la bataille sur le terrain monétaire n'est pas moins indispensable que celle qui, pied à pied, dispute le sol à l'envahisseur. Sans argent, sans crédit, en face de la concurrence étrangère, une nation se verrait condamnée à l'impossibilité de remettre en état de marche son industrie, son commerce, son agriculture, et finalement à la mort.

D'accord avec les autorités civiles, Nous vous demandons instamment de souscrire à l'Emprunt de la Libération. Souscrivez, chacun selon ses ressources et ses disponibilités. Souscrivez généreusement : c'est pour la France.

† ADOLPHE, Evêque de Quimper et de Léon.

(A lire en chaire.)

II. Le vote des Femmes. — Le droit de vote accordé aux femmes crée pour elles un nouveau devoir et des responsabilités nouvelles, auxquelles elles ne peuvent se soustraire sans porter au pays un grave préjudice.

Les femmes catholiques doivent avoir à cœur et ont d'impérieuses raisons de remplir leur devoir civique en contribuant ainsi au relèvement de la France.

Toutes les femmes en âge de voter, y compris les Religieuses, même cloîtrées, doivent donc d'abord se faire inscrire sur les listes électorales de leur commune dans les délais voulus, c'est-à-dire *pour le 4 Décembre au plus tard*, afin de participer aux divers votes municipaux et nationaux qui interviendront. C'est à l'élection des conseils municipaux qu'elles sont appelées à prendre part dans quelques mois.

Même pour les femmes, VOTER EST UN DEVOIR.

(A lire en chaire.)

III. Honoraires de messe. — A partir du 15 Décembre, l'honoraire de messe sera porté à 30 francs dans Notre diocèse. Les honoraires compris dans les tarifs des cérémonies ou les fondations qui seraient inférieurs à ce taux devront être relevés. En cas de difficulté, on aura recours à l'Evêché.

A partir du 25 Décembre, le Secrétariat de l'Evêché n'acceptera plus aucune messe à 25 francs.

IV. Ordonnance de S. E. Monseigneur l'Evêque de Quimper et de Léon instituant des Conférences pédagogiques dans les Collèges ecclésiastiques du diocèse. (*Supplément aux Statuts diocésains.*)

Considérant qu'il importe à nos professeurs d'entretenir et de développer les connaissances qui leur sont nécessaires ou utiles pour l'accomplissement de leurs devoirs d'état ;

Considérant qu'il est extrêmement profitable au bien de nos établissements diocésains que les maîtres s'unissent, plus fortement encore que par le passé, pour l'œuvre commune et qu'il y ait entre eux, sous l'autorité du Supérieur, échange fraternel de vues, d'idées directrices et de sentiments généreux, où les jeunes profiteront de l'expérience de leurs aînés ;

Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

ART. 1^{er}. — Des conférences pédagogiques entre professeurs sont établies au Petit Séminaire et dans chacun des Collèges ecclésiastiques de Notre diocèse, sous la présidence de M. le Supérieur.

ART. 2. — Soumises en tout par ailleurs aux prescriptions du règlement général en vigueur, ces Conférences spéciales sont au nombre de trois au cours de l'année scolaire. Elles laissent subsister le premier sujet porté au programme commun et prennent la place du second.

ART. 3. — Les rapports, mémoires et procès-verbaux mis à part sont envoyés à M. le Directeur diocésain qui les remettra à la Commission chargée de les examiner et d'en rendre compte.

ART. 4. — La présente ordonnance sera notifiée à MM. les Supérieurs et par eux à MM. les Professeurs. Lecture en sera donnée à la première réunion de chaque année.

A Quimper, le 24 Novembre 1944.

† ADOLPHE, Evêque de Quimper et de Léon.

V. Avis. — MM. les Curés, MM. les Recteurs et Premiers Vicaires sinistrés des régions de Brest et de Crozon sont convoqués par Monseigneur l'Evêque, à la réunion qui sera tenue à Landerneau, le mardi 5 Décembre. Rendez-vous au Presbytère, avant 10 heures. Prière d'aviser par carte M. le Curé si l'on doit prendre part au repas de midi.

VI. Violation du droit des gens. — Monseigneur l'Evêque a reçu de M. le Préfet du Finistère la lettre suivante :

EXCELLENCE,

Par une récente circulaire, M. le Ministre de l'Intérieur vient de signaler la nécessité d'établir un relevé précis et détaillé de toutes les violations du droit des gens, des conventions internationales et de la conscience humaine commises par les Allemands pendant quatre années d'occupation en France et, entre autre, de leur acharnement à maltraiter l'Eglise, acharnement déjà condamné par l'Encyclique *Mit brennender Sorge* du 14 Mars 1937.

M. le Ministre de l'Intérieur a prescrit, en conséquence, aux Préfets de se mettre en rapport avec les Autorités Ecclésiastiques dans ce but.

J'ai donc l'honneur de vous prier de vouloir bien faire établir un compte-rendu des sévices, violences, arrestations, déportations, meurtres, profanations et destructions perpétrés par les armées d'occupation tant à l'égard des personnes physiques, prêtres, religieux ou religieuses, que des établissements religieux ou des édifices culturels publics ou privés.

Je vous serais obligé de vouloir bien me faire parvenir ce document dans le moindre délai possible.

Veuillez agréer, Excellence, l'assurance de ma haute considération.

Nous prions en conséquence MM. les Curés et Recteurs de nous renseigner au plus tôt d'une façon très précise.

VII. Nominations. — Par décision de Mgr l'Evêque, ont été nommés :

Recteur de Plougar, M. Charles Milin, aumônier de l'hôpital de Landerneau, en remplacement de M. Joseph Quentel, démissionnaire pour raison de santé ;

Vicaire à Bénodet, M. Jean Plantec, vicaire auxiliaire, dont la nomination à Milizac est rapportée.

VIII. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles M. le chanoine Adolphe Bellec, ancien curé-doyen de St-Sauveur de Brest, décédé le 25 Novembre, à l'âge de 73 ans.

Dans l'Episcopat français. — Le Souverain Pontife a transféré Mgr Terrier, évêque de Tarentaise, au siège épiscopal de Bayonne, vacant par le décès de Mgr Vansteeenberghe.

En outre, il a nommé Mgr Joffres, évêque de Tarentaise, et Mgr Duc, vicaire général de Mgr Grumel, évêque de Saint-Jean de Maurienne, coadjuteur de ce même Mgr Grumel.

Mgr Ricard, ancien archevêque d'Auch, est décédé à Lourdes, à l'âge de 92 ans.

Décret de la Suprême Sacrée Congrégation du Saint-Office. — Au cours de ces dernières années, certaines publications ont répandu des erreurs ou des doutes au sujet des fins du mariage. Les auteurs prétendent, ou bien que la procréation ne serait pas la fin primaire du mariage, ou bien que les fins secondaires ne seraient pas subordonnées à la fin primaire, mais en seraient indépendantes.

Dans ces mêmes écrits, on se sert des mots employés par l'Eglise (fin primaire, secondaire), mais en leur attribuant un sens qui n'est pas celui que leur attribuent communément les théologiens.

Afin de déjouer ces erreurs qui pourraient entraîner de fâcheuses conséquences en matière si grave, les Membres de la Sacrée Congrégation du Saint-Office, réunis en assemblée plénière le 29 Mars 1944, examinèrent la proposition suivante : « Peut-on admettre la proposition de certains modernes qui nient que la procréation et l'éducation des enfants soient la fin primaire du mariage ou qui enseignent que les fins secondaires ne sont pas essentiellement subordonnées à la fin primaire mais sont également principales et indépendantes ? »

La réponse fut : *Non, cette opinion ne peut être admise*, et cette réponse fut approuvée par S. S. le Pape Pie XII, le 30 Mars 1944.

Le texte de ce décret se trouve dans les *Acta Apostolicæ Sedis* du 20 Avril 1944.

Katekiz. — On peut se procurer des *Katekiz Krenn* et des *Katekiz Bihan* dans les dépôts habituels et à l'Inspection Diocésaine.

La Semaine Religieuse

de Quimper & de Léon



Administration : 7, rue des Gentilshommes, Quimper.

Abonnements, payables d'avance, 93.81, Nantes
Prix uniforme, France, 35 francs — Le numéro, 1 fr. 50

Changement d'adresse, 1 fr. 50 — Correspondance, 1 fr. 50

Offices de la semaine (Décembre).

- | | |
|--|---|
| 10. 2 ^e Dimanche de l'Avent. | 14. De l'Octave de l'Imm. Conc., s. d. |
| 11. S. Damase, Pape, s. d. | 15. Octave de l'Imm. Conc., d. m. |
| 12. S. Corentin, Ev., Patron principal du diocèse, 1 ^{re} cl. | 16. S. Judicaël, Conf., s. d. |
| 13. S ^{te} Lucie, V. et M., d. | 17. 3 ^e Dimanche de l'Avent. |

Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Douarnenez..... 18-24 | Bohars..... 25-26

Sommaire :

PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché* : Ordinations ; Vin de messe ; Texte des Conférences Ecclésiastiques Pédagogiques ; Décès. — Avis de service ; Nécrologie ; Son Excellence Mgr Pierre Gourtay.

PARTIE OFFICIELLE

Communications de l'Evêché.

I. Ordinations. — Le 8 Décembre, en la chapelle du Grand Séminaire, Son Excellence Monseigneur Cogneau fera une ordination de sous-diacres, de minorés et de tonsurés, et le 10 Décembre une ordination de diacres.

Nous recommandons tous les ordinands aux prières du clergé et des fidèles.

II. Vin de messe. — Les bons de vin de messe sont arrivés et vont être incessamment adressés aux chefs de paroisse.

III. Texte des Conférences Ecclésiastiques Pédagogiques. — I. LA PÉDAGOGIE. — 1^o Détermination de son objet ? Science ? Art ? 2^o Importance capitale d'une méthode adaptée à l'élève. 3^o Nécessité d'une initiation à la technique

du métier : sous quelle forme pratique ? Constitution d'une bibliothèque pédagogique à l'usage des maîtres : avec quels livres ?

II. LA CRISE DE LA LOYAUTÉ. — 1^o Manifestations diverses du mal à l'école. 2^o Causes générales et spéciales aux temps, aux personnes. 3^o Remèdes applicables et appliqués.

III. DE LA VOCATION. — 1^o Diversité des vocations : règles pour leur discernement. 2^o Action du professeur et du confesseur. 3^o Conseils pour le choix d'une carrière. Eveil et culture des vocations sacerdotales dans les petits séminaires et collèges diocésains.

IV. Décès. — Monseigneur l'Evêque recommande aux prières du clergé et des fidèles M. le chanoine Mikaël de Kervénoaël, ancien curé-doyen de Pleyben, décédé à Plévenon (C.-du-N.), le 26 Novembre, à l'âge de 72 ans ;

M. l'abbé Frédéric Lozac'h, recteur de Kergloff, décédé le 4 Décembre, à l'âge de 72 ans ;

Ainsi que Son Exc. Mgr Conan, ancien Archevêque de Port-au-Prince (Haïti) dont la mort vient d'être annoncée.

Avis de service. — Le jeudi 14 Décembre, à 11 heures, un service sera chanté à Pleyben, pour le repos de l'âme de M. le chanoine de Kervénoaël.

Nécrologie. — Son Excellence Mgr Pierre GOURTAY, Evêque titulaire d'Arad, Vicaire apostolique de la Guyane française, de la Congrégation du Saint-Esprit. — Mgr Pierre Gourtay naquit à Châteaulin le 7 Mai 1874 : il aima son pays de toute son âme, il aima de même sa famille, sans jamais un regard en arrière ; il avait le cœur d'un missionnaire, qui supporte son sacrifice sans défaillance. Jeune encore, il reconnut sa vocation et entra dans la Congrégation du Saint-Esprit ; il prit l'habit des novices à l'école apostolique de Mesnières, en Normandie, le 19 Mars 1891, comme on le faisait alors, et continua pendant 9 ans encore sa formation sacerdotale et religieuse. Profès à Grignon le 22 Septembre 1898, il fut ordonné prêtre à Chevilly le 28 Octobre 1900 et acheva ses études ecclésiastiques l'année suivante ; son premier poste fut celui de professeur au collège de Langonnet, non pas qu'on ne lui reconnut point les qualités du missionnaire, mais sa nature offrait des ressources variées ; il était prêt à tout et accepta tout pendant les huit années qu'on lui fit attendre les missions. Car au bout d'un an, le collège de Langonnet supprimé en vue de l'application de la loi sur les Associations, il fut à la tête d'une section d'enfants de Saint-Michel à la disposition de l'Abbaye pour aider aux travaux de jardinage ; puis à la dispersion de 1903, on lui confia divers ministères hors communauté, comme service religieux de chapelles, éducation d'enfants jusqu'à ce que en 1909, il fut envoyé au Gabon.

Il y fut curé de Saint-Pierre de Libreville. Libreville est le chef-lieu de la colonie ; le service paroissial s'y fait comme en

France, mais on y atteint un grand nombre de noirs paroissiens au même titre que les blancs, ou enfants des écoles, malades de l'hospice, adultes au catéchisme. C'était le temps de la mise à exécution aux colonies de la loi de Séparation. Le bâtiment de la cure appartenait à la colonie ; on en enleva l'usage au curé qui dut bâtir un presbytère : le P. Gourtay s'y mit sans récriminer. Les écoles furent laïcisées : on les transféra à la résidence du Vicaire apostolique, Sainte-Marie ; de lourds impôts, des taxes exorbitantes frappèrent tous les colons ; la Mission en pâtit comme les autres ; le curé de Saint-Pierre, autant qu'on en peut juger par ses rapports, ne s'émut pas de ces misères ; très accommodant, sans transiger avec son devoir, il avait le secret de s'entendre avec les gens de bonne foi, même adversaires et de s'adapter à tout.

Après six ans, il retourna en France, fatigué, en pleine guerre (Avril 1916) ; le climat de l'Afrique équatoriale ne lui convenait pas. Il prêta son concours où l'on voulut ; il fit surtout la classe jusqu'à ce que en 1919, il fut destiné à l'île de la Réunion, dans la mer des Indes. Presque aussitôt, il fut nommé supérieur principal de ses confrères et en même temps prit charge de la cure de Saint-Benoît, à l'Est de l'île, dans la partie du Vent, la plus exposée aux ouragans et souvent ravagée par le volcan. Saint-Benoît avait besoin d'un curé actif. Le P. Gourtay le fut ; avec de maigres ressources, il restaura le presbytère et l'église ; grâce à l'estime et la bienveillance de tous ses paroissiens et du conseil municipal, il eut la consolation non seulement de remonter sa paroisse mais de la lancer dans un sensible progrès matériel et moral. Des calamités survinrent ; en 1927, le volcan se réveilla : tremblements de terre, éruptions de laves, pluies torrentielles qui inondèrent la partie basse de toute la région ; en 1931, du 4 au 8 Mars, un cyclone terrible balaya la paroisse : l'église, si patiemment réparée et embellie, fut détruite.

L'Evêque, Mgr de Beaumont, crut bon en ces circonstances d'appeler près de lui à Saint-Denis le Supérieur principal et lui confia la paroisse de la cathédrale : le 4 Février 1932, un nouveau cyclone qui épargna la partie du Vent s'abattit sur la pointe Nord de l'île, Saint-Denis et le Port, et y accumula les ruines.

Le P. Gourtay connaissait donc nos vieilles colonies, leurs habitants, leurs cataclysmes ; c'est lui qu'on alla chercher, malgré ses 59 ans, pour la plus rétive au progrès, Cayenne, quand Rome eût décidé de donner un Vicaire apostolique à la Guyane française ; il y fallait un bon administrateur, très conciliant et en même temps très entreprenant.

Cayenne ressemble à la Réunion avec bien des difficultés en plus. La Réunion est un pays chrétien dans la masse de ses habitants ; la population créole y est très dévouée au clergé. Cayenne, avec son arrière-pays immense n'est vraiment chrétien que sur la côte ; encore cette population est semée de bagnards ou d'anciens forçats qui doublent leur peine ; le reste avec ses grands fleuves, ses forêts, ses savanes sans limites c'est la jungle.

Sacré à Quimper par Son Excellence Mgr Duparc, le 25 Avril 1933, Mgr Gourtay partit pour Cayenne le 1^{er} Septembre

suivant. Un de ses premiers soins fut de consacrer l'église paroissiale de sa résidence, Saint-Sauveur de Cayenne ; par là il honorait, selon son pouvoir, son siège de Vicaire apostolique ; puis il s'occupa de ses fidèles et infidèles.

Le service religieux est bien établi dans les quelques paroisses érigées ; mais les prêtres manquaient, pour tenir d'autres centres ; il en obtint et les plaça près des plus délaissées de ses ouailles.

Pour les bagnards, il seconda tant qu'il put la croisade de prières instituée par un de ses missionnaires ; c'est de prières qu'ont surtout besoin ces malheureux ; il entreprit en même temps de les réhabiliter et de sauver leurs âmes. Pour ceux astreints au doublage à Saint-Laurent du Maroni, il soutint la communauté des Sœurs Franciscaines de Marie qui ont école pour les enfants, dispensaire pour les malades, œuvre de secours pour toutes les nécessités ; sur son chemin l'Armée du Salut, institution protestante, tentait d'accaparer ces condamnés ; il lui barra la route par ses bienfaits matériels ; en France il intervint au Ministère des Colonies pour adoucir le sort des infortunés retenus à la Guyane ; il s'y acquit de très vives sympathies et obtint que par philanthropie l'Administration secondât sa charité chrétienne : son succès lui vint d'avoir plaidé en évêque la cause des rebuts de la société.

Dans les léproseries des Sœurs de Saint-Joseph, il se heurta aux Commissions médicales préconisant pour soigner la lèpre des procédés nouveaux qui auraient éloigné des malades leurs Sœurs dévouées : il leur demanda de continuer leur assistance personnelle. Il encouragea l'orphelinat des filles à Cayenne, sous la direction des mêmes Sœurs ; pour les garçons abandonnés, il fonda à Mondélice une école agricole et professionnelle que la guerre l'a empêché d'établir comme il l'aurait voulue.

Il n'oublia pas les chercheurs d'or, les placériens, civilisés sans doute, mais retombant au sauvage ; il leur envoya ses missionnaires, jusque dans leurs lointaines exploitations ; il traita avec le Gouvernement pour assurer le ministère religieux dans le très vaste territoire de l'Inini ; pour gagner les Indiens Galibis, il se plia à leurs exigences ; il aurait voulu entretenir une mission permanente dans les tribus indiennes des hauts fleuves, ainsi que parmi les noirs plus qu'à demi-indépendants de la frontière hollandaise.

Ce qui le distinguait, c'est son habileté à s'assurer tous les concours ; à Cayenne on l'estimait et on le vénérât parce qu'il était un homme avec qui on pouvait causer et qui ne se refusait à aucune œuvre utile.

Il s'y est usé. A bout de forces au commencement de cette année, il consentit à se rendre dans la Guyane hollandaise pour se faire soigner ; il revint à son poste, rétabli en apparence, fit quelques tournées et retourna ; un voyage à la Martinique s'imposait : on attendit un avion. Quand l'avion arriva, le malade n'était plus en état de partir. Il resta et mourut d'épuisement le 17 Septembre.

La Semaine Religieuse

de Quimper & de Léon



Administration : 7, rue des Gentilshommes, Quimper.

Abonnements, payables d'avance, C/C 93.81, Nantes

Prix uniforme, France, 35 francs — Le numéro, 1 fr. 50

Changement d'adresse, 1 fr. 50 — Correspondance, 1 fr. 50

Offices de la semaine (Décembre).

17. 3^e Dimanche de l'Avent.
18. De la Férie.
19. De la Férie.
20. De la Férie.

21. S. Thomas, A., d. 2^e cl.
22. De la Férie.
23. De la Férie.
24. 4^e Dim. de l'Avent (Vigile de Noël).

Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Loc-Brévalaire 27-28 | Pouldavid 29-31

Sommaire :

PARTIE OFFICIELLE. — Communications de l'Evêché : Messe de Minuit ; Nominations. — Avis de services ; Inspection diocésaine ; Bourses natio-

nales ; Succès universitaires ; Ecole Saint-Yves, Quimper ; Nécrologie : M. le Chanoine Bellec.

PARTIE OFFICIELLE

Communications de l'Evêché.

I. Messe de Minuit. — La situation créée par l'occupation ennemie ayant pris fin, rien ne s'oppose à ce que soit célébrée une messe à minuit, dans la nuit du 24 au 25 Décembre, à l'occasion de la fête de Noël.

II. Nominations. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

Recteur de Saint-Thonan, M. Guillaume Kérébel, recteur de Laneuffret ;

Recteur de Laneuffret, M. Yves Moalic, ancien aumônier de l'Asile Ponchelet, Brest.

Avis de services. — Saint-Sauveur de Brest : un service pour le repos de l'âme de M. le chanoine Bellec, ancien curé de la paroisse, sera chanté Mardi 19 Décembre, à 10 heures.

— Saint-Pol de Léon : un service sera chanté à Saint-Pol de Léon, le Jeudi 21 Décembre, pour M. le chanoine Mikaël de Kervennoël, ancien curé de Pleyben.

Inspection diocésaine. — 1^o Les petits sinistrés Brestoïss sont démunis de tout, principalement de vêtements chauds. Or, voici qu'une occasion exceptionnelle s'offre à nous pour les habiller plus chaudement pendant l'hiver. Mais pour obtenir le tissu mis à notre disposition, il nous faut de 25 à 30.000 points textiles : nous comptons sur la charité des élèves de nos écoles pour nous les procurer ; à vous de leur faire comprendre cet appel : *un point* de textile ou de layette par élève ou par famille. Nous voilà aux jours froids : l'achat du tissu et la confection des vêtements sont choses urgentes ; envoyez *au plus tôt* le produit de votre collecte à l'Inspection diocésaine. D'autre part, que les écoles veuillent bien nous signaler les besoins les plus urgents de leurs élèves réfugiés.

2^o Je vous rappelle que vous n'avez plus à payer les 6^o/_o de cotisation pour le fonds de compensation (annexe des Assurances Sociales).

Bourses nationales. — Une ordonnance va paraître qui institue la gratuité de l'externat simple dans toutes les classes des lycées et collèges communaux. MM. les Directeurs et Directrices des établissements secondaires libres devront en tenir compte pour leurs états de liquidation. Les Bourses d'internat, de demi-pension, d'externat surveillé seront à porter, déduction faite des frais d'externat simple. Les bourses d'externat simple avec entretien figureront comme bourses d'entretien.

Succès universitaires. — M. CANVEL, professeur à Pont-Croix, a reçu de la Faculté des Sciences de Poitiers le certificat de *Botanique générale*, avec la mention *Assez Bien*.

M. LOAEC, professeur à Saint-Louis de Brest, obtient de la Faculté des Lettres de Poitiers, les certificats d'*Etudes Littéraires classiques* et de *Littérature anglaise*, qui lui valent le diplôme de Licence en langues vivantes (anglais).

Ecole Saint-Yves, Quimper. — RÉSULTATS DU BACCALAURÉAT. — 1^{re} Partie : Section A : 13 présentés, 10 reçus, 3 mentions A. Bien ; — Section B : 3 présentés, 2 reçus ; — Section C : 13 présentés, 8 reçus.

2^e Partie : Philosophie : 12 présentés, 10 reçus, 1 mention Bien ; — Mathématiques Élémentaires : 9 présentés, 9 reçus, 1 mention Bien, 2 mentions A. Bien.

Au total : 50 présentés, 39 reçus, 2 mentions Bien, 5 mentions A. Bien.

Nécrologie. — M. le Chanoine BELLEC. — M. le chanoine Bellec, ancien curé de Saint-Sauveur de Brest, vient de mourir, le samedi 25 Novembre, à l'Hôtel-Dieu de Pont-l'Abbé. Ses obsèques furent célébrées, le surlendemain, dans l'église paroissiale, où quinze prêtres avaient pris place au chœur. L'inhumation eut lieu le soir à Taulé, et fut précédée d'un office funèbre auquel assistaient plusieurs membres du clergé, dont quelques-uns représentaient Saint-Pol-de-Léon, Morlaix, Saint-Thégonnec et Brest-Recouvrance.

Né en 1871 à Penzé, à l'ombre de la pieuse chapelle d'où Notre Dame étend sur la petite agglomération sa protection séculaire, Adolphe Bellec fit, au Collège de Léon, de brillantes études, couronnées par le baccalauréat. Il reçut la prêtrise en 1893, et fut envoyé à Rome, avec son ami Mikaël de Kervennoël, pour y poursuivre ses études théologiques. Trois ans plus tard, docteur en théologie et en philosophie de Saint Thomas, il se voyait nommé vicaire à Scrignac. En 1900, il devient directeur au Grand Séminaire, enseigne pendant un an les « Prolégomènes » et l'Histoire ecclésiastique, puis occupe la chaire de philosophie. Ses anciens élèves, auxquels il servait son cours polycopié à l'aide de sa fameuse *Ronéo*, se rappellent encore son esprit puissant, son étonnante capacité de travail, sa dialectique serrée, qui poursuivait l'adversaire jusque dans ses derniers retranchements.

Nommé en 1913 recteur du Cloître-Pleyben, il fut, l'année suivante, mobilisé au début du mois d'Août, en qualité d'aumônier militaire de la 61^e Division de réserve, recrutée dans le Finistère, le Morbihan et la Loire-Inférieure. C'est à Bapaume, dans le Pas-de-Calais, que sa Division reçut le baptême du feu ; elle prit part, dans la suite, à la bataille de la Marne et à divers autres combats.

On nous écrit que M. Bellec était considéré comme le modèle des aumôniers militaires, tant pour sa bravoure que pour sa bonté. Les trois élogieuses citations dont il fut l'objet disent encore bien haut aujourd'hui combien belle fut sa vaillance. Sous les feux les plus meurtriers, bravant le danger, il se rend aux tranchées de première ligne, encourage les hommes, relève les blessés et procède à la recherche des cadavres et à leur inhumation. Quel ascendant, d'autre part, n'exerce-t-il pas sur les officiers de sa Division par sa vive intelligence et surtout sa bonté d'âme qui se reflète sur les traits de son visage ! Cette bienveillance lui gagne aussi, du reste, la confiance des sous-officiers et des soldats. Plus d'une fois, les prêtres de son entourage se sont plu à rappeler son rôle tout paternel à leur endroit : il s'informait, avec une touchante sollicitude, de leurs besoins matériels, leur fournissait tout ce qui était en son pouvoir, se montrait fort soucieux de leurs intérêts spirituels, se plaisant en leur compagnie, recevant leurs confidences, et les réunissant souvent le dimanche dans les cantonnements de repos.

Comment s'étonner, après tout cela, qu'on ait vu, à partir de

1917, le ruban rouge de la Légion d'Honneur fleurir sa boutonnière !

Promu, en 1922, à la cure de Saint-Sauveur de Brest, son premier souci fut d'embellir l'église paroissiale. Ici encore sa bonté et sa simplicité lui gagnèrent tous les cœurs, et quand il tendait la main, on ne pouvait rien refuser à celui qui « ne gardait pas un sou pour lui ».

Il était le père des pauvres et voyait accourir à lui les habitants des bas quartiers et les déshérités de toutes sortes. C'était à la porte du presbytère un défilé d'indigents, et les malades pauvres ne voulaient que « du Curé à la Légion d'Honneur ». D'un amour de prédilection il aimait les jeunes. Combien d'heures n'a-t-il pas passées en compagnie des enfants du catéchisme, s'astreignant lui-même à les instruire par des séances de projection et de cinéma ! Dieu seul sait les trop nombreuses nuits qu'il passa à préparer et à polycopier les études diverses destinées à la J. O. C. F. dont il avait lancé la première section en 1929. Huit ans plus tard, il fut extrêmement heureux de donner aux jeunes gens, qui l'aimaient comme un père, un grand patronage, doté d'un équipement moderne. De Recouvrance, hélas ! il ne reste que des ruines, et, dans sa retraite, M. Bellec l'a su....

Epuisé par de durs et longs travaux, ayant payé à l'excès de sa personne, le bon curé dut, il y a quatre ans, résigner ses fonctions. Retiré à Pont-l'Abbé depuis Janvier 1943, aveugle et à demi paralysé, longtemps privé de l'usage de la parole, immobilisé dans un fauteuil, il a provoqué l'admiration de tous par son incroyable énergie et sa pieuse résignation.

Parti pour la Vie éternelle, il n'a pas tardé à venir « chercher » son ami intime, Mikaël de Kervennoaël, qui mourait le lendemain à Plévenon, dans les Côtes-du-Nord. Inséparables dans leur vie, ils restèrent unis dans la mort : *ambo in morte non sunt separati*.

La Maison Raymond BOUVET, 28, avenue du Cardinal-Richard, NANTES, est heureuse d'informer que son atelier de facture d'orgues fonctionne normalement avec tout son personnel et qu'elle est en mesure de satisfaire en Orgues neufs et réparations, toutes les demandes qui lui seront soumises.

La Semaine Religieuse

de Quimper & de Léon



Administration : 7, rue des Gentilshommes, Quimper.

Abonnements, payables d'avance, C/C 93.81, Nantes
Prix uniforme, France, 35 francs — Le numéro, 1 fr. 50

Changement d'adresse, 1 fr. 50 — Correspondance, 1 fr. 50

PARTIE OFFICIELLE

Communications de l'Evêché.

I. Décoration pontificale. — A la demande de Son Excellence Mgr Duparc, Sa Sainteté le Pape Pie XII a daigné nommer M. le Docteur Chauvel, chevalier de l'ordre de Saint-Grégoire-le-Grand.

II. Œuvre diocésaine des Prêtres défunts. — Son Excellence Monseigneur l'Evêque a demandé à M. le chanoine Tanguy, du Chapitre cathédral, de prendre la direction de cette œuvre dont M. le chanoine Berthou, récemment décédé, avait la charge.

Le nouveau Directeur prie instamment les prêtres qui font partie de l'œuvre de vouloir bien régler leurs cotisations non encore payées pour l'année 1944 et pour les années précédentes, et rien que pour ces années-là.

Le moyen le plus pratique serait qu'ils versent leurs cotisations à MM. les Doyens qui les remettraient, avec la liste des cotisants, à M. le Secrétaire général de l'Evêché, au moment de la reddition des comptes.

III. Nominations. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

Recteur de Kergloff, M. Jean-M^{ie} Floch, recteur de Lannéanou ;
Recteur de Lannéanou, M. Jean Briand, vicaire à Carhaix ;
Vicaire à Carhaix, M. Yves Lebrun, vicaire à Huelgoat ;
Vicaire à Huelgoat, M. Louis Salinoc, vicaire à Plougar.

Avis de services. — Services anniversaires pour M. l'abbé Louis Léost, chapelain à Landerneau : Mercredi 3 Janvier, à 10 heures, à Saint-Houardon ; Jeudi 4 Janvier, à 11 heures, à Plabennec.

II. Le Message radiodiffusé de Sa Sainteté le Pape Pie XII du 1^{er} Septembre 1944. — A l'occasion du cinquième anniversaire de la guerre, S. S. le Pape Pie XII a adressé au monde le 1^{er} Septembre dernier un message radiodiffusé. Le texte authentique vient de nous parvenir. Nos lecteurs trouveront ci-dessous la seconde partie de cet important document dont il n'a été donné jusqu'ici que des résumés imparfaits et partiellement inexacts, sans doute à cause des circonstances présentes encore difficiles.

Quelques aspects de la question économique et sociale.

A la suite de ces pénibles années de misères, de restrictions, mais surtout d'incertitude et d'angoisses, les hommes attendent, à l'issue de la guerre, une amélioration profonde et définitive de si terribles conditions d'existence.

Les promesses des hommes d'Etat, les multiples conceptions et les projets des savants et des techniciens, ont suscité parmi les victimes d'un déplorable régime économique et social, l'attente chimérique d'une refonte totale du monde dans l'espérance fiévreuse d'un régime millénaire d'universelle félicité. Pareille illusion offre un terrain favorable à la propagande des programmes les plus radicaux : elle dispose les esprits à rejeter, avec une compréhensible mais déraisonnable et injustifiable impatience, les réformes vraiment organiques, à n'attendre le salut que des bouleversements et de la violence.

En face de ces tendances extrémistes, le chrétien, celui qui réfléchit sérieusement sur les besoins et les misères de son temps, reste fidèle dans le choix des remèdes, aux normes que l'expérience, que la saine raison, que l'éthique sociale chrétienne lui indiquent comme les fondements et les principes de toute saine réforme.

Déjà, dans sa fameuse Encyclique *Rerum novarum*, Notre Prédecesseur Léon XIII, d'immortelle mémoire, énonçait ce principe : que tout ordre économique et social normal « doit s'appuyer sur la base solide du droit à la propriété privée ». S'il est donc vrai que l'Eglise a toujours reconnu « le droit naturel de propriété et de transmission héréditaire des biens propres » (Encyclique *Quadragesimo Anno*), il n'est pas moins vrai que cette propriété privée est, d'une façon toute spéciale, le fruit naturel du travail, le produit d'une intense activité de l'homme qui se l'acquiert grâce à son énergique volonté d'assurer et de développer par ses efforts son existence personnelle et celle de sa famille, de se créer à lui-même et aux siens un domaine de juste liberté, non seulement en matière économique, mais en matière politique, culturelle, religieuse.

La conscience chrétienne ne peut donc reconnaître la justice d'un ordre social qui nie en principe ou qui rend pratiquement impossible ou vain le droit naturel de propriété, tant sur les biens d'usage que sur les moyens de production. Mais elle ne peut pas davantage s'accommoder de ces systèmes qui, admettant le droit de la propriété privée suivant un concept absolument faux, se

mettent en contradiction avec un ordre social de bon aloi. Et c'est pourquoi, là où, par exemple, le « capitalisme » se fonde sur ces conceptions erronées et s'arroge un droit illimité sur la propriété en dehors de toute subordination au droit commun, l'Eglise l'a toujours réprouvé comme contraire au droit naturel.

Nous voyons, de ce fait, l'armée toujours grandissante des travailleurs se heurter souvent à ces accumulations exagérées de richesses qui, sous le couvert de l'anonymat, réussissent à désertter leur rôle social et mettent l'ouvrier à peu près hors d'état de se constituer une propriété effective. Nous voyons la petite et moyenne propriété s'effriter et sa vie s'alanguir, réduite qu'elle est à une lutte défensive toujours dure et sans espoir. Nous voyons, d'une part, les puissances financières dominer toute l'économie privée et publique, souvent même l'activité civique, et, d'autre part, la foule innombrable de ceux qui, faute de sentir directement ou indirectement en sûreté leur propre vie, se désintéressent des véritables et hautes valeurs spirituelles, se fermer aux aspirations vers une liberté digne de ce nom, se jeter tête baissée au service de n'importe quel parti politique, esclaves de quiconque leur promet le pain quotidien avec la garantie, vaille que vaille, de leur tranquillité. Et l'expérience a montré à quelles tyrannies, même à notre époque, l'humanité, dans de telles conditions, est capable de se soumettre.

En défendant le principe de la propriété privée, l'Eglise poursuit donc un haut objectif tout à la fois moral et social. Ce n'est pas qu'elle prétende soutenir purement et simplement l'état actuel des choses comme si elle y voyait l'expression de la volonté divine, ni protéger par principe le riche et le ploutocrate contre le pauvre et le prolétaire ; tant s'en faut ! Dès l'origine, elle s'est toujours posée en tutrice du faible opprimé contre la tyrannie des puissants, elle a toujours appuyé les justes revendications de tous les groupements de travailleurs contre n'importe quelle iniquité. Mais l'Eglise vise plutôt à faire en sorte que l'institution de la propriété privée devienne, selon les plans de la sagesse divine et selon le vœu de la nature, un élément de l'ordre social, un pré-supposé nécessaire des initiatives humaines, un stimulant au travail : tout cela au profit des fins temporelles et transcendantes de la vie, au profit, par conséquent, de la liberté et de la dignité de l'homme créé à l'image de Dieu, qui, dès le principe, lui a assigné, pour son utilité, un domaine sur les créatures matérielles.

Otez au travailleur l'espoir d'acquérir quelque bien en propriété personnelle, quel autre stimulant lui offrirez-vous pour l'encourager au travail laborieux, à l'épargne, à la sobriété, quand tant d'hommes et de peuples, ayant tout perdu, n'ont plus, aujourd'hui, d'autres ressources que leur capacité de travail ? Ou bien, voudra-t-on maintenir ce régime d'économie de guerre suivant lequel, en certains pays, les pouvoirs publics concentrent dans leurs mains tous les moyens de production et, armés du fouet d'une rigoureuse discipline, se chargent de pourvoir à tous et en tout ? Ou bien encore, préférera-t-on se courber sous la dictature d'un clan de politique qui, en tant que classe prépondérante, disposera des moyens de production, donc aussi du pain, et, en fin de compte, de la volonté de travail des individus ?

La politique sociale et économique de l'avenir, l'activité organisatrice de l'Etat, des communes, des instituts professionnels ne pourront poursuivre régulièrement leur noble fin, qui est la vraie fécondité de la vie sociale et le rendement normal de l'économie nationale qu'à cette condition : respecter et protéger la fonction vitale de la propriété privée dans le rôle personnel et social. S'il arrive que la distribution de la propriété soit un obstacle à cette fin — et cela ne résulte pas nécessairement ni toujours, de l'extension du patrimoine privé — en ce cas, l'Etat peut, dans l'intérêt commun, intervenir pour en régler l'usage ou même, à défaut de toute autre solution équitable, décréter l'expropriation moyennant une juste indemnité. Dans le même ordre d'idée, la petite et moyenne propriété agricole, artisanale et professionnelle, commerciale, industrielle, doit être garantie et favorisée ; les unions coopératives devront leur assurer les avantages de la grande exploitation. Et là où la grande exploitation continue de se montrer plus heureusement productive, elle doit offrir la possibilité de tempérer le contrat de travail par un contrat de société. (Cf. *Encycl. Quadragesimo Anno.*)

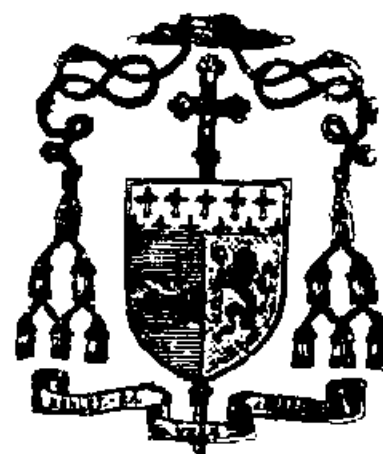
C'est une erreur de prétendre que le progrès technique condamne tout ce régime et qu'il emporte dans son courant irrésistible toute l'activité vers les entreprises et organisations gigantesques devant lesquelles tout système social fondé sur la propriété privée des individus doit inéluctablement s'effondrer. Non ! le progrès technique ne détermine pas, comme une loi fatale et nécessaire, la vie économique. Il est bien vrai que, trop souvent, il s'est plié docilement devant les exigences des calculs égoïstes avides de grossir indéfiniment les capitaux. Pourquoi ne se plierait-il donc pas aussi devant la nécessité de maintenir et d'assurer la propriété privée de tous, pierre angulaire de l'ordre social ? D'ailleurs, ce n'est pas le progrès technique lui-même, en tant que fait social, qui doit être préféré au bien général : il doit, au contraire, lui être ordonné et subordonné.

Au terme de cette guerre qui a bouleversé toutes les activités de la vie humaine et les a lancées sur de nouveaux sentiers, le problème de la future physionomie de l'ordre social va opposer les unes aux autres des tendances diverses dans une lutte ardente. Engagée dans la mêlée, la conception sociale chrétienne y a la rude mais noble mission de mettre en évidence, de montrer théoriquement et pratiquement aux tenants des autres doctrines, comment, en ce domaine, si important pour le développement pacifique de la communauté humaine, les postulats de la véritable équité et les principes chrétiens peuvent s'allier en une étroite communion génératrice de salut et de bien pour tous ceux qui savent imposer silence à leurs préjugés et à leurs passions et prêter l'oreille aux enseignements de la vérité.

Nous avons confiance que Nos fidèles enfants, tous Nos chers fils et toutes Nos chères filles du monde catholique, hérauts de l'idéal social chrétien, contribueront — fût-ce au prix de durs sacrifices — à entraîner les autres vers cette justice sociale dont doivent avoir faim et soif tous les vrais disciples du Christ.

La Semaine Religieuse

de Quimper & de Léon



Administration : 7, rue des Gentilshommes, Quimper.

Abonnements, payables d'avance, C/C 93.81, Nantes
Prix uniforme, France, 35 francs — Le numéro, 1 fr. 50

Changement d'adresse, 1 fr. 50 — Correspondance, 1 fr. 50

Offices de la semaine (Décembre-Janvier).

- | | |
|-------------------------|---------------------------------|
| 31. Dim. dans l'Octave. | 4. Octave des Saints Innocents. |
| 1. Circoncision. | 5. Vigile de l'Épiphanie. |
| 2. Saint Nom de Jésus. | 6. Epiphanie. |
| 3. Sainte Geneviève. | 7. Fête de la Sainte Famille. |

Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Saint-Sauveur, Brest 1-3 | Poulgoazec 8-12

Sommaire :

PARTIE OFFICIELLE. — <i>Communications de l'Evêché</i> : Réception du Jour de l'An ; Semaine de l'Absent ; Nominations. — Intentions de l'Apostolat de la Prière pour le Mois de Janvier ;	Avis de services ; Intention recommandée ; Succès universitaires ; Nécrologe du Diocèse pendant l'année 1944 ; Son Eminence le cardinal Tisserant à Paris ; La Fête de St Thérèse de l'Enfant-Jésus.
--	--

PARTIE OFFICIELLE

Communications de l'Evêché.

I. Réception du Jour de l'An. — En raison des circonstances, la réception habituelle des délégués des Communautés et des Œuvres diocésaines à l'Evêché sera supprimée.

Mais Son Excellence Monseigneur l'Evêque tient à recevoir MM. les Chanoines et les membres du clergé de la ville et des environs.

Cette réception aura lieu le samedi 30 Décembre, à 10 heures.

Monseigneur demande aux fidèles, comme aux prêtres et religieux, de vouloir bien s'abstenir de toute lettre ou visite personnelle à l'adresse des deux Evêques ou de MM. les Vicaires généraux et les Secrétaires.

II. Semaine de l'Absent. — A l'occasion de la *Semaine de l'Absent*, du 23 Décembre au 1^{er} Janvier, au profit du *Livret du Prisonnier et Déporté*, Monseigneur l'Evêque ordonne qu'une quête soit faite dans toutes les églises et chapelles du diocèse, à toutes les messes du dimanche 31 Décembre.

Le produit de cette quête sera *immédiatement* transmis au Secrétariat de l'Evêché par chèque postal (C/C. 3480 Nantes).

III. Nominations. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

Recteur de Plouider, M. Yves Bellec, recteur de Brignogan, en remplacement de M. Guillaume Sparfel, démissionnaire pour raison de santé ;

Recteur de Brignogan, M. Jacques Fichoux, professeur à l'Institution Saint-François (Lesneven) ;

Aumônier du Pensionnat N.-D. de Bonne-Nouvelle, à Kérinou (Lambézellec), M. Charles Le Roux, professeur à l'Institution N.-D. du Kreisker (Saint-Pol-de-Léon) ;

Aumônier de l'hôpital de Landerneau, M. Pierre Marzin, vicaire de Saint-Melaine de Morlaix ;

Aumônier de l'hôpital de Carhaix, M. Jean-Marie Kerdoncuff, vicaire au Folgoat.

Intentions de l'Apostolat de la Prière pour le Mois de Janvier. — Divin Cœur de Jésus, je vous offre, par le Cœur immaculé de Marie, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses et à toutes les intentions pour lesquelles vous vous immolez continuellement sur l'autel.

Je vous les offre en particulier pour les Intentions générales et particulières du Souverain Pontife.

Intention missionnaire : Une mutuelle bienveillance entre chrétiens et musulmans.

Avis de services. — Le service anniversaire pour M. Jaffrès, ancien recteur de Plouénan, aura lieu à Plouvorn, le 2 Janvier, à 11 heures.

— Le service anniversaire pour M. Mével, ancien recteur de Plogoff, aura lieu à Plogoff, le 8 Janvier, à 10 heures.

Intention recommandée. — L'Adoration de Poulgoazec, du 7 au 14 Janvier.

Succès universitaires. — MM. Le Guéner et Bellec, professeurs à Saint-Louis ; Cabon, professeur à Saint-François, viennent de subir avec succès (mention Assez-Bien) devant la Faculté des Lettres de Paris un certificat de Latin en vue de la licence.

Devant la même Faculté, M. Toulemont, professeur à N.-D. du Kreisker, a obtenu les certificats de Psychologie et de Sociologie qui lui confèrent le diplôme de Licence ès-lettres-Philosophie.

Nécrologe du Diocèse pendant l'année 1944. — Voici la liste des membres du Clergé décédés en 1944 :

1 ^{er} Janvier.	Jean-Louis Léost, Chapelain, Landerneau.....	40 ans
21 —	François Férelloc, ancien Vicaire de Mellac.....	65 —
24 —	Nicolas Mével, Recteur de Plogoff.....	70 —
9 Février.	Pierre Jacopin, Recteur de Poullaouen.....	72 —
25 —	Jean-L ^s Gourlaouen, anc. Vic. aux. à Bourg-Blanc	78 —
9 Mars.	Marcel Rolland, Etudiant à Rome, décédé acci-	
	dentellement à Berlin.....	32 —
19 —	Jean Le Moign, Recteur de Hanvec.....	67 —
22 Avril.	Stanislas Le Bihan, Chanoine honoraire, ancien	
	Curé-Doyen de Concarneau.....	84 —
24 —	Louis Tanguy, ancien Recteur de Bénodet.....	78 —
1 ^{er} Mai.	Jean-François Herry, Chan. honoraire, ancien	
	Curé-Doyen de Sizun.....	68 —
8 —	Adolphe Fer, Chapelain de la Providence, Lan-	
	derneau.....	68 —
18 —	Théophile Madec, Recteur de Gouesnou.....	66 —
24 Juillet.	Jean-M ^{ie} Boulc'h, ancien Recteur de Santec...	81 —
3 Août.	Louis Conan, Vicaire à Poullan.....	33 —
5 —	Jos ^h Cadion, Curé-Doyen de Châteauneuf-du-F.	67 —
5 —	Jean Suignard, professeur de philosophie au	
	Petit Séminaire de Pont-Croix.....	24 —
6 —	Emile Salaün, Recteur de Plouvien.....	63 —
22 —	Pierre Le Lec, Recteur de Cléden-Poher.....	67 —
28 —	François Trétout, Vicaire à Plonévez-du-Faou.	31 —
31 —	Jean-M ^{ie} Guennégan, diacre de Plounéour-Trez.	59 —
3 Septembre.	Albert Berthou, Recteur de Beuzec-Conq.....	73 —
5 —	Pierre Heydon, Vicaire à Telgruc.....	40 —
8 —	Joseph Moal, Recteur de Plougouvelin.....	70 —
9 —	Jean Pondaven, Chapelain, Lambézellec.....	87 —
16 Octobre.	Hippolyte Simon, Recteur de Saint-Thonan...	76 —
28 —	Jean Néildé, Aumônier, Carhaix.....	62 —
30 —	Joseph Berthou, Chanoine titulaire.....	84 —
25 Novembre.	Adolphe Bellec, Chanoine hon., ancien Curé-	
	Doyen de Saint-Sauveur de Brest.....	73 —
26 —	Mikaël de Kervénoaël, Chanoine hon., ancien	
	Curé-Doyen de Pleyben.....	72 —
4 Décembre.	Frédéric Lozac'h, Recteur de Kergloff.....	72 —

Son Eminence le cardinal Tisserant à Paris. — Le mardi 7 Novembre après-midi, S. Em. le cardinal Tisserant secrétaire de la Sacrée Congrégation pour l'Eglise orientale arrivait au Bourget en avion, accompagné de Mgr Martin, et descendait à l'archevêché de Paris où il était l'hôte de S. Em. l'Archevêque.

Contraint, depuis cinq ans, à ne pas quitter Rome, Mgr Tisserant avait hâte de retrouver la France dont il n'avait jamais accepté la défaite, la Lorraine sa patrie d'origine, Paris qu'il aimait bien. N'a-t-il pas été l'élève de l'Institut Catholique, de l'Ecole des Hautes Etudes en Sorbonne, de l'Ecole du Louvre de l'Ecole des Sciences orientales ? Ne s'est-il pas dévoué jeune prêtre, au patronage de Notre-Dame-du-Rosaire ? N'a-t-il pas après sa blessure en 1914, préparé à Paris son départ, comme officier interprète, au détachement français de Palestine ? Et le

Français, prélats ou savants, qui se sont rendus à Rome avant la guerre ont connu et apprécié le professeur d'assyrien, leur collègue de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, le pro préfet de la Vaticane qui avait équipé la célèbre bibliothèque suivant les méthodes scientifiques les plus modernes, et enfin le secrétaire de la S. Congrégation pour l'Eglise orientale, dont la compétence et l'autorité étaient si grandes.

Paris ne pouvait qu'accueillir avec joie le prince de l'Eglise français qui lui apportait l'écho de la sollicitude affectueuse du Saint-Père pour notre pays. Il suffit d'une invitation lancée en vingt-quatre heures par téléphone ou pneumatiques pour que de nombreuses personnalités du clergé, des œuvres, des lettres et des cercles officiels puissent, avec empressement, le vendredi 10 Novembre, saluer S. Em. le cardinal Tisserant, qu'entouraient S. Em. le Cardinal-Archevêque, S. Exc. Mgr le Nonce apostolique et LL. EE. NN. SS. les Auxiliaires. Les salons offerts très aimablement pour la réception étaient spacieux et pourtant ils firent difficilement face à l'affluence des visiteurs. Pendant plus d'une heure, Son Eminence reçut avec une attention bienveillante toutes les personnes qui lui étaient présentées, et ne cacha pas sa joie de trouver, quelques semaines après l'occupation, les œuvres catholiques vivantes et bien encadrées.

(Semaine religieuse de Paris.)

La Fête de Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus élevée pour toute la France au rite de double de seconde classe avec office et messe propres. — Son Eminence le cardinal Suhard vient de recevoir du Vatican, en provenance de la Sacrée Congrégation des Rites, la lettre suivante qui s'adresse à toute la France :

« Notre Saint-Père le Pape Pie XII ayant, avec bienveillance, fait de Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus la Patronne secondaire de la France, il a semblé convenable qu'un culte particulier et une spéciale dévotion soient manifestés à cette Sainte dans toute la nation française.

C'est pourquoi Son Eminence le cardinal Suhard, archevêque de Paris, se faisant l'interprète des vœux de l'Episcopat français, adressa une supplique instante à Notre Saint-Père le Pape, en vue d'obtenir que la fête de Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus puisse être célébrée sous le rite double de seconde classe, avec un Office et une Messe propres et approuvés, comme cela avait été concédé pour la fête de Sainte Jeanne d'Arc, Vierge.

Sa Sainteté donc, faisant un accueil très affectueux à la supplique du Cardinal Archevêque de Paris que lui présentait le Cardinal Préfet de la Sacrée Congrégation des Rites, a daigné lui donner une approbation bienveillante et favorable sur tous les points, à condition que les rubriques soient observées.

Nonobstant toutes choses contraires. Le 9 Novembre 1944.

† Charles, Cardinal SALOTTI,
Préfet de la Sacrée Congrégation des Rites.

A. CARINCI,
Secrétaire de la Sacrée Congrégation des Rites. »

SEMAINE RELIGIEUSE

ANNEE 1944

ACTES ET DOCUMENTS PONTIFICAUX: Décret Sacrosanctum, 57.94.- N.S. le Pape et le Mois de Marie, 133.- Message radiodiffusé de Pie XII (1.sept.1944).

ACTES ET MANDEMENTS EPISCOPAUX : Mandement de Carême, 45.- Lettre pastorale sur l'éducation de la jeunesse, 53.61.69.77.- Prescriptions relatives à la Confirmation, 101. Un appel à la conscience, 109.- Tableau de la visite pastorale, 110.126.144.150.154.- Communication de Mgr l'Evêque sur l'Université Catholique de l'Ouest, 141.- Prières pour obtenir de la pluie, 158.- L'intronisation du Sacré-Coeur, 165.- Lettre pastorale annonçant le 50.ème anniversaire du couronnement de N. D. des Portes, 177.- Sonnerie de cloches, 182.- Lettre de Mgr aux curés et recteurs, 193.- Au lendemain de la Libération, 201.- Réouverture du grand séminaire à Kerfeunteun, 206.- L'Action Catholique en face des partis, 213.

Missions dans les paroisses : Lanarvily-Lopré, 59.- Locunolé, 175.

NECROLOGIE : Année 1943, 5.- Cuillandre, 11.- Jaffrès, 23.- Mével, 49.- Le Moign, 104.- Jacopin, 119.- Chan. Le Bihan, 160.- Chan. Herry, 167.- L. Tanguy, 172.- liste, 192.- Chan. Berthou, 215.- Mgr P. Courtay, 226.- Chan. Bellec, 231.- Année 1944, 239.

NOMINATIONS : 2.10.32.58.86.94.103.117.174.179.185.190.196.202.207.215.218.229.233.

CHRONIQUE DIOCESAINE : Nouvel an à l'évêché,
 3.- Adorations à Saint-Pabu, 5, Tré-
 garvan, 11, Quéménéven, 12, Porspoder, 14, Trébabu, 14, Es-
 quibien, 39, Elliant, 59, Plourin-Ploudalmézeau, 66,
 Plomeur, 74, pilier Rouge, 87, Dinéault, 96, milizac,
 158.- Récollections et retraites à : Le Trévoux,
 39, Lampaul-Ploudal, 48, Melgven, 74, Lothey, 95,
 Lanhouarneau, 104, Plabennec, 145, bannalec, 152,
 Saint-Méen, 171.

Grand Retour, N.D. de Boulogne : 21.72.134.145.
 166.190.195 (itinéraire).198.208.

Tableau de la visite pastorale ,31.

L'art de quêter,

41.- Un grand danger pour l'enfance, le cinéma, 41.
 83.89.

prise d'aube à la manécanterie de Saint-Corentin,

81. - La Semaine Sainte et Pâques à Saint-Corentin,
 112.- La quinzaine pascalle à Pont-l'Abbé, 119.-

Décorations diocésaines : 32.144.166.182.192.218.

Saint-Pol de Léon, pèlerinages nationaux de la

F.A.C., 151. - Fêtes jubilaires à Lanrivoaré, 155.-
 Consécration de la paroisse de Roscoff au Coeur Imma-
 culé de Marie, 159. - Pardon de Rumengol, 170.- Pardon
 de Notre-Dame de Trémor à Riec-sur-Belon, 174

ENSEIGNEMENT : Communiqué du ministère de l'Education
 Nationale, 4.- Le catéchisme vivant au foyer, 15.25.-
 Catéchismes bretons, 22.66. - Note de la Feldkomman-
 datur, 158.

HORS DIOCESE : Quelques mortifications du saint
 Curé d'Ars, 88.- Le trésor du Mont-Cassin, 99.- Mort
 du général de Castelnau, 103.- La messe pascalle des
 étudiants à Notre-Dame, 129.- Croisades de messes
 pour la consécration officielle de la France au
 Sacré Coeur, 183.- Consécration des familles au
 Sacré Coeur, 190. - Hommage aux petites soeurs

VARIA.: Privilèges spirituels réservés aux membres
 de l'Union Missionnaire du Clergé, 25.- Le mariage chré-
 tien, 33.- Rouge à lèvres et communion, 52.- Bleun-Brug,
 72.- Monument de l'abbé Perrot, 86.- La messe, les
 assistants, 96.104.114.121.129.- Le breton, 113.-
 Marcel DUPRE à Quimper, 118.- Sublimité du sacerdoce,
 122.- Petit chemin de croix, 127.- Le livre divin, 131.-
 Le mois de Marie, 135.- La Paix, la Paix du Seigneur, 136.
 L'avis de tout le monde, 138. - Le marché noir, 139.-
 Un mot du maréchal à retenir, 176.- Marie Noël, Prière
 du soir, 184.- Hommage aux petites soeurs de l'Assomp-
 tion, 203.